

— Ce volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions vont  
du n° 547 de l'année 1923 au n° 343  
de l'année 1924. —

Ce que nous certifions. —  
Lausanne le 5 juin 1924.  
L'officier de l'état civil.



L. Braillard



56

**Manque la page1**

**Manque la page2**

Registre des mariages A.

N° 244  
Bourgeois  
et  
Tornay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois Ernest  
célibataire

Camionneur  
originaire de Chêne-Pâquier domicilié à  
Lausanne né à

Savigny le dix février  
mil neuf cent deux fils de

Charles-Louis Bourgeois, Sellier et de  
Hyacinthe-Marie née Aldry, à Lausanne

2. Tornay Jeanne-Germaine  
célibataire

tricoteuse  
originaire de Saxon (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à

Saxon le quatre mai  
mil neuf cent six fille de

Maurice-Félix Tornay, décédé et de  
Marie-Victorine née Sauthice, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Pasche Jules, Brigadier de police, à Lausanne  
2. Bourgeois Henri, Camionneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Saxon le 13 et  
à Chêne-Pâquier le 14 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acts, de naissance.  
acte de décès du père de la  
fiancée et consentement de sa mère.  
acts de publication à Lausanne,  
Chêne-Pâquier & Saxon

Les époux :

Bourgeois Ernest  
Jeanne Germaine Bourgeois

Les témoins :

Pasche

Bourgeois Henri  
L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 10 janvier 1925  
déclaré définitif et exécutoire le 20  
mars 1925  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 20  
mars 1925, le délai pendant  
lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 22 mars 1925.

L'officier de l'état civil :  


Registre des mariages A.

No 245  
Fischer  
et  
Menchoz

Par jugement du Tribunal des  
Requêtes de Zurich rendu  
en date du 6 juillet 1943  
déclaré définitif et exécutoire le  
6 juillet 1943 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 9 août 1943  
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fischer Julius  
célibataire

Commis de Bureau  
originaire de Zurich domicilié à

Zurich né à  
Zurich le neuf septembre  
mil huit cent nonante-huit fils de

Jakob-Julius Fischer, imprimeur et de  
Aline née Weiss, les deux à Zurich

2. Menchoz Rose-Germaine  
célibataire

originaire de Rossinière domiciliée à  
Lausanne née à

Rossinière le dix-neuf septembre  
mil huit cent nonante six fille de

Félim-Ferdinand Menchoz, décédé et de  
Léonore-Hylke née Bonzon, à Rossinière

Comme témoins: 1. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne  
2. Demont Marcelle, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zurich le 28, à Rossinière le 29 et à  
Lausanne le 30 avril 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Zurich

Les époux:

Fischer  
Rose Fischer

Les témoins:

Demont Laurent  
Marcelle Demont

L'officier de l'état civil:

L. Baug

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 246  
Tauxe  
et  
Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Felix  
célibataire  
Conducteur 2<sup>e</sup> de navigation  
originaire de Aigle, Leysin & Ormont-Dessous domicilié à  
Lausanne né à  
St-Saphorin (Lavaux) le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt un fils de  
François Tauxe, décédé et de  
Adèle née Joseph, à St-Saphorin

2. Chuard Emma-Augusta  
divorcée en 2<sup>ème</sup> noces de Georges-Louis Perrin  
des le 15 avril 1921, ménagère  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Avenches le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt neuf fille de  
Jules-Edouard-Jamuel-Frédéric Chuard, décédé et de  
Louise née Durant, à Avenches

Comme témoins :  
1. de Yvonne Charles, pâtissier, à Lausanne  
2. Prinsel Ernest, agriculteur, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Aigle, à Leysin,  
à Ormont-Dessous & à Payerne le 5 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Aigle, Leysin, Ormont-Dessous  
Payerne.

Les époux :

Tauxe Felix  
Tauxe Emma

Les témoins :

Yvonne Charles  
Prinsel Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Barry

Communiqué à Aigle, Leysin,  
Ormont-Dessous & Payerne.

Registre des mariages A.

No 247  
Hauert  
et  
Landis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauert Alfred-Niklaus  
célibataire

négociant  
originaire de Unteramden (Solame) domicilié à

Niedergösgen né à

Niedergösgen le trois juillet  
mil huit cent nonante neuf fils de

Niklaus Hauert, instituteur et de

Marie-Olga née Meier, à Niedergösgen

2. Landis Hedwige-Angélique-Alexandrine  
célibataire

originaire de Richterswil (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née le

quatorze avril mil neuf cent trois, à Lausanne  
mil cent fille de

Georges Landis, employé de banque et de

Marianne née Beson, à Lausanne

- Comme témoins :  
1. Landis Georges, employé de banque, à Lausanne  
2. Regis Anne-Marie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Actingen p. Unteramden, à Niedergösgen  
à Richterswil et à Lausanne le 14 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Niedergösgen

Les époux :

A. Hauert  
Aug. Hauert

Les témoins :

G. Landis  
A. M. Régis

L'officier de l'état civil :

L. J. Sallif

Communiqué à Actingen, Nieder-  
gösgen et à Richterswil

Registre des mariages A.

No 248  
Berroud  
et  
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berroud Jean-Théodore  
divorcé de Louisa-Jeanne née Faasch  
le 3 décembre 1920, Comm. C. 44.  
originaire de Ecoteaux domicilié à  
Rolle né à  
Ecoteaux le neuf novembre  
mil neuf cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean Berroud, tisserand et de  
Julie-Georgette née Pilet, à La Sarraz

2. Maurer Sophie-Marie  
célibataire  
Couturière  
originaire de Zweidimmen domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverna - Châtelard le trente-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
David Maurer, à Montreux et de  
Suzanne-Catherine née Rieder, décédée

Comme témoins : 1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne  
2. Cottier Maurice employé de bureau, à Lausanne.  
Les publications ont eu lieu à Rolle à Zweidimmen, à Lausanne le 16  
et à Ecoteaux le 17 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Rolle

Les époux :  
Jean Berroud  
Sophie Marie Maurer

Les témoins :  
Marius Heysé  
Maurice Cottier

L'officier de l'état civil :  
L. Bally

Communiqué à Palézieux, H. Zweidimmen & Rolle.

Par jugement du Tribunal de Lausanne  
du en date du 8 juin 1935  
déclaré définitif et exécutoire le 30  
septembre 1935.  
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
tribunal.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30  
septembre 1935, le délai pendant  
lequel le mari  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 octobre 1935.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*



Registre des mariages A.

No 249  
Margot  
et  
Vancy

Par jugement du Tribunal du district de Nyon rendu en date du 25 octobre 1951 déclaré définitif et exécutoire le 9 novembre 1951. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 12 novembre 1951

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Margot Charles-Arthur  
célibataire

Commerçant  
originaire de St-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf octobre  
mil neuf cent

Charles-Louis Margot, maître Securier et de  
Elija-Frida née Schlup, à Lausanne

2. Vancy Nelly-Blanche  
célibataire

originaire de Cugy domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit juin  
mil huit cent nonante neuf

Charles-Gustave Vancy, maître imprimeur et de  
Rosalie-Hélène née Bunnier, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Bunnier Gustave, chanteur, à Lausanne  
2. Margot Henri, technicien, à Bière

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à St-Croix, à La Chaux le 29 & à Cugy le 30 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
St-Croix, La Chaux & Poliz-  
le-Grand (pour Cugy)

Les époux:

Arthur Margot  
Nelly Margot

Les témoins:

Jus Bunnier  
Henri Margot

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 250  
Smith  
et  
Kumpf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné <sup>et Monsieur le Consul britannique, à Lausanne</sup> ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Smith Julius-Edouard** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manufacturier \_\_\_\_\_

originaire de nationalité anglaise \_\_\_\_\_ domicilié à  
Londres \_\_\_\_\_ né à

Beckenham (Angleterre) \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Gustave-Auguste Smith, rentier \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maxie-Frédérique-Adolphe-Fanny née Brubus \_\_\_\_\_

2. **Kumpf Violette-Julia** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domiciliée à

La Conversion et Lutry \_\_\_\_\_ née à

Ballaigues \_\_\_\_\_ le douze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Ferdinand Kumpf, représentant de Commerce \_\_\_\_\_ et de

Julia-Rose née Cithrelet, à La Conversion et Lutry \_\_\_\_\_

- Comme témoins: } 1. Robin Lucien, négociant, à Villars St Croix  
2. Robin Louise, à Villars St Croix.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 16 et à Bâle le 17  
mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil de  
Lutry \_\_\_\_\_

Les époux:  
**Smith**  
J. Smith

Les témoins:  
L. Robin

**Officier de l'état civil**  
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Communiqué à Bâle, à Lutry et au  
Consul britannique (3 traits) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 251  
Butikofer  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butikofer Fritz

célibataire

employé de banque

originaire de Kernried (Deme) domicilié à

Lausanne né à

Kirchberg (Deme) le seize mai

mil huit cent nonante neuf fils de

Friedrich Butikofer, employé postal et de

Rosa née Rösch, à Kirchberg

2. Rochat Adèle Lucie-Hélène

célibataire

originaire de Croy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre octobre

mil huit cent nonante quatre fille de

Jules-Emile Rochat fonctionnaire postal et de

Mariae née Rebillet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Perrin Pierre, étudiant, à Lausanne

2. Butikofer Friedrich, facteur postal, à Kirchberg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Kernried & à

Croy le 8 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Kernried & Croy

Les époux :

F. Butikofer

A. Rochat

Les témoins :

P. Perrin

P. Butikofer

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Kirchberg et  
à Romanel

Registre des mariages A.

No 252  
Lavanchy  
Augsburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Saul-Ernest  
célibataire

Sommelier  
originaire de Savigny et de Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Ecclérens le neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt quinze fils de  
Samuel Lavanchy et de  
Louise née Nicolet, décédés

2. Augsburger Alice  
célibataire

ménagère  
originaire de Chavannes s/Moudon et de Worb (Bém) domiciliée à  
Bussy M Moudon née à  
Bussy M Moudon le dix février  
mil huit cent quatre vingt quinze fille de  
Constant-Paul Augsburger, instituteur, retraité et de  
Elise née Lagnay, à Bussy M Moudon

Comme témoins :  
1. Ruffy Aristé, mécanicien, à Genève  
2. Forsevel Octave, agriculteur, à Bussy M.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 avril, à Savigny, à  
Worb le 1<sup>er</sup>, à Forel & à Chavannes le 2 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Savigny, Forel, Moudon (p. Chavannes),  
Worb.

Les époux :

Saul Lavanchy  
Alice Lavanchy

Les témoins :

Ariste Ruffy  
Octave Forsevel

L'officier de l'état civil :

L. Gallay

Communiqué à Savigny, Forel  
& Worb & Moudon

Registre des mariages A.

N° 253  
Ney  
et  
Gügel

6-57

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney Alfred-Albert \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

administrateur S.-méd. h.c. \_\_\_\_\_

originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à

Pfullingen (Munsterberg) \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jules Ney \_\_\_\_\_ et de

Julie née Bersier, décédée \_\_\_\_\_

2. Gügel Rosa \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ fille de

Jean Gügel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth née Pési, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gügel Elisabeth, à Lausanne  
                              } 2. Ney Julia, négociante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 3, à Lausanne et à

Pfullingen le 5 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Payerne : \_\_\_\_\_

Communiqué à Payerne \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Alfred Ney  
Rosa Gügel

Les témoins :

C. Gügel Pési  
J. Ney

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 254  
Blum  
Lukas

9384 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum Albert-Leonhard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ferron en carrosserie d'automobile \_\_\_\_\_

originaire de Mainz (Mayence) (Hessen-Darmstadt, Allemagne) domicilié à

Reuus-gare \_\_\_\_\_ né à  
Zürich \_\_\_\_\_ le trois juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Leonhard-Martin-Adolf Blum, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma-Mathilde née Berger, à Zürich \_\_\_\_\_

2. Lukas Aurelia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

tisseuse en soie \_\_\_\_\_

originaire de Frankstadt (district de Mählich-Schönberg) Tchécoslovaquie domiciliée à  
Zürich \_\_\_\_\_ née à

Frankstadt \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Franz Lukas, décédé \_\_\_\_\_ et de

Maria-Auma née Schön, à Frankstadt \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hoffmann Richard, tailleur, à Lausanne  
} 2. Hoffmann Claire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Reuus le 29 février, à Zürich le  
29 février, à Mainz le 1<sup>er</sup> mars, ainsi à Frankstadt, le 7  
avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Prilly \_\_\_\_\_

Les époux :  
Leonhard Blum  
Aurelia Blum

Les témoins :  
Hoffmann Richard  
Hoffmann Claire

L'officier de l'état civil :  
Le Prilly

Communiqué à Prilly et à la  
Chancellerie Cantonale (2 extraits)

Registre des mariages A.

No 255  
Mischler  
et  
Troyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler Max \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

monteur - électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Wahlen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Henri - Elroy Mischler \_\_\_\_\_ et de  
Elisa née Rod, à Lausanne \_\_\_\_\_

Troyon Henriette - Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

finisseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Cheseaux (Vaud) et de Colombier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Colombier \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

François - Jules - Emile Troyon, négociant, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Barbara née Riey, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Mischler René, jardinier, à Lausanne  
2. Mischler Marguerite, vendeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Colombier le 6,  
à Wahlen et à Cheseaux le 7 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Wahlen, Trilly et Cheseaux et  
Colombier \_\_\_\_\_

Les époux :  
Mischler Max  
M<sup>me</sup> Mischler Henriette

Les témoins :  
M. Mischler  
E. Mischler

L'officier de l'état civil :  
L. Pailly

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne,  
rendu en date du 7 février 1946  
déclaré définitif et exécutoire le  
1<sup>er</sup> mars 1946  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à 1122 an, dès le  
1<sup>er</sup> mars 1946, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 19 mars 1946.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Schwarzenegg,  
Trilly et Colombier  
(Neuchâtel)  
Registre des familles vol. 19 fol. 122

Registre des mariages A.

No 256

Rapp  
et  
Jaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapp Benjamin - Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Technicien - dessinateur \_\_\_\_\_  
originaire de Moudon et de Köniz (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Moudon \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Benjamin - John - Jules - Auguste Rapp, marchand de comestibles et de  
Lucie - Félicie née Hallet, à Moudon \_\_\_\_\_

2. Jaux Adrienne - Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de L'Abergement \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Yverdon \_\_\_\_\_ née à  
Yverdon \_\_\_\_\_ le vingt janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Louis Jaux, rentier \_\_\_\_\_ et de  
Françoise - Céline née Soussé, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne.  
} 2. Jager Louis, nickelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Moudon, à  
Köniz, à l'Abergement & à Yverdon le 29 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Moudon, Köniz, l'Abergement  
& Yverdon \_\_\_\_\_

Les époux :

Benjamin Rapp  
Adrienne Rapp.

Les témoins :

Demont Laurent  
Jager Louis

L'officier de l'état civil :

H. Jaurig

Communiqué à Moudon, Köniz  
Lignexolle & Yverdon \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 257  
Dumur  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumur Louis-Gustave  
célibataire

ingénieur  
originaire de Lutry et Grandvaux domicilié à  
Berne né à  
Plainpalais le seize août  
mil huit cent nonante-huit fils de

Maurice Dumur, administrateur et de  
Fanny-Joséphine Frida nie Compact, à Plainpalais

2. Corbaz Berthe-Elisabeth  
célibataire

originaire du Mont / Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze janvier  
mil neuf cent trois fille de

Jules Paul Corbaz, imprimeur et de  
Lina-Rosa nie Hirt, à La Rosiaz 17 Pully

Comme témoins :  
1. Corbaz Jules, imprimeur, à Lausanne  
2. Dumur Maurice, régisseur, à Plainpalais

Les publications ont eu lieu à Berne le 23, à Lutry, à Pully  
le 24, à Grandvaux et au Mont / Lausanne le 25 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Berne

## Les époux :

Gustave-Louis Dumur  
Elisabeth Dumur

## Les témoins :

M. Corbaz

M. Dumur

Louis Dumur

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Lutry, Pully,  
Berne & Pully

## Registre des mariages A.

No 258  
 Novarina  
 et  
 Turbine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novarina Alfred-Joseph  
 célibataire

plâtrier-peintre  
 originaire de Foresto-Sesia (Novare, Italie) domicilié à  
 Lausanne né à

Bong (H<sup>e</sup> Savoie) le treize juillet  
 mil huit cent nonante-sept fils de

Victor Novarina, décédé et de  
 Alexandrine-Françoise née Durmier, à Lausanne

2. Turbine Albina-Marie  
 célibataire

Journalière  
 originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
 Lausanne née à

Baulmy le quinze juillet  
 mil neuf cent un fille de

Macario-Petronio Turbine, mineur, à Condova (Italie) et de  
 Maria-Elisa née Uebelhard, décédée

Comme témoins : } 1. Caldi Joseph, plâtrier-peintre, à Lausanne  
 } 2. Meyse Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 mars, à Foresto-Sesia et à Turin le 13 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département  
 de Justice et Police  
 actes de publication à Lausanne  
 Foresto-Sesia et Turin, ces deux  
 derniers avec certificats de ca-  
 pacité en faveur des fiancés

Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (2)

## Les époux :

Novarina Alfred Joseph  
 Novarina Albina Marie

## Les témoins :

Joseph Caldi  
 Meyse Marius

L'officier de l'état civil :

H. Gallig

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 259  
Ballisti  
et  
Fortis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballisti Fulvio - Gregorio \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Fonctionnaire d'assurances \_\_\_\_\_  
originaire de Ponti Sul Mincio (Mantova, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Venise, actuellement à Verone \_\_\_\_\_ né à  
Ponti sul Mincio \_\_\_\_\_ le dix-neuf août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de  
Arturo Ballisti, propriétaire \_\_\_\_\_ et de  
Marianna née Cavalli, à Ponti Sul Mincio \_\_\_\_\_

2. Fortis Amalia Lucia dite Antoinette \_\_\_\_\_  
célébataire \_\_\_\_\_

originaire de Pettenasco (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Pettenasco \_\_\_\_\_ le treize décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Pasquale Fortis \_\_\_\_\_ et de  
Luigia née Maulini, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Fortis Louis, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Fortis Gustave, tonneur de bois, à Pettenasco (Italie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Ponti Sul Mincio  
et à Pettenasco le 29 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
promesse du fiancé \_\_\_\_\_  
permis de publier et auto-  
risation de mariage du  
Département de Justice et Police \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Ponti sul Mincio et Pettenasco, ces  
deux derniers avec certificats de  
capacité des fiancés \_\_\_\_\_  
Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale (2) \_\_\_\_\_

Les époux :

Fulvio Ballisti  
Amalia Ballisti

Les témoins :

Louis Fortis  
Fortis Gustave

L'officier de l'état civil :

F. Ballig

Registre des mariages A.

No 260  
Rutz  
et  
Basler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutz Charles-Adolphe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Wildhaus (St. Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lachen (Schwyz) \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jakob Rutz, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Regina née Spießer, à Wildhaus \_\_\_\_\_

2. Basler Rosa-Hélène-Lina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Uerkheim (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Gottfried Basler, peintre en voitures \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Lina née Krengeer, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rutz Jacob, Voyageur de Commerce, à Lausanne  
} 2. Basler Berthe, employée de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Wildhaus le 18  
et à Uerkheim le 19 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Wildhaus & Uerkheim \_\_\_\_\_

Les époux :

Ch. Rutz  
R. Rutz

Les témoins :

J. Rutz  
B. Basler

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Wildhaus et à  
Uerkheim \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 261  
Jacot-Guillarmod  
et  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot-Guillarmod Jules  
célibataire

électricien  
originaire de La Chaux-de-Fonds, La Sagne et La Ferrière (Pens) domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Albert Jacot-Guillarmod, menuisier, à Lausanne et de  
Rachel Antoinette née Jeanneret, décédée

2. Borgeaud Violette Augusta  
célibataire

Sommelière  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le vingt-trois avril  
mil neuf cent un

filles de  
Edmond-Jean Borgeaud, jardinier à Pully et de  
Rosa-Augusta née Rossier, décédée

Comme témoins : 1. Berlic Louis, manoeuvre, à Lausanne  
2. Hadorou Constant, électricien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux-de-Fonds, La  
Sagne, La Ferrière et Pully le 7 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, La Chaux-de-Fonds,  
La Sagne, La Ferrière &  
Pully.

Les époux :

J. Jacot-Guillarmod  
V. Jacot-Guillarmod.

Les témoins :

Louis Berlic  
C. Hadorou

L'officier de l'état civil :

L. Brailly

Par jugement du Tribunal...  
de Neuchâtel... rendu  
en date du 27 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 mai  
1928... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les mariés  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 30 mai 1928.

L'officier de l'état civil:  
L. Brailly

Registre des mariages A.

No 232  
Velin

et  
Christinet

Par jugement du Tribunal... de la  
sénéchaussée de Genève, rendu  
en date du 28 avril 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juin  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 11 juillet 1930.  
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velin Daniel-Jean \_\_\_\_\_  
divorcé de Marie-Honorine née Magnin des  
le 25 mai 1910, Voyageur de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Plainpalais \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Joseph Velin \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Berthoud, à Plainpalais \_\_\_\_\_

2. Christinet Marie-Félice \_\_\_\_\_  
divorcée de Emile Volet dès le 8  
août 1923 \_\_\_\_\_ Courtepoinrière \_\_\_\_\_  
originaire des Thioleyres et de Châtillens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Begnins \_\_\_\_\_ le sept octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Marc-Ferdinand Christinet, vigneron, à Begnins \_\_\_\_\_ et de  
Elina-Fanny née Reimann, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Christinet Jules, sommelier, à Lausanne  
} 2. Christinet Berthe, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Genève le 20,  
aux Thioleyres & à Châtillens le 21 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de mariage, avec mention  
de divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Genève, Les Thioleyres & Châtillens

Les époux :

Daniel-Jean Velin

Les témoins :

J. Christinet  
B. Christinet

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Genève et à  
Mon-la-ville \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 263  
Juvet-Patient  
et  
Surbet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juvet-Patient Louis-Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_

originaire de Buttet (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Travers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Emile Juvet-Patient, mécanicien \_\_\_\_\_ et de

Marie née Francl, à Travers \_\_\_\_\_

2. Surbet née Le Menec Cécile-Louise \_\_\_\_\_

veuve de Jakob Surbet dès le 31 juillet

1918, \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

originaire de Zurich \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Fontenay-les-Flury (Seine-et-Oise) le cinq juin \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ fille de

Moes Le Menec \_\_\_\_\_ et de

Aline-Marie-Léonie née Connan, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gilomen Charles,oucher, à Lausanne

2. Boiteux Charles, Comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Buttet et à

Zurich le 17 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte de décès 1<sup>er</sup> mari de \_\_\_\_\_

l'épouse ; actes de publication \_\_\_\_\_

à Lausanne, Buttet & Zurich \_\_\_\_\_

Les époux :

*Juvet*  
Cécile Juvet

Les témoins :

*Gilomen*  
*Boiteux*

L'officier de l'état civil :

*L. Fraillig*

Communiqué à Buttet & à  
Zurich \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 264  
Dudan  
et  
Payot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dudan Alfred-Jules Louis  
célibataire

Docteur-médecin  
originaire de Grandcour domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le sept février  
mil huit cent nonante-cinq

fils de  
Henri Dudan, instituteur, à Lausanne et de  
Lydie-Suzanne née Roebat, décédée

2. Payot Suzanne-Elise  
célibataire

infirmière  
originaire de Corcelles et Concise domiciliée à  
Lausanne née à

Meydon le treize juin  
mil huit cent nonante

fille de  
Daniel-Alphonse Payot, Professeur et de  
Marianne - Emma née Brecht, décédée

Comme témoins :  
1. Payot Daniel, Professeur, à Lausanne  
2. Dudan Henri, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Corcelles et Concise le 8  
et à Grandcour le 9 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Grandcour & Corcelles et  
Concise.

Les époux :

Alfred Dudan  
Suzanne Dholan

Les témoins :

D. Payot  
H. Dudan

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Grandcour et  
à Concise.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 255  
Greppin  
et  
Schwaiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greppin Emile-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

artiste-peintre \_\_\_\_\_  
originaire de Devèlice (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Plainpalais \_\_\_\_\_ né à  
Courcoux (Berne) \_\_\_\_\_ le trois octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ fils de

feu Ernest-Bernard Greppin \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Allmann, à Delémont \_\_\_\_\_

2. Schwaiger Emma-Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

bucaliste \_\_\_\_\_  
originaire de Seeboden (Treßling, Autriche) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante deux \_\_\_\_\_ fille de

Frédéric Schwaiger, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Frida-Pauline née Sterner, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Schwaiger Frédéric, ébéniste, à Lausanne  
2. Laurent Alexandrine, institutrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 28, à Lausanne le 30  
janvier et à Devèlice le 1<sup>er</sup> février 1924, sans opposition \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Plainpalais \_\_\_\_\_

Les époux :  
Greppin Emile  
Emma Greppin

Les témoins :  
A. Laurent  
F. Schwaiger

Communiqué à Devèlice, à  
Plainpalais et à la Chan-  
cellerie cantonale. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Prally

## Registre des mariages A.

No 206

Rossi

Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi Emilio - Andrea

celibataire

emballeur

originaire de Turin (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Turin le vingt-deux novembre

mil huit cent nonante-quatre fils de

Felice Rossi, décédé et de

Olina née Niederhauser, à Lausanne

2. Martin Marguerite

celibataire

employée de commerce

originaire de Valayres - Sous - Montagny domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six mai

mil huit cent nonante trois fille de

Louis - Samuel Martin, décédé et de

Augustine née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Rossi Charles, fondé de pouvoirs, à Lausanne.

2. Rossi Auguste, typographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Valayres le 11  
janvier et à Turin le 3 février 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autori-  
sation de mariage du Dé-  
partement de Justice & Police.  
actes de publication à Lausanne,  
Valayres et Turin, ce dernier  
avec certificat de capacité en  
faveur du fiancé.Communiqué à Montagny et à  
la Chancellerie cantonale

## Les époux :

Emile Rossi

Marguerite Rossi

## Les témoins :

Auguste Rossi

L'officier de l'état civil :

H. Jullien

## Registre des mariages A.

No 267  
Blum  
et  
Meunier

Par jugement du Tribunal... du...  
de la ville de Lausanne, rendu  
en date du 4 juillet 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 septem-  
bre 1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les mariés  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 28 septembre 1932

L'officier de l'état civil:

H. Lissaut  
supp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum Henri-Emile  
célibataire

Commerçant  
originaire de Koblenz (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Senter le vingt-huit janvier  
mil huit cent cinquante huit fils de

Emile-Charles Blum et de  
Marie-Félicie-Hortense née Germond, décédés

2. Meunier Henriette  
célibataire

dactylographe  
originaire de Meyziens (Nièvre, France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le quatorze novembre  
mil huit cent cinquante-neuf fille de

Antoine Meunier, décédé et de  
Célestine-Thérèse née Rouge, à Genève

Comme témoins :  
1. Messaz Charles, photographe, à Lausanne  
2. Messaz Bettina, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 et à Koblenz le 9  
mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance  
acte de décès du père de l'époux,  
consentement de sa mère  
certificat de capacité de l'épouse  
permis de publier du Départe-  
ment de Justice et Police.

## Les époux :

H. Blum  
H. Blum

## Les témoins :

C. Messaz  
B. Messaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Koblenz et à  
la Chancellerie cantonale.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 255  
 Stucker  
 et  
 Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucker John \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cariste \_\_\_\_\_

originaire de Bowil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jacob Stucker, décédé \_\_\_\_\_ et de

Caroline-Jenny née Mosson, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marquis Marie-Thérèse \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Sommelière \_\_\_\_\_

originaire de Ayas (Zwin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Monthey \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fille de

Maurice-Emile Marquis, absent \_\_\_\_\_ et de

Stéphanie née Gollut, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mayor Charles, jardinier, à Lausanne  
 } 2. Stucker Hermann, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mars, à Bowil  
 le 1 et à Ayas le 20 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 permis de publier du D<sup>e</sup>-  
 partement de Justice & Police.  
 actes de publication à Lausanne,  
 Bowil et Ayas, ce dernier  
 avec certificat de capacité de  
 la fiancée. \_\_\_\_\_

Communiqué à Grosshöchstetten et  
 à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 21 300

## Les époux :

Stucker John  
 Stucker Th.

## Les témoins :

Charles Mayor  
 Stucker Hermann

## L'officier de l'état civil :

L. Bally

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 269  
Robin  
et  
Georget

1-72.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robin Pierre-François-Xavier

célibataire

employé de banque

originaire de Lausanne

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le trente juin

mil huit cent nonante-sept

fils de

François-Xavier Robin

et de

Julie-Nathalie née Stämpfli, décédée

2. Georget Violette-Aimée

célibataire

téléphoniste

originaire de La Chaux-du-Milieu et de Neuchâtel

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le seize avril

mil neuf cent deux

fille de

François-Louis-Justin Georget, décédé

et de

Marie-Louisa née Wegmüller, à Lausanne

Comme témoins :

1. Winandy Lucie, à Lausanne

2. Chevalier Ernest, étudiant en lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux-du-Milieu &  
à Neuchâtel le 11 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

La Chaux-du-Milieu et Neuchâtel

Les époux :

Pierre Robin

V. Robin

Les témoins :

Winandy

Ernest Chevalier

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 270  
Monnerat  
et  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnerat Henri-Romain-Joseph  
célibataire

cordonnier  
originaire de Nuilly (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Villarimboud (Fribourg) le dix-huit décembre  
mil huit cent nonante-six fils de

Joseph Monnerat et de  
Marie-Hélène née Gabriel, décédés

2. Jaton Rose  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Peney-le-Jorat domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevey le cinq juin  
mil huit cent nonante-six fille de

Edouard Jaton, décédé et de  
Charlotte née Curchod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Simon Emile, bottier, à Lausanne  
2. Benoit Marcel, mécanicien-dentiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Nuilly le 15  
et à Peney-le-Jorat le 16 mai 1924  
Registre des familles vol. 16 fol. 85

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Nuilly et Peney-le-Jorat

Les époux :

H. Monnerat  
R. Jaton

Les témoins :

Simon Emile  
Benoit Marcel

L'officier de l'état civil :

A. Jallig

Communiqué à Nuilly et à  
Gorcelles-le-Jorat

## Registre des mariages A.

No 271  
Steffanini  
et  
Vitali

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffanini Enrico Ernesto

celibataire

négoçant

originaire de Semione (Terzin) domicilié à

Lausanne né à

Semione le dix-sept mars

mil huit cent nonante deux fils de

Francesco Steffanini, décédé et de

Molina née Jolli, à Semione

2. Vitali Carmela

celibataire

Vendeuse

originaire de Ghirone (Terzin) domiciliée à

Lausanne née à

Ghirone le deux février

mil huit cent nonante-sept fille de

Cecilia Vitali, à Ghirone et de

Comme témoins : } 1. Jolli Célestin, négociant, à Lausanne  
2. Steffanini, Angelo, employé de Commerce à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Semione et à Ghirone  
le 19 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de publication à Lausanne,  
Semione et Ghirone

## Les époux :

Enrico Steffanini  
Carmela Steffanini

## Les témoins :

Steffanini Angelo  
Jolli

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Semione et  
à Ghirone

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 272  
Demarta  
et  
Demarta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demarta Canzio  
célibataire  
peintre  
originaire de Novaggio (et Tesfin) domicilié à  
Lausanne né à  
Novaggio le six juin  
mil huit cent quatre-vingt sept fils de  
Giuseppe Demarta et de  
Katalina nei Demarta, les deux décédés.

2. Demarta Maria  
célibataire  
ménagère  
originaire de Novaggio (et Tesfin) domiciliée à  
Novaggio née à  
Novaggio le seize novembre  
mil huit cent nonante sept fille de  
Pietro Demarta, menuisier, à Novaggio et de  
Attilia nei Cantoni, décédée

Comme témoins :  
1. Demarta Fausto, menuisier, à Novaggio  
2. Lighetti Ezilda, sans profession, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Novaggio le 26  
mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
promesse de la fiancée  
actes de publication à Lausanne  
et à Novaggio

Les époux :  
Canzio Demarta  
Maria Demarta

Les témoins :  
Fausto Demarta  
Ezilda Lighetti

L'officier de l'état civil :  
L. J. Baurij

Communiqué à Novaggio



Registre des mariages A.

N° 273  
Schumacher  
Pamblanc

2-188

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher Arnold-Samuel-Jean  
célibataire

Commerçant  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
L'Abbaye le quatorze décembre  
mil neuf cent un fils de

Ferdinand-Fritz-Samuel Schumacher, Pasteur et de  
Anna-Maria née Wolmar, à Saillens.

2. Pamblanc Henriette-Madeleine  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier janvier  
mil neuf cent un fille de

Daniel-François-Albert Pamblanc, décédé et de  
Henriette née Barraud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fiaux Pierre, étudiant en droit, à Lausanne  
2. Lecoulter Robert, marchand de papiers peints, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg le 28  
mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de mariage  
actes de publication à Lausanne  
& à Guggisberg.

Les époux :

Schumacher  
M. Schumacher

Les témoins :

Pierre Fiaux.  
Nicoulter.

L'officier de l'état civil :

Fiaux

Communiqué à Guggisberg.

Par décision du 21 juillet 1924,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom de famille  
écrit, par erreur, Schuma-  
cher, soit orthographié  
Schumacher

Lausanne, le 28 juillet 1924.  
L'officier de l'état civil :

Fiaux

69<sup>me</sup> à Guggisberg

Par jugement de la 1<sup>re</sup>  
chambre du Tribunal civil  
de Neuchâtel (France), rendu  
en date du 14 janvier 1931, le  
mariage interdicti-  
on a été dissous par le divorce.  
N'ayant eu ordre du Dépar-  
tement de Justice et Police, le  
11 juin 1931.

L'Officier de l'Etat civil

Fiaux

69<sup>me</sup> à Guggisberg.

Registre des mariages A.

No 271  
Ginget  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginget Alfred  
célibataire

employé de commerce  
originaire de Cugy (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le dix juillet

mil neuf cent un fils de  
Jules - Constant Ginget, journalier et de  
Marie née Viret, à Renens

2. Martin Alice - Eugénie  
célébataire

employée de commerce  
originaire de Etagnières domiciliée à  
Lausanne née à  
Oron-le-Châtel le neuf avril

mil neuf cent un fille de  
Edouard - Isidore Martin, décédé et de  
Alice dite Constance née Martinet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Chappuis Marc, employé de Commerce, à Lausanne  
2. Martin Constance, Menagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Cugy le 24 et  
à Etagnières le 26 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Cugy et Etagnières

Les époux :

Ginget  
Alfred Ginget

Les témoins :

Marc Chappuis  
Constance Martin

L'officier de l'état civil :

L. Bouilly

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne rendu  
en date du 8 mai 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le  
25 septembre 1924. Le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a jugé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne peut contracter un nouveau  
mariage, dès le 25 septembre 1924.  
Lausanne, le 8 novembre 1924.  
L'officier de l'état civil:

L. Bouilly

Communiqué à Poliez-le-Grand  
et à Schallens

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 275  
Hirsbrunner  
et  
Bertschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirsbrunner Johannes-Ernest-Otto  
celibataire

carrossier  
originaire de Sumiswald (Beme) domicilié à  
Lausanne né à  
Södee (Prusse) le vingt-trois juillet  
mil huit cent nonante neuf fils de

Johannes Hirsbrunner et de  
Rosa née Flückiger, décédés

2. Bertschy Cécile-Ernestine  
célibataire

ménagère  
originaire de Montévrax (Fribourg) domiciliée à  
Orbe née à  
Yugelles le vingt-quatre mai  
mil neuf cent fille de

Edmond-Joseph-Adolphe Bertschy, ouvrier de fabrique et de  
Sophie-Ernestine née Glardon, à Orbe

Comme témoins :  
1. Regamey Albert, huissier, à Lausanne  
2. Hélyse Maxime, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Sumiswald, à  
Orbe le 20 et à Montévrax le 21 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
promesse de la fiancée  
actes de publication à Lausanne,  
Sumiswald, Orbe & Montévrax

Les époux :

Hirsbrunner Otto  
Hirsbrunner Cécile

Les témoins :

Regamey Albert  
Hélyse Maxime

L'officier de l'état civil :

L. Bralley

Communiqué à Sumiswald, Sta-  
Roman et Orbe.

## Registre des mariages A.

No 275  
 Polini  
 et  
 Abele

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Polini Egidio \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

peintre \_\_\_\_\_  
 originaire de Malesco (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Malesco \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_ fils de

Carlo Polini, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Maddalena nie Schwarz, à Malesco \_\_\_\_\_

2. Abele Ida \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de Ruppertshofen (Gaildorf, Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 St. Gall \_\_\_\_\_ le treize janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fille de

Gottfried Abele, viticier, à Blaubeuren \_\_\_\_\_ et de  
 Babette nie Böhler, à Sévrot (Etat Als.) \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Mori Silvio, ébéniste, à Lausanne  
 2. Bottori Pierre, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Ruppertshofen le 9  
 et à Malesco le 26 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 certificat de capacité de la fiancée  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police, \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne  
 Ruppertshofen et Malesco, ce  
 dernier avec certificat de capa-  
 cité du fiancé. \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Polini Egidio  
 Polini Ida

## Les témoins :

Mori Silvio  
 Bottori Pierre

L'officier de l'état civil :

Le Gall

nojs de 31.5.43

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 277  
 Regamey  
 et  
 Monney

A. 263

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Charles-Eugène

célibataire

monteur-électricien

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt mai

mil huit cent nonante-huit

fils de

François-Eugène Regamey, concierge des abattoirs

et de

Lina-Justine née Bolomey, à Lausanne.

2. Monney Marie-Anne

célibataire

ménagère

originaire de Noiriaz (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Corjolens (Fribourg)

le quatre avril

mil neuf cent trois

fille de

Philippe Monney, agriculteur,

et de

Eugénie née Lambellet, à Noiriaz

Comme témoins :

1. Basset Roger, employé aux téléphones, à Lausanne
2. Bolomey Louis, agriculteur, à Croisette.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Noiriaz le 25  
 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne  
 et à Noiriaz

## Les époux :

Charles Regamey  
 Marie Regamey

## Les témoins :

Roger Basset  
 Louis Bolomey

L'officier de l'état civil :

L. Brully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 275  
 Marquis  
 et  
 Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquis Adolphe-Victor-Henri  
 célibataire  
 inspecteur aux téléphones privés  
 originaire de Morges et Echichens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le huit novembre  
 mil neuf cent trois fils de  
 Jean-Henri Marquis, décédé et de  
 Alice née Sugon, à Lausanne

2. Hennard Florence  
 célibataire

Couturière  
 originaire de Cugy et Boulens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Orgele le treize juin  
 mil neuf cent deux fille de  
 Jules Hennard, commissionnaire, à Lausanne et de  
 Emma-Louise née Mayor, décédée

Comme témoins :  
 1. Jordan Henri, conducteur, typographe, à Lausanne  
 2. Hennard Oscar, conducteur P.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Echichens le 27,  
 à Morges, à Cugy, et à Boulens le 28 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte de publication à Lausanne,  
 Morges, Echichens, Cugy & Boulens

## Les époux :

Victor Marquis  
 Florence Marquis

## Les témoins :

Henri Jordan  
 O. Hennard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Morges, Nufflens-  
 le-Château, Poligny-le-Grand et  
 St. Georges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 279  
Banderet  
et  
Huguenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Banderet Jean-Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Moutruz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Couvet (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Georges-Louis Banderet, épicière \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Muller, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Huguenin Germaine-Fernande \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Locle (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Fleurbaey (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le treize juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Alcide Huguenin \_\_\_\_\_ et de  
Julia-Fernande née Winteregg, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Blanc Georges, dessinateur, à Couvet  
2. Gilliard John, maréchal, à Gollion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Locle le 14 et à  
Moutruz le 15 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Moutruz et Locle \_\_\_\_\_

Communiqué à Profence & au  
Locle \_\_\_\_\_

## Les époux :

*Banderet*  
Germaine Banderet

## Les témoins :

*Blanc*  
John Gilliard

L'officier de l'état civil :

*L. Ballif*

## Registre des mariages A.

N° 280

Gysler

et  
Zbinden

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 27 Janv. 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septem-  
bre 1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 28 septembre 1932

L'officier de l'état civil:

H. Lehaut

supp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler Philippe-Henri

célibataire

polisseur et métallurgiste

originaire de Langnau (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le onze mars

mil neuf cent

fils de

François-Jules-Louis Gysler, ouvrier communal, à Lausanne, et de

Marie-Méline née Caillot, décédée

2. Zbinden Joséphine

divorcée de Charles-Albert Petremand

depuis le 1<sup>er</sup> mars 1922, brodeuse

originaire de Loche, Ponts-de-Martel et Brot Plamboz (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Räsch / Quin le vingt juillet

mil huit cent nonante

fille de

Alphonse Zbinden et de

Paulina née Litzisdorf, décédée

Comme témoins : 1. Guendet Charles, négociant, à Lausanne

2. Frei Joseph, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langnau, au Loche, aux

Ponts de Martel le 23 mai 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,

avec mention du divorce

acte de publication à Lausanne,

Langnau, Loche &amp; Ponts

de Martel

## Les époux :

Philippe  
Gysler

## Les témoins :

Ch. Guendet  
Jos Frei.

L'officier de l'état civil :

L. Frallig

Communiqué à Langnau, Le Loche  
& Ponts de Martel.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 281  
Perrin  
et  
Martinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Emile-Samuel-Edet \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur-agronome \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Payerne \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste-Frédéric-François Perrin \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie née Martin, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Martinet Renée-Fernande \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Kuiteboeuf \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fille de  
Gustave Martinet, Directeur, \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Oline née Sagon, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Parisot Louis, candidat dentiste, à Lutry  
2. Thévenaz Jeanne, institutrice, à Villarzel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Payerne le 20 et à  
Kuiteboeuf le 21 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Payerne & Kuiteboeuf. \_\_\_\_\_

Les époux :

Edet Perrin,  
Fernande Perrin.

Les témoins :

Jeanne Thévenaz, institutrice à Villarzel  
Louis Parisot.

L'officier de l'état civil :

H. Jullien

Communiqué à Payerne & à  
Paulines. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 282  
Ogney  
Dubrez

216 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogney Ami - Vincent \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvr \_\_\_\_\_

originaire de Ormont - Versoix \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Ormont - Versoix \_\_\_\_\_ le dix avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jules - Vincent Ogney, employé de commune \_\_\_\_\_ et de

Msaline née Broyon, à Stigle \_\_\_\_\_

2. Dubrez Mélina - Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-tix mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Edmond - Eugène Dubrez, employé retraité \_\_\_\_\_ et de

Lucie - Louise née Quazzola, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Ogney Jules, employé communal, à Stigle  
} 2. Fiechter Oscar, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Ormont - Versoix le 14  
mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

consentement des père et mère  
de la fiancée \_\_\_\_\_

actes de publication à Lau-  
sanne et Ormont - Versoix. \_\_\_\_\_

Communiqué à Ormont - Versoix. \_\_\_\_\_

Les époux :

Ogney Ami  
Louise Ogney

Les témoins :

Jules Ogney  
Oscar Fiechter.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 283  
Botkine  
et  
Piccoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Botkine Basile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Opérateur - typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Russie \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Spassk (Penza, Russie) \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Alexis Botkine \_\_\_\_\_ et de  
Eudoxie née Simon \_\_\_\_\_

2. Piccoli Nathalie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Russie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Moscou \_\_\_\_\_ le vingt-cinq décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Vladimir Piccoli, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Nathalie née Lebedef, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Weiss Jacques, J.-en droit, à Lausanne  
2. Piccoli Nathalie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant les  
actes de naissance des époux  
déclaration pour mariage religieux  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Départe-  
ment de Justice et Police  
acte de publication à Lausanne

Communiqué (aucune communication)

Les époux :

Botkine  
Botkine Nathalie

Les témoins :

J. Piccoli  
J. Weiss

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Registre des mariages A.

No 284

Dessauges

et  
Shahnazar

Ref. le 2.7.44

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 10 octobre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 novembre  
1924... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 13 novembre 1924.  
Lausanne, le 18 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dessauges Robert-Edouard  
célibataire

Candidat en droit  
originaire de Nax  
Lausanne domicilié à  
Meydon né à  
le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de  
Félix-Samuel Dessauges, inspecteur d'assurances et de  
Emilie-Anna née Kristin, à Lausanne

2. Shahnazar Shnorig  
célibataire

licenciée es sciences politiques  
originaire de nationalité arménienne, protégée française domiciliée à  
Lausanne née à  
Constantinople le vingt neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Mikail Shahnazar, médecin et de  
Marie née Hussissian, à Constantinople

Comme témoins: 1. de Karoslaytska Marie, Professeur de musique, à Lausanne  
2. Paulin Armand, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Nax le 4 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
acte de naissance;  
acte de notoriété remplaçant l'acte  
de naissance de la fiancée.  
permis de publier du Dé-  
partement de Justice & police.  
actes de publication à Lausanne  
& à Nax.

Communiqué à Fey.

Les époux:  
R. Ed. Dessauges  
Shnorig Shahnazar

Les témoins:  
Marie de Karoslaytska  
Armand Paulin

L'officier de l'état civil:  
Le Bailly

## Registre des mariages A.

No 285  
Breton  
et  
Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breton Félix-Marie

célibataire

inspecteur d'assurances

originaire de Morges

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le vingt-cinq février

mil neuf cent

fils de

Léon-Louis Breton, journaliste

et de

Maria née Isaac, à Morges.

2. Henny Berthe-Lucie

célibataire

brodeuse

originaire de Gurzelen (Suisse) et de Lausanne

domiciliée à

Morges

née à

Prilly

le sept mai

mil neuf cent trois

fille de

William-David-Charles Henny, agriculteur

et de

Marie-Louise née Belet, à Boussens

Comme témoins : } 1. Saibex Charles, agent général d'assurances, à Lausanne  
2. Maget Charles, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gurzelen et à Morges

le 19 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à

Lausanne, Morges & Gurzelen

Les époux :

*Breton*  
B. Breton

Les témoins :

*des Jours*  
*Maget*

L'officier de l'état civil :

*J. Paul*

Communiqué à Morges et à Gurzelen

## Registre des mariages A.

No 286

Badan

Perret<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan Paul-Marcelcélibataireflautisteoriginaire de Sullens domicilié àLausanne né àOrreville (Seine & Oise, France) le vingt-neuf aoûtmil huit cent nonante-sept fils deFrançois-Auguste Badan et deEugénie née Dutoit, les deux décédés2. Perret Lina-Annacélibataireménagèreoriginaire de Essertines M. Yverdon domiciliée àLausanne née àChampagnet (H<sup>e</sup> Savoie) le quatorze novembremil neuf cent un fille deArnold Perret, à Estian et deLina née Polun, décédée

Comme témoins :

1. Grijax Arnold, sommelier, à Lausanne
2. Pellet Alfred, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sullens et à Essertines  
M. Yverdon le 21 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Sullens & Essertines

## Les époux :

Paul Badan  
Lina Badan

## Les témoins :

Alfred Pellet.  
A. Grijax

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Sullens & à  
Yverdon.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 287  
Morero  
et  
Pitteloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morero Robert-Edouard  
célibataire

Carreleur  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à  
St-Triphon le douze décembre  
mil neuf cent fils de

Charles-Henri Morero et de  
Marie-Louise née Gattiker, décédés

2. Pitteloud Célestine-Claudine  
célibataire

Sommelière  
originaire des Agets et de Salins (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Traydonay près Salins le trente septembre  
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-Joseph Pitteloud, électricien, à Salins et de  
Justine née Gay, décédée

Comme témoins : } 1. Simon Louis, Caporal du garde-frontières retraité, à St-Triphon  
2. Campiche Charles, tailleur, à Ballaignes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Olon, à Huémor  
le 23, à Vex et à Salins le 25 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Olon, Huémor, Agets & Salins

Les époux :

Morero Robert  
Morero Claudine

Les témoins :

Simon L.  
et Campiche

L'officier de l'état civil :

L. Jaurig

Communiqué à Olon, à Vex  
et à Salins

Registre des mariages A.

N° 333

Gasser

et  
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Alfred-Charles

célibataire

menuisier

originaire de Günsberg (Soleure)

domicilié à

Ballaigues

né au

Cruz près Ballaigues le neuf octobre

mil neuf cent trois

fils de

Maria - Anna Gasser, à Rances

et de

2. Simon Emilie-Lina

célibataire

couturière

originaire de Mauborget et de Vich

domiciliée à

Ballaigues

née à

Morges le premier août

mil neuf cent

fille de

Louis-Julien Simon, ancien caporal garde-frontières

et de

Lina - Sophie née Lecoulte, à Préverenges

Comme témoins :

1. Simon Louis, caporal garde-frontières, retraité, à Préverenges.

2. Campiche Charles, laitier, à Ballaigues.

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 16, à Mauborget, à Vich et à Günsberg le 17 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Ballaigues

Les époux :

Gasser Alfred  
Gasser Emilie

Les témoins :

Simon L.  
Et Campiche

Communiqué à Ballaigues,  
Begnins et Günsberg

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 18 octobre 1948  
déclaré définitif et exécutoire le 22  
octobre 1948  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 29  
octobre 1948, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 1er décembre 1948

Officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

No 289  
 Ciocca  
 et  
 Bresciani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ciocca Charles-Albert  
 célibataire

employé de commerce  
 originaire de Narzo (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Domeloye le quatorze novembre

mil huit cent nonante-neuf fils de  
Charles-Antoine-Pompie Ciocca et de  
Laoline-Adeline-Thérèse née Ciocca, décédée

2. Bresciani Angeline-Antoinette dite Rina  
 célibataire

originaire de Seriate (Bergamo, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
S<sup>t</sup> Sulpice (Vaud) le vingt-cinq janvier

mil huit cent nonante-neuf fille de  
François-Jean Bresciani, à Genève et de  
Catherine-Maria née Pegueri, décédée

Comme témoins : } 1. Brunne Emile, cafetier, à Lausanne  
 } 2. Delessert Eugène, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Seriate le 20  
 et à Narzo le 27 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de décès des père et mère  
 du fiancé  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police  
 actes de publication à Lausanne,  
Narzo et Seriate, ces deux derniers  
 avec certificats de capacité des fiancés.  
 Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (2 extraits)

## Les époux :

C. Ciocca  
R. Ciocca

## Les témoins :

E. Brunne  
Eug. Delessert

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Registre des mariages A.

No 290  
Lugeon  
et  
Fäs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugeon Jean-Frédéric-David \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur civil diplômé \_\_\_\_\_  
originaire de Chevilly \_\_\_\_\_ domicilié à  
Furich \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Maurice-Albert Lugeon, Professeur à l'Université de Lausanne et de  
Ida née Wetti, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Fäs Marguerite-Berthe-Ida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Unterkulm (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Maurice Fäs, Directeur de la Station fédérale viticole \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Marguerite-Marie née Girardet, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Affolter Jean, Docteur-médecin, à Olten  
2. Wilczek Ernst, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Furich le 16, à Chevilly, à Unter-  
kulm le 17 et à Lausanne le 19 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Furich \_\_\_\_\_

Les époux :  
Jean Lugeon  
Marguerite Lugeon

Les témoins :  
Dr. Jean Affolter  
Dr. E. Wilczek, prof.

Communiqué à La Sarraz,  
à Furich et à Unterkulm \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Ballif

Dr. H. Fues  
L. Lugeon

Registre des mariages A.

N° 291  
Ruchet  
et  
Hurlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchet Jules-Edmond  
célibataire

instructeur-trompette de la 1<sup>re</sup> Division  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt février

mil huit cent nonante deux fils de  
Charles-Philippe Ruchet, fabricant d'instruments de musique et de  
Louisa-Marie née Griessen, à Lausanne

2. Hurlimann Angèle-Wilhelmine  
célibataire

originaire de Bubikon (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-trois janvier

mil huit cent nonante-sept fille de  
Gustave Hurlimann, serurier et de  
Eugénie-Isabelle née Golaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dorlat Jules, Cantinier Casernes de Lausanne  
2. Rysler Charles, Comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Olon, à  
Hurlimoz et à Bubikon le 30 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Olon, Hurlimoz et  
Bubikon

Les époux :

J. Ruchet  
A. Ruchet

Les témoins :

J. Dorlat  
C. Rysler

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à Olon & à  
Bubikon

## Registre des mariages A.

No 202

Chapuis

Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis Marc

Veuf de Marguerite-Julie née Wolleb  
 dès le 22 août 1923, employé de commerce  
 originaire de Epalinges domicilié à  
 Lausanne né à

Villars-Bozon s/ l'Isle le cinq décembre  
 mil huit cent septante fils de

Louis-François-Théophile Chapuis et de  
 Marie-Mélicette-Sophie née Cottice, décédés

2. Martin née Martinet Alice dite Constance

Veuve de Édouard-Hidore Martin dès le 31  
 décembre 1918, ménagère

originaire de Stagnières domiciliée à  
 Lausanne née à

Brassus le neuf janvier  
 mil huit cent septante-cinq fille de

Marc-Alexandre Martinet et de  
 Marie née Cardinaux, décédés

Comme témoins : 1. Gaudard Adolphe, négociant, La Conversion  
 2. Gringet Alfred, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Stagnières le  
 27 & à Epalinges le 29 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de décès des précédents  
 conjoints  
 actes de publication à  
 Lausanne, Stagnières & Epal-  
 linges

Communiqué à Epalinges et à  
 Echallens

## Les époux :

Marc Chapuis  
 Alice Chapuis

## Les témoins :

A. Gaudard  
 Gringet

L'officier de l'état civil :

J. Hallif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 293  
 Dufour  
 et  
 Burri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour John-Jules-Daniel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

pâtissier \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtelard (Montreux) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Moridon \_\_\_\_\_ le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Jules-François Dufour, employé de bureau, à Vevey \_\_\_\_\_ et de  
 Marie née Hubeli, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Burri Elise-Aline-Emilie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de St-Étienne (Bienne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Corboyeux \_\_\_\_\_ le treize mai \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jacob Burri \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Schmitz-quebel, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Roth Albert, électricien, à Lausanne  
 2. Heysse Marie, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard le 28 et  
 à St-Étienne le 29 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Châtelard & St-Étienne \_\_\_\_\_

Communiqué à Montreux et à  
 St-Étienne \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Dufour  
 et Elise Burri

## Les témoins :

Albert Roth  
 Heysse Marie

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Registre des mariages A.

6-2177

N<sup>o</sup> 201  
Spée  
et  
Bérard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spée Jean-Charles  
divorcé de Gabrielle-Pauline née Gamble dès le  
9 décembre 1922, commerçant  
originaire de Vuucherens domicilié à  
Lausanne né à  
Neuss (Prusse) le dix mars  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean Spée et de  
Maria née Sibilla née Hombertz, décédés

2. Bérard Alice-Marguerite  
célibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-cinq octobre  
mil huit cent nonante-six fille de  
Jules-César-Henri Bérard, commerçant et de  
Lucie-Alice-Elisabeth née Delafoy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Bérard César, commerçant, à Lausanne  
2. Cherpillod Louis, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Vuucherens le  
5 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de bourgeoisie du fiancé  
extrait du jugement en divorce du  
fiancé ;  
actes de publication à Lausanne,  
& Vuucherens

Communiqué à Houdon

Les époux :

Charles Spée  
Margot Spée

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 295  
 Chévenaz  
 et  
 Birbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévenaz Marcel-Louis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur - mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Dullet \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

S<sup>t</sup>-Croix \_\_\_\_\_ le dix-sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Merci Chévenaz, limonadier \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Eugénie née Junod, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Birbaum Marie-Marguerite \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de S<sup>t</sup>-Ulten (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Planches-Monteur \_\_\_\_\_ le vingt novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf // \_\_\_\_\_ fille de

Marie Birbaum, à Glion \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Amandruz Henri, coiffeur, à Lausanne  
 2. Amandruz Eugénie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à S<sup>t</sup>-Ulten le 15  
 et à Dullet le 16 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

Dullet & S<sup>t</sup>-Ulten \_\_\_\_\_

## Les époux :

Marcel Chévenaz

Yvonne Chévenaz

## Les témoins :

H. Amandruz

E. Amandruz

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Dullet & à  
 S<sup>t</sup>-Ulten \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296  
 Dony  
 Schärer<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dony Henri-Aimé-Constant  
 célibataire

secrétaire au Département militaire  
 originaire de Bioley-Orjulaz domicilié à  
Lausanne né à  
Penthelaz le dix-neuf mars  
 mil huit cent nonante-huit fils de

Henri Dony, instituteur retraité et de  
Fanchette dite Henriette née Clavel, à Penthelaz

2. Schärer Adèle-Augustine  
 célibataire

gérante  
 originaire de Hütten (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Storques le douze mai  
 mil huit cent nonante-six fille de

Jacques-Henri Schärer, décédé et de  
Louise née Penel, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Débatz John, Secrétaire départ. militaire, à Lausanne  
 2. Egglé Jean, Carrossier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Bioley-Orjulaz  
 le 30 & à Hütten le 31 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne, Bioley-Orjulaz et  
Hütten

Communiqué à Schalleus &  
 à Hütten

## Les époux :

Dony  
Dony Hèle

## Les témoins :

J. Débatz  
Jean Egglé

L'officier de l'état civil :

L. Franck



## Registre des mariages A.

No 297  
Vallat  
et  
Rott

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallat Adrien-Jules

celibataire

médecin-dentiste

originaire de Chevroux (Bienne)

domicilié à

Lausanne

né à

Porrentruy

le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

filz de

Jules Vallat, décédé

et de

Julie née Schoppe, à Porrentruy

2. Rott Christina

celibataire

originaire de Rothalmünster (Bavière, Allemagne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Rothalmünster

le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Karolina Rott, à Hünich

et de

Comme témoins :

1. Heumann Axel, tailleur, à Lausanne

2. Büss Alina, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Chevroux le 5 juin 1924 (dispense de publier à Rothalmünster)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

certificat de capacité de la fiancée

dispense de publier en Allemagne

permis de publier du Département

de Justice & Police

actes de publication à Lausanne &

à Chevroux

Les époux :

Vallat

A. Vallat

Les témoins :

Axel Ohmann.

Alina Büss

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Chevroux & à  
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 295  
Giuliani  
et  
Freiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giuliani Mario-Giuseppe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Agno (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Montegrino (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Alessandro Giuliani, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Egola née Quadri, à Lugano \_\_\_\_\_

2. Freiss Berthe-Germaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de St Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Constant Freiss, employé communal \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Eugénie née Dutoit, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chiocca Paul, entrepreneur, à Lausanne  
2. Freiss Constant, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à St Croix le 24,  
à La Chaux & à Agno le 26 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Agno, St-Croix & La Chaux.

Les époux :

Mario Giuliani  
Germaine Giuliani

Les témoins :

Freiss Constant  
Paul Chiocca

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Agno & St-Croix

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 299  
Winans  
et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winans Thomas-Georges  
Veuf de Victoria Selgado ve le 26 octo-  
bre 1918. rentier  
originaire de Baltimore ( Etats Unis d'Amérique ) domicilié à  
Sully né à  
Paris le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt six fils de  
Ross-Reillon Winans, décédé et de  
Neva née Whistler, décédée

2. Monod Carmen  
célibataire  
originaire de Berolles et Ballens domiciliée à  
Sully née à  
Turin (Italie) le treize avril  
mil neuf cent six fille de  
Gustave-Ami Monod, décédé et de  
Félicia-Carmen-Cecilia née Martin, à Lery p. Lausanne

Comme témoins :  
1. Blanchod Léon, colonel, à Lausanne  
2. Kraft Irène, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sully le 10 mai, à Ballens le 11  
mai & à Berolle le 12 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Sully

Les époux :

Thomas G. Winans  
Carmen Marie Monod

Les témoins :

colonel Léon Blanchod  
Irène Kraft.

L'officier de l'état civil :

H. Pauly

N<sup>o</sup> 300  
Borel  
et  
Martignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Jaques-Lucien  
Veuf de Sophie-Henriette née Ravey dès le  
12 novembre 1916, marchand de fromages  
originaire de Lutry et de Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix mai  
mil huit cent soixante-dix  
fils de  
Pierre-Daniel-Philippe Borel et de  
Marie-Louise née Chatelamat, décédée

2. Martignier née Fouvy Méry  
Veuve de Alcei-Ernest Martignier  
dès le 3 décembre 1918, ménagère  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Lausanne née à  
Brethonnieres le dix janvier  
mil huit cent soixante-cinq  
fille de  
François-Louis Fouvy, agriculteur, à Nédens s. St-Julien et de  
Marianne née Yonn, décédée

Comme témoins :  
1. Diferenz Oscar, cafetier, à Lausanne  
2. Rochat Marcel, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Vaulion le 7, à  
Forel le 8 et à Lutry le 9 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents  
conjointes  
actes de publication à Lausanne,  
Lutry, Forel et Vaulion

Les époux :

Lucien Borel  
Méry Borel

Les témoins :

Oscar Diferenz  
Marcel Rochat

L'officier de l'état civil :

J. Dally

Communiqué à Lutry, Forel  
Vaulion

Registre des mariages A.

N° 301  
Galloppini  
et  
Godio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galloppini Alfred - Saul  
celibataire

Serrurier  
originaire de Borgosesia (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq novembre  
mil neuf cent

fils de  
Pasquale-Antonio dit Giuseppe Galloppini, Serrurier et de  
Maria nie Belvisi, à Lausanne

2. Godio Dionidia - Rosa  
celibataire

Couturière  
originaire de Roasio (Novare, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le vingt-deux octobre  
mil neuf cent deux

fille de  
Giovanni Godio, gyptier - peintre et de  
Giosanna nie Squara, à Lausanne

Comme témoins : 1. Galloppini Francis, Serrurier, à Lausanne  
2. Belvisi Francis, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Borgosesia et  
à Roasio le 30 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement des père & mère du  
fiancé,  
permis de public et autorisa-  
tion de mariage du Départe-  
ment de Justice & Police  
actes de publication à Lausan-  
ne, Borgosesia & Roasio

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale

Les époux :

Alfred Galloppini  
Dionisia Galloppini

Les témoins :

Francis Galloppini  
Francis Belvisi

L'officier de l'état civil :

L. Paul

Par décret du Grand Conseil du  
23 mars 1926, Alfred Paul  
Galloppini, désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Lausanne

Inscrit le 31 mai 1926.

L'officier de l'état civil :

L. Paul

R. 20.1.26

Registre des mariages A.

N° 302  
Dècosterd  
et  
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dècosterd Frédéric

Veuf de Eline - Augustine née Premat dèd  
le 28 mai 1914, négociant

originaire de Essertes domicilié à  
Lausanne né à

Morillon le cinq mars

mil huit cent septante-sept // fils de

Marie-Rosine née Dècosterd, dècèdèe et de

2. Genoud Anne-Philomène

célibataire

négociante

originaire de Aye (Palais) domiciliée à

Lausanne née à

Mission d' Aye le dix-huit avril

mil huit cent nanante-deux fille de

Pierre Genoud, agriculteur et de

Geneviève née Rion, à Sierre

Comme témoins : } 1. Geisler Adolphe, cafetier, à Lausanne  
2. Rotta Adèle, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Aye le 25 et à  
Essertes le 26 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès de la <sup>1<sup>re</sup></sup> femme  
de l'époux

actes de publication à Lau-  
sanne, Essertes & Aye

Communiqué à Oron & Vissoye

Les époux :

F. Dècosterd  
Anna Dècosterd

Les témoins :

Adolphe Geisler  
Adèle Rotta

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Par jugement du Tribunal de  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 6 décembre 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 19 janvier  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a pu à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 19 janvier 1927.

Lausanne, le 24 janvier 1927.

L'officier de l'état civil:

J. Gallif

R. au l. II. 27.

## Registre des mariages A.

No 303  
Beel  
et  
Schlesinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu <sup>au domicile de l'époux</sup> pour être unis par le mariage: <sup>Boulevard de Gray 17</sup>

1. Beel Emile-Frédéric \_\_\_\_\_

célibataire

Commerçant

originaire de Sujet Anglais \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Kiow (Russie) \_\_\_\_\_ le trente mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Auguste Beel \_\_\_\_\_ et de

Caroline née Trey, décédée \_\_\_\_\_

2. Schlesinger Hedwig \_\_\_\_\_

célibataire

Commerçante

originaire de Breslau (Silésie, Allemagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Dresden (Saxe, Allemagne) le quatorze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_ fille de

Heinrich Schlesinger, rentier, à Dresden \_\_\_\_\_ et de

Pauline née Grünbaum, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Hermann Alfred, avocat, à Lausanne.  
} 2. Umbeck Edouard, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mariage autorisé par le Département de Justice & Police, en vertu des articles 116 du Code civil suisse et 89 de l'ordonnance fédérale sur les registres de l'état civil

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

acte de notoriété remplaçant l'acte de naissance du fiancé \_\_\_\_\_

acte de naissance de la fiancée  
certificat de capacité des fiancés  
déclaration médicale pour le fiancé  
autorisation de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie Cantonale. (Extrait)

## Les époux:

E. F. Beel

H. Beel

## Les témoins:

Hermann

E. Umbeck

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

## Registre des mariages A.

No 304

Piot

et  
Fiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot Julien-Eugène

célibataire

organisateur - conseil

originaire de Pailly

Lausanne

domicilié à

né à

S.-Cierges

le vingt-un septembre

mil huit cent nonante neuf

fils de

Henri Piot, agriculteur, à Pailly

et de

Elise - Emma née Diserens, décédée

2. Fiaux Jenny

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trente mars

mil neuf cent

fille de

François Fiaux, notaire

et de

Emma née Heier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Piot Henri, agriculteur, à Pailly

2. Fiaux François, notaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pailly le 4 juin  
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
& à Pailly \_\_\_\_\_

## Les époux :

Piot  
J. Piot.

## Les témoins :

Henri PiotFiaux  
nt.

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Kuareux. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 1 fol. 13



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 305  
Charbonnier  
et  
Rubin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonnier Jean-Guillaume dit William  
celibataire

médecin-dentiste  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Rome (Italie) le dix-sept juillet  
mil huit cent nonante-trois fils de

Jacques Charbonnier, ancien professeur et pasteur et de  
Mathilde née Muguenin, à Genève

2. Rubin Berthe-Louisa  
celibataire

originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Morges le treize janvier  
mil huit cent nonante-sept fille de

Charles-Louis Rubin et de  
Elise-Eugénie née Bridaz, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Sankshy André, médecin-dentiste, à Lausanne  
2. Reuss Jean, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Genève et à  
Reichenbach le 7 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Genève et Reichenbach

## Les époux :

W. Charbonnier  
Berthe Charbonnier

## Les témoins :

S. Sankshy  
J. Reuss Reuss

L'officier de l'état civil :

S. Brally

Communiqué à Genève et à  
Reichenbach

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 306  
Simond  
Gubetan

4-66  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Simond** Philippe-Georges  
célibataire

Commis  
originaire de Le Lieu, Le Chuit et Moerdon domicilié à  
Neuchâtel né à  
Neuchâtel le vingt-deux février  
mil huit cent nonante-huit fils de

M<sup>me</sup> - Charles Simond et de  
Marie-Louise-Maria née Wodey, les deux décédés

2. **Gubetan** Emilie-Gunda  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois septembre  
mil neuf cent deux fille de

Wilhelm-Christian Gubetan, décédé et de  
Emilie-Auguste-Kunigonde née Müll, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. de Rütli Frédéric, fabricant, à Serrières
  - 2. Gubetan Emilie, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Le Sentier, Moerdon et Lausanne  
le 23, au Lieu le 24 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Neuchâtel.

Les époux :  
Ph. J. Simond  
E. Simond

Les témoins :  
E. Gubetan  
H. Aubry  
L'officier de l'état civil :  
J. Fraay

Communiqué au Lieu, au Sentier,  
à Moerdon et à Neuchâtel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 307  
 Noverraz  
 Mark

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz Pierre Aimé** \_\_\_\_\_  
 divorcé de Blanche - Amile née Foretay  
 chauffeur C.F.F. \_\_\_\_\_  
 dés le 6 mars 1919, \_\_\_\_\_  
 originaire de Cully et de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Cully \_\_\_\_\_ le dix-sept avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Gaspard-Pierre-Abraham Noverraz, vigneron, à Rochetaz N. Concession et de  
 Henriette-Louise née Pilet, décédée \_\_\_\_\_

2. **Mark Lina Hedule** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Grindelwald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Genève \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Sébastien Mark, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Elisabeth née Burgener, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. **Délessert Julien**, jardinier, Corsy 7 Lutry  
 } 2. **Mark Otto**, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Cully, à Lutry  
 et à Grindelwald le 22 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
 avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Cully, Lutry et Grindelwald \_\_\_\_\_

Communiqué à Cully, Lutry  
 et Grindelwald \_\_\_\_\_

## Les époux :

**Noverraz Aimé**  
**Noverraz Lina**

## Les témoins :

**Mark Otto**  
**Délessert Julien**

L'officier de l'état civil :

**J. Prall**

## Registre des mariages A.

No 308  
Faigaux  
et  
Ceppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Faigaux** Charles-Louis-Julien \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Malleray (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Malleray \_\_\_\_\_ le treize décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Alfred Faigaux, comptable \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Cécile-Fridoline née Guenat, à Savames \_\_\_\_\_

2. **Ceppi** Lydia-Maria \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Sommelière \_\_\_\_\_  
originaire de Stabio (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Hauterive (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Charles Ceppi, tailleur de pierres \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Louise née Couet, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Goetz Albert, mécanicien, à Lausanne  
2. Guer Edmond, inspecteur Police Sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Malleray et  
à Stabio le 27 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Malleray et Stabio \_\_\_\_\_

## Les époux :

Faigaux  
Lydia Faigaux

## Les témoins :

Goetz  
Guer

L'officier de l'état civil :

L. Faigaux

Communiqué à Divillard et à  
Stabio \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 309  
Baud  
et  
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Félix-Louis

célibataire

employé de bureau

originaire de Crissier

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le vingt-huit juin

mil huit cent nonante-six

fils de

Jean-François-Louis Baud, galecher

et de

Rosa-Elisa née Besençon, à Lausanne

2. Corboz Jeanne-Louise-Henriette

célibataire

repasseuse

originaire de St-Saphorin (Lavaux)

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le quatre novembre

mil neuf cent trois

fille de

Louis-Augustin Corboz, secourier, en France

et de

Louise-Mustine née Perroud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Barberis Joseph, gypier-peintre, à Lausanne

2. Durand Louis, empl. C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Crissier et à St-Saphorin le 28 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Crissier et St-Saphorin

Les époux :

F. Baud

Les témoins :

Barberis Joseph

Durand L.

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Prilly et à Chexbres.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 310  
Porchet  
et  
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet** Edouard-Maurice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gendarme \_\_\_\_\_  
originaire de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Cully \_\_\_\_\_ le deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Vincent Porchet, agriculteur et vigneron \_\_\_\_\_ et de  
Marquécite née Parifod, ménagère, à Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_

2. **Gudet** Jeanne-Sophie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Buetigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
St-Pres \_\_\_\_\_ née à  
St-Pres \_\_\_\_\_ le quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Jules-Arnold Gudet, agriculteur et vigneron, à St-Pres \_\_\_\_\_ et de  
Thérèse-Emma née Bisinans, décédée

Comme témoins : } 1. Gudet Arnold, agriculteur, à St-Pres  
2. Boudry Paul, viticulteur, à Oron-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Lucens le 12, à Corcelles-le-Jorat,  
à St-Pres et à Buetigny le 14 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Lucens \_\_\_\_\_

Les époux :  
E. Porchet gend.  
J. Gudet

Les témoins :  
Arnold Gudet  
P. Boudry

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
Lucens, Begnins et St-Pres.

L'officier de l'état civil :  
J. Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 311  
 Bidlingmeyer  
 et  
 Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bidlingmeyer Jules-Samuel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

médecin \_\_\_\_\_

originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à

Grandson \_\_\_\_\_ né à

Chexbres \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fils de

Jules Bidlingmeyer, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosina née Steffen, à Chexbres \_\_\_\_\_

2. Simon Madeleine-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de St<sup>e</sup>-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Grandson \_\_\_\_\_ le treize septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de

Maurice-François Simon, Conseiller d'Etat, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Rose-Louise<sup>2</sup> née Criblet, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Mayor Maurice, Pasteur, à Berchez  
 2. Mayor Mathilde, à Berchez

Les publications ont eu lieu à Grandson, à St<sup>e</sup>-Croix, à La Chaux de  
 3, à Chexbres et à Lausanne le 4 juin 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
 de Grandson \_\_\_\_\_

## Les époux :

*Jules*  
 Madeleine Bidlingmeyer

## Les témoins :

Mayor de Cham  
 Mayor de Cham.

L'officier de l'état civil :

*B. Hallig*

Communiqué à Chexbres, Grand-  
 son et St<sup>e</sup>-Croix \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

8-20.

N<sup>o</sup> 312  
Jaccard  
et  
Jamblanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Paul-Adolphe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à

St-Croix \_\_\_\_\_ né à

Noirvauva rière St-Croix \_\_\_\_\_ le vingt février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Gustave Jaccard, chef de chantier \_\_\_\_\_ et de

Anna-Louise née Graf, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Jamblanc Louise-Antoinette-Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Alfred-Ernest-Eugène Jamblanc, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Henriette-Louise née Magnenat, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jamblanc Alfred, maître de gym. à Lausanne  
} 2. Jaccard Louis, chef de chantier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St-Croix le 4, aux Granges de St-Croix le 5 et à Lausanne le 6 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de St-Croix \_\_\_\_\_

Les époux :  
Paul Jaccard  
Louise Jaccard

Les témoins :  
A. Jamblanc  
Louis Jaccard-Graf

Communiqué à St-Croix \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Sauly



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 313  
Geissbühler  
et  
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geissbühler Emil \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

boulangier \_\_\_\_\_  
originaire de Lauperswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Wasen (Berne) \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Amile Geissbühler, agricultrice \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Murri, à Munchenbuchsee \_\_\_\_\_

2. Etter Ida-Henriette-Jenny \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de Ried (Lac, Triboung) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lutry \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Emile-Charles Etter, boulangier \_\_\_\_\_ et de  
Alice-Emma née Chapuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Pilet Constant, fondé de pouvoirs, à Lausanne  
2. Dreher Charles, employé T.L. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Lauperswil et à Ried  
le 3 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treute juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Lauperswil & Ried \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Geissbühler.  
I. Geissbühler

## Les témoins :

*(Signature)*  
*(Signature)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

Communiqué à Lauperswil & à  
Norat \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 314  
Keller  
et  
Ching

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Fritz - Hermann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur - mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Gysenstein (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Berne \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Keller, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosina née Balsiger, à Spiez \_\_\_\_\_

2. Ching Gertrude - Suzanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

professeur de piano \_\_\_\_\_  
originaire de Sujette britannique \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bideford (Devon, Angleterre) le trente octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de

Samuel Ching, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elizabeth née Hutton, à Finchley - Londre \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Langie André, bibliothécaire, à Lausanne  
2. Witz Marie, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Gysenstein le  
10 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
& à Gysenstein \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dépar-  
tement de Justice & Police  
certificat de capacité du Con-  
sul britannique, à Lausanne,  
pour la fiancée

Communiqué à Stalden i/E.

## Les époux :

Fritz Keller.  
Gertrude S. Keller

## Les témoins :

Dr André Langie.  
M. Witz

## L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Registre des mariages A.

No 315  
Ross  
et  
Gaulis

7-275  
et M. le Consul britannique, à Lausanne  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné/ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ross** James-McMilton  
célibataire

D<sup>s</sup> es sciences  
originaire de Sujet britannique domicilié à  
Montréal (Canada) né à  
Horseshoe Saskatchewan (Canada) le quinze octobre  
mil huit cent quatre-vingt quinze fils de  
James-McMilton Ross, Sénateur, à Ottawa et de  
Barbara-Elizabeth Ross née M<sup>lle</sup> Kay, décédée

2. **Gaulis** Madeleine-Juliette-Suzanne  
célibataire

D<sup>s</sup> es sciences  
originaire de Lausanne, Cossonay, Colombier et St-Saphorin domiciliée à  
Lausanne née à  
Combes (France) le onze août  
mil huit cent nonante huit fille de  
Alfred Gaulis, décédé et de  
Augustina-Alaide-Maria Angiola née Perret, à Genève

Comme témoins :  
1. Chatenay Gaston, médecin, à Lausanne  
2. de Roguin Emmanuel, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Cossonay le 21,  
à Colombier et à St-Saphorin le 21 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
acte de naissance de la fiancée  
acte de notoriété du fiancé  
certificat de capacité du fiancé  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice et Police  
actes de publication à Lausanne,  
Cossonay, Colombier et St-Sa-  
phorin  
Communiqué à Cossonay et à  
Vullierens

Les époux :  
J. H. Ross p.  
M. Ross  
Les témoins :  
A. G. Chatenay  
P. de Roguin  
M. J. [Signature]  
L'officier de l'état civil :  
L. Gallif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 216  
Benusiglio  
et  
Stroumza

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benusiglio Ivo \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de sans nationalité déterminée, protégé espagnol \_\_\_\_\_ domicilié à  
Berlin \_\_\_\_\_ né à  
Salonique \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_ fils de

Elie Benusiglio, commerçant \_\_\_\_\_ et de  
Sarah née Benmayor, à Salonique \_\_\_\_\_

2. Stroumza Lina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Gyssins (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Salonique \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Moïse-Maim Stroumza, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Modiano, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Benjeniste Jacques, banquier, à Salonique  
} 2. Livada Joseph, agent, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Gyssins le 9 et  
à Berlin le 11 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant actes  
de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
promesse du fiancé \_\_\_\_\_  
acte de bourgeoisie de la fiancée  
certificat de célibat du fiancé  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué à Gyssins \_\_\_\_\_

Les époux :

Ivo Benusiglio  
Lina Benusiglio

Les témoins :

Livada Joseph  
Benjeniste Jacques

L'officier de l'état civil :

L. Brally

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 317  
Goar  
et  
Gallico

Par devant l'officier de l'état civil soussigné <sup>et M<sup>r</sup> le Consul britannique, à Lausanne</sup> ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Goar Joseph-Gustave** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ commerçant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ originaire de \_\_\_\_\_ sujet britannique \_\_\_\_\_ domicilié à

Alexandrie (Egypte) de passage à Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Alexandrie \_\_\_\_\_ le (24) vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Edwin-Messim Goar, commerçant \_\_\_\_\_ et de

Matilde nee Pika, à Alexandrie \_\_\_\_\_

2. **Gallico Maria-Rosa** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ aucune profession \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ originaire de Livorno (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

au Caïre \_\_\_\_\_ née à

au Caïre \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Elia Gallico, commerçant \_\_\_\_\_ et de

Linda nee Rolo, au Caïre \_\_\_\_\_

- Comme témoins :
- 1. Schybol Jacques, Consul du Brésil, à Lausanne
  - 2. Goar Jacques, Rentier, à Alexandrie

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 avril et à Livorno le 11 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

consentements des père et mère des deux fiancés. \_\_\_\_\_

promesse de mariage \_\_\_\_\_

engagement à mariage religieux \_\_\_\_\_

certificat d'état libre pour fiancé \_\_\_\_\_

permis de publier et autorisation de mariage du Dépt. de J. & N. ; certifi-

cat de capacité des fiancés \_\_\_\_\_

Communiqué à la chancellerie \_\_\_\_\_

d'état. \_\_\_\_\_

Les époux :

Gustave J. Goar  
Marie Rose Goar

Les témoins :

Jacques Schybol  
Jacques Goar  
M<sup>r</sup> Schybol

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Edwin M. Goar  
Elia Gallico

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 318  
Vernaz  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernaz Ami-Jules-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

bouchee \_\_\_\_\_  
originaire de Bussigny et Morges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bussigny \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Louis Vernaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Alicie-Marie née Pichonnat, à Bussigny \_\_\_\_\_

2. Martin Marie-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bussigny \_\_\_\_\_ née à

Origle \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Louis Martin, Commissaire de police \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise née Dupont, à Origle \_\_\_\_\_

- Comme témoins :  
1. Dupuis Paul, manoeuvre, à Bussigny  
2. Hanniger Marthe, commerçante, à Origle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bussigny et à Châ-  
teau d'Oex le 4 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Bussigny et Château-d'Oex.

Les époux :

Ami Vernaz  
Marie Martin-Vernaz

Les témoins :

Marthe Hanniger.  
Dupuis Paul

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à Bussigny et à  
Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N° 319  
Blanc  
et  
Maret

V-1-386

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Philippe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Louis Blanc, employé de banque retraité \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Thérèse née Bolomay, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Maret Yvonne-Frida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Cerniaz \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Alfred-Frédéric Maret, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose-Monique née Guinard, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Blanc Charles, retraité B.C.V. à Lausanne  
} 2. Maret Arthur, comptable, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 et à Payerne le 7  
juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne & à Payerne. \_\_\_\_\_

Les époux :

Philippe Blanc  
Yvonne Blanc

Les témoins :

Ch. Blanc  
A. Maret

Communiqué à Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Registre des mariages A.

No 320

Diouritch

et Mayor

Par sentence du Tribunal ecclésiastique du Grand Evêché de Belgrade (Yougoslavie) du 28 mars 1930, devenue exécutoire - irrévocable par décision du Grand Tribunal ecclésiastique du Patriarcat serbe-orthodoxe du 10 décembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 24 avril 1954.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diouritch Dragomir

célibataire

médecin - chirurgien

originaire de Belgrade (Serbie) domicilié à Lausanne

né à Belgrade le neuf juin mil huit cent quarante-six

fils de Jean Diouritch et de Gjeka née Schartchevitch, les deux décédés

2. Mayor Cécile - Charlotte - Marie

célibataire

originaire de Echallens domiciliée à Lausanne

née à Lausanne le seize mai mil neuf cent deux

filie de Charles - Lucien - Adolphe Mayor, Professeur de musique et de Hélène - Charlotte née Sudheimer, à Lausanne

- Comme témoins : 1. Piquet Franis, secrétaire, à Lausanne 2. Karageorgjevitch Georges, militaire, à Belgrade

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens le 6 juin 1954

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- acte de naissance de la fiancée
acte de notoriété du fiancé
certificat de capacité du fiancé
déclaration du prêtre de l'Eglise orthodoxe, à Genève
permis de publier et autorisation du Département de J. & P.

Communiqué à la Chancellerie cantonale & à Echallens

Les époux :

Dragomir Diouritch
Cécile Diouritch

Les témoins :

Piquet
Georges P. Karageorgjevitch

L'officier de l'état civil :

D. Bally



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 321  
Naoux

Butikofec

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Naoux Pierre-Joseph \_\_\_\_\_  
cuisinier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Ecogne (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Genève \_\_\_\_\_ né à

Chermignon (Valais) \_\_\_\_\_ le vingt-huit mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fils de

François Naoux, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Dagnoud, à Chermignon \_\_\_\_\_

2. Butikofec Marcelle-Faustine-Drma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Sommelière \_\_\_\_\_  
originaire de Luzwil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Corbières (Valais) \_\_\_\_\_ le sept octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Alfred Butikofec, agriculteur, à Berne \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Joséphine-Céline née Marcheret \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Viola Albert, cuisinier, à Lausanne  
} 2. Sarbellet Lucie, fille de salle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 15, à Lausanne, à Luzwil  
le 16 et à Ecogne le 23 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Genève \_\_\_\_\_

Les époux :  
Naoux Joseph  
Naoux Drma

Les témoins :  
Viola Albert  
Sarbellay Lucie

Communiqué à Ecogne, Genève  
et Luzwil \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Gallig

## Registre des mariages A.

No 322  
Spahr  
Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahr Saul

célibataire

Secrétaire à l'Etat du Valais

originaire de Sion (Valais)

domicilié à

Sion

né à

Niège

le quatorze juin

mil huit cent nouante six

fils de

feu Maurice Spahr

et de

Maria née Studer, à Sion

2. Félix Marguerite-Emilie

célibataire

téléphoniste

originaire de Römervil (Lucerne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept août

mil neuf cent un

fille de

Edouard Félix, en France

et de

Maria née Harbach, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gumbel Pierre, bijoutier, à Lausanne

2. Spahr Gustave, employé de banque, à Sion.

Les publications ont eu lieu à Sion le 11, à Lausanne le 13 et à Römervil le 14 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Sion

Les époux :

Spahr

Marguerite Spahr

Les témoins :

Spahr

P. Gumbel

L'officier de l'état civil :

J. Jrally

Communiqué à Sion et à  
Römervil

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 323  
Domini  
et  
Frey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Charles-François-Edmond \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

médecin - dentiste \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cossonay \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Paul Domini, Professeur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Berthe-Alice née Regamey, décédée \_\_\_\_\_

2. Frey Gertrude-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Morat (Fribourg) et Auenstein (Argovie) domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Moudon \_\_\_\_\_ le quinze octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Frey, Professeur \_\_\_\_\_ et de  
Caroline-Hélène-Marquécite née Stock, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Domini Paul, Professeur, à Lausanne  
2. Frey Eugène, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Payerne, à  
Morat et à Auenstein le 17 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à  
Lausanne, Payerne, Morat,  
& Auenstein \_\_\_\_\_

Les époux :

Edmond Domini  
Gertrude Louissi

Les témoins :

Ed Paul Domini prof  
Eug Frey prof

Communiqué à Payerne, Morat  
& Auenstein \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 324  
Margairaz  
et  
Testaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz Andrié \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
inspecteur de la Police de Sécurité \_\_\_\_\_  
originaire de Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
rue Puidoux \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Daniel Margairaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Fanny née Bschuny, à Puidoux \_\_\_\_\_

2. Testaz Elise \_\_\_\_\_  
divorcée de François-Merci Landenbergue  
dès le 7 avril 1922, sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Coinsins \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Berolle \_\_\_\_\_ le vingt-six mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Lucien-Merci Testaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Mortense née Selesert, à Berolle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chollet Alois, inspecteur Police de Sécurité, à Lausanne  
2. Selesert Lolie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Forel et à Coinsins  
le 19 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse, \_\_\_\_\_  
avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne \_\_\_\_\_  
Forel & Coinsins. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Andrié - Margairaz  
Elise Margairaz

## Les témoins :

Alois Chollet  
E. Helmer

L'officier de l'état civil :

L. Jolly

Communiqué à Forel et à  
Begnins \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 325  
Leresche  
et  
Berdez

3-171  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche Armand-Alfred

célibataire

avocat

originaire de Lausanne et Ballaigues domicilié à

Lausanne né à

Clampalait le vingt-un septembre

mil huit cent nonante-cinq fils de

William Ernest-Emanuel Leresche, D<sup>r</sup> médecin et de

Adèle née Le Double, à Lausanne

2. Berdez Jacqueline-Menriette-Françoise

célibataire

originaire de Vevey et Rossinière domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf septembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Jules-Louis-Georges-Samson Berdez, D<sup>r</sup> médecin et de

Emma-Lina-Wilhelmine née Guisan, à Lausanne

Comme témoins :

1. Leresche William, D<sup>r</sup> médecin, à Lausanne

2. Berdez Jules, D<sup>r</sup> médecin, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rossinière le 11, à Ballaigues et à Vevey le 12 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Ballaigues, Vevey et Rossinière

Les époux :

Armand Leresche

Jacqueline Leresche

Les témoins :

M. Leresche

M. Berdez

L'officier de l'état civil :

D. Fraill

Communiqué à Ballaigues,  
Vevey et Rossinière.

## Registre des mariages A.

No 326  
Blanc  
et  
Monnard

2/324 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Marius-Benjamin

célibataire

notaire et greffier de paix

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix juin

mil huit cent nonante

fils de

Théodore Blanc, décédé

et de

Adèle née Fontanella, à Lausanne

2. Monnard Maria-Anna

célibataire

originaire de Attalens (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix janvier

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Jean Monnard, décédé

et de

Marie née Balme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Blanc Julien, secrétaire, à Lausanne

2. Raymond Julien, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Attalens le 19  
juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

à Attalens

## Les époux :

M. Blanc

M. Blanc

## Les témoins :

J. Blanc

R. Julien

Communiqué à Attalens

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Registre des mariages A.

N° 327  
Schuchardt  
Cellier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schuchardt Edmond-Frédéric \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

maître secondaire \_\_\_\_\_  
originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à  
Valloirbe \_\_\_\_\_ né à  
Yvernes (Châtelard) \_\_\_\_\_ le vingt octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Guillaume-Charles-Frédéric-Christian Schuchardt \_\_\_\_\_ et de  
Clémence-Marie née Bertholet, à Pully \_\_\_\_\_

2. Cellier Marie-Thérèse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Nods (Berne) et Gryon (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Albert-Auguste Cellier, vicédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosina-Elizabeth née Salm, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Baroni Victor, Pasteur, à Valloirbe  
} 2. Benizadeh Meusein, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valloirbe le 10, à Rougemont, à  
Lausanne le 11, à Gryon et à Nods le 12 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Valloirbe. \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Schuchardt.  
M. Th. Schuchardt.

Les témoins :

V. Baroni.  
Benizadeh Meusein

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Rougemont,  
Valloirbe, Nods & Gryon

Registre des mariages A.

N° 323  
Ferriraz  
Schaer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz Auguste-Henri  
divorcé de Marie-Méline Jourdey vers le  
31 janvier 1924, — Comptable  
originaire de Chavornay et L'Abbergement — domicilié à  
Lausanne — né à  
Genève — le premier mars  
— mil huit cent quatre-vingt huit — fils de  
Jenny-Lina Ferriraz, à Lausanne — et de

2. Schaer Louise-Sophie  
célibataire  
originaire de Lauggenried (Suisse) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Nevey — le treize juillet  
— mil neuf cent — fille de  
Louise-Sophie Schaer, à Nevey — et de

Comme témoins : } 1. Christinet Maurice, régisseur, à Lausanne  
2. Dupont-Brinkard Juliette, sage-femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbergement le 24,  
à Chavornay et à Lauggenried le 25 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de publication à Lausanne,  
Chavornay, L'Abbergement, &  
Lauggenried  
actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce

Les époux :

Aug. Ferriraz  
L. Ferriraz

Les témoins :

M. E. Christinet  
Juliette Dupont-Brinkard

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Par jugement du Tribunal civil I. de  
diabrich de La Chaux-de-Fonds  
en date du 17 juillet 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 23 août  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel l'ex-femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 20 septembre 1924.

L'officier de l'état civil

L. Bauff

Communiqué à Chavornay,  
Lignecolle et Megendorf



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 329  
Renevict  
et  
Chalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renevict Marc-Loup \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

vitier - encadreur \_\_\_\_\_  
originaire de Mont-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trente-un mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Henri Renevict, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Marie née Schaltebrand, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Chalet Julia \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Cottens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Miles-Louis-Henri Chalet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julia née Hojorny, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Claudet Constant, fabricant, à Lausanne  
} 2. E. Graggen albin, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mont le 18 et à Cottens  
le 19 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mont-le-Grand & Cottens \_\_\_\_\_

Les époux :

M Renevict  
y Renevict.

Les témoins :

E. Claudet  
A. Graggen

L'officier de l'état civil :

L. Jallig

Communiqué à Rolle & à Grancy  
\_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 330

Mathey  
Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Henri-Jean  
divorcé de Caroline-Eugénie Epiney née  
Meintzen des le 16 avril 1924 — magasinier  
originaire de Valloche — domicilié à  
Grenoble (Isère, France) — né à  
Roche (Tand) — le sept mai  
— mil huit cent soixante-six — fils de  
Henri-Jules Mathey — et de  
Madame-Catherine-Rosalie née Bride, décédée

2. Haller Maria  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Beimwil a/s. (Argovie) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Unterentfelden (Argovie) — le ouze mars  
— mil huit cent septante-trois — fille de  
Johann Haller, décédé — et de  
Anna née Flück, à Hemligen

Comme témoins : } 1. Perregaux Bernard, représentant, à Lausanne  
2. Perregaux Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valloche, à Lausanne le 13, à Grenoble  
le 15 et à Beimwil le 16 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Valloche

Les époux :  
Mathey H.  
Maria Mathey

Les témoins :  
Bernard Perregaux  
M. Perregaux

Communiqué à Valloche, &  
à Beimwil

L'officier de l'état civil :  
H. Haller

Registre des mariages A.

N° 331  
 Pavillard  
 Failletaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard Henri-Jules-Laurent \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

mémoriser en Voitures \_\_\_\_\_  
 originaire de Orbe \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jules-Henri-François Pavillard, typographe \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louisa-Amélie née Susfode, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Failletaz Marie-Edith \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
 originaire de Liège \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Morges \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Hélène Failletaz née Dumauchioz \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Lavanchy Ernst, employé C.F.F. à Renens  
 } 2. Failletaz Louis, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Orbe et à Morges  
 le 19 et à Liège le 20 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de publication à Lau-  
 sanne, Orbe, Liège & Morges  
 actes de naissance des époux

Les époux :

H. Pavillard  
 E. Pavillard

Les témoins :

Failletaz  
 Ernst Lavanchy

L'officier de l'état civil :

L. Jarry

Communiqué à Orbe, Liège  
 et Morges \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 332

Moser  
et  
Viscardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Emil

célibataire

conducteur typographe

originaire de Röttenbach i/R. (Bern) domicilié à

Lausanne né à

Brüttelen le onze avril

mil neuf cent

fils de

Robert Moser, mineur et de

María née King, à Neuchâtel

2. Viscardi Lina-Louise

célibataire

originaire de Mesocco (Grisons) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit janvier

mil huit cent vingt-neuf

fille de

Joseph-Louis Viscardi, cordonnier et de

Elisabeth née Hauser, à Lausanne

Comme témoins :

1. Heyste Edouard, étagiste, à Lausanne

2. Remy Eugène, conducteur-typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Röttenbach le 18,

et à Mesocco le 19 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Röttenbach et Mesocco

Les époux :

E. Moser

L. Moser

Les témoins :

E. Heyste

Eugène Remy

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Röttenbach le  
à Mesocco.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 333  
Burdet  
et  
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet Ulysse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
Professeur au Collège cantonal \_\_\_\_\_  
originaire de Ursins \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Ursins \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Sylvain Burdet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosine née Baudin, à Ursins \_\_\_\_\_  
2. Lavanchy Marie-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Savigny et de Forel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Lavanchy, administrateur de l'U.V.C. \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Sophie née Gonthier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Burdet Eugène, agriculteur, à Ursins  
} 2. Leu Fritz, fondé de pouvoirs, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Savigny, à  
Forel le 19 et à Ursins le 21 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Ursins, Savigny et Forel \_\_\_\_\_

Les époux :

Ulysse Burdet  
Laf Burdet

Les témoins :

Fritz Leu  
Eugène Burdet

L'officier de l'état civil :

J. Ballig

*Lavanchy*

Registre des mariages A.

N° 331  
Longchamp  
Bulhart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamp Léon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Malapalud \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Formanqueires (Fribourg) \_\_\_\_\_ le trois mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Lucien Longchamp, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Adelphine née Jaquat, à Fribourg \_\_\_\_\_

2. Bulhart Franziska dite Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

plieuse \_\_\_\_\_  
originaire de Ueberstorf (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le dix sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Pierre Bulhart \_\_\_\_\_ et de  
Josephine née Aeby, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bertschy Frédéric, employé Commerce Lausanne  
2. Progin Fernand, empl. C.F.F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Ueberstorf le 24  
et à Malapalud le 25 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Malapalud et Ueberstorf \_\_\_\_\_

Les époux :

Longchamp Léon  
Longchamp Marie

Les témoins :

G Bertschy  
Progin F

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Communiqué à Poliez-le-Grand  
et à Ueberstorf \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 335  
Benzon  
et  
Fatio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Benzon** Henri - Samuel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ divorcé de Madame Fathi du le 28 mars  
 1900 \_\_\_\_\_ cimenteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Pompaples \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Bazon \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Hélène-Marine née Maradon, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. **Fatio** Aline - Rose \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Orbe \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Aubonne \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules Fatio \_\_\_\_\_ et de  
 Rosine-Elisa née Gendreau, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Simon Robert, serrurier, à Lausanne  
 2. Favrat Louis, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pompaples et Orbe le  
 25 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Pompaples et Orbe \_\_\_\_\_  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
 avec mention du divorce \_\_\_\_\_

## Les époux :

Bazon Henri  
 Aline Bazon

## Les témoins :

Simon Robert,  
 Louis Favrat

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à la famille et à  
 Orbe \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 336  
Buffat  
et  
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Charles-Aloïs

célibataire

ingénieur - chimiste

originaire de Olon, Aigle et Vuarens domicilié à  
Baulmes né à

Bex le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt six-neuf fils de  
Auguste-Aloïs-Eugène Buffat, Directeur et de  
Rose née Buffat, à Lausanne

2. Chapuis Angèle-Blanche-Julie

célibataire

originaire de Romanel et Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit-cent quatre-vingt dix-neuf fille de  
Jules-Louis-Oscar Chapuis, décédé et de  
Sophie-Angèle née Pozio, à Lausanne

Comme témoins :

1. Wyssbrock Alfred, étudiant ingénieur, à Lausanne
2. Chapuis Adrien, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Baulmes le 19, à Aigle, Lausanne  
et Vuarens le 20, à Romanel et à Olon le 21 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Baulmes.

Les époux :

C. Buffat

A. Buffat

Les témoins :

Wyssbrock Alfred  
Chapuis Adrien

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Baulmes, Olon,  
Aigle, Vuarens et Grilly

Par jugement du Tribunal de Première  
Instance de la République et Canton de Genève, rendu  
en date du... 10r février 1920...  
déclaré définitif et exécutoire le... 28...  
février 1920... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce,  
Lausanne, le... 20 mars 1920...

L'officier de l'état civil :





## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 337  
Chapuis  
et  
Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis Adrien-Jean

célibataire

employé de Commerce

originaire de Romanel M. Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize mai

mil huit cent nonante-huit fils de

Henri-Louis-Oscar Chapuis, décédé et de

Sophie-Angèle née Bozio, à Lausanne

2. Clot Lina-Fanny

célibataire

employée de Commerce

originaire de Cuvillies domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente-un mars

mil huit cent nonante-cinq fille de

Henri-Louis Clot, lithographe et de

Elise née Wenger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ferrero Henri, fonctionnaire au Gouvernement, à Rome
2. Heyste André, employé C.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Romanel et à Cuvillies le 18 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Romanel & Cuvillies

Les époux :

Chapuis

L. Chapuis

Les témoins :

Henri S. Ferrero,

André Heyste

L'officier de l'état civil :

Bally

Communiqué à Prilly & à  
Lucens.

Registre des mariages A.

No 333  
Jan  
Fubree<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan Charles \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ garde-malades \_\_\_\_\_  
originaire de Châtillens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chesalles d'Oron \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Adrien Jan, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Lucie née Stuby, à Gimel \_\_\_\_\_

2. Fubree Ida \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ garde-malades \_\_\_\_\_  
originaire de Grindelwald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Chêne-Bougeries (Genève) \_\_\_\_\_ née à  
Orni (Berne) \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de  
Christian Fubree, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Elisabeth née Jakob, à Orni \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Ramsayer Emma, femme de chambre, à Lausanne  
2. Kuser Emil, garde-malades, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Grindelwald, à  
Chêne-Bougeries le 3 et à Châtillens le 4 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Châtillens, Grindelwald  
& Chêne-Bougeries. \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Jan  
Ida Jan

Les témoins :

Kuser Emil  
Emma Ramsayer

L'officier de l'état civil :

J. Faurig

Communiqué à Oron-la-Ville,  
Grindelwald & Chêne-Bougeries

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 339  
 Buchs  
 et  
 Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs Franz-Xaver \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

cordonnier \_\_\_\_\_  
 originaire de Damm (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Planfayon (Fribourg) le dix avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fils de

Tobias Buchs, agriculteur, à Alterswil \_\_\_\_\_ et de  
 Anna-Maria née Schmutz, décédée \_\_\_\_\_

2. Favre Hélène-Berthe \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_  
 originaire de Provence \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

S<sup>t</sup> Sulpice (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fille de

Auguste-Alphonse Favre \_\_\_\_\_ et de  
 Estelle-Maria Grabec née Bourgat, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gasser Louis, cordonnier, à Lausanne  
 } 2. Simon Emile, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Provence le 24  
 et à Damm \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne  
 Damm et Provence \_\_\_\_\_

Les époux :

Franz Buchs  
 Hélène Buchs

Les témoins :

Gasser Louis  
 Simon Emile

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Damm et à  
 Provence \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320

Druey  
et  
Morice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Druey - Jean - Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Faug \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Merci Druey, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Méline née Simonin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Morice Cécile - Constance \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Château - d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
La Rouvenaz (Châtelain) le vingt-deux mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Auguste - Gabriel Morice, portier - caoist \_\_\_\_\_ et de  
Aime - Charlotte née Perrin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : | 1. Liaudet Gabriel, artiste - peintre, à Lausanne  
| 2. Meyse Haris, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Faug et à  
Château - d'Oex le 17 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne, Faug et Château - d'Oex  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Druey  
Cécile Druey

Les témoins :

Liaudet  
Meyse

L'officier de l'état civil :

L. Jarry

Communiqué à Wemhes et  
à Château - d'Oex \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 341  
Blaser  
et  
Eggenberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Samuel-Auguste  
célibataire

D<sup>e</sup>-en droit  
originaire de Langnau (Berne) et du Locle (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
au Locle le quatre juillet

mil huit cent nonante-quatre fils de  
Adolphe Blaser, Directeur de l'École de Commerce et de  
Marie-Caroline née Lang, à Lausanne

2. Eggenberg Clarisse-Julie  
célibataire

mécanicienne - dentiste  
originaire de Uebeschi (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf mars

mil neuf cent un fille de  
Rodolphe Eggenberg, décédé et de  
Clarisse-Louise née Demont, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Blaser Adolphe, Directeur, à Lausanne  
2. Blaser Charles, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langnau, au Locle &  
à Uebeschi le 13 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Langnau, Le Locle & Uebeschi

Les époux :

Samuel Blaser  
Clarisse Blaser

Les témoins :

Adolphe Blaser  
Charles Blaser

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Langnau, au Locle  
et à Uebeschi

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 312

Weber

et  
Bättig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Albert-Henri

divorcé de Adèle-Caroline-Marie-Madeleine née Gachet dès le 5 mai 1923, commerçant originaire de Nordemwald (Argovie) domicilié à Lausanne né à Lausanne le sept septembre mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Jean Weber et de Louise née Geiser, les deux décédés

2. Bättig née Perroulaz Marie-Anna-Marguerite veuve de Peter-Paul Bättig dès le 2 mai 1917

Commerçante originaire de Alfhusen (Lucerne) domiciliée à Lausanne née à Besançon le quinze août fille de

Joseph-Alfred-Edouard Perroulaz et de Marie-Anais née Cheviet, les deux décédés

Comme témoins : 1. Monneyron Marc-Louis, architecte, à Lausanne 2. Longchamp, Joseph, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nordemwald et à Alfhusen le 2 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1er mariage du fiancé, avec mention du divorce  
acte de décès 1er mari de la fiancée

Les époux :

Albert Weber  
Marguerite Weber

Les témoins :

Monneyron  
Longchamp

L'officier de l'état civil :

J. Bättig

S. Monneyron

Registre des mariages A.

12-1914

N° 343  
Cheneviet  
Trachdel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheneviet Albert - Edouard

célibataire

Technicien - mécanicien

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six juin

mil huit cent nonante-neuf fils de

Edouard - Louis - Victor - Emmanuel Cheneviet, maître-rabonneur et de

Marie - Desaphine née Favre, à Lausanne

2. Trachdel Blanche - Gabrielle

célibataire

originaire de Wattenwil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

St Auberson s/ St-Croix le trois décembre

mil huit cent nonante six fille de

Edmond Trachdel, décédé et de

Julie - Augustine - Louise née Rodoz, à Yverdon

Comme témoins : 1. Mercet René, inspecteur Police de Jure, à Lausanne

2. Jacques Maurice, mécanicien, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 et à Wattenwil

le 14 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

sanne et Wattenwil

Les époux :

Cheneviet  
B. Cheneviet

Les témoins :

Mercet  
J. Maurice

Communiqué à Wattenwil

L'officier de l'état civil :

Bally

Registre des mariages **A.**

15-85

No **344**  
**Meusly**  
**Péillard**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

**1. Meusly Pierre-Maurice-Jules**  
 célibataire

employé de bureau  
 originaire de **S<sup>t</sup>-Antoine (Fribourg)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le sept janvier  
 mil huit cent nonante-quatre

fils de  
**Philippe Meusly, Commissionnaire** et de  
**Marie-Joseph nee Bandolier, à Lausanne**

**2. Péillard Juliette-Brune**  
 célibataire

couturière  
 originaire de **Novalles et de Vaugondry** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Orbe** le deux juillet  
 mil neuf cent trois

fille de  
**Merci-Gustave Péillard, cideé** et de  
**Sophie-Louisa nee Santschy**

Comme témoins :   
 1. **Meusly Philippe, Commissionnaire à Lausanne**  
 2. **Ringger André, ingénieur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **7**, à **S<sup>t</sup>-Antoine**, à  
**Vaugondry** le **11** et à **Novalles** le **12** juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 actes de naissance  
 actes de publication à **Lausanne**,  
**S<sup>t</sup>-Antoine**, **Novalles** et  
**Vaugondry**

Les époux :  
**Meusly**  
**J. Meusly**

Les témoins :  
**Meusly Philippe**  
**Ringger**

Communiqué à **S<sup>t</sup>-Antoine**,  
**Fuy** et **Champagne**.

L'officier de l'état civil :  
**Bally**

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.



Registre des mariages A.

No 345  
Bonnemain  
et  
Deller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnemain Paul-Justin  
célibataire

représentant  
originaire des Pommerats (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Preuleux le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulysse Bonnemain, horloger et de  
Ida née Saucy, décédée

2. Deller Marie-Joséphine-Louise  
célibataire

comptable  
originaire de Sempach (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze août  
mil neuf cent un fille de

Joseph Deller, décédé et de  
Emma née Witz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Deller Joseph, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Abetel Gustave, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Pommerats et à  
Sempach le 30 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le die-neuf juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
aux Pommerats et à Sempach

Registre des familles vol. 23 fol. 86.

Communiqué aux Pommerats et  
à Sempach

Les époux :  
P. Bonnemain  
M. Deller

Les témoins :

J. Deller  
G. Abetel

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 346  
Quendoz  
et  
Hertel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quendoz Henri - Severin \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

Commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Cugnasco (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Maxime - Severin Quendoz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rose née Pifferini, commerçante, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Hertel Ida - Clara \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

aucune \_\_\_\_\_

originaire de Häutligen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Trux - vers - Noéaz (Fribourg) le sept mars \_\_\_\_\_

mil huit cent vingt - huit \_\_\_\_\_ fille de

Gottfried Hertel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lina née Nydegger, à Foix (Ariège, France) \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Buffat Paul, chauffeur, à Lausanne  
2. Quendoz Ernest, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Häutligen le 26 et à Cugnasco le 27 juin 1921 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - neuf juillet mil neuf cent vingt - quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
à Cugnasco et à Häutligen \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Quendoz  
Clara Quendoz

Les témoins :

E. Quendoz  
P. Buffat

L'officier de l'état civil :

H. J. Bally

Communiqué à Cugnasco et  
à Stalden à St. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 347  
 Nicolliet  
 et  
 Moginier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolliet Paul

célibataire

Secrétaire au Département de Justice et Police  
 originaire de Oleyres domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le huit octobre

mil huit cent nonante-huit fils de  
 Marc-David Nicolliet, décédé et de  
 Henriette-Charlotte née Challet, à Lausanne

2. Moginier Lucie-Pauline-Louise

célibataire

originaire de Chesalles Moudon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de  
 Ernest Moginier, représentant de commerce et de  
 Joanne-Pauline-Lucie née Haton, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Nicollier Louis, comptable, à Marly, (France)  
 2. Moginier Ernest, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Oleyres et à  
 Chesalles Moudon

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

Les époux :

Nicolliet  
 L. Nicollier

Les témoins :

L. Nicollier  
 E. Moginier

L'officier de l'état civil :

H. Balleif

Communiqué à Oleyres et à  
 Moudon

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 348  
Gaudin  
et  
Bryand

<sup>209</sup>  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin Louis-Jules-Adrien  
divorcé de Marie-Louise née Périat dès le 20  
mars 1919, chiffonnier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Echallens né à  
Lausanne le trois mai  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Louise-Fanny-Georgine Gaudin, décédée et de

2. Bryand Clémence-Blanche  
célibataire  
ménagère  
originaire de Prangins domiciliée à  
Renens née à  
Lausanne le dix février  
mil huit cent nonante-deux fille de  
Louis-Ernest Bryand, serrurier, à Renens et de  
Marie née Vulliamin, décédée

Comme témoins :  
1. Mathieu Emile, négociant, à Lausanne  
2. Pellet Henri, employé T.P. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Echallens, à Prangins le 12, à  
Lausanne et à Renens le 13 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Echallens.

Les époux :  
Gaudin Jules  
Bryand Blanche

Les témoins :  
E. Mathieu  
H. Pellet

Communiqué à Echallens, Nyon  
& Prilly

L'officier de l'état civil :  
H. Ballif

Registre des mariages A.

No 349  
Mayor  
et  
Daiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor Edouard

célibataire

employé d'assurances

originaire de Echallens

Lausanne

Echallens

domicilié à

né à

le vingt-deux janvier

mil neuf cent deux

fils de

Paul Mayor, facteur postal

et de

Anna née Clavel, à Echallens

2. Daiz Marie-Violette

célibataire

dactylographe

originaire de Genève

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le vingt-sept juin

mil neuf cent un

fille de

John Daiz, employé de commerce

et de

Marie-Louise née Martinet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Genies William, Professeur, à Lausanne

2. Daiz John, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Echallens le

18 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acty de naissance

acty de publication à Lausanne,

Echallens & Genève.

Les époux :

Mayor

M. V. Mayor

Les témoins :

J. Daiz

W. Genies

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

N<sup>o</sup> 350  
Barbezat  
Hug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat Constant - Felix \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire des Bayards (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Besançon (France) \_\_\_\_\_ né à  
Nemex (Châtillard-Montreux) le premier janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Louis - Charles Barbezat, tapissier \_\_\_\_\_ et de

Rose née Vaudroz, à Prilly \_\_\_\_\_  
2. Hug Bertha - Ida \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Büchelen (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - huit \_\_\_\_\_ fille de

Heni Hug cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Bohler, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hug Heni, cordonnier, à Lausanne  
2. Barbezat Louis, tapissier, à Prilly

Les publications ont eu lieu aux Bayards le 13, à Büchelen le  
14 & à Lausanne le 16 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
des Bayards. \_\_\_\_\_

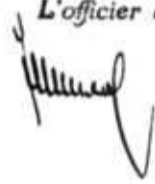
Les époux :  
C. Barbezat  
B. Barbezat

Les témoins :  
H. Hug  
Louis Barbezat

Communiqué aux Bayards &  
à Büchelen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Franj

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 20 septembre 1924,  
déclaré définitif et exécutoire le 5  
décembre 1924 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 1 décembre 1924.

L'officier de l'état civil :  


## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 351  
Casadini  
et  
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casadini Edgardo-Enrico \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Sommelier \_\_\_\_\_  
originaire de Gôme (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chiasso (Esrin) \_\_\_\_\_ le treize-juin janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Carlo Casadini, employé C. F. F. à Chiasso \_\_\_\_\_ et de  
Virginia née Tettamenti, décédée \_\_\_\_\_

2. Margot Rose-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

tricoteuse \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Crissier \_\_\_\_\_ le vingt-huit septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Benoît-Charles Margot, cimenteur \_\_\_\_\_ et de  
Hélène-Olga née Schœnborn, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Casadini Carlo, employé C. F. F. à Chiasso  
2. Margot Charles, cimenteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à St-Croix, à  
La Chaux le 3 et à Gôme le 25 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentement du père du fiancé; acte  
de décès de sa mère; consentement  
du père de la fiancée et acte de  
décès de sa mère; permis de pu-  
blier et autorisation de mariage du  
Département de Justice & Police.  
acte de publication à Lausanne  
St-Croix (1) et Gôme \_\_\_\_\_  
Communiqué à St-Croix &  
à la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

Edgardo Casadini.  
Rose Casadini

## Les témoins :

Ch. Margot,  
Carlo Casadini

L'officier de l'état civil :

L. Faury

Registre des mariages A.

N° 352

Henry

Toutaz et née Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry - Marinus - Jean - Léon \_\_\_\_\_  
divorcé de Marie - Amélie Perrin dès le  
17 juin 1921, \_\_\_\_\_ chauffeur \_\_\_\_\_  
originaire de Mullyerens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Aevy \_\_\_\_\_ le vingt avril \_\_\_\_\_

Emile Henry, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Clavie - Joséphine née Perivat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Toutaz née Margot Anna \_\_\_\_\_  
veuve de Charles - Samuel Toutaz dès le  
7 décembre 1918, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze février \_\_\_\_\_

Benoît - Charles Margot, cimenteur à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Hélène - Anna née Schoenborn, décédée \_\_\_\_\_

- Comme témoins : { 1. Cavadini Edgardo, sommelier, à Lausanne  
2. Margot Charles, cimenteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Mullyerens le  
17 et à Aigle le 17 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- actes de naissance \_\_\_\_\_
- acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé, avec  
mention de divorce \_\_\_\_\_
- acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée \_\_\_\_\_
- actes de publication à Lausanne  
Mullyerens & Aigle \_\_\_\_\_

Les époux :

Henry - Marinus  
M<sup>me</sup> Henry

Les témoins :

Cl. Margot  
Edgardo Cavadini

L'officier de l'état civil :

S. Franck

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 29 janvier 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 8  
juillet 1939,  
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
tribunal.  
Le tribunal a fixé à un an, dès le 8  
juillet 1939, le délai pendant  
lequel la femme  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 12 juillet 1939

L'officier de l'état civil :

[Signature]



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 353  
Maret  
et  
Studer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maret Arthue - Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chesalles / Oron \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Frédéric Maret, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose - Monique née Guinard, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Studer Ida - Albertine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Roggwil (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

Comad - Albert Studer, mariée \_\_\_\_\_ et de  
Julie Jenny née Gumbelin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Blane Philippe, employé de banque, à Lausanne  
2. Blane Gustave, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne et Roggwil le  
18 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à  
Lausanne, Payerne et  
Roggwil \_\_\_\_\_

## Les époux :

A. Maret  
I. Studer

## Les témoins :

Philippe Blane  
Gustave Blane

L'officier de l'état civil :

D. Bauf  
8

Communiqué à Payerne et  
à Roggwil \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 354  
Regamey  
et  
Gex

3-134  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Gaspard-Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

appareilleur \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Auguste Regamey, ouvrier de ville retraité \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Marie née Bolomey, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Gex Juliette-Louise-Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Dailens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Louis Gex, teneur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
M<sup>lle</sup> Athilde-Louise-Julie née Amy, d'écuyer \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gex Cécile, dactylographe, à Lausanne \_\_\_\_\_  
} 2. Perret Léon, comptable, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Dailens le 25  
juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-dix juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à  
Lausanne et à Dailens. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Auguste Regamey.  
Juliette Gex Regamey

## Les témoins :

Lou Perret  
Gex

L'officier de l'état civil :

L. Perret

Communiqué à Dailens. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 355  
 Strebel  
 et  
 Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strebel Jules-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'autos \_\_\_\_\_

originaire de Döbbergschwil - Geltwil (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Trilly \_\_\_\_\_ le six-sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Julius Strebel, ébéniste, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Maria-Rosa née Forster, décédée \_\_\_\_\_

2. Henchoz née Braissant Aimée-Annette \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuve de Edmond-Charles-Alexandre

Henchoz dès le 18 août 1916, ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Mex \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Louis Braissant, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de

Emette-Mariette née Valet, à Mex \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henry Auguste, appointé de police, à Lausanne  
 } 2. Braissant William, secrétaire, à Mex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Geltwil et à Ros-  
 sinière le 4 juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari \_\_\_\_\_

de l'épouse \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

Geltwil & Rossinière \_\_\_\_\_

Communiqué à Geltwil et à  
 Rossinière \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Strebel  
 Aimée Strebel.

## Les témoins :

Auguste Henry,  
 Braissant

L'officier de l'état civil :

L. Brauff

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 356  
Weiss

Hirsbrunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss Hermann  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Obfelden (Zurich) domicilié à Lausanne né à Obfelden le trente mars mil huit cent quatre fils de Jakob Weiss et de Katharina née Käss, les deux décédés

2. Hirsbrunner Anna-Margaritha  
célibataire  
employée d'hôtel  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à Lausanne née à Berne le vingt-cinq décembre mil neuf cent deux fille de Carl-Jakob Hirsbrunner et de Anna née Von Gunten, les deux décédés

Comme témoins : 1. Geisseler Adolphe, Cafetier, à Lausanne  
2. Funk Hermine, agriculteur, à Mettmenstetten

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Sumiswald le 19 et à Obfelden le 20 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne, Obfelden & Sumiswald

Les époux :

Hermann Weiss  
Margaritha Weiss

Les témoins :

Adolphe Geisseler  
Hermine Funk-Weiss

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué aux états civils d'Obfelden et de Sumiswald

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 357  
 Bucher  
 Fillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher François Victor \_\_\_\_\_  
 divorcé de Anna Marie Greber des  
 le 28 novembre 1923, négociant \_\_\_\_\_  
 originaire de Guebwiller (Haut-Rhin France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Guebwiller \_\_\_\_\_ le vingt-huit novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Joseph Bucher \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Iselin, décédée \_\_\_\_\_

2. Fillon Jeanne-Berthe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Roanne (Loire, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Roanne \_\_\_\_\_ le treize janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean-Marie Fillon, retraité du P. L. M. à Roanne et de  
 Marie-Rosalie née Sigust, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Delacoue Octave, Professeur d'escrime, à Lausanne  
 } 2. Möros Rose, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

acte de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé \_\_\_\_\_  
 extrait de jugement en divorce \_\_\_\_\_  
 certificat de nationalité du  
 fiancé \_\_\_\_\_  
 permis de publier et de maria-  
 ge du Département de N. S. P.  
 certificats de capacité; acte de  
 publication \_\_\_\_\_  
 Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (en 2 exempl.) \_\_\_\_\_

Les époux :

Vite Bucher  
 Berthe Bucher

Les témoins :

Delacoue  
 P. Möros

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

No 358  
Favre  
Schläppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Charles-Louis  
célibataire

journalier  
originaire de Ecoteaux et de Château-d'Ocy domicilié à  
Lausanne né à  
Ecoteaux le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean-David Favre et de  
Rodie-Marie née Jera, les deux décédés

2. Schläppi Marguerite  
divorcée de Henri-Daniel-Philippe Benzoni

dès le 9 octobre 1922, tricoteuse  
originaire de Pompaples domiciliée à  
Lausanne née à  
Ormont-Verfous le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
feu Christian Schläppi et de  
Elisabeth née Bachmann, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Sermet Alexmann, agent de police, à Lausanne  
2. Guggiaro Pascal, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Château-d'Ocy le  
3, à Pompaples & à Ecoteaux le 4 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux-vingt-un juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Ecoteaux, Château-d'Ocy &  
Pompaples

Les époux :

L. Favre  
Marg Favre

Les témoins :

H. Sermet  
Pascal Guggiaro

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Palézieux, Châ-  
teau-d'Ocy & La Sarraz

Imprimerie Vautouise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 359  
Rime  
et  
Dévèrin

Par jugement du Tribunal de la République de Lausanne, rendu en date du 1<sup>er</sup> janvier 1927, déclaré définitif et exécutoire le 8 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 avril 1927. — Lausanne, le 30 avril 1927.

L'officier de l'état civil:

*Baillif*  
R. du 17.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rime Gaston-Noël  
celibataire

Commerçant  
originaire de Charney (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Lausanne le treize juin mil huit cent nonante quatre fils de Marie-Louise Rime, à Lausanne et de

2. Dévèrin Aline-Louise  
celibataire

mineure  
originaire de Bottens domiciliée à Bussigny née à Bussigny le deux août mil huit cent quatre-vingt huit fille de Louis-Auguste Dévèrin, mécanicien et de Louise-Henriette Noval née Gavillet, à Bussigny

Comme témoins: 1. Cottier Françoise, Secrétaire, à Lausanne  
2. Junod Henri, Commerçant, à Tully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bussigny le 28, à Bottens et à Charney le 29 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize-juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne, Charney, Bottens & Bussigny

Les époux:

Rime Gaston  
Aline Rime

Les témoins:

*Baillif*  
Henri Junod

L'officier de l'état civil:

*Baillif*

Communiqué à Charney, Bottens & Bussigny

Registre des mariages A.

No 360  
Billard  
et  
Massard

Par jugement du Tribunal de l'ère...  
Instance de la République et rendu  
canton de Genève.  
en date du 30 janvier 1948...  
déclaré définitif et exécutoire le 24...  
février 1948... le mariage inscrit  
et contre a été dissous par le divorce.  
Susanne le 2 mars 1948  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billard Marcel - Eugène  
célibataire

boucher  
originaire de Valayres - sous - Montagny domicilié à  
Ormont - Versoix né à

Orge le vingt-huit août  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Edmond Billard, décédé et de

Isabelle née Barraud, à Gerdon

2. Massard Lina - Germaine  
célibataire

Couturière  
originaire de Ormont - Versoix et de Rossinière domiciliée à  
Ormont - Versoix née à

Ormont - Versoix le vingt-sept juillet  
mil neuf cent six fille de

Paul - Alfred Massard, agriculteur et de  
Rosalie née Dupertuis, à Ormont - Versoix.

Comme témoins :  
1. Chappuis Gustave, Directeur d'imprimerie, à Lausanne  
2. Ferret Paul, agriculteur, à Ormont - Versoix.

Les publications ont eu lieu à Ormont - Versoix le 14, à Rossinière le  
16 et à Valayres - sous - Montagny le 17 juillet 1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trank-un juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Ormont - Versoix.

Les époux :  
Marcel Billard  
Lina Billard

Les témoins :  
[Signature]

Paul Ferret  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Montagny, Ormont -  
Versoix & Rossinière.



N° 361  
Messmer

et  
Chardonners

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne, rendu  
en date du 22 juin 1920,  
déclaré définitif et exécutoire le  
21 juillet 1920, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 26 juillet 1920.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Messmer Georges-François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien, dentiste \_\_\_\_\_  
originaire de Eschbach (Basse Aube, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ fils de

Jean Baptiste Messmer, coiffeur, à Genève \_\_\_\_\_ et de  
Victorine née Conced, décédée \_\_\_\_\_

2. Chardonners Marie-Lina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Dandier (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fille de

François Prosper Chardonners, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise Céline née Godel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Riquetti Arthur, commerçant, à Lausanne  
} 2. Messmer Jean, coiffeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Dandier  
le 17 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès de la mère du fi-  
ancé et consentement de son père.  
permis de publier et de mariage  
du Département de G.P. \_\_\_\_\_  
certificat de capacité matrimoniale  
du fiancé \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
à Dandier \_\_\_\_\_  
Communiqué à Dandier \_\_\_\_\_

Les époux:

G. Messmer  
L. Chardonners

Les témoins:

Jean Baptiste Messmer  
Riquetti

L'officier de l'état civil:

L. Franig

Registre des mariages A.

No 362  
Junod  
et  
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Adolphe - Arnold \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de St Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Moudon \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - huit \_\_\_\_\_ fils de

Léon - Arnold Junod \_\_\_\_\_ et de  
Aloïsia née Darmettler \_\_\_\_\_

2. Monachon Angèle - Jenny \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Pexes & Possens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Henri Monachon, retraité communal \_\_\_\_\_ et de  
Adolphine née Blanc, à Lausanne \_\_\_\_\_

- Comme témoins :  
1. Ducommun René, Securior, à Lausanne  
2. Monachon Henri, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à St-Croix  
La Chaux le 24 et à Pexes Possens le 25 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
St-Croix, La Chaux et Pexes-  
Possens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Junod Adolphe  
Junod Angèle

Les témoins :

Ducommun René  
Monachon Henri

L'officier de l'état civil :

L. Prallig

Communiqué à St-Croix & à  
St-Cergues. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

6-276.

No 363  
Glantzlin  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glantzlin Alfred  
libataire  
employé de Commerce  
originaire de Riehen (Bale. ville) domicilié à  
Lausanne né à  
Bale le vingt-sept juin  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Georg Glantzlin et de  
Maria-Anna née Fink, décidés

2. Regamey Marthe-Julie  
celibataire  
institutrice  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Revens-village née à  
Lausanne le vingt-quatre septembre  
mil huit cent nonante-cinq fille de  
Charles-Emmanuel Regamey employé aux S. J. et de  
Louise-Eugénie née Pache, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Guex Charles, chef de bureau, à Lausanne  
2. Regamey Charles, employé aux S. J. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Riehen et à  
Revens le 5 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Riehen et Revens

Les époux :

Glantzlin  
Marthe Glantzlin

Les témoins :

Regamey  
C. Guex

L'officier de l'état civil :

L. Guay

Communiqué à Bale et à  
Revens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 364  
 Martinelli  
 et  
 Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinelli François-Jules

célibataire

ferblantier

originaire de Sévery

domicilié à

Lausanne

né à

S. P. V. le vingt-quatre décembre

\_\_\_\_\_

mil neuf cent

\_\_\_\_\_ fils de

Auguste Martinelli, décédé

et de

Louisa née Deschamps, à Morges

2. Bron Marie-Jeanne

célibataire

femme de chambre

originaire de Savigny et de Forel (Lavaux)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un novembre

mil neuf cent un

\_\_\_\_\_ fille de

Auguste-Charles-Frédéric Bron

et de

Eugénie née Séraz, décédés

Comme témoins :

1. Martinelli Louisa, à Morges

2. Guinchaud Henri, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Sévery, à Savigny le 5 et à Forel le 6 juillet 1904.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

saune, Sévery, Savigny

et Forel

Les époux :

Martinelli François

Martinelli Marie-Jeanne

Les témoins :

Louisa Martinelli

Henri Guinchaud

L'officier de l'état civil :

H. J. Sully

Communiqué à Grand Savigny  
 et Forel

Registre des mariages A.

15-87

No 365  
Buchi  
et  
Menz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchi Aimé-François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Hagenbuch et Bertschikon (Zurich) — domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Pregnyas \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Albertine Buchi, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

2. Menz Maria-Augusta \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Willifau-Stadt (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucerne \_\_\_\_\_ née à  
Lucerne \_\_\_\_\_ le dix-huit mars \_\_\_\_\_  
mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Emil Menz, agent de police, à Lucerne \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Augusta née Mauren, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Prongé Adolphe, droguiste, à Lausanne  
2. Rista Modeste, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Hagenbuch  
à Willifau-Stadt le 11 et à Bertschikon le 14 juillet  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentement du père de la  
fiancée et acte de décès de  
sa mère ; promesse de  
la fiancée \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Buchi  
Augusta Buchi

Les témoins :

A. Prongé  
M. Rista

L'officier de l'état civil :

H. Jaurig

Communiqué à Hagenbuch,  
Willifau-Stadt, Lucerne &  
Heisberg Bertschikon \_\_\_\_\_

No 366  
Blanc  
et  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles-Alouis

célibataire

manœuvre

originaire de Belmont & Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Gully le six octobre

mil huit cent quatre-vingt fils de

Auguste-Jules-Samuel Blanc, décédé et de

Hémiette Delphin-Marie-Frosine née Monnier

2. Dutoit Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Moudon et Neyruz domiciliée à

Lausanne née à

Neyruz le vingt-neuf janvier

mil huit cent nonante cinq fille de

Alfred Dutoit et de

Elise-Julie née Payot, à Payerne

Comme témoins :  
1. Dafflon Nicolas, agriculteur, à Belfaux.  
2. Uldry Elisa, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Moudon le 8  
à Belmont le 9 et à Neyruz le 10 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Belmont, Moudon  
& Neyruz

Les époux :

Blanc Charles-Alouis  
Dutoit Elisa

Les témoins :

Dafflon Nicolas  
Uldry Elisa

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Gully, Moudon  
& Neyruz

Registre des mariages A.

No 367  
Rasper  
et  
Poffet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rasper Julien-Laurent  
veuf de Eugénie-Pauline née Rollinet des  
le 28 juillet 1923 - tailleur  
originaire de Estavayer-le-Lac domicilié à  
Cousset près Montagny-les-Monts né à  
Frasses le sept novembre  
mil huit cent septante-deux fils de  
Martin-Joseph-Ulysse Rasper et de  
Marie-Joséphine-Virginie née Michaud, décédée

2. Poffet Maria-Elisabeth  
célébataire  
cuisinière  
originaire de Guin (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Matran le vingt-mars  
mil huit cent septante cinq fille de  
Antoine Poffet et de  
Marie-Elgès née Buisser

Comme témoins :  
1. Dafflon Nicolas, agriculteur, à Belfaux  
2. Vanetti Pierre, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montagny-les-Monts le 16, à Estavayer-le-Lac, à Guin et à Lausanne le 18 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Montagny.

Les époux :  
Rasper Laurent  
Maria-Elisabeth Rasper

Les témoins :  
Vanetti Pierre  
Dafflon Nicolas

Communiqué à Estavayer-le-Lac,  
Montagny & Guin

L'officier de l'état civil :  
L. Franig

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 358

Blum

et  
Vuagniaux

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, en date du 11. Juin 1934, déclaré définitif et exécutoire le 22. Septembre 1934. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 22. Septembre 1934, le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24. Septembre 1934.

L'officier de l'état civil :  


Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum René-Emile

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Koblenz (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Morges \_\_\_\_\_ le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Charles Blum \_\_\_\_\_ et de

Marie-Félie-Moïseuse née Germond, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Vuagniaux Nadine

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

dactylographe \_\_\_\_\_

originaire de Vucherens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Louis Vuagniaux, machiniste \_\_\_\_\_ et de

Louise née Gantey, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Huser Fernand, bouclier, à Lausanne

2. de Germain Suzanne, couturière, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Koblenz le 19 et à Vucherens le 20 juillet 1934 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

Consentement du tuteur du fiancé (interdit) \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne, Koblenz & Vucherens. \_\_\_\_\_

Communiqué à Koblenz & à Morges \_\_\_\_\_

Les époux :

René Blum

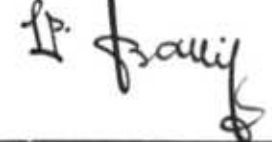
Nadine Blum.

Les témoins :

Fernand Huser

Suzanne de Germain

L'officier de l'état civil :





## Registre des mariages A.

No 369  
 Vögeli  
 et  
 Tamburini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vögeli Albert  
 divorcé de Rosette Kaderli dès le 25 octobre  
 1923 employé postal  
 originaire de Gächlingen (Schaffhouse) et La Prévine (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 La Prévine le vingt-neuf août  
 mil huit cent septante-six fils de  
 Friedrich Vögeli tailleur à La Prévine et de  
 Stéphanie née Dix, décédée

2. Tamburini Antonia-Michelina  
 célibataire  
 originaire de Bioggio (Sesin) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Agra (Sesin) le neuf janvier  
 mil huit cent nonante six fille de  
 Girolamo Tamburini et de  
 Giacomina née Tamburini

Comme témoins : } 1. Matthey Paul, télégraphiste, à Lausanne  
 } 2. Candolfi Louis, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Bioggio le 15,  
 à Gächlingen & à La Prévine le 16 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
 l'époux, avec mention du di-  
 vorce; promesse de la fiancée  
 actes de publication à Lau-  
 sance, Gächlingen, La Prévine,  
 & Bioggio.

## Les époux :

Albert Vögeli  
 Antonette Candolfi

## Les témoins :

Matthey  
 L<sup>s</sup> Candolfi

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Gächlingen  
 La Prévine & Bioggio

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 370  
Vifian  
et  
Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vifian Jean  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Wablen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quatorze février  
mil huit cent nonante-six // fils de  
Maria-Céline née Vifian, décédée et de

2. Cherpillod Lia-Ida-Louise  
célibataire  
originaire de Chebres domiciliée à  
Lausanne née à  
Nevey le vingt août  
mil neuf cent trois // fille de  
Alexis Cherpillod et de  
Louise-Ménicette née Boulenaz, décédés

Comme témoins : } 1. Feindler Ernest, laquer, à Lausanne  
2. Currot Hermine, fille de salle, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Wablen et à  
Chebres le 19 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à  
Lausanne, Wablen &  
Chebres.

Les époux :

Vifian Jean  
Vifian Lia

Les témoins :

Ernest Feindler  
Hermine Currot

L'officier de l'état civil :

L. Jorally

Communiqué à Schwarzenburg  
& à Chebres

Registre des mariages A.

15-65

N<sup>o</sup> 371  
Brand  
et  
Claude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand Robert \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Trachselwald \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Albert Brand, chocolatier \_\_\_\_\_ et de

Marie née Deschlimann, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

2. Claude Blanche-Susanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de banque \_\_\_\_\_

originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le onze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

François-Olivier Claude, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Aurélien-Philippine née Deguin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dittler Emil, employé de banque, à Lausanne

2. Claude Aurélien, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Trachselwald, à

La Chaux le 25 et à St-Croix le 26 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne,

Trachselwald, St-Croix & La Chaux

Les époux :

Brand  
Marie Brand

Les témoins :

et Dittler

Aurélien Claude

L'officier de l'état civil :

It Gallig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 372

Rüttimann

Breckbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüttimann Jean-Casimir \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_garçon laitier \_\_\_\_\_  
originaire de Nusbaumen (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né àBiberist (Solure) \_\_\_\_\_ le vingt-un juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils deJules-Samuel Rüttimann \_\_\_\_\_ et de  
Emilie née Jaggi, les deux décedés \_\_\_\_\_2. Breckbühl Marthe-Frida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Trubschachen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née àMontreux \_\_\_\_\_ le vingt-huit septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille deGottfried Breckbühl, décedé \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Maria née Creutz, à Lausanne \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Widmer Emile, chauffeur, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Schneider Fritz, mécanicien, à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Trubschachen le  
28 juin et à Nusbaumen le 1<sup>er</sup> juillet 1924 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Nusbaumen et Trubschachen \_\_\_\_\_

## Les époux :

Jean Rüttimann  
Marthe Rüttimann

## Les témoins :

Widmer Emile  
Schneider Fritz

L'officier de l'état civil :

L. Saugy

Communiqué à Nusbaumen et  
à Trubschachen \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 373  
Dubois  
Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Mexières \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cobet y Ferreyres \_\_\_\_\_ le seize novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
François Dubois, employé de commerce \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Morier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Morier Marguerite-Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Jules-Louis Daniel Morier, margenc \_\_\_\_\_ et de  
Jenny-Louise née Desponds, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Morier Jules, margenc, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Morier Valentin, conducteur-typo, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Mexières et à  
Château d'Oex le 8 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mexières et Château-d'Oex. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Louis Dubois  
M<sup>me</sup> Dubois-Morier

Les témoins :  
[Signature]  
[Signature]

Communiqué à Mexières & à  
Château-d'Oex \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 374  
Pistoletti  
et  
Martinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pistoletti Pierre-Charles \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Oggiona (Mbilan, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Joseph-Jean Pistoletti, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Catherine-Anais née Hbarz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Martinet Adèle-Louise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 ouvrière \_\_\_\_\_  
 originaire de Mont-la-Ville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Scelépans \_\_\_\_\_ le dix-huit décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules-Frédéric Martinet \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Chamot, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Fossati Louis, menuisier, à Fribourg \_\_\_\_\_  
 } 2. Moia Angelo, manoeuvre, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Mont-la-Ville le  
 3 mai et à Oggiona le 1<sup>er</sup> juin 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 permis de publier et de ma-  
 riage du Département de  
 Justice & Police \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Mont-la-Ville et Oggiona \_\_\_\_\_

Communiqué à L'Isle et à  
 la Chancellerie d'Etat. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Pistoletti Pierre  
 Pistoletti Adèle

## Les témoins :

Louis Fossati  
 Moia Angelo

L'officier de l'état civil :

L. Pausy

## Registre des mariages A.

No 375  
Chaillet  
Wenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Philippe-Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

peintre en lettres \_\_\_\_\_  
originaire de Chent et La Côte aux Fées \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Philippe Chaillet, employé de commerce \_\_\_\_\_ et de  
Ada-Elisa née Burger, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Wenk Sila-Julia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Bütschwil (St-Gall) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Antoine-Jules Wenk, jardinier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Antonia née Kosterer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Clot François, mécanicien, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Wenk Pierre, pâtissier, Le Locle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, au Sentier, à La  
Côte aux Fées le 15 et à Bütschwil le 16 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication au Sentier  
Lausanne, Côte aux Fées  
et Bütschwil \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ph. Chaillet  
S. Chaillet

## Les témoins :

F. Clot  
P. Wenk

L'officier de l'état civil :

H. Bailey

Communiqué au Sentier, à La  
Côte aux Fées et à Bütschwil \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 376  
Schneider  
Klein

3-16<sup>3</sup>  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Jean-Jules \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de Luxembourg \_\_\_\_\_ domicilié à  
Esch 7 a. (Luxembourg) \_\_\_\_\_ né à  
Dudelange (Luxembourg) \_\_\_\_\_ le vingt janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Schneider, commerçant, à Esch 7 a. \_\_\_\_\_ et de  
Suzanne née Berchem, déedée \_\_\_\_\_

2. Klein Elisabeth \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Robert-Eugène Klein, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Rose née Sik, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Klein Oscar, comptable, à Bâle : \_\_\_\_\_  
} 2. Schneider Mathilde, commerçante, à Esch 7 a. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Esch le 26  
juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
promesse du fiancé \_\_\_\_\_  
permis de publier et autori-  
sation de mariage du Dé-  
partement de Justice & Police  
actes de publication à Lausanne  
& à Esch. \_\_\_\_\_  
consentement du père & acte de  
dées de la mère du fiancé  
Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale \_\_\_\_\_

Les époux :

Jules Schneider  
Elisabeth Schneider

Les témoins :

Oscar Klein  
Mathilde Schneider

L'officier de l'état civil :

L. Baur



Registre des mariages A.

No 377  
Ingold  
et  
Kienle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ingold Alfred  
célibataire  
bouanger  
originaire de Mirkwil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lyss (Berne) le vingt-neuf avril  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Jakob Ingold et de  
Elise née Bigler, tous deux décédés

2. Kienle Anna Maria  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Zurich domiciliée à  
Möngg (Zurich) née à  
Zurich le trente août  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Gottfried-Albert Kienle, chef monteur et de  
Anna née Baumgartner, à Möngg

Comme témoins :  
1. Hühner Alexis, bouanger, à Lausanne  
2. Regester Oscar, expéditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mirkwil, à Möngg le  
2 et à Zurich le 3 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Mirkwil, Zurich & Möngg

Les époux :

Alfred Ingold  
Anna Maria Kienle

Les témoins :

Regester Oscar  
Hühner Alexis

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Messieurs  
Zurich & Möngg

Registre des mariages A.

No 375  
Barber  
et  
Gaudard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné <sup>et le Consul britannique, à Lausanne</sup> ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barber Eric-Arthur \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Professeur à l'Université \_\_\_\_\_  
originaire de Wellington (Shropshire, Angleterre) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Oxford (Angleterre) \_\_\_\_\_ né à  
Wellington \_\_\_\_\_ le dix-huit octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Arthur-Mitchell Barber, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Edith Mary née Ferguson, à Wellington \_\_\_\_\_

2. Gaudard Alice-Madeleine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

infirmière \_\_\_\_\_  
originaire de Corbeaux et Yevy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Yevy \_\_\_\_\_ née à

Yevy \_\_\_\_\_ le quatre avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de

Emile-Louis Gaudard, avocat et Conseiller national, \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Marguerite née Faron, à Yevy \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Coigny Charles, architecte, à Yevy  
} 2. Gaudard Emile, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Yevy le 7 et à Corbeaux le 10 juin  
1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de mariage de l'état  
civil de Yevy \_\_\_\_\_

Les époux :

E. A. Barber.

Madeleine Barber

Les témoins :

Emile Gaudard  
Marie Gaudard

G. Coigny

L'officier de l'état civil :

D. Gallig

Communiqué à Yevy & à  
Chardonne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 379  
Zumsteg  
Dubuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumsteg Auguste  
divorcé de Anne-Louise Leonhardt dès  
le 22 avril 1924, employé de bureau  
originaire de Mottau (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
au Locle (Neuchâtel) le seize octobre  
mil huit cent soixante fils de  
Augustin Zumsteg et de  
Anna-Maria née Metz, décédés

2. Dubuis Hélène  
célibataire  
Couturière  
originaire de Corbeyrier domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt six fille de  
Julie-Hélène Dubuis, à St-George et de

Comme témoins : } 1. Meyse Martin, concierge, à Lausanne  
2. Grunser Pierre, bijoutier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Corbeyrier le  
17 et à Mottau le 18 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
l'époux ; extrait de jugement  
en divorce  
actes de publication à Lau-  
sanne, Corbeyrier et Mottau.

Communiqué à Mottau et à  
Aigle

## Les époux :

Auguste Zumsteg  
H. Zumsteg

## Les témoins :

P Grunser  
Meyse M<sup>d</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

N<sup>o</sup> 350  
Buenzod  
et  
Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Buenzod Fritz - André** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
André-Marc-Louis Buenzod, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Bieri, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Bornoz Rose - Sophie** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ divorcée d'Emile de Siebenthal dès le 18  
avril 1921 \_\_\_\_\_  
originaire de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Yverdon \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Emile-Auguste Bornoz, pêcheur \_\_\_\_\_ et de  
Jeanette-Emma née Bronjour, à Yverdon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Roulier Fritz, négociant, à Lausanne  
} 2. Cevy Henri, commerçant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont et à  
Gessenay le 28 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
l'épouse, avec mention du  
divorce. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Rougemont et Gessenay \_\_\_\_\_

Communiqué à Rougemont et à  
Gessenay \_\_\_\_\_

Les époux :

*Buenzod*  
*Fritz André*

Les témoins :

*F. Roulier*  
*Henri Cevy*

L'officier de l'état civil :

*L. Jaurig*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 381  
Fantini  
et  
Berger

Rectification

Par décision du 28 novembre 1928, le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant née à Ecclépens.

Lausanne, le 29 novembre 1928  
L'officier de l'état civil:  
442

Cqué à l'état civil de La Sarraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fantini Robert-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Orta-Novarese (Novare, Italie) domicilié à

Lutry né à

Lausanne le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt six-neuf fils de

Antoine-Marie Fantini, cafetier et de

Rosa-Mercedes née Pache, ses deux à Lutry

2. Berger Rose

célibataire

employée de commerce

originaire de Ecclépens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf février

mil neuf cent deux fille de

Louis-Henri-Ernest Berger, vigneron et de

Lina-Charlotte née Parisot, ses deux à Ecclépens

Comme témoins :

1. Berger Fritz, retraité communal, à Lausanne

2. Labanchy Adrien, géographe, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 15 novembre, à Lausanne à Ecclépens le 19 novembre 1923 et à Orta-Novarese le 20 janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Lutry

Les époux :

Fantini Robert

Rose Fantini

Les témoins :

Berger Fritz

Labanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Ecclépens et à la Mairie cantonale

## Registre des mariages A.

No 352

Borel

von Büren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Lucien-Edouard

célibataire

cultivateur

originaire de Neuchâtel et de Couvet domicilié à

Lausanne né à

village St Aubin (Neuchâtel) le sept juillet

mil huit cent nonante-his fils de

Edouard-Almand Borel, agriculteur et de

Eva née Monod, à St Aubin (Neuchâtel)

2. von Büren Julia-Marie

célibataire

Stoppense

originaire de Affoltern (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le onze avril

mil huit cent nonante-deux fille de

Fritz-Alfred von Büren, bûcheron, en France et de

Marie née Matthey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Matthey Paul, menuisier, à Dailles.  
2. Borel André, mécanicien, à St Aubin.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchâtel, le 2, à  
Couvet le 3 et à Affoltern le 3 juillet 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Neuchâtel, Couvet et Affoltern

## Les époux :

Lucien Borel

Julia Borel

## Les témoins :

Paul Matthey

André Borel

L'officier de l'état civil :

A. Paul

Communiqué à Neuchâtel, Couvet  
et à Affoltern (Berne)

No 383  
Mändly  
et  
Gasquier

Par jugement du Tribunal...  
diabotisch... rendu  
en date du 26 février 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 7 juin  
1922... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 15 juin 1922.

L'officier de l'état civil:

Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mändly Jean Asidore \_\_\_\_\_  
divorcé en deuxièmes noces de Louise-  
Philomène née Jonin dès le 6 janvier 1911 \_\_\_\_\_ codominicet  
originaire de Vesin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Palézieux \_\_\_\_\_ né à  
Vesin \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Jules Mändly \_\_\_\_\_ et de  
Françoise née Péclat, décédée \_\_\_\_\_

2. Gasquier Jeanne-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Le Pâquier (Gruyère) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Palézieux-gare \_\_\_\_\_ née à  
Lessoce \_\_\_\_\_ le vingt-trois décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Henri Gasquier, sans domicile connu \_\_\_\_\_ et de  
Rosalie née Züsch, à Châtel St Denis \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meyer Jules, journalier, à Lausanne  
2. Ferber Gaspart, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Palézieux le 10, à Vesin le 12 et à  
Pâquier le 13 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Palézieux \_\_\_\_\_

Les époux :

Mändly  
Jeanne Mändly

Les témoins :

Meyer Jules.  
Ferber

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Palézieux, à  
Cugy (Fribourg) et à Gruyères.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 384  
de Wardenet  
Sinclair

et le Consul britannique à Lausanne  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Wardenet, Maxwell  
divorcé de Jeanne Antoinette - Emilie née Merveille, dès le  
25 juillet 1919. représentant d'automobiles  
originaire des Etats - Unis d'Amérique domicilié à  
Lausanne né à  
Cedarhurst (Long Island) le vingt deux janvier  
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de  
Rudolph de Wardenet et de  
Gabrielle de Wardenet née Saportas, décédés

2. Sinclair, Frances - Dorothy  
célibataire

originaire de sujette britannique (Canada) domiciliée à  
Toronto, Roslyn, Rosedale, en séjour à Lausanne née à  
Toronto (Canada) le vingt sept juillet  
mil huit cent quatre vingt treize fille de  
Angus Sinclair et de  
Annie Sinclair née Roë, décédés

Comme témoins :  
1. Son Excellence le Prince Adl. Et Moncino, à Vevay  
2. Adolphe Gilbert S. Stairs, avocat, à Montréal

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de notoriété tenant lieu d'actes de naissance.  
Acte de publication à Lausanne.  
Extrait du jugement de divorce pour le fiancé.  
Permis de publier et de marier

Communiqué

Les époux :

Maxwell de Wardenet  
Dorothy de Wardenet

Les témoins :

Gilbert S. Stairs  
Haniel...  
L'officier de l'état civil :

J. Ballif



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 385  
Gillieron  
et  
Annen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Charles Alfred \_\_\_\_\_  
divorcé de Coroline dite Lina Schürch, dès le  
1<sup>er</sup> août 1923. electricien \_\_\_\_\_  
originaire de Mézières et Gerlens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Mies \_\_\_\_\_ le vingt-deux octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Elic Gillieron, retraité C.T.T. \_\_\_\_\_ et de  
Jenny Louise née Vidoudez, à Nyon \_\_\_\_\_

2. Annen, Augusta \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Gemmay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Berne \_\_\_\_\_ née à  
Orbe \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de  
Fritz Annen, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Lentivres, à Orbe \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Fritz Annen, commis C.T.T. à Yverdon \_\_\_\_\_  
2. Heysi Maris, concubine, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21. Berne, Mézières et  
Saanen, le 22 et Gerlens, 23 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neufcent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Actes de naissance, acte  
de mariage du fiancé avec  
divorce. Actes de publica-  
tion à Berne, Mézières,  
Saanen et Gerlens \_\_\_\_\_

Communiqué à Mézières, Orbe,  
la Ville, Gemmay et Berne \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ch. Gillieron  
A. Gillieron

## Les témoins :

Fritz Annen  
Heysi Maris

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 386  
Schraner  
et  
Ramseyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schraner, Fridolin  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Wyl (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Baden (Argovie) le onze juin  
mil huit cent quarante-neuf fils de  
Bernhard Schraner, employé C.F.F. et de  
Anna nie Brand, à Baden

2. Ramseyer, Aline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Arni (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bonvillars le sept juin  
mil huit cent quarante fille de  
Charles Ramseyer horloger et de  
Louise nie Borthiez, à Bonvillars

Comme témoins :  
1. Villy Garro, musicien, à Lausanne  
2. Joseph Amstad, empl. d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wil. le 25 et Biglen le 27 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance  
Acte de publication à  
Lausanne, Wil et Biglen.

Registre des familles vol. 22 fol. 150.

Communiqué à Wil et Biglen.

Les époux :

F. Schraner  
Aline Schraner

Les témoins :

Garro Villy  
Amstad Robert

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 24 avril 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mai  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an ... le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 2 juin 1924.  
L'officier de l'état civil

Le Baugy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 387  
Genseyres  
et  
Ruédin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu <sup>à l'hôpital cantonal</sup> pour être unis par le mariage :

1. **Genseyres** Henri  
divorcié de Eugénie Adèle Ruédin, dès le 15 mars 1921  
employé C.F.P.  
originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à  
Lausanne né à  
Lutry le vingt-deux avril

mil huit cent huitante quatre fils de  
Jean Charles Genseyres, décédé et de  
Rosalie nee Rubattel, à Lausanne

2. **Ruédin**, Eugénie Adèle  
divorciée d'Henri Genseyres, dès le 15 mars 1921  
lingère  
originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize février

mil huit cent vingt deux fille de  
Pierre Victor Ruédin et de  
Emilie nee Barthard, décédés

Comme témoins : } 1. Ernest Favre, photruis, à Lausanne  
2. Jeanne Favre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 et Corcelles-le-Jorat, le 29 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Acte du 1<sup>er</sup> mariage des époux  
avec divorce  
Actes de publication à  
Lausanne et Corcelles-le-Jorat  
Déclaration médicale

Communiqué à Corcelles-le-Jorat

## Les époux :

Genseyres Henri  
& Genseyres

## Les témoins :

Favre Ernest  
Jeanne Favre

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 358  
Lepage  
et  
Staiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lepage, Alex. Gustave  
célibataire

originaire de origine belge. domicilié à  
Lausanne né à  
Paris (1<sup>er</sup> arr<sup>dt</sup>) le trente un août

mil huit cent septante-cinq fils de  
Henri - Marie - Eugène - Alexis - Napoléon Lepage, à Montreux de  
Eliza - Ellen née Green, décédée

2. Staiger, Hilda  
célibataire

originaire de Müssbach (G<sup>de</sup> duché de Bade) domiciliée à  
Lausanne née à  
Müssbach le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Christian Staiger et de  
Maria née Hilfer, décédés.

Comme témoins : } 1. Lucien Nordmann, négociant, à Lausanne  
2. Sophie Nordmann, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

Actes de naissance. Acte de  
décès de sa mère. Constata-  
ment de son père. Acte  
de publication à Lausanne.  
Certificats de capacité  
pour les fiancés. Permis de  
publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie G.  
(en 2 exp.).

## Les époux :

Alex Gustave Lepage  
Hilda Lepage

## Les témoins :

Lucien Nordmann  
Sophie Nordmann

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

No 389  
 Mage  
 et  
 Cobaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mage**, Jean Jules \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

sommelier  
 originaire de Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Bottens \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jules Mage, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lina née Vincent, à Belmont d/Lausanne

2. **Cobaz**, Marie-Léonie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

filie de salle \_\_\_\_\_  
 originaire de Belmont d/Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Belmont d/Lausanne le onze avril \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
 Edouard Cobaz, agriculteur, à Belmont d/Lausanne et de  
 Louise-Rosalie née Abetel, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Armand Lederrey, empl. de commerce, à d/Lausanne  
 2. Eugène Würzler, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, Poliez-le-Grand, le 31  
 juillet et Belmont d/Pully, le 1<sup>er</sup> août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Lausanne, Poliez-le-Grand -  
 et Belmont d/Pully \_\_\_\_\_

Les époux :

*Jean Jules Mage*  
*Marie-Léonie Cobaz*

Les témoins :

*A. Lederrey*  
*E. Würzler*

L'officier de l'état civil :

*A. Lehou*  
 sous

Communiqué à Bottens et  
 Pully \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 390  
Jaccoud  
et  
Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Constant Eugène  
veuf, en 2<sup>mes</sup> noces, de Catherine Mina Perret, des le  
25 janvier 1917, marchand de primeurs  
originaire de Chexbres domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze juin  
mil huit cent septante huit fils de  
Alfred Edouard Jaccoud et de  
Wilhelmine Caroline née Braun, décédés

2. Hügli, Elisabeth - Blanche  
célibataire  
steno-dactylographe  
originaire de Genève-ville domiciliée à  
Genève née à  
Genève le vingt-neuf avril  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Charles Edouard Hügli et de  
Lina Mathilde ne Baillods, à Genève

Comme témoins :  
1. Isaac Jaccoud, journaliste, à Lausanne  
2. Albert Hügli, commis C.F.F. à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Genève, le 18 juillet et  
Chexbres, le 19 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance  
Acte de décès 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. Actes de publication  
à Lausanne, Genève et Chexbres.

Communiqué à Chexbres et Genève.

Les époux :

*(Signature of Constant Eugène Jaccoud)*  
Jaccoud.

Les témoins :

*(Signatures of Isaac Jaccoud and Albert Hügli)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature of H. Lehaud)*  
H. Lehaud

Registre des mariages A.

No 391  
Blumenstein  
et  
Hänni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blumenstein, Paul

célibataire  
laitier

originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Niederbipp le premier décembre

mil huit cent quarante-neuf fils de

Johann Gottfried Blumenstein et de

Marianne nee Handenschild, décédés

2. Hänni, Anna

célibataire

originaire de Salvenach (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Salvenach le cinq octobre

mil huit cent quarante-neuf fille de

Christian Rudolf Hänni, décédé et de

Anna Louise nie Buela, à Salvenach

Comme témoins : 1. Louise Hänni d'elle à Salvagny

2. Eglantine Schmid, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Niederbipp, le 6 et

Salvenach, le 7 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Certs de naissance.  
Certs de publication à  
Lausanne, Niederbipp et  
Salvenach.

Les époux :

Paul Blumenstein  
Anna Blumenstein

Les témoins :

Louise Hänni  
Eglantine Schmid

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Niederbipp et  
Morat

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 342  
Medici  
Scholtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Medici, Gaston Robert  
célibataire  
père  
originaire de Castello S. Pietro (Vercin) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente août  
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de  
Joseph Medici, maçon et de  
Elisa Parisod née Piccard, à Lausanne

2. Scholtz, Martha  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Militsch (Breslau), Prusse domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le quatre décembre  
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de  
Gustav Oscar Franz Scholtz, peintre en bâtiments et de  
Anna née Krummen, à Berne

Comme témoins :  
1. Joseph Medici, à Lausanne  
2. Jules Geisbühler, empl. de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Castello S. Pietro, le  
4 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de  
publication à Lausanne et Cas-  
tello S. Pietro

Les époux :

Medici Gaston  
Martha Medici Scholtz

Les témoins :

Medici Joseph  
J. Geisbühler

L'officier de l'état civil :

H. Siebert

Communiqué à Castello S. Pietro  
et à la Chancellerie C<sup>te</sup>.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 393  
 Monnier  
 et  
 Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monnier**, Emmanuel - Rodolphe  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Yverdon et Ecôlepens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Yverdon le trois avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 François-Louis-Henri Monnier, tapissier et de  
 Sophie née Mœkli, à Yverdon

2. **Aubert**, Lucie - Marie  
 célibataire  
 originaire de Gampigny domiciliée à  
 Lausanne née à  
 ully le vingt-huit avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Jean-David Aubert, décédé et de  
 Rose-Bertha née Gueissaz, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Aubert, empl. de bureau, à Lausanne  
 2. Albert Golaz, arisiner, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21. Yverdon, le 22 et  
 Gampigny, le 23 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Acte de naissance  
 Acte de publication de ma-  
 riages à Lausanne Yverdon  
 et Gampigny

## Les époux :

E. Monnier  
 L. Monnier

## Les témoins :

A. Golaz  
 H. Aubert

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à Yverdon La  
 Sarraz et Gampigny

No 394  
Coeytaux  
et  
Scheerer

4-11-24  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coeytaux, Alfred-Joseph  
célibataire  
agriculteur

originaire de nationalité française domicilié à  
Benficha (Tunisie) né à  
Enfidaville (Sousse), Tunisie le quatorze avril  
mil neuf cent quatre fils de

Achille-Lucien Coeytaux agriculteur et de  
Gamma-Marie née Gulicino, à Benficha

2. Scheerer, Hélène  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente octobre  
mil neuf cent un fille de

Louis-Henri-Alexandre Scheerer, scrieur-appareilleur et de  
Henriette-Sophie-Clair née Demont, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edmond Coeytaux, agriculteur, à Benficha  
2. Alexandre Scheerer, constructeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 juillet 1924 et  
Benficha le 25 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Promesse des fiancés. Certificat de nationalité  
Certificats de publication à Lausanne et Benficha  
Consentement des parents du fiancé. Permission de publier et de marier

Les époux :

*[Signature]*  
H. Coeytaux

Les témoins :

*[Signature]*  
H. Scheerer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>.

RECTIFICATION Complément.  
Par décision du 16 avril 1958,  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'épouse soit dési-  
gnée sous les prénoms "Hélène  
Louis-Clair" et non "Hélène"  
seulement.

Lausanne, le 18 avril 1958.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de  
justice et police, du canton de Vaud  
à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 395  
Gamba  
et  
Arnaudi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gamba**, Arturo-Cesare \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Cene (Bergamo), Italie \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cene \_\_\_\_\_ le neuf août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Angelo Gamba, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Angela nei Gamba, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Arnaudi**, Loris-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
tricoteuse \_\_\_\_\_

originaire de Sighiano (Novare), Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Angelo-Pietro-Vincento Arnaudi, absent \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Catherine nei Robatel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Joseph Comalino, négociant, à Lausanne  
} 2. Adolphe Gamba, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatre-vingt-neuf août à Sighiano, le six juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Actes de naissance consentements  
des parents du fiancé et de la fiancée  
Déclaration notariale de jeun constatant  
l'absence du père de la fiancée. Actes  
de publication à Lausanne, Cene  
et Sighiano, avec certificat de capacité  
des fiancés \_\_\_\_\_

Les époux :  
Arthur Gamba  
Loris Gamba

Les témoins :  
Comalino Joseph  
Gamba Ad.

L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

Communiqué à la Chancellerie l.  
(2 xpl.) \_\_\_\_\_

No 336  
Passerini  
Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Passerini**, Bernardo  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Bieno (Morace), Italie domicilié à Lausanne  
né à Bieno le vingt-huit décembre  
mil huit cent quarante-cinq fils de  
Giulio Passerini décédé et de  
Albina née Boldi, à Lausanne

2. **Kohler née Jaquier**, Bertha-Lucie  
veuve de Jules Alfred Kohler, dès le 16 janvier 1921  
originaire de Gizy domiciliée à Lausanne  
née à Mosel (Sribourg) le vingt-un novembre  
mil neuf cent un fille de  
Louis Antonin Jaquier, manoeuvre et de  
Rose Victoire née Pittet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pierre Vanetti, maçon, à Lausanne  
2. Edouard Rubin, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 mars à Bieno, le 13 avril et Gizy, le 20 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance. Acte de décès l'  
mari fiancé. Actes de publication  
à Lausanne et Brienno avec cer-  
tificat de capacité pour le fiancé.  
Acte de publication à Gizy.  
Fornis de publicis et de maria.

Les époux :

Passerini Bernardo  
Passerini Berthe

Les témoins :

Edouard Rubin  
Vanetti Piz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Gimmel et à la  
Chancellerie C.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 397  
 Egger  
 et  
 Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Egger**, Emil \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

monteur \_\_\_\_\_

originaire de Grub (Appenzell A. Rh.) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Grub \_\_\_\_\_ le treize février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Ulrich Egger \_\_\_\_\_ et de  
 Lisette nee Jacob, à Steinach (S<sup>t</sup>-Gall) \_\_\_\_\_

2. **Müller**, Josefina-Albertina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Enghofen (Oberamt Solgau), Wurtemberg domiciliée à  
 Steinach (S<sup>t</sup>-Gall) \_\_\_\_\_ née à

Arbon \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de

Josef Müller, décédé \_\_\_\_\_ et de

Maria-Josefa nee Lente, à Steinach \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Jeanne Nicod, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 2. Armand Guidoux, technicien, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Enghofen, le 23. Grub, le  
 24 et Steinach, le 25 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Lausan-  
 ne, Enghofen, Grub et Steinach.  
 Certificat de capacité pour la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Givenis de main \_\_\_\_\_

Communiqué à Grub, Steinach  
 et à la Charcellerie le \_\_\_\_\_

## Les époux :

Emil Egger  
 Albertin Egger

## Les témoins :

A. Guibaud  
 Jeanne Nicod

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut  
 2011

No 305  
Brélaz  
et  
Ethenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélaz, Ferdinand-Ernest

divorcé d'Alice Eugénie née Valotton

mécanicien

originaire de Lutry

domicilié à

Ginhaut

né à

Lausanne

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Louis-Marc-François Brélaz

et de

Adèle née Genin, à Lausanne

2. Ethenberger, Theresia

cilibataine

ouvrière

originaire de Weilach (Bavière)

domiciliée à

Lausanne

née à

Weilach

le vingt janvier

mil huit cent neuante

fille de

Charles Ethenberger

et de

Leik Kartl, à Munich

Comme témoins :

1. Georges Chamot, empl. S.T., à Lausanne

2. Emile Brunner, cafcchier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ginhaut, le 22. Lausanne, le 23. Lutry, le 24. <sup>maj</sup> et Weilach, le 17 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil  
de Ginhaut

Les époux :

F. Brélaz

Th. Brélaz

Les témoins :

Emile Brunner

Georges Chamot

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Ginhaut, Lutry et  
la Chancellerie C<sup>te</sup>

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 399  
 Jeanneret  
 et  
 Cornuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret, Maurice - Auguste  
 célibataire  
 mécanicien  
 originaire de Trariviv (Nanchâtel) domicilié à  
 Verneuil (Vevère), France né à  
 Etoy le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Auguste Jeanneret, manoeuvre et de  
 Jeanne née Dupont, à Lausanne

2. Cornuz, Hélène - Anna  
 célibataire  
 couturière

originaire de Mur domiciliée au  
 Biron près Lully sur Morges née à  
 Nanchâtel le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Henri Cornuz, diocèse et de  
 Joséphine née Senn, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Cornuz, chauffeur, à Lausanne  
 } 2. Ernest Jeanneret, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Verneuil, Mur, le 6 août, Lully s/l.  
 Morges, Trariviv, le 7 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état-civil  
 de Villars-sous-Yens

Les époux :  
 M. Jeanneret  
 Hélène Jeanneret

Les témoins :  
 Jeanneret Ernest  
 Cornuz Henri

Communiqué à Trariviv, Villars  
 sous-Yens et Cudrefin

L'officier de l'état civil :  
 H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 400  
Michod

et  
Cattin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Arnold

célibataire

comptable

originaire de Yverdon et Lucens domicilié à

Zurich né à

Lausanne le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

François d'éc. Charles Michod, instructeur et de

Rosalie - Lucie née Salame, à Lausanne

2. Cattin, Maria - Séraphine

célibataire

régluse

originaire de Saignelégier (Bienne) domiciliée à

Bienne née à

Saignelégier le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alcide Cattin, agriculteur et de

Eugénie née Faine, d'éc. d'éc.

Comme témoins : 1. Francis Michod, ancien inspecteur, à Lausanne  
2. Charles Michod, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 2, Saignelégier, le 3, Yverdon, Lucens et Bienne, le 4 août 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Saignelégier

Les époux :

A. Michod

M. Michod

Les témoins :

F. Michod

C. Michod

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Yverdon, Lucens, Zurich, Saignelégier et Bienne.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 401  
Desponds  
et  
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Desponds**, Charles. Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Lussey \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Moudon \_\_\_\_\_ le huit octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Louis Desponds jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Sylvie née Dupertuis, à Moudon \_\_\_\_\_

2. **Diserens**, Marguerite. Adèle-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Renens \_\_\_\_\_ née à

Trilly \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

François-Louis Diserens jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Adèle-Rose née Chauvet, à Renens \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henriette Desponds, à Moudon \_\_\_\_\_  
2. Charles Diserens, monteur, à Renens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, le 25. Lussey et  
Renens, le 26 juillet 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes  
de publication à Lausanne,  
Savigny, Lussey et Renens

## Les époux :

Ch. Desponds  
M<sup>lle</sup> Desponds

## Les témoins :

Henriette Desponds  
Diserens Charles

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à la Sarraz, Sa-  
vigny et Trilly. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

403  
Thélin  
Lüginbühl

Par jugement du Tribunal du...  
de Lausanne, rendu  
en date du 27 janvier 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 avril  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, de le 11 avril 1930.  
Lausanne, le 26 avril 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Ballif

Par décision du 18 avril 1952,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse doit être dé-  
signée comme étant née le...  
"quatre novembre 1900"

Lausanne, le 21 avril 1952  
L'officier de l'état civil

Cqué à Penthaaz et Aeschi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thélin, Louis-Alexis  
célibataire  
électricien  
originaire de Mœx domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un mars

mil neuf cent cinq fils de  
Henri-Louis Thélin, mécanicien C.L. et de  
Constance-Alice née George, à Lausanne

2. Lüginbühl, Bertha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Krattigen (Berne) domiciliée à  
Vevey née à  
Yverdon le quatorze novembre

mil neuf cent fille de  
Pierre-Auguste-Samuel Lüginbühl et de  
Emma née Poget, décédés

Comme témoins : 1. Louis Thélin, mécanicien, à Lausanne  
2. Fritz Corbaz, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Vevey, le 7, Aeschi,  
le 8 et Mœx, le 9 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

Actes de naissance  
Consentement des père et  
mère du fiancé. Déclaration  
de grossesse de la fiancée.  
Actes de publication à Lau-  
sanne, Vevey, Aeschi et  
Mœx

Communiqué à Sullens, Aeschi  
et Vevey.

## Les époux :

Thélin Alexis  
Bertha Thélin

## Les témoins :

Louis Thélin  
Fritz Corbaz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
cant.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 403  
Barraud  
et  
Raparz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Paul

célibataire

journalier

originaire de Bussigny et Villars - Girardin domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize novembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Georges-Samuel Barraud, agriculteur et de

Jenny née Favre, à Lausanne

2. Raparz, Mina-Louise

célibataire

mineure

originaire de Bex domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le vingt-six avril

mil neuf cent trois fille de

Jules Raparz, courtier et de

Anna née Harbel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Julien Barraud, douanier retraité, La Sallaz

2. Maurice Marichal, empl. P.-L.-M., à Dijon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bex, Villars - Girardin, Bussigny, le 6 et Bussigny, le 7 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de publication à Lausanne, Bex, Villars - Girardin et Bussigny

Les époux :

Barraud Paul

Barraud Mina

Les témoins :

J. Barraud.

Maurice M

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Bussigny, Bottens et Bex.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 404  
Czewinski  
et  
Bürger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Czewinski, Maximilian \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chef de fabrication \_\_\_\_\_

originaire de (Pologne (Gumse), Allemagne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Kruschwitz (Pologne) \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Johann Czewinski \_\_\_\_\_ et de

Emilie née Schwen, décédée \_\_\_\_\_

2. Bürger, Christine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Stolberg (Kreis Aachen), Prusse \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Stolberg \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Maximilian Bürger, secrétaire de ville \_\_\_\_\_ et de

Augusta née Steffen, à Puchrodt (Prusse) \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bartholomaeus Fryder, ingénieur, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bruno Fryder, étudiant, à Berlin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Stolberg, le 30

et Cologne, le 31 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trentecinq mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

Actes de naissance, certificats

de capacité des fiancés.

Actes de publication à Lau-

saune, Stolberg et Cologne.

Fornis de publier et de ma-

rier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie C<sup>te</sup>

(en 2 expl.) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Les époux :

Czewinski, Maximilian

Christel Czewinski

## Les témoins :

Bartholomaeus Fryder

Bruno Fryder.

L'officier de l'état civil :

H. Seibert

\_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 405  
Nicolier  
Zulauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

pêcheur \_\_\_\_\_  
originaire de Yvonand \_\_\_\_\_ domicilié à  
Yvonand \_\_\_\_\_ né à  
Yvonand \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Emile Nicolier, pêcheur à Yvonand \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Caroline née Vulliamy, décédée \_\_\_\_\_

2. Zulauff Olga-Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Château-d'Oex \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-David Zulauff, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Julie née Ramel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Genillod Edmond, agriculteur, à Yvonand  
2. Boraley Florence, à La Cour de Peily

Les publications ont eu lieu à Yvonand, à Lausanne le 8 et à  
Château-d'Oex le 9 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huite août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Yvonand \_\_\_\_\_

Les époux :  
Emile Nicolier  
Olga Nicolier

Les témoins :  
Ed Genillod  
Florence Boraley

Communiqué à Yvonand et  
à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Lehoucq  
\_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal des cantons  
de Yverdon  
rendu en date du 18 mai 1936  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
septembre 1936  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, dès le 11  
septembre 1936, le délai pendant  
lequel l'\_\_\_\_\_ mari  
ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 21 septembre 1936.

L'officier de l'état civil :  
\_\_\_\_\_

No 403  
Gamper  
et  
Coindet

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 8 décembre 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 janvier  
1928... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an... le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 21 janvier 1928.  
L'officier de l'état civil:

*D. Baur*

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gamper Albert \_\_\_\_\_

divorcé de Lina née Girard dès le 17  
décembre 1920, \_\_\_\_\_ agent d'automobiles \_\_\_\_\_  
originaire de Stettfurt (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Hürich \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_ fils de  
Ulrich Gamper \_\_\_\_\_ et de  
Karolina née Gutknecht, décédés \_\_\_\_\_

2. Coindet née Bürkin Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuve de Jules Coindet dès le 23 octobre  
1896 \_\_\_\_\_  
originaire de Marchissy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Genève \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Frédéric Bürkin \_\_\_\_\_ et de  
Susanne Vermette née Guenet, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Emery Maurice, économe, à Lausanne  
2. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Stettfurt le  
22 et à Marchissy le 23 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès M<sup>re</sup> mari de l'épouse  
extrait de jugement en divorce  
de l'époux. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Stettfurt & Marchissy \_\_\_\_\_

Communiqué à Stettfurt & à  
Longjumeau \_\_\_\_\_

Les époux:

Albert Gamper  
Marie Gamper

Les témoins:

Maurice Emery  
Hélyse Marius

L'officier de l'état civil:

H. Leikent

## Registre des mariages A.

No 407  
 Mengold  
 Wadem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mengold Johann-Karl \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

maître secondaire \_\_\_\_\_

originaire de Thuisis (Géron) \_\_\_\_\_ domicilié à

Coire \_\_\_\_\_ né à

Coire \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Theodor Mengold, décédé \_\_\_\_\_ et de

Bertha née Lauffer, à St. Gall. \_\_\_\_\_

2. Wadem Rose \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Steno-dactylographe \_\_\_\_\_

originaire de Wattenwil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Berne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Wadem, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna-Bertha née Harthard, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gander Leonaro, avocat, à Berne

2. Dubois Marie, sans profession, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Coire & à Thuisis le 9, à Watten-

wil & à Berne le 10 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Coire. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Coire, à Thuisis,  
 à Wattenwil & à Berne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Les époux :

K. Mengold.

R. Mengold-Wadem

## Les témoins :

Leonaro Gander

Marquerite Dubois

L'officier de l'état civil :


H. Paulif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 408  
Gueux  
et  
Mermod

Par jugement du Tribunal de district de Moudon rendu en date du 17 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 4 juillet 1924

L'officier de l'état civil:  


Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueux Marcel-Maurice  
celibataire  
infirmier  
originaire de Moudon et Bouleus domicilié à Lausanne né à aux Granges-Monheur le vingt-sept décembre mil huit cent nonante-neuf fils de Paul-Eugène Gueux, décédé et de Octavie née Priolley, à Montreux

2. Mermod Marthe-Marguerite  
celibataire  
employée de commerce  
originaire de St-Croix domiciliée à Lausanne née à St-Croix le premier mars mil huit cent nonante-deux fille de Eugène-Jules Mermod, décédé et de Marie née Moissette, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Sandoz René, négociant, à Lausanne  
2. Grisselin Jules, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Moudon, à St-Croix et aux Granges le 14 et à Bouleus le 15 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

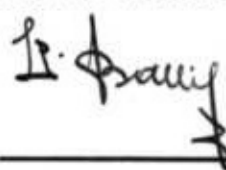
Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne, Moudon, St-Croix, Granges de St-Croix et Bouleus

Les époux :  
Gueux Marcel  
Gueux Marthe

Les témoins :  
Sandoz  
Grisselin

Communiqué à Moudon, St-Croix & St-Geroges

L'officier de l'état civil :  




Registre des mariages A.

No 409  
Guignet  
et  
Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet Alexis-Frédéric \_\_\_\_\_  
divorcé de Joséphine Pinget dès le 9 octobre  
1903, \_\_\_\_\_ forblantice - plombier \_\_\_\_\_  
originaire de St. Luges et Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le dix août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Alexis-Frédéric Guignet \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Antoinette née Ronget, décédés \_\_\_\_\_

2. Schenk Bertha \_\_\_\_\_  
divorcée en 2<sup>èmes</sup> noces de Ferdinand-Jo-  
seph Hojon dès le 24 juillet 1919 \_\_\_\_\_  
originaire des Hauts Geneveys (Nembratel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Harbach (Lucerne) \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Samuel Schenk \_\_\_\_\_ et de  
Barbara née Stalder, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Secoster Frédéric, négociant, à Lausanne  
2. Richon Anna, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St. Luges, aux Hauts Geneveys et  
à Lausanne le 14 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de mariage des précédents \_\_\_\_\_  
deux conjoints, avec mention  
du divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Hauts Geneveys et St. Luges \_\_\_\_\_

Les époux :

Guignet Frédéric  
Guignet Bertha

Les témoins :

F. Secoster  
Anna Richon

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal de  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> décembre 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 février  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les deux conjoints  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 février 1927.  
Lausanne, le 17 février 1927.  
L'officier de l'état civil :

L. Baillif

R. du 17.10.27.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
 Digoïn  
 et  
 Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Digoïn Simon - Ernest \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé à l'Hôpital cantonal \_\_\_\_\_  
 originaire de Corsice (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ le douze mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Simon Digoïn \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise nie Volet, décédés \_\_\_\_\_

2. Maurer Rose - Augusta \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_  
 originaire de Weisimmen (Borne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le (17) sept fevrier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Gottlieb Maurer, valet de chambre, à Lausanne - et de  
 Elise Nancy nie Goumaz \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Grandchamp François, infirmier, à Lausanne  
 } 2. Arnand Paul, mécanicien, à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corsice, à Weisimmen et à Lau-  
 sanne le 6 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Corsice & Weisimmen \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ernest Digoïn  
 Augusta Digoïn

## Les témoins :

François Grandchamp  
 P. Arnand

L'officier de l'état civil :

L. Bailey

Communiqué à Chardonne et  
 à Weisimmen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 411  
Subilia  
et  
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Subilia Pierre-Maurice-Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Prilly \_\_\_\_\_ né à

La Chaux, Granges de St-Croix le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Paul-Oswald Subilia, pasteur, à Prilly \_\_\_\_\_ et de  
Victorine-Henriette-Jenny-Sophie née Favoy, décédée

2. Pilet Violette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Constant-Alexis Pilet, chef de bureau, \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louisa née Fournieret, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Subilia Paul, pasteur, à Prilly \_\_\_\_\_  
} 2. Pilet Constant, fondé de pouvoirs, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Lausanne et à Château-  
d'Oex le 25, à Prilly le 24 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Prilly. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Maurice Subilia  
Violette Subilia

Les témoins :  
Paul Subilia  
Constant Pilet

Communiqué à Lucens, Prilly  
et Château-d'Oex. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Jany

## Registre des mariages A.

No 412  
Rahm  
et  
Goyet

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne rendu  
en date du 7 juillet 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne peut contracter un nouveau  
mariage, dès le 23 septembre 1924.  
Lausanne, le 12 octobre 1924.

L'officier de l'état civil:

I. Baillif

A. du 24.10.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rahm Emile-Oscar \_\_\_\_\_  
Veuf en 2<sup>e</sup> noces de Joséphine Allume  
dis le 14 juin 1924, représentant \_\_\_\_\_  
originaire de Unterballau (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Johannes Rahm \_\_\_\_\_ et de

2. Goyet Isaline Louise, dite Evelynne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

brodeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Orgez \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Orbe \_\_\_\_\_ le treize janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Daniel-Edouard Goyet \_\_\_\_\_ et de  
Adèle-Jenny née Suvoisin, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Mégroz Adrien, héliographe, à Lausanne  
2. Hélyse Hérard, couturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Unterballau  
et à Orgez le 15 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 2<sup>e</sup> femme de  
l'époux, acte de son 1<sup>er</sup> ma-  
riage, avec divorce. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Unterballau & Orgez. \_\_\_\_\_

Communiqué à Unterballau & à  
Montagny \_\_\_\_\_

## Les époux:

Emile Rahm.  
Evelynne Rahm

## Les témoins:

Mégroz  
Hélyse Hérard

L'officier de l'état civil:

I. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 413  
Maumary  
et  
Tercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maumary, Louis-Paul \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

peintre \_\_\_\_\_  
originaire de Dombresson, Savagnie et Pâquier (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cernée (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Louis-Joseph dit Valentin Maumary, menuisier, à Paris et de  
Emma-Marie nee Monney, décédée \_\_\_\_\_

2. Tercier, Marie-Marceline \_\_\_\_\_

divorcée de Jean-Gottlieb Spichiger dès le  
1<sup>er</sup> novembre 1920, — maîtresse de pension \_\_\_\_\_

originaire de Obersteckholz (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Mudens (Fribourg) \_\_\_\_\_ le vingt-sept juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Marie-Caroline Tercier, à Mudens. \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Epprec Paul, voyageur de Commerce, à Lausanne  
2. Wutrich Ida, sommelière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Dombresson et  
à Savagnie le 14 et à Lotzwil le 15 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée, avec divorce.  
actes de publication à Lau-  
sanne, Dombresson, Savagnie  
& Lotzwil \_\_\_\_\_

Les époux :

P. Maumary  
M<sup>o</sup>. Maumary

Les témoins :

Paul Epprec  
Ida Wutrich

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal...  
distribué de Lausanne rendu  
en date du 21 février 1924,  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
mars 1924, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 8 avril 1924  
L'officier de l'état civil:

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 411  
 Guignet  
 et  
 Givel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet, Henri-Alfred

célibataire

tapissier - décorateur

originaire de Châtillens domicilié à

Lausanne né à

Payerne le treize décembre

mil huit cent nonante-sept fils de

Alfred Guignet, décédé et de

Emma née Pasche, à Payerne

2. Givel, Rachel-Berthe

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Payerne le vingt six avril

mil huit cent nonante-neuf fille de

Paul-César Givel, cordier, à Payerne et de

Fanny-Marie née Tomer, décédée

Comme témoins :

1. Firax William, gendarme, à Villeneuve

2. Firax Marie, sans profession, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Payerne le  
9 et à Châtillens le 11 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-  
sanne, Châtillens & Payerne

## Les époux :

Henri Guignet.

R. Guignet.

## Les témoins :

M. Firax-Guignet

M<sup>me</sup> Joanne Firax-Guignet

L'officier de l'état civil :

L. Saucy

Communiqué à Oron & à  
Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 415  
Grandchamp  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp William-Charles-François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

charpentier \_\_\_\_\_  
originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
François-Charles-Henri Grandchamp, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Nenny-Louise née Wyss, à Prilly \_\_\_\_\_

2. Corbaz Marie-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Mont <sup>4</sup> Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Sugrens \_\_\_\_\_ le vingt-six mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Héli Corbaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Armand, à Sugrens \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Camoletto Félix, maçon, à Prilly  
2. Morel Emile, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Chexbres le 10  
et au Mont le 11 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
conjointement de la mère de  
l'épouse et acte de décès de  
son père \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Chexbres et Le Mont \_\_\_\_\_

Communiqué à Chexbres et à  
Prilly. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Grandchamp William  
Corbaz Marie

## Les témoins :

F. Camoletto  
Emile Morel

L'officier de l'état civil :

D. Paul

N<sup>o</sup> 415  
 Tartufo  
 et  
 Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tartufo Flavio-Quinto-Cedare  
 célibataire

peintre en bâtiments  
 originaire de Brusnengo (Novare, Italie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Brusnengo le trois décembre

mil huit cent nonante-cinq fils de  
 Evaristo Tartufo, décédé et de  
 Clementa née Diana, à Lausanne

2. Pasche Ida  
 célibataire

cuisinière  
 originaire de Servion domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Servion le deux octobre

mil huit cent nonante-neuf fille de  
 Victoire Pasche, à Belmont & Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Tartufo Ernest, Cordonnier, à Lausanne  
 } 2. Mullienin Charles, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 mai, à Servion  
 le 2 juin et à Brusnengo le 15 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
 permis de publier et autopi-  
 sation de mariage du De-  
 partement de Justice & Polie.  
 actes de publication à Lausanne,  
 Servion & Brusnengo

Les époux :

F. Tartufo

I. Pasche

Les témoins :

E. Tartufo

Mullienin

L'officier de l'état civil :

J. Jany

Communiqué à Oron-la-Ville  
 & à la Chancellerie cantonale



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 417  
Dalloz  
et  
Amstutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dalloz Gabriel-Olivier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_

originaire de Stein (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Surpierre (Fribourg) \_\_\_\_\_ le vingt-sept octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Olivier-Constant Dalloz, représentant, à Genève \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise née Mabboux, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Amstutz Hélène-Jeanne-Juliette \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sigiswil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Renens \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Léon-Arnold Amstutz, charpentier \_\_\_\_\_ et de

Louisa-Lucie née Hoß, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chappuis Eugène, Directeur, à Lausanne  
2. Glas Claude, instituteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Stein & à  
Sigiswil le 14 Août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne,

Stein & Sigiswil \_\_\_\_\_

Communiqué à Stein & à

Sigiswil \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gabriel Dalloz

Hélène Dalloz

## Les témoins :

E. Chappuis

Glas Claude

L'officier de l'état civil :

L. Jaurig

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 413  
Vuilleumier  
et  
Gyger

Place du Tunnel 4.  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilleumier Georges - Albert  
libataire

manoeuvre  
originaire de La Sagne (Nuchâtel) et Tramelan (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le vingt-deux août  
mil huit cent nonante-sept fils de  
Louisa Vuilleumier née Gonthier, veuve de Bertrand et de  
Fridolin Vuilleumier dès le 27 juin 1896

2. Gyger Lucie - Alice  
libataire

couturière  
originaire de Adelboden (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chuffort (Nuchâtel) le dix juin  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Pete Gyger, bûcheron et de  
Julie née Aubert, à Chuffort

Comme témoins : 1. Blanc Marie, sage-femme, à Lausanne  
2. Baillois Jeanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Sagne, à Tramelan  
et à Adelboden le 15 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, La Sagne, Tramelan  
& Adelboden  
déclaration médicale

Les époux :

Georges Vuilleumier  
Lucie Vuilleumier

Les témoins :

Baillois Jeanne  
Marie Blanc

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Communiqué à La Sagne, Tra-  
melan et Adelboden

## Registre des mariages A.

No 419  
 Travalletti  
 et  
 Bloch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Travalletti Jules-William-Jean  
 célibataire

négociant

originaire de Nex (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Dion (Valais) le vingt-deux septembre

mil huit cent nonante-trois fils de

Jean Travalletti, ingénieur, à Paris et de

M<sup>me</sup> Marie-Julie-Wilhelmine née Clo, décédée

2. Bloch Blanche-Alodie-Pauline  
 célibataire

originaire de Villars-sous-Champvent domiciliée à

Lausanne née à

Châtel-St-Denis (Fribourg) le vingt-cinq mai

mil neuf cent un fille de

Salomon-Gaspard Bloch, négociant et de

M<sup>me</sup> Mathilde-Antonia née Dégli, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. M<sup>onsieur</sup> Louis, fonctionnaire postal, à Lausanne  
 2. M<sup>onsieur</sup> Louis, avocat, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Nex le 3 et  
 à Villars-sous-Champvent le 4 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Nex et Villars-sous-  
 Champvent

## Les époux :

William Travalletti  
 Pauline Travalletti

## Les témoins :

L. Holzhauser  
Louise Martin

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Nex & à  
 Monthey.

## Registre des mariages A.

No 420

Grand-Guillaume Perrenoud

et  
Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand-Guillaume-Perrenoud François-Paul-Louis  
célibataireemployé C<sup>ie</sup> des Wagons-lits  
originaire de Echandens (Vaud) et La Sagne (Neuchâtel) — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le douze juinmil huit cent huitante neuf — fils de  
Friedrich-Samuel-Louis Grand-Guillaume-Perrenoud — et de  
Rose-Emma née Abetel, à Lausanne2. Ducet née Schläppi Frieda-Madeleine  
veuve de Martial-EmileDucet dès le 25 février 1919 — veuve  
originaire de Chardonne — domiciliée à  
Lausanne — née àWeisimmen (Bern) — le six décembre —  
mil huit cent nonante-cinq — fille deGottfried Schläppi, journalier, à Laufen — et de  
Magdalena née Hiltbrand, décédéeComme témoins : } 1. Palay Fernand, voyageur de Commerce, à Lausanne  
2. Grand-Guillaume-Perrenoud Robert, mécanicien, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Echandens, à  
La Sagne et à Chardonne le 14 août 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès 1<sup>er</sup> mari de l'époux  
actes de publication à Lausanne,  
Echandens, La Sagne & Chardonne

## Les époux :

François-Paul-Louis Perrenoud  
M<sup>lle</sup> Grand-Guillaume Perrenoud

## Les témoins :

Palay Fernand  
Perrenoud Robert

L'officier de l'état civil :

Dr Bailly

Communiqué à Echandens, La  
Sagne et Chardonne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 421  
Nicola

Schneuwly-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicola Paul Isèbe

célibataire

magasinier

originaire de Trivico (Novare, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Poliez-Pittet le dix-sept septembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Silvio Nicola, décédé et de

Quintina Marie née Barberis, à Lausanne

2. Schneuwly née Frioud Marie-Philomène

veuve de Pierre.

Schneuwly dès le 22 février 1921 commerçante

originaire de Fribourg et Mummwil domiciliée à

Lausanne née à

Etagnières le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Théodore Frioud, agriculteur et de

Angélique Eugénie née Wondo, à Etagnières

Comme témoins : 1. Nicola Victor, boucher, à Lausanne

2. Frioud Auguste, agriculteur, à Etagnières.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Fribourg, à Mummwil  
le 8 et à Trivico le 23 juillet 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès 1<sup>er</sup> mai de  
l'époux ;permis de publier et de ma-  
riage du Dept. de N. 29.actes de publication à Lau-  
sanne, Trivico, Fribourg &  
MummwilCommuniqué à Fribourg, Mum-  
mwil & à la Chancellerie  
cantonale.

## Les époux :

Nicola Paul  
Marie Nicola

## Les témoins :

Viola Victor  
Auguste Frioud.

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

## Registre des mariages A.

No 422

Martin

Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Robert-Jules-Marins \_\_\_\_\_

Veuf de Blanche-Joséphine née Gayet des  
le 30 novembre 1918, négociant \_\_\_\_\_

originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Samuel-Jean Martin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emilie née Giciens, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Meyer Maria Eugénie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Riedisheim (Haut-Rhin, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Riedisheim \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fille de

Guillaume Meyer \_\_\_\_\_ et de

Philomène née Cerutti, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Lutler Paul, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne

2. Marchand Paul, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Froide-  
ville le 22 juillet mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte de décès 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux \_\_\_\_\_permis de publier du Dé-  
partement de N. & P. \_\_\_\_\_certificat de capacité de la  
fiancée \_\_\_\_\_actes de publication à Lausanne  
& Froideville \_\_\_\_\_Communiqué à Poliez-le-Grand  
& à la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

R Martin

Meyer

## Les témoins :

Meyer

P. Marchand

## L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 423  
Golaz  
et  
Fossati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Charles-Maurice-Auguste  
célibataire

commis de banque

originaire de L'Abbaye domicilié à

Zürich né à

Clamont le trente août

mil huit cent nonante-neuf fils de

Auguste-Jacques-David Golaz, inspecteur d'assurances et de

Rosa née Guidoua, à Lausanne

2. Fossati Irène-Esterine

célibataire

employée de Commerce

originaire de Borgoticino (Novara, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq décembre

mil neuf cent un fille de

Pierre Fossati, aviculteur et de

Emma Anna née Bessero, à Lausanne

Comme témoins : 1. Golaz Auguste, inspecteur d'assurances, à Lausanne

2. Fossati Pierre, aviculteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zürich le 14, à L'Abbaye le

15, à Lausanne le 16 et à Borgoticino le 25 juillet

1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Zürich

## Les époux :

Ch. Golaz

Irène Golaz

## Les témoins :

Golaz

Fossati

L'officier de l'état civil :

D. Bailly

Communiqué à L'Abbaye, Zürich  
et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 424  
Motto-Cagna  
et  
Sonntag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Motto-Cagna Dominique-William  
celibataire

tapissier  
originaire de Castelletto-Villa (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Cernier le six juillet  
mil huit cent nonante-six fils de

Serafino-Egildo Motto-Cagna, représentant et de  
Cécile Louise née Montandon, à Lausanne

2. Sonntag Maria  
celibataire

Couturière  
originaire de Stetten (Rothweil, Wurtemberg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Stetten le vingt-quatre mars  
mil neuf cent trois fille de

Karl-M Hermann Sonntag, employé de bureau et de  
Theresa née Maas, à Kürich

Comme témoins :  
1. Motto-Cagna Egildo, représentant, à Lausanne  
2. Strub Jean, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Stetten le 10  
juillet et à Castelletto-Villa le 3 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
certificat de capacité pour l'épouse,  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dépar-  
tement de Justice & Police  
actes de publication à Lausanne,  
Castelletto-Villa & Stetten

Les époux :

Motto Cagna Dominique  
Maria Motto Cagna

Les témoins :

Strub Jean

L'officier de l'état civil :

D. Fraux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d. - 1913.

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale, en deux expéditions.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 425  
 Lavanchy  
 et  
 Trachsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Charles-Henri  
 Veu夫 de Lydie-Julie Dupuis née Bratail-  
laud dès le 16 mars 1922, — Commissionaire —  
 originaire de Lutry et Riez — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le huit mars —  
 — mil huit cent soixante-trois — fils de  
Charles-Rodolphe Lavanchy — et de  
Sophie née Bucher, les deux décedés.

2. Trachsel Ida  
 divorcée de Pierre-Maurice Husy dès  
 le 23 juin 1919, — blanchisseuse —  
 originaire de Dompierre (Fribourg) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
rien Orge — le vingt-un avril —  
 — mil huit cent quatre-vingt-un — fille de  
Johann Trachsel, jardinier — et de  
Marie-Judith Schupbach née Ruffy, à Yverois

Comme témoins :  
 1. Christofz Henri, Secrétaire, à Lausanne.  
 2. Regamey Charles, sous-caissier, S.D. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Lutry, à Dompierre  
 le 29 et à Riez le 30 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance —  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
 avec mention du divorce. —  
 actes de publication à Lausanne,  
Lutry, Riez & Dompierre. —

Communiqué à Lutry, Cully  
 & Dompierre.

## Les époux :

Lavanchy Henri  
Lavanchy Ida

## Les témoins :

Henri Christofz  
Regamey

L'officier de l'état civil :

Le Jaquier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 426  
Zollinger  
Mollard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zollinger Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Jardinier, \_\_\_\_\_  
originaire de Mauv (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Heilen (Zürich) \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
\_\_\_\_\_ et de

Hans-Jacob Zollinger, décédé, et de Maria-Elisabetha née Kienast  
à Heilen  
2. Mollard Anna-Maria \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Noréaz et Mammens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Châbles (Fribourg) \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
François Mollard \_\_\_\_\_ et de

Marie-Catherine née Monney, les deux décédés \_\_\_\_\_  
Comme témoins : { 1. Henk Otto, horticulteur, à Lausanne  
2. Bise Jules, agriculteur, à Chevres.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Mauv le  
15, à Noréaz le 15 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mauv, Noréaz & Mammens \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 22 fol. 138.

Communiqué à Mauv, Prey-  
Ves-Noréaz et Mammens \_\_\_\_\_

## Les époux :

Zollinger Alfred  
Mollard Anna

## Les témoins :

Otto Henk  
Bise Jules

## L'officier de l'état civil :

L. J. Buisson

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 427  
Galloppini  
et  
Tedeschi

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galloppini Francesco-Giuseppe-Antonio  
celibataire

seruaice  
originaire de Borgosesia (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de  
Pasquale-Antonio dit Giuseppe Galloppini, seruaice et de  
Maria née Belvisi, à Lausanne

2. Tedeschi Marie  
celibataire

originaire de Bieno (Novare, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
François-Antoine Tedeschi, négociant et de  
Rosa née Antoniodi, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Tedeschi François, négociant, à Lausanne  
2. Schopfer Charles, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 juin, à Borgosesia  
et à Bieno le 20 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dé-  
partement de Justice & Police.  
actes de publication à Lausanne,  
Borgosesia & Bieno.

## Les époux :

Francis Galloppini  
Marie Galloppini

## Les témoins :

F. Tedeschi  
Ch. Schopfer.

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale.

L'officier de l'état civil :

L. Prunier

## Registre des mariages A.

No 428

Baumeyer

et  
Favre

Par jugement du Tribunal civil...  
de Boudry / Neuchâtel, rendu  
en date du 5 février 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 février  
1924, le mariage... et contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a... le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 23 février 1924.

L'officier de l'état civil

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumeyer Jacques-Victor \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_manœuvre  
originaire de Granges-Paccot (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chavannes-sous-Orsomens le vingt-huit mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils deJean-Nicolas Baumeyer, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elise née Thérault, à Granges-Paccot \_\_\_\_\_2. Favre Clara Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_pierriste  
originaire de Bonwillars \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Yvonand \_\_\_\_\_ le vingt-trois décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille deLucien-Henri Favre, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Hostetter, à Yvonand \_\_\_\_\_Comme témoins : { 1. Brunner Guile, cafetier, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Lang Ernest, charretier, à Lausanne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Bonwillars le  
14 et à Granges-Paccot le 15 septembre 1924 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Granges-Paccot & Bonwillars \_\_\_\_\_

## Les époux :

Baumeyer Victor  
Baumeyer Clara

## Les témoins :

E. Brunner  
Lang Ernest

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Givisiez et à  
Bonwillars \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 429  
Pasche  
et  
Lavenex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Charles-Auguste  
divorcé d' Alice Mutzenberg dès le 17  
avril 1917, \_\_\_\_\_  
confiègue \_\_\_\_\_  
originaire de Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treute octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Daniel Pasche, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Éléonore née Jaquier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Lavenex Amélie-Julie  
divorcée de Léon-Camille Llee dès le  
29 janvier 1923, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de nationalité française \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Thonon (H<sup>te</sup> Savoie, France) \_\_\_\_\_ née à  
Ornex 97 Orbe \_\_\_\_\_ le dix-sept juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Maurice Lavenex, agriculteur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Rosine née Gruyer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Heysse Maxime, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Oron le 16  
et à Thonon le 18 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de public du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_  
actes de mariage des précédents conjoints, avec divorce \_\_\_\_\_  
certificat de nationalité et de domicile de la fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication ; certificat de capacité de la fiancée \_\_\_\_\_  
Communiqué à Oron et à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Les époux :

C. Pasche  
Amélie Pasche

Les témoins :

H. Regamey  
M. Heysse

L'officier de l'état civil :

D. Fallig

Registre des mariages A.

No 430  
Hornstein  
et  
Salama

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hornstein Clemente  
célibataire

Commerçant  
originaire de l'origine italienne (Lyonnais) domicilié à  
Alexandrie (Egypte) de passage à Lausanne né à  
Saïde (Egypte) le dix-sept septembre

mil neuf cent un fils de  
Normano Hornstein, Commerçant et de  
Augustina née Michès, à Alexandrie

2. Salama Iris  
célibataire

Aucune profession  
originaire de l'origine italienne (Lyonnais) domiciliée à  
Alexandrie (Egypte) de passage à Lausanne née à  
Alexandrie le vingt-neuf mars

mil neuf cent quatre fille de  
Salvatore Salama, Commerçant et de  
Berta née Hazan, à Alexandrie

Comme témoins :  
1. Ferruccio Victorio, commerçant, à Milan,  
2. Ezri Emmanuel, commerçant, à Alexandrie.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Lyon le  
à Alexandrie le , au Caire le Août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentements des père et mère  
des deux fiancés.  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dépar-  
tement de Justice & Police  
actes de publication à Lau-  
sanne, Lyon, Le Caire et  
Alexandrie  
Communiqué à la Chancellerie  
cantonale

Les époux :

Clement Hornstein  
Iris Hornstein

Les témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]  
Normano Hornstein  
Augustina Hornstein  
Berta Salama

Registre des mariages A.

No 431  
**Clerc**  
<sup>et</sup>  
**Ryser**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc John Eugène \_\_\_\_\_

célibataire

négoçant \_\_\_\_\_

originaire de Môtiers (Nauvâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Môtiers \_\_\_\_\_ né à

Affens (Vaud) \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Emile Clerc, charbon et négociant \_\_\_\_\_ et de

Louise née Sepincaz, à Môtiers \_\_\_\_\_

2. **Ryser** Madeline \_\_\_\_\_

célibataire

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Dürrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Därliigen (Berne) \_\_\_\_\_ née à

Leissigen (Berne) \_\_\_\_\_ le treize décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fille de

Johann-Jacob Ryser, négociant \_\_\_\_\_ et de

Margdalena née Dietrich, à Därliigen \_\_\_\_\_

Comme témoins :   
1. Mayer Charles, jardinier, à Lausanne   
2. Stuckee John, caviste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Môtiers le 22, à Dürrenroth et   
à Leissigen le 23 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil   
de Môtiers \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Clerc  
M. Clerc Ryser

Les témoins :

Charles Mayer  
John Stuckee

L'officier de l'état civil :

A. Gallig

Communiqué à Môtiers, à   
Dürrenroth & à Leissigen \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 432

Amaudruz

et Boss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz Charles-Edouard  
célibataire

Dentiste

originaire de Mont / Lausanne domicilié à Lausanne né à

Sintice le dix juin

mil huit cent nonante-cinq fils de

Charles-Auguste Amaudruz, Professeur, et de Marguerite-Sophie née Lecoulter, à Lausanne

2. Boss Louise-Cécile  
célibataire

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à Châtelard-Montreux née à

Sforzheim (Baden, Allemagne) le quatorze mars

mil neuf cent trois fille de

Karl-Friedrich Boss, décédé et de

Emilie-Auguste née Mahn, à Montreux

Comme témoins : 1. Rebattel Rodolphe, Rédacteur, à Lausanne.

2. Meyssi Maxime, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 août, au Châtelard le 6 et au Mont / Lausanne le 7 août 1904

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de publication à Lausanne  
Mont / Lausanne, Sigriswil, et  
Châtelard-Montreux

Les époux :

Edouard Amaudruz,  
Louise Amaudruz,

Les témoins :

Rod. Rebattel  
Meyssi Maxime

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Villy, Ligeil-  
wil et à Montreux



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
Overney  
et  
Sala

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Overney Raymond-Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Cerniat (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Grenoble (France) \_\_\_\_\_ né à  
Astavayec-le-Giblon \_\_\_\_\_ le neuf août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - six \_\_\_\_\_ fils de

Pierre-Paul-Dominique Overney, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Victorine née Bulliard, à Grenoble \_\_\_\_\_

2. Sala Emilie-Olga \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Arcore (Milan, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Marie Sala, seruvier \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Emilie-Anna née Centenari, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Sala Jean-Marie, seruvier, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Verzicans Joseph, entrepreneur, à Villars-Poiss (France) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Cerniat le 27  
à Grenoble le 28 juin, et à Arcore le 20 juillet 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dept. de J. & P. \_\_\_\_\_  
promesses des fiancés \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Cerniat, Grenoble et Arcore \_\_\_\_\_

Communiqué à Cerniat et à  
la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Les époux :

R. Overney  
E. Overney

Les témoins :

Sala Jean  
J. Verzicans

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

16/30

N<sup>o</sup> 432  
Bucherer  
et  
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucherer Max-Werner

divorcé de Katharina-Elisabeth née  
Glässer dès le 31 octobre 1923, voyageur de commerce  
originaire de Bâle domicilié à  
Zürich né à  
Zürich le six décembre

mil huit cent huitante sept fils de  
Karl Bucherer, négociant, au Canada et de  
Anna-Emilie née Schaffner, à Zürich

2. Pellet Georgette-Berthe-Jeanne

célibataire

originaire de Orbe et Pexes-Possens domiciliée à  
Adelboden (Berne) née à  
Lausanne le vingt-deux juin

mil huit cent nonante deux fille de  
Louis-Charles-Odrien Pellet, architecte et de  
Jeanne-Louise née Ballenegger, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. Bucherer Walter, commerçant, à Lausanne  
2. Pellet Mariette, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich le 11, Bâle, Orbe et Adel-  
boden le 12 et à Pexes-Possens le 13 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Zürich.

Les époux :  
Max Bucherer  
Georgette Bucherer.

Les témoins :  
Walter Bucherer  
Mariette Pellet

L'officier de l'état civil :  
L. Brully

Communiqué à Bâle, Zürich,  
Adelboden et St. Georges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3800 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 435  
Groux  
et  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Arthur-Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien - ajusteur E. F. F. \_\_\_\_\_  
originaire de Giez et Novalles \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Grandson \_\_\_\_\_ le six décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-César Groux, employé postal retraité \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Patthey, à Grandson \_\_\_\_\_

2. Meylan Germaine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

téléphoniste \_\_\_\_\_  
originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Aigle \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Edouard Meylan, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louisa née Lavanchy, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pache Jules, brigadier de police, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Hesse Maxime, concierge, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, au Sentier et au  
Brassus le 2, à Giez et à Novalles le 4 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Giez, Novalles, Sentier &  
Brassus \_\_\_\_\_

Les époux :

Groux Arthur.  
Groux Germaine

Les témoins :

Pache  
Hesse M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

L. F. Sallig

Communiqué à Grandson, Giez  
et au Sentier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 435

Dubois dit Bonclaudes  
Mauret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois dit Bonclaudes Marcel-Léon  
célibataire

brologer  
originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Besançon le trois mars  
mil neuf cent deux fils de

Clément Dubois dit Bonclaudes et de  
Marie née Baudin, les deux décédés

2. Mauret Anna-Clara  
célibataire

plieuse  
originaire de Odenheim (Baden, Allemagne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le trente novembre  
mil huit-cent nonante-huit fille de

Karl-Friedrich Mauret, relieur, et de  
Clara née Grossenbacher, à Berne

Comme témoins :  
1. Emery Maurice, économe, à Lausanne  
2. Meyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à La Chaux-de-Fonds  
et au Locle le 21 et à Odenheim le 23 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
La Chaux-de-Fonds, Le Locle et  
Odenheim

Les époux :

Dubois Marcel  
Dubois Clara

Les témoins :

Meyssi M<sup>s</sup>  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à La Chaux-de-Fonds,  
Le Locle et à la Chancellerie  
cantonale

Registre des mariages A.

No 437  
Fornetod  
et  
Verrey

5-304  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornetod Serge - Christophe  
célibataire

employé de bureau  
originaire de Avenches domicilié à  
Avenches né à  
Avenches le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Gérard - Albert Fornetod et de  
Constance - Adèle - Julie née Paris, à Avenches

2. Verrey Marguerite - Hélène  
célibataire

originaire de Lausanne et Vevey domiciliée à  
Paris (14<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) née à  
Bâle le quinze décembre  
mil neuf cent trois fille de

Charles Verrey et de  
Bertha née Saladin, à Paris (14<sup>e</sup>)

Comme témoins :  
1. Fornetod Gilbert, horticulteur, à Avenches  
2. Verrey André, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Avenches le 6, à Lausanne, à Vevey  
le 8 et à Paris le 18 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Avenches.

Les époux :

S Fornetod  
Marguerite Fornetod

Les témoins :

Gilbert Fornetod.  
André Verrey, not.

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 433

Maury-  
Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maury Robert-Louis  
célibataire

laïque  
originaire de Nubroye domicilié à  
Lausanne né à  
Chardonne le vingt-six mai  
mil neuf cent

fils de  
Louis-Daniel Mauray, vigneron et de  
Jenny née Bruny, à Chardonne

2. Lambelet Henriette-Louise  
célibataire

sommelière  
originaire de Grandvaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutry le dix-neuf novembre  
mil huit cent nonante-huit

fille de  
Eugène Lambelet, vigneron et de  
Louise-Elise Dorat née Demierce, à Cully

Comme témoins :  
1. Grand Georges, serrurier, à Lausanne  
2. Tuffray Charles, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Nubroye et à  
Grandvaux le 16 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Nubroye et Grandvaux

Les époux :

Mauray Robert  
Mauray Henriette

Les témoins :

Grand Georges  
Tuffray Charles

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 juin 1930, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 23 septembre 1930. Lausanne, le 22 octobre 1930.

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 439  
Cicoletti  
et  
Balma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cicoletti Enrico-Vittorio \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Rumianca (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Biemme (Suse) \_\_\_\_\_ le vingt-cinq février \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Pierre-Louis Cicoletti, serrurier, à Vogogna \_\_\_\_\_ et de  
Angelina née Mori, décédée \_\_\_\_\_

2. Balma Leonilde-Felicita-Giovanna \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Niggiandone (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à  
Niggiandone \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Giovanni Balma, maçon \_\_\_\_\_ et de  
Scolastica née Comina, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Tomazzi Lion, employé de banque, à Pully  
2. Balma Pierre, condomier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Pully le 8 juillet  
et à Rumianca et Niggiandone, le 3 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance : \_\_\_\_\_  
autorisation de publier et de  
mariage du Département de  
N. S. P. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
à Pully, à Rumianca et à  
Niggiandone \_\_\_\_\_

Communiqué à Pully et à la  
Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

Cicoletti Henri  
Cicoletti Leonilde

## Les témoins :

Joussier-Ler  
Balma

L'officier de l'état civil :

J. Frauy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
Delessert  
et  
Decrauzat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Henri \_\_\_\_\_  
veuf de Adèle Jenny née Ponci dès le  
23 juin 1921, employé de commerce  
originaire de Pexey-le-Jorat domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un décembre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Pierre-Gabriel Delessert et de  
Rosine née Favoz, les deux décédés

2. Decrauzat Julia-Emma \_\_\_\_\_  
célibataire  
Couturière  
originaire de Diesse (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Diesse le vingt-cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Louis-Florian Decrauzat et de  
Sophie-Lina née Decrauzat, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Ramellet Louis, retraité, à Lausanne  
2. Moret Jean, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Diesse le 26 et à  
Pexey-le-Jorat le 28 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
actes de publication à Lausanne,  
Diesse Pexey-le-Jorat \_\_\_\_\_

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
& à Diesse \_\_\_\_\_

## Les époux :

Delessert  
Delessert Julia

## Les témoins :

Ramellet  
Jean Moret

L'officier de l'état civil :

J. Franck



## Registre des mariages A.

No 441  
Peter  
et  
Rey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter Wilhelm \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'autos \_\_\_\_\_  
originaire de Fell (Füsch) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bichelke (Chugovie) \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Emil Peter, agriculteur, à Fell \_\_\_\_\_ et de  
Rosina Katharina nee Lang, décédée \_\_\_\_\_

2. Rey Rose \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Combremont-le-Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Mézères \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mars \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

John Rey, maçon \_\_\_\_\_ et de  
Marie nee Bonney, à Mézères \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Meysi Marius, concierge, à Lausanne  
2. Bécherray Julien, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Fell et à  
Combremont-le-Grand le 27 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Fell & Combremont-le-  
Grand \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 25 fol. 193

Communiqué à Fell et à  
Combremont \_\_\_\_\_

## Les époux :

Wilhelm Peter  
Rose Peter

## Les témoins :

Meysi M<sup>s</sup>  
Bécherray J.

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 442  
Pangalo  
et  
Giovannidès

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pangalo Constantin  
celibataire

avocat  
originaire de nationalité grecque domicilié à  
Alexandrie (Egypte) en séjour à Lausanne né à  
Chio (Grèce) le huit mai  
mil huit cent nonante - quatre fils de

Théophrastès Pangalo, décédé et de  
Grato née Papasi, à Alexandrie

2. Giovannidès Hélène  
celibataire

originaire de nationalité grecque domiciliée à  
Alexandrie (Egypte) en séjour à Lausanne née à  
Alexandrie le trente août  
mil neuf cent quatre fille de

Angel Giovannidès, décédé et de  
Angélique née Christophidès à Alexandrie

Comme témoins :  
1. Haimouras Nicolas, commerçant, à Alexandrie  
2. Lovados, Victor, commerçant, à Alexandrie

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant actes de naissance des fiancés ; consentement de la mère de la fiancée ; déclaration de l'archimandrite grec ; permis de publier et autorisation de mariage du D<sup>ép</sup> de J. R. ; acte de publication à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

*(Signatures of Pangalo and Giovannidès)*

Les témoins :

*(Signatures of Haimouras and Lovados)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature of the civil officer)*

## Registre des mariages A.

No 443  
Marty  
et  
Belet

Par décision du 28 novembre 1924  
le Département de Justice et Police  
de Canton de Vaud a ordonné la cer-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom de famille  
de l'époux orthographié  
Marty, avec un final, soit  
écrit Martiv.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marty Jean-Daniel

célibataire

jardinier

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Mont 7 Lausanne le vingt-quatre mars

mil huit cent nonante-huit fils de

Alfred-David Marty, agriculteur, et de

Wilhelmine née Grand, au Mont

2. Belet Lina-Eva

célibataire

ménagère

originaire de Mont 7 Lausanne domiciliée à

Mont 7 Lausanne née à

Epalinges le seize juillet

mil huit cent nonante-neuf fille de

Eugène Belet, cafetier et de

Méline née Corbay, au Mont

Comme témoins :  
1. Vittoz Georges, retraite C.F.F. à Lausanne  
2. Belet Charles, mécanicien, au Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Guggisberg et  
au Mont le 14 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Guggisberg et Mont 7 Lausanne.

Les époux :

Marty Daniel  
Eva Marty

Les témoins :

Vittoz Georges  
Charles Belet.

Communiqué à Guggisberg & à Prilly

L'officier de l'état civil :

I. Gallay

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 444  
 Stauffer  
 et  
 Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer Werner  
 Veuf de Hélène - Louise née Bally déc.  
 le 20 juillet 1923, chauffeur - mécanicien  
 originaire de Truffenthal (Beme) domicilié à  
Lausanne né à  
Frieswil (Beme) le quinze mai  
 mil huit cent vingt-neuf fils de  
Friedrich - Peter Stauffer, décédé et de  
Anna née Obühl, à Vers-chez-les-Bains

2. Pasche Rose - Alice  
 célibataire

femme de chambre  
 originaire de Servion domiciliée à  
Lausanne, Vers-chez-les-Bains née à  
Bioley - Maignoux le cinq septembre  
 mil neuf cent un fille de  
Eugène Pasche, décédé et de  
Rosa née Maggi, née Savigny

Comme témoins :  
 1. Bécherraz Julien, agent de police, à Lausanne  
 2. Dubler Emile, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Oberhofen  
 le 26 et à Servion le 27 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne,  
Oberhofen & Servion

## Les époux :

W. Stauffer  
 et Pasche

## Les témoins :

Bécherraz Julien  
Dubler Emile

## L'officier de l'état civil :

H. Jauff

Communiqué à Oberhofen et  
 à Oron

Registre des mariages A.

No 445  
Pfefferle  
et  
Cruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfefferle Etienne-Joseph-Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé au téléphone \_\_\_\_\_  
originaire de Geschinen (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Emile Pfefferle, chef d'atelier, à Fribourg \_\_\_\_\_ et de  
Antoinette nee Coquoz, décédée \_\_\_\_\_

2. Cruchon Marie-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

téléphoniste \_\_\_\_\_  
originaire de Bercher \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Charles Cruchon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Louise nee Chappuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pfefferle Emile, chef d'atelier, à Fribourg  
} 2. Cruchon Elise, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Geschinen le  
14 et à Bercher le 15 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Geschinen et Bercher \_\_\_\_\_

Les époux :

Pfefferle  
m Pfefferle

Les témoins :

Emile Pfefferle  
Elise Cruchon

L'officier de l'état civil :

H. Leisant  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Münster et à  
St-Cierges. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 446  
Druey  
Gillard

Par jugement du Tribunal de...  
Gruyères d'Yverdon, rendu  
en date du 15 mai 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 juin  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 25 juin 1926  
L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Dr. du 8.9.26

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Druey Henri-Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Faoug \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Henri Druey, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Hélène née Simonin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Gillard Marie-Agnès \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Villarbeney et Botterens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Yverdon \_\_\_\_\_ née à  
Villarbeney \_\_\_\_\_ le vingt-deux juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

Jacques-Victor Gillard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Pauline née Repond, à Botterens \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Druey Robert, employé de banque, à Lausanne  
2. Rognon Elise, sans profession, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Faoug le 21,  
à Villarbeney, à Botterens et à Yverdon le 22 août  
1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Faoug, Villarbeney,  
Botterens & Yverdon \_\_\_\_\_

## Les époux:

Henri Druey.  
Agnès Druey

## Les témoins:

Druey  
Elise Rognon

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Communiqué à Yverdon,  
Botterens & Yverdon \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 447

Bally  
et  
Pavillard

Par décision du 17 novembre 1926,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'époux soit désigné  
comme étant originaire  
de Chungschwil, com-  
mune de Heimberg, ancien  
Steffisburg.

Lausanne, le 20 novembre 1926.

L'officier de l'état civil:

*J. Bally*  
à Châtillon, Steffisburg  
et Orbe.  
R. du 10.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bally Georges-Alfred

célibataire

instituteur

originaire de Steffisburg (Berne) domicilié à

Brioley-Orjulaz né à

Horges le treize mai  
mil huit cent septante-huit fils de

Georges Bally et de

Louise-Jenny née Deluz, les deux décédés

2. Pavillard Gabrielle-Julia-Marie

célibataire

originaire de Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq février

mil huit cent nonante six fille de

Jules-Henri-François Pavillard et de

Marie-Louise-Amélie née Susserre, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Bally Georges, employé S.B. à Lausanne  
2. Pavillard Henri, menuisier, à Horges.Les publications ont eu lieu à Brioley-Orjulaz, à Lausanne le 11,  
à Steffisburg et à Orbe le 12 août 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
d'Orballens.

Les époux:

*Georges Bally*  
*Gabrielle Bally*

Les témoins:

*Georges Bally*  
*H. Pavillard*

L'officier de l'état civil:

*J. Bally*

Communiqué à Orballens,  
Steffisburg & Orbe.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 448  
 Meylan  
 et  
 Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Aimé

célibataire

inspecteur de la Police de Sécurité

originaire du Lieu

domicilié à

Lausanne

né à

Bottens

le treize juillet

mil huit cent vingt-trois

fils de

Auguste Meylan, agriculteur, à Bottens

et de

Lucie née Meylan, décédée

2. Besson Hélène-Léa

célibataire

originaire de Valayres-sous-Rances et Lignecolle

domiciliée à

Valloirbe

née à

Lausanne

le douze octobre

mil neuf cent trois

fille de

François Besson, chef de manoeuvre aux C.F.F.

et de

Rosalie née Michon, à Valloirbe

Comme témoins :

1. Tüscher Gottlieb, électricien, à Lausanne

2. Dumusc Henri, brigadier Police Sécurité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu, à Valayres-sous-Rances, à Lignecolle et à Valloirbe le 1<sup>er</sup> septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Meylan  
 Besson

Les témoins :

Tüscher Gottf.  
 Dumusc

L'officier de l'état civil :

J. Jallat

Communiqué au Lieu, à Baulmes,  
 à Lignecolle et à Valloirbe



Registre des mariages A.

No 449  
Marti  
et  
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti Henri - Constant \_\_\_\_\_

célibataire

architecte \_\_\_\_\_

originaire de Hullen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq février \_\_\_\_\_

mil neufcent un \_\_\_\_\_ fils de

Marc-Henri Marti, ferblantier \_\_\_\_\_ et de

Constance née Baudin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Emery Henriette - Sophie \_\_\_\_\_

célibataire

originaire de Cullayes \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le six-sept octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Maurice Emery, économe \_\_\_\_\_ et de

Julie-Louise née Amy, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Emery Maurice, économe, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marti Henri, ferblantier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orlach le 29 et aux  
Cullayes le 30 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Marti  
M<sup>lle</sup>. Marti

Les témoins :

Henri Marti  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

L. Brally

Communiqué à Orlach et  
à Mexières \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 450  
Simoncini  
et  
Luini

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne  
rendu en date du 20 mars 1948  
déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1948  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 12 avril 1948, le délai pendant lequel la mariée pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 5 mai 1948.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simoncini Ernesto-Dante  
célibataire

professeur de musique  
originaire de Gossens domicilié à Lausanne né à  
Luca (Italie) le sept juin  
mil huit cent nonante neuf fils de

Emidio Simoncini, commerçant et de  
Giuseppa née Borri, à Genève

2. Luini Joséphine-Germaine  
célibataire

originaire de Porto-Valtravaglia (Côme, Italie) domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le dix-huit octobre  
mil neuf cent deux fille de

Carlo-Ambrogio Luini, entrepreneur et de  
Marie-Anne Anastasie née Chabod, à Vevey

Comme témoins :  
1. Desponds Clément, Chef de Bureau, à Lausanne  
2. Apothéloz Jean, peintre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Gossens, à  
Vevey le 8 et à Porto-Valtravaglia le 20 juillet  
1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
permis de publier du Département de Justice et Police  
actes de publication.

Les époux :  
Ernest Simoncini  
J. Simoncini

Les témoins :  
Desponds  
J. Apothéloz

L'officier de l'état civil :

J. Jullien

Communiqué à Ursins, à Vevey  
et à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 451  
Bopp  
et  
Wölfle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bopp Louis-Auguste  
célibataire

boucheur  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Donville (Bene) le cinq novembre  
mil huit cent nonante-huit fils de

Auguste Bopp, décédé et de  
Anna - Pauline ni Perro, à Lausanne

2. Wölfle Emma-Bertha  
célibataire

couturière  
originaire de Gossens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix août  
mil neuf cent un fille de  
Albert Wölfle, géant et de  
Emma ni Rietzche, à Lausanne

Comme témoins : 1. Germain Jean, cafetier, à Lausanne  
2. Wölfle Albert, géant, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à La Chaux  
de Fonds le 30 août et à Gossens le 1<sup>er</sup> septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Bopp  
E Bopp.

Les témoins :

Albert Wölfle  
Jean Germain

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à La Chaux-de-  
Fonds et à Neufins \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne,  
rendu en date du 19 octobre 1932,  
déclaré définitif et exécutoire le  
janvier 1934,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 4  
janvier 1934, le délai pendant  
lequel l.e. marié  
ne pourr. a. contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 15 janvier 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 152  
Molles  
et  
Chevalley

Par jugement du Tribunal des Dis-  
crêts de Lausanne, rendu  
en date du 6 janvier 1938,  
déclaré définitif et exécutoire le 16  
février 1938, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 14 mars 1938.

Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Molles Georges - Eugène  
célibataire

Professeur  
originaire de Bex domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le onze octobre  
mil neuf cent deux fils de

Eugène - Frédéric Molles, représentant et de  
Sima - Valentine née Hargot, à Lausanne

2. Chevalley Rose  
célibataire

employée de commerce  
originaire de Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier janvier  
mil neuf cent deux fille de

Charles Chevalley, agriculteur, et de  
Alice née Générage, à Lausanne

Comme témoins: } 1. M<sup>rs</sup> Henri, cafetier, à Lausanne  
2. M<sup>rs</sup> Emma, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bex & Chexbres le  
10 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à  
Lausanne, Bex et Puidoux  
autorisation de mariage du  
Département de Justice et Police,  
avant l'expiration du délai lé-  
gal.

Communiqué à Bex et à  
Chexbres.

## Les époux:

G. Molles.  
R. Molles

## Les témoins:

Hélène Witz-Chevalley  
Henri Witz

L'officier de l'état civil:

D. Zaun

## Registre des mariages A.

No 453  
Petitpierre  
et  
Leuba

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève, rendu  
en date du 23 octobre 1925,  
déclaré définitif et exécutoire le 19  
février 1926, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 26 février 1926.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre Andrie-Blaise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur \_\_\_\_\_  
originaire de Couvet et Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Couvet \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Paul-Léon Petitpierre, avocat \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Ada née Suchard, à Castagnola \_\_\_\_\_

2. Leuba Natalie-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Buttet (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Margyine près Moscou \_\_\_\_\_ le cinq juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Georges-Fritz Leuba \_\_\_\_\_ et de  
Nathalie née Python, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rosier Louis, commerçant, à Lausanne  
2. Rey Max, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Couvet, à  
Neuchâtel et à Buttet le 26 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-  
quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Blaise Petitpierre  
Nathalie Petitpierre

Les témoins :

R. Rosier  
M. Rey

L'officier de l'état civil :

L. Brallif

Communiqué à Couvet à Neu-  
châtel & à Buttet \_\_\_\_\_

No 431  
Senzel  
et  
Nony

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senzel Marc-Oscar \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

musicien \_\_\_\_\_  
originaire de Chardoney s/ Morges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Emile-Oscar Senzel, luthier \_\_\_\_\_ et de  
Susanne née Bourguignon, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Nony née Brochard Jeanne-Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ veuve de Jacques-Léon Nony dū le 8  
avril 1917, \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

originaire de \_\_\_\_\_ origine française \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lorient (Morbihan, France) le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Pierre-Ernest Brochard \_\_\_\_\_ et de  
Amande-Marie née Le Roch, les deux décdés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Boulenger André, ingénieur, à Lausanne  
} 2. Balestra Rose, employée de Commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Chardoney s/ Morges le 30 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès 1<sup>er</sup> mari  
de l'épouse \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_  
autorisation de publier du Département de Justice & Police,  
certificat de capacité du Consulat de France, à Lausanne.

Communiqué à Villars s/ Morges et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

M. Senzel  
J. Nony

Les témoins :

André Boulenger  
Rose Balestra

L'officier de l'état civil :

D. Baur

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 455  
Demierre  
et  
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demierre Achille-Edmond \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Montet (Glâne, Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à

Mézières \_\_\_\_\_ né à

Romont \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Jaques Demierre \_\_\_\_\_ et de

Elise née Seyaud, à Romont \_\_\_\_\_

2. Sandoz Marie-Anna \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Loche, La Chaux-de-Fonds et Bâle \_\_\_\_\_ domiciliée à

Mézières \_\_\_\_\_ née à

Bâle \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Fritz-Adalbert Sandoz \_\_\_\_\_ et de

Margaretha née Decker, à Bâle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Heysse Marius, concierge, à Lausanne.

2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mézières le 17, à Montet le 19, au

Loche le 19, à Bâle et à La Chaux-de-Fonds le 20

mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Mézières \_\_\_\_\_

Les époux :

Demierre Edmond

Demierre Anna

Les témoins :

Heysse M<sup>s</sup>

Regamey A

L'officier de l'état civil :

J. Jorally

Communiqué à Montet, à  
Mézières, à La Chaux-de-Fonds,  
au Loche et à Bâle \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 456  
Sandoz  
et  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz James-Paul \_\_\_\_\_  
veuf de Marie-Augusta née Becker dès  
le 2 avril 1919, \_\_\_\_\_ employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire del Locle et de Dombresson (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Hôtiers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Alphonse Sandoz \_\_\_\_\_ et de  
Adèle-Henriette née Clece, décidés \_\_\_\_\_

2. Dutoit née Porchet Justine \_\_\_\_\_  
veuve de Adrien Dutoit dès le 4 octobre  
1919, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Moudon et Chavannes \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Nuberens \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène Porchet \_\_\_\_\_ et de  
Jeanette née Vuagniaux, les deux décidés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dutoit Jean, décorateur, à Lausanne  
2. Gygar Marie, modiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, au Locle, à  
Dombresson et à Chavannes le 5 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès des précé-  
dents conjoints \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Sandoz  
J. Dutoit

## Les témoins :

J. Dutoit  
M. Gygar

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué au Locle, à Pom-  
bresson et à Moudon \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 457  
Boulenaz  
et  
Tache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz Louis-Oscar

célibataire

fonctionnaire aux C.F.F.

originaire de Corsier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit mai

mil huit cent nonante-trois fils de

Eugène Boulenaz, charpentier et de

Elise-Louise née Hubert, à Lausanne

2. Tache Marguerite-Aline

célibataire

originaire de Epalinges domiciliée à

au Mont 7 Lausanne née à

au Mont 7 Lausanne le vingt-cinq juillet

mil huit cent nonante-quatre fille de

Charles-Alouis Tache, agriculteur, au Mont et de

Eugénie-Fanny née Blanc, décédée

Comme témoins :  
1. Lutz Henri, employé C.F.F. à Rheineck  
2. Boulenaz Eugène, conducteur typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Corsier le 27, à Epalinges et au Mont le 28 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Boulenaz

Marguerite Boulenaz

Les témoins :

Henri Lutz

Eug. Boulenaz

L'officier de l'état civil :

H. Prany

Communiqué à Corsier, Epalinges et Trilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 428  
Tzand  
et  
Demartines

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 11 février 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 22 mars  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 10 avril 1926.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

son

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Tzand Louis - Alfred \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuf de Marie - Céline née Croffey des  
le 9 mai 1922, \_\_\_\_\_ commissionnaire - facteur \_\_\_\_\_  
originaire de Bottens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ le vingt-quatre décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_ fils de

François Tzand \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Laurent, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Demartines née Pelichet Rosine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuve de Marc-Louis Demartines  
des le 14 septembre 1897, ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Rolle \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Gollion \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Benjamin-Louis Pelichet \_\_\_\_\_ et de  
Elyse-Louise née Chapuisat, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Cochet Edouard, cuisinier S. D., à Lausanne  
} 2. Chevalier Paul, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bottens et à Rolle  
le 5 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès des précédents  
conjointés \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux:

Tzand Lf.  
Tzand Demartines R.

## Les témoins:

Ed Cochet,  
Chevalier Paul

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Communiqué à Poliez-le-Grand  
& à Rolle \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 489  
 Burland  
 et  
 Nussbaum

3<sup>o</sup> 12  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burland André**  
 veuf de **M<sup>l</sup>laine née Cornaz** d<sup>s</sup> le 20  
 février 1913, **typographe**  
 originaire de **Lausanne** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le neuf juillet  
 mil huit cent septante-un fils de  
**Claudius-Elisée-Antoine Burland** et de  
**Fenny née Regamey**, d<sup>s</sup>d<sup>s</sup>

2. **Nussbaum née Guillaume-Gentil Jeanne-  
 Henriette**, divorcée de **Fritz-Auguste Nussbaum** d<sup>s</sup> le 15  
 juillet 1911,  
 originaire de **Bolligen (Berne)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**La Chaux-de-Fonds** le premier janvier  
 mil huit cent septante-six fille de  
**Antoine Guillaume-Gentil** et de  
**Julie-Henriette née Kundert**, tous deux d<sup>s</sup>d<sup>s</sup>

Comme témoins : } 1. **Robert Florian**, représentant, à **Lausanne**  
 } 2. **Lambert-Gentil Alice**, Professeur de musique, **Chaux-de-Fonds**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 6 et à **Papiernüble**  
**(Bolligen)** le 7 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 actes de naissance  
 acte de d<sup>s</sup>d<sup>s</sup> 1<sup>re</sup> femme de  
 l'époux ; acte du 1<sup>er</sup> mariage  
 de l'épouse, avec mention du  
 divorce.  
 actes de publication.

Les époux :  
**André Burland**  
**Jeanne Nussbaum**

Les témoins :  
**Florian Robert**  
**Alice Lambert-Gentil**

Communiqué à **Papiernüble**.

L'officier de l'état civil :  
**L. Jarry**

## Registre des mariages A.

No 400  
Bellwald  
et  
Cottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellwald Julius \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

comptable, \_\_\_\_\_  
originaire de Wiler b/K (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Dalgersch (Valais) \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Joseph Bellwald, chef de gare retraité C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Sophia née Mathieu, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Cottier Odette-Marie-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Rougemont et Apples \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le treize juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Victor-Frédéric Cottier, maraîcher \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elise née Félic, à Chavannes y Morges \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Cottier Victor, maraîcher, à Chavannes y Morges  
2. Bellwald Joseph, retraité C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Rougemont, à  
Apples le 9 et à Wiler le 10 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Bellwald  
O. Bellwald

## Les témoins :

V. Cottier

J. Bellwald

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Képpel, Rouge-  
mont et Apples \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 461

Craudaz

et  
Bidiville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Craudaz Adrien - Frédéric - Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Brey domicilié à

Brey né à

Brey le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-sept fils de

Alfred Craudaz et de

Léonie née Craudaz

2. Bidiville Elise - Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Granges domiciliée à

Granges née à

Granges le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Constant Bidiville et de

Elise - Saline née Rossat, à Granges

Comme témoins : } 1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne  
2. Emery Maurice, économe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Brey le 30 août et à Granges le 1<sup>er</sup> septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Brey

Les époux :

Craudaz Adrien  
Craudaz Henriette

Les témoins :

Heysé Marius  
Emery Maurice

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Brey et à Granges

## Registre des mariages A.

N° 162

Dénéreaz

Bochatey

le jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
du en date du 1<sup>er</sup> avril 1942  
déclaré définitif et exécutoire le 24  
avril 1942  
mariage inscrit en vertu de la loi par le  
Tribunal a été à son an, des le 24  
avril 1942, le délai pendant  
lequel le mariage  
peut être contracté un nouveau mariage.  
aucune, le 6 mai 1942.

Officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéreaz Marc-Siméon-François

célibataire

pâtissier

originaire de Chardonne et Chexbres domicilié à

Lausanne né à

Fongny le vingt six janvier

mil huit cent nonante-neuf fils de

Marc-François-Siméon Dénéreaz, décédé et de

Cézarine née Cavemey, à St-Légier-la-Chiésaz

2. Bochatey Ida

célibataire

originaire de Salvan (Valais) domiciliée à

Salvan née à

Salvan le vingt-juin

mil huit cent nonante-neuf fille de

Henri Bochatey, agriculteur et de

Catherine née Bochatey, à Salvan

Comme témoins :

1. Niesen René, boulanger, à Lausanne

2. Dénéreaz Flora, employée de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Chardonne le 8  
à Chexbres et à Salvan le 9 août 1944Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Marc Dénéreaz

Ida Dénéreaz

Les témoins :

René Niesen

Flora Dénéreaz

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Chardonne, à  
Chexbres et à Salvan

Registre des mariages A.

No 463  
Junod  
et  
Zcender

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Gabriel-Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

instituteur \_\_\_\_\_

originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

St-Croix \_\_\_\_\_ le vingt-deux janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Adrien-Armand Junod, laitier \_\_\_\_\_ et de

Lucie née Chappuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Zcender Lisette-Amélie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Köniz (Berne) et St-Prex \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Saubraz \_\_\_\_\_ le deux novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Eugène-François Zcender, décédé \_\_\_\_\_ et de

Yvonne née Faucherre, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chevalley Jean, négociant, à Lausanne

2. Faucherre Suzanne, garde-malade, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, aux Granges,

à Köniz le 12 et à St-Prex le 13 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Gab. Junod  
Lisette Junod

Les témoins :

Chevalley  
S. Faucherre

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 28 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 4 juin 1924.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à St-Croix, Köniz et Stoy. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

14-222

No 454

Schwizer  
et  
Vuagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwizer Otto-Ludwig

célibataire

employé d'assurances

originaire de Niederbelfenschwil (St. Gall) domicilié à  
Lausanne né à

Gaiserswald (St. Gall) le premier mars

mil huit cent nonante sept fils de

Franz-Wilhelm Schwizer, boulanger et de  
Annie née Mämmig, à Engelberg

2. Vuagniaux Renée-Ida

célibataire

employée de bureau

originaire de Nuchez domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le dix-huit juin

mil huit cent nonante-quatre fille de

Charles-Louis Vuagniaux, décédé et de  
Emma-Haline-Rosine née Munier, à LausanneComme témoins : } 1. Vuagniaux Albert, commerçant, à Lausanne  
2. Engler Wilhelm, comptable, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Niederbelfensch-  
wil et à Nuchez le 20 août 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

## Les époux :

O. Schwizer

R. Schwizer

## Les témoins :

A. Vuagniaux

W. Engler

L'officier de l'état civil :

J. Jany

Communiqué à Niederbelfenschwil  
& à Nendon



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 455  
Rouge  
et  
Mingard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Ulysse  
célibataire

Jardinier  
originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Spalinges le treize octobre

mil huit cent vingt-neuf fils de

Louis-Théophile Rouge, décédé et de  
Emma-Louise-Eugénie née Debout, à Lausanne

2. Mingard Laure  
célibataire

Cuisinière  
originaire de Chapelle et Moudon domiciliée à

Chapelle née à

Chapelle le premier octobre

mil huit cent vingt-deux fille de

Louis-Henri Mingard, agriculteur et de  
Anna née Fabud, à Chapelle

Comme témoins :  
1. Mingard Arthur, agriculteur, à Chapelle  
2. Meylan Albert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 et à Chapelle  
le 28 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

## Les époux :

Ulysse Rouge  
Laure Rouge

## Les témoins :

Arthur Mingard  
A. Meylan

Communiqué à St. Cerges

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 436  
Secoultre  
et  
Rougemont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre William-Emile  
célibataire

Jardinier  
originaire de Chent domicilié à  
Lausanne né à  
au Planoy M Brassus le sept octobre  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Charles-Eugène Secoultre, picariste et de  
Félic-Eugénie née Rochat, à Lucens

2. Rougemont Elise  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Moutier (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Moutier le sept mars  
mil huit cent huitante-six fille de

Edouard Rougemont, agriculteur et de  
Olme-Maxie née Lachat, à Moutier

Comme témoins : 1. Boyzon Fernand, garçon de salle, Lausanne  
2. Mollet Adrien, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, au Sentier, au  
Brassus le 2 et à Moutier le 3 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

William Secoultre  
Elise Secoultre

Les témoins :

F. Boyzon  
Ad. Mollet

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué au Sentier et à  
Moutier

Registre des mariages A.

No 467  
Weibel

et  
Muisier

Par jugement du Tribunal de  
distinction de Lausanne, rendu  
en date du 28 février 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 mai  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 16 mai 1924

L'officier de l'état civil:

Le Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weibel Louis-Georges

célibataire

appareilleur

originaire de Niederbipp (Bene)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-six février

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Marius-Louis Weibel, appareilleur

et de

Marie nee Michel, à Lausanne

2. Muisier Germaine-Blanche

célibataire

originaire de Quidoux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois octobre

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Henri-Louis Muisier, charpentier

et de

Marianne Dubochet nee Durgniat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Weibel Madeline, à Lausanne

2. Maulaz Elisabeth, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Niederbipp le 26 et à Quidoux le 29 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

L. Weibel  
G. Weibel

Les témoins :

Mad. Weibel  
Elisabeth Maulaz  
Tr. Lere

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Niederbipp et à Chexbres

## Registre des mariages A.

No 465

Weber

Wulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Eugen

célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Rothrist (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Diellikon (Zurich) le vingt-quatre décembre

mil neuf cent

fils de

Johann-Albert Weber

et de

Anna-Katharina née Brungger, à Wallisellen

2. Wulliens Irène-Mélina

célibataire

originaire de L'Isle domiciliée à

L'Isle née à

L'Isle le treize novembre

mil huit cent nonante sept

fille de

Louis-Henri Wulliens

et de

Charlotte-Henriette née Roy, à L'Isle

Comme témoins :

1. Parisod Ernst, machiniste, à Lausanne

2. Wulliens Olyvier, boucher, à Cluses (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Rothrist et à L'Isle le 6 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

H. Weber

Les témoins :

E. Parisod

O. Wulliens

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Rothrist et à L'Isle

Registre des familles vol. 19 fol. 203

## Registre des mariages A.

No 469  
Roux  
et  
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roux Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Pexey-le-Jorat domicilié à

Pexey-le-Jorat né à

Pexey-le-Jorat le vingt-sept mars  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Auguste Roux, agriculteur et de

Cécile-Alphonsine née Hugny, à Pexey-le-Jorat

2. Grand Yvonne-Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Villars-Œyens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize octobre  
mil neuf cent trois fille de

Marius-Henri-Louis Grand, manoeuvre et de

Emma-Caroline née Bujard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Grand Henri, jardinier, à Lausanne  
2. Grand Rosa, ménagère, à Echandens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Pexey et à  
Villars-Œyens le 4 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Corcelles-le-Jorat

Les époux :

Marcel Roux  
Yvonne Grand-Roux

Les témoins :

Grand Henri  
Rosa Grand

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Corcelles-le-  
Jorat et à Villars-Œyens.

## Registre des mariages A.

No 470

Pernet

Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Charles-Louis-Morace

divorcé de Isabelle-Adeline Audemars

dés le 22 décembre 1921, pharmacien

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Lausanne né à

Nevy le douze novembre

mil huit cent huitante-cinq fils de

Morau-Louis-Constant Pernet, décédé et de

Emilie-Frédérique-Cécile née Rossier, à Lausanne

2. Balsiger Lina-Gertrude

célibataire

téléphoniste

originaire de Altavilla (Fribourg) domiciliée à

Genève née à

Gals (Berne) le trente-un décembre

mil huit cent nonante-six fille de

Johann-Gottfried Balsiger, agriculteur, et de

Elisabeth née Stubi, à Combremont-le-Petit

Comme témoins : 1. Botteron Arthur, représentant, à Lausanne  
2. Biederlin Jean, chimiste, à Genève.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Genève le 9,  
à Altavilla et à Ormont-dessus le 10 septembre 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce  
actes de publication.

## Les époux :

C. Pernet

L. Balsiger

## Les témoins :

A. Botteron  
J. Biederlin

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Ormont-dessus, à  
Morat et à Genève (B.C.).

Registre des mariages A.

N° 471  
de Charrière de Sévery  
et  
de Rham

2308  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Charrière de Sévery. Paul-Mauri-William  
célibataire

agriculteur  
originaire de Lausanne et Cossonay \* domicilié à  
Mèges né à

Lausanne le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de  
Alois-Ferdinand de Charrière de Sévery, décédé et de  
Ella-Sophie-Marie née Baid, à Mèges

2. de Rham Jacqueline-Agnès  
célibataire

originaire de Giez domiciliée à  
Pully née à

Roche le trente juin  
mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Jules-Léon de Rham et de  
Marie-Louise née Du Pasquier, à Pully

Comme témoins : } 1. de Charrière de Sévery Sigismond, à Lausanne  
2. de Rham Léon, à Pully (Chamblandes)

Les publications ont eu lieu à Mèges, à Cossonay le 2, à Lausanne, Giez et Pully le 3 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Sulleus.

Les époux :  
P. de Charrière de Sévery  
J. de Charrière de Sévery

Les témoins :  
S. de Charrière de Sévery  
L. de Rham

L'officier de l'état civil :  
Le Bailli

Communiqué à Cossonay, Sulleus  
Grandson et Pully.

Par décision du 20 décembre 1927, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'aux communes d'origine Lausanne et Cossonay sont ajoutés Sévery.

Lausanne, le 21 décembre 1927.  
L'officier de l'état civil :  
Le Bailli  
à Cossonay, Sulleus, Grandson, Pully et Giez.  
R. du 63. 28.

Ella de Charrière de Sévery

## Registre des mariages A.

No 472  
Vacheron  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vacheron Aimé

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Haut Vuilly (Fribourg) et Mue (Vaud) domicilié à Lausanne né à

Vuilly-le-Haut le huit octobre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Henri Vacheron

et de

Adeline-Edèle née Petter, les deux décédés.

2. Martin Marie-Jenny

célibataire

menagère

originaire de Rossinière

domiciliée à

Lausanne

née à

Aigle le seize septembre

mil neuf cent un

fille de

Alois-Aimé Martin, agriculteur

et de

Jenny née Pache, à Aigle

Comme témoins :

1. Martin Alois, agriculteur, à Aigle

2. Martin Henri, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Haut Vuilly, à Rossinière le 4 et à Mue le 5 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

## Les époux :

Vacheron. Aimé

Vacheron, Marie

## Les témoins :

Alois Martin

H. Martin

L'officier de l'état civil :

G. Gallif

Communiqué à Môtier, Cudrefin  
et Rossinière

Pai jugement du Tribunal du district  
d'Aigle  
du en date du 6 juillet 1934  
déclaré définitif et exécutoire le 14  
octobre 1934  
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
tribunal.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 16  
septembre 1934, le délai pendant  
lequel l'ancien  
pour contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 14 septembre 1934

Officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 473  
Détraz  
Zufferey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détraz Paul-Auguste \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
employé aux T. L. \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lutry \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard Détraz \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Elisa née Bapuis, décédée \_\_\_\_\_

2. Zufferey Caroline \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
couturière \_\_\_\_\_  
originaire de St-Luc (Nalais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sierre (Nalais) \_\_\_\_\_ née à  
Sierre \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Alexandre Zufferey, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Césaire née Salamin, à Sierre \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gilliéon Constant, empl. T. L. à Lausanne  
} 2. Meyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Savigny, à  
Forel, à St-Luc et à Sierre le 9 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Détraz Paul  
Détraz Caroline

Les témoins :  
Gjellieroud  
Hegeri

L'officier de l'état civil :  
D. Jolly

Communiqué à Savigny, à  
Forel, à St-Luc et à  
Sierre \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 177  
Richard  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Albert-Louis

célibataire

employé aux C.F.F.

originaire de Crissier domicilié à

St Maurice (Valais) né à

Seigneux le vingt-sept février

mil huit cent nonante-huit fils de

Marie-Louise-Henriette Richard, de Louis, ménagère, à et de  
Lausanne

2. Pache Rosine-Eugénie

célibataire

Couturière

originaire de Epalinges domiciliée à

au Mont 7 Lausanne née à

au Mont 7 Lausanne le trente-un mai

mil neuf cent un fille de

Ernest Pache, charpentier et de

Hélène née Borgeaud, au Mont 7 Lausanne

Comme témoins :

1. Pache Marius, charpentier, au Mont 7 Lausanne

2. Regamey Julie, couturière, au Mont 7 Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saint-Maurice le 5, à Crissier et  
au Mont 7 Lausanne le 6 et à Epalinges le 7 septembre  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St Maurice

Les époux :

Richard  
Rosine Richard

Les témoins :

Marius Pache.  
Julie Regamey.

L'officier de l'état civil :

H. Bauby

Communiqué à St Maurice,  
à Prilly et à Epalinges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 475  
Clément  
et  
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément Ferdinand-Louis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé aux C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de L'Isle et de Quarens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

L'Abbaye \_\_\_\_\_ le dix-huit mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Ferdinand-Mémi-Louis Clément, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Louise-Eugénie née Guignard, à L'Isle \_\_\_\_\_

2. Panchaud Elise-Marie-Louisa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

maîtresse de pension \_\_\_\_\_

originaire de Lonay et de Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_ fille de

Paul-Emile-Daniel Panchaud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Louise-Albertine née Rouiller, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Panchaud Emile, boulanger, à Lausanne

} 2. Golay Charles, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Isle, à Quarens  
à Poliez-le-Grand le 5 et à Lonay le 6 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Clément  
F. Clément

## Les témoins :

E. Panchaud

Ch. Golay

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à L'Isle, à  
Behandem et à Poliez-le-Gr.

Registre des mariages A.

No 170  
Keller  
et  
Cantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Josef \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Oberendingen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oberendingen \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Gottfried Keller \_\_\_\_\_ et de  
Hélène née Spuler, décédée \_\_\_\_\_

2. Cantin Marie-Louise \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

employée d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Estavayer-le-Lac \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

François-Félix Cantin \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Adèle née Ousemet, à Estavayer-le-Lac \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hignot Charles, menuisier, à Lausanne  
                              } 2. Hathey Paul, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Estavayer-le-Lac à 30 août et à Oberendingen le 3 septembre courant.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
acte de naissance \_\_\_\_\_  
acte de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Keller Josef  
Keller Marie

Les témoins :  
C. Hignot  
P. Hathey

Communiqué à Oberendingen et  
à Estavayer-le-Lac \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Gallif

Registre des mariages A.

No 477  
Ayer  
et  
Regamey

5-29  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ayer Alfred-Lion  
célibataire

négociant  
originaire de Romont (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Nicolas-Audré Ayer, négociant et de  
Françoise-Léonie née Desponds, à Lausanne.

2. Regamey Marie-Jeanne  
célibataire

téléphoniste  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de

Lucien Regamey, secrétaire au Département de Justice & Police et de  
Élijo-Jeanne-Philippine née Lacombe, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ayer Jules, typographe, à Lausanne  
2. Regamey Lucien, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Romont le 5  
septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Alfred. Ayer.  
M. Ayer

Les témoins :

L. Regamey  
M. de ...

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Romont \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 479  
Rion  
et  
Jeannet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rion Denis-Auguste

célibataire

couvreur

originaire de Nivques (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Nivques

le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Joseph Rion

et de

Catherine née Schaller, les deux décédés

2. Jeannet Louise-Adèle

célibataire

cuisinière

originaire de Travers et de Noiraigue (Loudèze) domiciliée à

Boudry

née à

Noiraigue

le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Fritz-Emile Jeannet

et de

Louise-Gabrielle née Jourd, les deux décédés

Comme témoins :

1. Richard Jales, ferblantier, à Lausanne

2. Heysé Maxime, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup> à Travers, à Noiraigue, à Boudry le 2 et à Nivques le 3 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Rion

Jeannet Adèle

Les témoins :

Richard

Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

P. Baugy

Communiqué à Nivques, à Travers,  
à Noiraigue et à Boudry

Registre des mariages A.

No 450  
Ifund  
Wilmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ifund Auguste-Louis  
célibataire

Commerçant  
originaire de Lenk (Bienne) domicilié à  
Lausanne né à  
Stämpalais le vingt-quatre octobre  
mil huit cent nonante-trois fils de

Samuel Ifund, Charpentier et de  
Marie-Joséphine née Déjussel, à Genève

2. Wilmann Hélène  
divorcée en 2<sup>ème</sup> noces de Edouard

Gillardi dès le 11 mai 1921, commerçante  
originaire de Mendrisio (Tessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hboëns (Ain, France) le dix-neuf mars  
mil huit cent nonante-un fille de

Jules Wilmann, forain et de  
Eugénie née Braganmet, à Bienne

Comme témoins :  
1. Fessler Jean, cafetier, à Lausanne  
2. Simon Edouard, artiste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Lenk le 10  
et à Mendrisio le 12 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de mariage de la fiancée  
avec divorcé.  
actes de publication

Les époux :

Ifund Auguste  
Ifund Hélène

Les témoins :

Jean Fessler  
Edouard Simon

L'officier de l'état civil :

A. Bally

Communiqué à Lenk & à Men-  
disio

Registre des familles vol. 27 fol. 164

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Le 17 février 1899, Samuel  
Ifund, frère de l'époux mon-  
sieur ci-contre, a été  
reçu, avec sa famille, citoyen  
génévois, ressortissant à la  
commune de Stämpalais.  
Lausanne, le 3 janvier 1925.  
L'officier de l'état civil:  
A. Bally

de qui à Lenk, Mendrisio et Genève



Registre des mariages A.

No 481  
Marioni  
et  
Jotterand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marioni Jean-Charles  
célibataire

citric  
originaire de Clav (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier juin  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Jean-Madoc Marioni, citric et de  
Françoise-Clémentine née Martini, à Lausanne

2. Jotterand Jeanne-Yvonne  
célibataire

originaire de St-Livres domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze juin  
mil neuf cent trois fille de  
Alfred-Auguste Jotterand, Professeur de cuisine, à Lausanne et de  
Elise-Lina née Fague, décédée

Comme témoins :  
1. Marioni Madoc, citric, à Lausanne  
2. Jotterand Auguste, Professeur de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à St-Livres le 11  
et à Clav le 12 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
M. Marioni  
Jeanne Marioni

Les témoins :  
A. Jotterand  
J. Marioni

Communiqué à Clav & à  
St-Livres (aubonne)

L'officier de l'état civil :  
A. Gallig

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 152  
Bich  
et  
Piccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bich Justin  
veuf de Louise-Elisabeth Dubois dès le 29 sep-  
tembre 1920, — négociant  
originaire de Echichens — domicilié à  
Lausanne — né à  
Echichens — le dix-huit novembre  
mil huit cent septante-sept — fils de

Jean Bich — et de  
Marie née Gein, les deux décédés

2. Piccard Solide-Mélanie  
— célibataire

couturière  
originaire de Lutry et Forel — domiciliée à  
Belmont de Lausanne — née à  
Belmont de Lausanne — le vingt-six juin  
mil huit cent quatre-vingt-deux — fille de

Charles-Louis Piccard — et de  
Euphrasie née Digeon, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Favre Louis, agriculteur, à Savigny  
2. Piccard Emile, agriculteur, à Aran

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echichens, Lutry, Forel  
et Belmont le 6 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès M<sup>me</sup> femme de  
l'époux  
actes de publication

Les époux :

Justin Bich  
Mélanie Bich

Les témoins :

Louis Favre  
Emile Piccard

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Imprimerie Vaudloise, Lausanne, 3000 F. d. — 1913.

Communiqué à Yverdon-le-Châ-  
teau, Lutry, Forel et  
Bully

## Registre des mariages A.

No 483  
Rey  
et  
Jacot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Ernest  
divorcié de Céline Tentboery dû le 15 mars 1921

conducteur T. L.  
originaire de Forel 7 Lucens domicilié à  
Lausanne né à  
Forel le quatre avril  
mil huit cent septante-huit fils de

Eugène - François Rey et de  
Anna - Marie née Schwartz, les deux décédés

2. Jacot Clara - Alice - Bertha  
célibataire

ménagère  
originaire de Bussy 7 Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Bussy 7 Morges le neuf décembre  
mil huit cent huitante-six fille de

Alain - Frédéric Jacot et de  
Annette - Fran

Comme témoins : } 1. Jacot Arthur, géant, à Bussy 7 Morges  
2. Favre Armand, maraîcher, à Chavannes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Forel 7 Lucens le  
10 et à Bussy 7 Morges le 11 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec divorce  
actes de publication

## Les époux :

E. Rey

C. Jacot

## Les témoins :

Arthur Jacot

A. Favre

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Lucens et à  
Villars 7 Jrens

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 484  
Eyacher  
et  
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eyacher Robert-Oscar \_\_\_\_\_  
divorcé de Jeanne-Marie Spagnol des  
le 12 mars 1921, voyageur de commerce  
originaire de Oriz (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le 8 août 1  
mil huit cent quatre-vingt cinq fils de  
Jean Eyacher et de  
Catherine née Von Bergen, décédée.

2. Baudin Eugénie-Louise-Fanny \_\_\_\_\_  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Mollens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt treize fille de  
Emile Baudin, décédé et de  
Emma née Wyss, à Lausanne

"Comme témoins :  
1. Baudin Charles, électricien, à Lausanne  
2. Eyacher Jean, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schwarzenegg le 27  
et à Mollens le 28 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
l'époux, avec mention du  
divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

R. Eyacher  
Eug. Eyacher

Les témoins :

C. Baudin  
J. Eyacher

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> mai 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juillet  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, et le 26 juillet 1928.  
Lausanne, le 3 août 1928.

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

## Registre des mariages A.

No 485

Badoux  
et  
Devantay

Par décision du 17 septembre 1943  
Le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'époux, Badoux,  
Louis-Emile, est originaire  
non pas seulement de Mou-  
don, mais encore de Curbilles  
et Cremin.

Lausanne, le 23 septembre 1943

L'officier de l'état civil:

communiqué à: Moudon et Lucens  
et Bière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux Louis-Emile \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

Commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Louis Jean Badour, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elise-Eugénie née Sauvin, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

2. Devantay Jeanne-Mauricette \_\_\_\_\_

divorcée de Auguste-Marc-Louis \_\_\_\_\_

Beson dès le 18 décembre 1916, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Berolle \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Grancy \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Maurice Devantay \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise-Suzanne née Beson \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gendee Omini, cafetier, à Lausanne  
2. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Moudon et à  
Berolle le 22 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de \_\_\_\_\_

l'épouse, avec divorce \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Badoux

Jeanne Badoux

## Les témoins :

Oguedu-Rosoy

F. Secretan

L'officier de l'état civil :

I. Ballif

Communiqué à Moudon & à  
Bière



## Registre des mariages A.

No 487  
Schulthess  
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schulthess Robert \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

fonctionnaire postal \_\_\_\_\_

originaire de Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à

Yverdon \_\_\_\_\_ né à

Yverdon \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de

Charles-M Hermann Schulthess, comptable \_\_\_\_\_ et de

Isabelle née Randin, à Yverdon \_\_\_\_\_

2. Viret Denise-Juliette-Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Aigle \_\_\_\_\_ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

William-Henri-Jules Viret, gérant d'immeubles \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Henriette née Emery, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Charles Pierre, géomètre, à Echallens  
2. Viret Pierre, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, à Villars-Tiercelin, à Lau-  
sanne et à Yverdon le 15 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Y-  
verdon \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert Schulthess

Denise Schulthess

Les témoins :

Pierre Charles

Pierre Viret

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Zurich, Solier-  
le-Grand & Yverdon \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 488  
Ogay  
et  
Schmidt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay Robert-Alfred

célibataire

instituteur

originaire de Ormont-dessous et Leysin domicilié à

Commugny né à

Payerne le trente-mars

mil neuf cent fils de

Jules-Alfred Ogay et de

Marie née Bichsel, à Lausanne

2. Schmidt Mathilde-Emilie

célibataire

originaire de Frütigen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Grandson le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Eugène-Edouard Schmidt et de

Mathilde née Pesset, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ogay Fernand, instituteur, à Lucens  
2. Schmidt Gene, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Commugny, à Leysin, Frütigen,  
Ormont-dessous le 21 août et à Lausanne le 22 août  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Coppet

## Les époux :

R. Ogay  
M. Ogay

## Les témoins :

F. Ogay  
J. Schmidt

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Par décision du 11 avril 1939  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
que de la famille Schmidt  
soit orthographié comme a  
parfois Schmidt

Lausanne, le 14 avril 1939

L'officier de l'état civil :

Ogay Fernand  
Leysin et Frütigen

Communiqué à Coppet, Ormont-  
dessus, Leysin et Frütigen



## Registre des mariages A.

No 489  
 Tahud  
 et  
 Delactaudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud Ernest-John \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cariste - livreur \_\_\_\_\_

originaire de Orens et Biolley-Magnoux \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le trente-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

John Tahud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Blanc, à Vers-chez-les-Blanc \_\_\_\_\_

2. Delactaudaz Berthe-Annette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Epalinges \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Epalinges \_\_\_\_\_ née à

Epalinges \_\_\_\_\_ le vingt-trois décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Emile - Emmanuel Delactaudaz \_\_\_\_\_ et de

Suzanne née Vaner, à Epalinges \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Champoud Yvonne, ménagère, à Lausanne  
 2. Tahud Edouard, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Orens, à  
 Biolley-Magnoux le 23 et à Epalinges le 24 août

1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Tahud Ernest

Tahud Berthe

## Les témoins :

Tahud Edouard,

Yvonne Champoud

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à St-Cierges, Don-  
 neboye & Epalinges. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 490  
Brügger  
et  
Ogay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger Charles-Félix \_\_\_\_\_

veuf de Irène-Victorine née Koller

dès le 10 septembre 1922, Gottier \_\_\_\_\_

originaire de St-Antoine (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Fribourg \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quarante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Joseph Brügger, décédé \_\_\_\_\_ et de

Josephine-Vitaline née Cotting, en Amérique \_\_\_\_\_

2. Ogay Marthe-Marie \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

coiffeuse \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-dessous et Leysin \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Vernex (Nénelaet) \_\_\_\_\_ le vingt-six septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Alfred Ogay, respect comptable \_\_\_\_\_ et de

Marie née Bichsel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Moebus Edouard, technicien, à Lausanne

2. Moebus Corine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Antoine le 29,

à Ormont-dessous et à Leysin le 30 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

Consentement des père & mère de l'épouse. \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

C. Brügger

M. Brügger

Les témoins :

E. Moebus

C. Moebus

L'officier de l'état civil :

H. Jallig

Communiqué à St-Antoine, Ormont-dessous et Leysin. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 491  
Fornierod  
et  
Codandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornierod Charles-Jules-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

encaisseur S. N. \_\_\_\_\_

originaire de Avenches \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jean Fornierod, retraité communal \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria née Sueret, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Codandey Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Sassel \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Sayern \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Louis Codandey, secrétaire Asile de Gery \_\_\_\_\_ et de

Jeanne-Clemence née Rapin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Moser François, caissier S. N. à Lausanne

2. Humbremm Henri, secrétaire, Direct. des Finances, Lausanne

\_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Avenches & à

Sassel le 4 septembre 1924 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

\_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Avenches & à

Stanges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Ch. Fornierod  
Marg. Codandey

Les témoins :

Moser  
H. Humbremm

L'officier de l'état civil :

L. Jarry

## Registre des mariages A.

No 482  
Keller  
Bolomey<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Alfred-Edouard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Religieux \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Speney \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bussy 7 Morges \_\_\_\_\_ le premier août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Alfred-Edouard Keller, absent \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Sind, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bolomey Marie-Germaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lutry et Forcl \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Julie Bolomey, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Pache Marie, couturière, à Lausanne  
} 2. Pache Emile, charpentier & fer., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, Lutry le 6, Forcl le  
6 et Villars-Speney le 8 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Edouard Keller  
Germaine Keller

## Les témoins :

Emile Pache Keller  
Marie Pache Keller

L'officier de l'état civil :

I. Ballig

Communiqué à M. Monand, Lutry  
et Forcl. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 493  
Feldmann  
et  
Courvoisier

**RECTIFICATION**

Par décision du 17 juillet 1958, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de la mère de l'époux soit orthographié "Bruno" et non Bruno.

Lausanne, le 18 juillet 1958.

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux offices de l'état civil d'Oriswil (Berne), Genève et d'Isle (Vaud), et au département de justice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Feldmann Max-Jean-Henri  
célibataire

agent de police  
originaire de Oriswil (Berne) et Genève domicilié à Lausanne né à Valorbe le vingt-un janvier mil neuf cent

Henri-Fritz Feldmann, contre-maître et de Génévieve-Céline-Marie née Bruno, à Valorbe

2. Courvoisier Elisa-Marie  
célibataire

employée de commerce  
originaire de Chavannes-le-Veyron domiciliée à Lausanne née à Lavey le vingt-huit mars mil neuf cent un

fille de Paul-Julien Courvoisier, décédé et de Françoise-Fanny née Barman, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Gouet Alfred, sergent de police, à Lausanne  
2. Kopf Edouard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Oriswil, à Genève le 4 et à Chavannes-le-Veyron le 5 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication

Registre des familles vol. 23 fol. 44.

Communiqué à Oriswil, Genève  
Grany

Les époux:

Feldmann Max  
Feldmann Elisa

Les témoins:

Alfred Gouet  
Edouard Kopf

L'officier de l'état civil:

J. Gallay

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 494  
Fornetod  
Bovey et née Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornetod Alexandre-Ernest  
veuf de Elisabeth-Alphonsine-Marguerite née Bonnevie des le 29 juin 1923, monteur-mécanicien originaire de Avenches domicilié à Lausanne né à Lausanne le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-un fils de Suzanne Fornetod, à Lausanne et de

2. Bovey née Crot Rose-Marie  
veuve de Emile Bovey des le 14 janvier 1923 lingère originaire de Romanel & Cheseaux domiciliée à Lausanne née à Aigle le douze mai mil huit cent huitante-quatre fille de Louis-Felix-Samuel Crot, scieur, à Lausanne et de Louise née Breuthardt, décédée

Comme témoins :  
1. Crot Félix, scieur, à Lausanne  
2. Syvet Sophie, ménagère, à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Romanel, à Cheseaux & à Avenches le 6 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents conjoints

Les époux :

Fornetod Alexandre Ernest  
Bovey Rose Marie

Les témoins :

Felix Crot  
Veuve Ed. Syvet

L'officier de l'état civil :

Le Gall

Communiqué à Avenches & Aigle

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 495  
Chappuis  
et  
Favre

Par décision du 30 juillet 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
de la mère de la  
pouse soit orthographié  
"Kissling" à  
l'exclusion de toute  
autre orthographe.  
Lausanne, le 7 août 1946

L'officier de l'état civil

Cqui. à Echallens et St. Cierges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Edmond-Marcel \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Oulens et Belagnens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Albert Chappuis, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Hegg, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Favre Alice-Vérina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Thierrens \_\_\_\_\_ le vingt-quatre février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit-cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Jules Favre, employé de commune \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Léontine née Kissling, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chappuis Fernand, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Favre Jules, employé communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Oulens, à Bela-  
gnens et à St Cierges le 30 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Ed. Chappuis  
A. Chappuis

Les témoins :  
J. Chappuis  
Jules Favre

Communiqué à Echallens & à  
St Cierges \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 456  
Bolomey  
et  
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey Saul-Eugène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Louis-François Bolomey, employé postal \_\_\_\_\_ et de  
Rosalie née Nicolier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Monachon Jeanne-Léa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Pexes-Possens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à  
Pully \_\_\_\_\_ le dix-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Monachon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Lucie-Charlotte-Lydie née Siferens, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bolomey Louis, employé postal, à Lausanne  
2. Monachon Charles, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Savigny, à Forel,  
à Pully le 5 et à Pexes-Possens le 8 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Saul Bolomey  
Léa Bolomey

Les témoins :

Bolomey Nicolas  
Ch. Monachon

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Savigny, Forel,  
St. Georges & Pully \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 497  
Zimmer  
et  
Dams

Par jugement du Tribunal...  
...de Lausanne, rendu  
en date du 14 avril 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juin  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'un ou l'autre  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 juin 1924.  
Lausanne, le 14 juin 1924.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmer Jean-Henri-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Echichens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Ballens \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Louis-Auguste Zimmer, pasteur \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Gillard, à Lavigny \_\_\_\_\_

2. Dams Adèle-Mathilde-Léonie-Joséphine-Clara  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Gand (Belgique) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Gand \_\_\_\_\_ le sept février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Théophile-Ferdinand-Joseph-Apollin Dams, comptable, à Paris et de  
Adelaïde-Julie-Célestine née Schoevaerds, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Ebinden César, dentiste, à Lausanne  
2. Zimmer Louis, Pasteur, à Lavigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echichens le 20  
août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du D<sup>pt</sup>  
de Justice & Police \_\_\_\_\_  
certificat de capacité de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Zimmer  
A. Zimmer

## Les témoins :

Zimmer  
L. O. Schiess

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Nuffens-le-Nô-  
veau et à la Chancellerie can-  
tonale. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 498  
Riem  
et  
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riem Alfred-Jules \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Jardinier \_\_\_\_\_  
originaire de Kirchdorf (Dorne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Drembleus \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste-Frédéric Riem, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Kiener, décédée \_\_\_\_\_

2. Dufey Odette \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Palézieux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

La Cornallaz sur Suidour le dix-sept décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Emile Dufey, maçon \_\_\_\_\_ et de

Henriette née Soumay à Genève \_\_\_\_\_  
Comme témoins : } 1. Baataré Georges, négociant, à Lausanne  
2. Pasche Robert, aspirant agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Kirchdorf et  
à Palézieux le 13 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Riem Alfred.  
Riem Odette

Les témoins :  
G. Baataré  
Robert Pasche.

Communiqué à Kirchdorf & à  
Palézieux. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Sauty

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 499  
 Ducret  
 et  
 Regamey

14-1924  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ducret Marc-François-Adrien-Auguste**  
 divorcé de Lina née Martin dès le 5 juin  
 1911, peintre, en bâtiments  
 originaire de Ecublens et de St-Sulpice domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le quinze juin  
 mil huit cent septante-huit fils de  
 Marc-François-Louis Ducret, décédé et de  
 Marie-Rosine-Antoinette-Georgine née Barraud, à Lausanne

2. **Regamey Rosa**  
 célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
 Prilly née à  
 Lausanne le dix-neuf mai  
 mil huit cent quarante-sept fille de  
 Abram-Louis Regamey, agriculteur et de  
 Uranie née Supercet, au Chalet-à-Gobet

Comme témoins :  
 1. Meysse Marie, concierge, à Lausanne  
 2. Cottier Maurice, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Ecublens, à St-Sulpice et à Prilly le 18 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
 avec mention du divorce  
 actes de publication

## Les époux :

M. Ducret  
 Rosa Ducret

## Les témoins :

Meysse M<sup>s</sup>  
 Cottier

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Communiqué à Ecublens & à  
 Prilly

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 500  
Zumstein  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumstein Fernand-Eugène  
célibataire

notaire  
originaire de M. Herzogenbuchsee (Bâle) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le dix-sept janvier

mil neuf cent fils de  
Emile-Eugène Zumstein retraité C.F.F. et de  
Geneviève Emma née Pesci-Corti, à Lausanne

2. Rochat Blanche-Yvonne  
célibataire

originaire de Mauraz, L'Abbaye et Chavannes-le-Veyron domiciliée à  
Lausanne née à  
Valloire le trois juin

mil huit cent nonante-neuf fille de  
Henri-Louis Rochat, chef de train C.F.F. et de  
Lina née Gilliéron, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Zumstein Emile, retraité C.F.F. à Lausanne  
2. Rochat Henri, chef de train C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à M. Herzogenbuchsee,  
à L'Abbaye le 6, à Chavannes-le-Veyron le 7 et à  
Mauraz le 9 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

Fernand-Eugène  
Zumstein

Les témoins :

H. Rochat  
E. Zumstein

L'officier de l'état civil :

D. Baur

A. Magy  
Bour Rochat.

Communiqué à M. Herzogenbuchsee,  
Pampigny, L'Abbaye &  
Grancy

## Registre des mariages A.

No 501  
 Würgler  
 et  
 Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würgler Rudolf \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

technicien - dessinateur \_\_\_\_\_  
 originaire de Riehen (Bâle-ville) et Schmiedrued (argovie) domicilié à  
 Milan (Italie) \_\_\_\_\_ né à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le trente-un juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit-cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Ulrich-Julius Würgler, employé de banque \_\_\_\_\_ et de  
 Elise née Thommen, les deux à Neuchâtel, Munchenstein (Bâle-C)

2. Graf Juliette-Augusta \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Utendoef (Brenne) et Boudry (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Colombier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le vingt-six août \_\_\_\_\_  
 mil neuf-cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jean Gottfried Graf, serblancier \_\_\_\_\_ et de  
 Augusta-Céline née Boudet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Würgler Paul, agriculteur, à Bière  
 } 2. Jaillat Olga, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 3, à Schmiedrued, Thiera-  
 chern, Boudry et Lausanne le 5 et à Milan le 14 sep-  
 tembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Bâle \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Rod. Würgler  
 Juliette Würgler

Les témoins :  
 Paul Würgler  
 Olga Jaillat

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Bâle, Schmied-  
 rued, Thierachen & Boudry

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 502  
Brenzard  
et  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brenzard François \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

industriel \_\_\_\_\_  
originaire de Sully \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

François-Léon Brenzard, industriel \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Rosine-Odèle née Siegenthaler, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Pittet Frederica-Adelaïde dite Lucienne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ divorcée de Marcel-Ernest-Ulysse Piquet du

le 11 avril 1924 \_\_\_\_\_  
originaire du Chévit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Lucien-François-Emile Pittet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Frédérique née Corbar, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Brenzard François, industriel, à Lausanne  
} 2. Maurer Félix, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, au Sentier, au  
Pramus le 14 et à Sully le 15 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce, \_\_\_\_\_  
autorisation de remariage avant  
l'expiration du délai de 300 jours,  
délivré par Président du Tribunal.  
actes de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à Gilly & au Sentier  
\_\_\_\_\_

## Les époux :

François Brenzard  
Lucienne Brenzard

## Les témoins :

F. Brenzard  
F. Maurer

L'officier de l'état civil :

L. Ballig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 503  
 Taverney  
 et  
 Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taverney Charles-François  
 veuf de Idéry-Rosa-Félice née Chamot  
 dès le 29 mars 1923, — concubine —  
 originaire de Jongny — domicilié à  
Mautoville rive St-Légier — né à  
Mautigny rive Corsier — le quatorze février —  
 mil huit cent septante-huit — fils de  
Jules-Jean Taverney — et de  
Henriette-Marguerite née Richard, décédés

2. Laurent Clémence-Adrienne-Alexandrine  
 — célibataire —  
 maîtresse d'école —  
 originaire de Fey — domiciliée à  
Longpraz rive Corsier — née à  
Lausanne — le onze juillet —  
 mil huit cent nonante-quatre — fille de  
Auguste Laurent, machiniste — et de  
Lisette née Kohli, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Laurent Hugi, retraité communal, à Lausanne  
 } 2. Laurent Auguste, machiniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St-Légier, à Fey le 11, à Jongny  
 et Corsier le 12 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
St-Légier

Les époux :

Ch. Taverney  
A. Taverney

Les témoins :

Aug. Laurent  
Henri Laurent

L'officier de l'état civil :

A. Bally

Communiqué à Chardonne, à  
St-Légier et à Fey

Registre des mariages A.

No 504

Dutoit

et  
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Constant

célibataire

employé de commerce

originaire de Moudon et Neyruz domicilié à

Lausanne né à

Lucens le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt cinq fils de

François-Elie Dutoit et de

Louise née Michod, décédée

2. Baudin Marguerite-Blanche

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Mollens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Emile Baudin, décédé et de

Emma née Wyss, à Lausanne

Comme témoins : 1. Dutoit Charles, négociant, à Lausanne  
2. Doraz Henri, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Moudon, à Mollens le 28 et à Neyruz le 30 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Dutoit Constant  
Marguerite Baudin  
Dutoit

Les témoins :

Charles Dutoit  
Henri Doraz

L'officier de l'état civil :

H. Jallif

Communiqué à Moudon, Senyzy & Mollens.





## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 506  
 Reymond  
 et  
 Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Julien-Auguste

celibataire

employé de commerce

originaire de Gimel

domicilié à

Lausanne

né à

Gimel

le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de

Louis-Alfred Reymond, négociant

et de

Hélène-Louise née Fusay, à Lausanne

2. Monnard Joséphine-Hélène

celibataire

employée de commerce

originaire de Attalens (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Renens

le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-quatre

fille de

Jean Monnard, décédé

et de

Mariae née Balmer, à Lausanne

Comme témoins :

1. Blatte Otto, employé de banque, àully

2. Blanc Marius, notaire & greffier de paix, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Gimel le 11  
 et à Attalens le 12 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

J. Reymond

H. Monnard

Les témoins :

Blatte

Blanc

Communiqué à Gimel et à  
 Attalens

L'officier de l'état civil :

J. Franck

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 507  
Lafond  
et  
Barroud

7/2/24  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond Louis  
veuf de Clémence Desmeules dès le 20 août 1921 menuisier  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-un octobre mil huit cent cinquante six fils de Jean-Louis Lafond et de Louise née Dorgognon, décédés

2. Barroud Emma  
divorcée de François-Eugène Zucel dès le 29 août 1917 ménagère  
originaire de Olon domiciliée à Lausanne née à Leyzin le quatorze juillet mil huit cent septante-sept fille de Jean-Louis Barroud et de Suzanne-Marie-Louise née de Siebenthal, décédés

Comme témoins :  
1. Mignot Paul, employé postal, à Lausanne  
2. Segeck Jules, employé postal, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Olon & à Muesmoz le 10 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse, avec mention du divorce  
actes de publication  
Communiqué à Olon.

Les époux :  
Louis Lafond  
Emma Barroud  
Les témoins :  
Mignot Paul  
Jules Segeck  
L'officier de l'état civil :  
P. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 508  
Liardet

et  
Beckmann

Par jugement du Tribunal...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
L'officier de l'état civil: AD INT.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Felix-Henri  
célibataire

coiffeur  
originaire de Belmont / Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
au Brasfus le onze novembre  
mil neuf cent fils de

Felix-Charles Liardet, boucher, à Vallorbe et de  
Hélène-Justine née Rose, décédée

2. Beckmann Thérèse-Alice  
célibataire

originaire de Bâle - ville domiciliée à  
Lausanne née à  
St Gall le trente-un juillet  
mil huit cent vingt-sept fille de

Johann-Meinrich-Carl Beckmann, négociant et de  
Frida née Hartsch, à Bâle

Comme témoins :  
1. Hautier Eugène, commerçant, à Lausanne  
2. Hautier, Nelly, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle le 24 et  
à Belmont le 25 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

*[Signature: H. Liardet]*  
*[Signature: Alice Liardet]*

Les témoins :

*[Signature: Eug. Hautier]*  
*[Signature: Nelly Hautier]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature: P. Gallig]*

Communiqué à Pully & à Bâle

Registre des mariages A.

No 509  
 Jelmini  
 et  
 Cima

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jelmini Pierre-Louis-François \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

négoiant \_\_\_\_\_  
 originaire de Vergiate-Lesona (Milan, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Travers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Francesco-Pasquale Jelmini, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
 Rosa-Maria née Duraglio, à Travers. \_\_\_\_\_

2. Cima Marie-Madeleine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

horlogère \_\_\_\_\_  
 originaire de Sale-Castelnuovo (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Travers \_\_\_\_\_ née à  
 Travers \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Marthe Cima, femme de chambre, à Travers. \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Demosse, Joseph, mineur, à Lausanne  
 2. Tondini Hector, fumiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 juillet, à Vergiate  
 Lesona le 10, à Sale-Castelnuovo le 24 août, et à  
 Travers le 25 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département  
 de Justice & Police. \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Jelmini  
 Madeleine Jelmini

Les témoins :

Demossé Joseph  
 Tondini Hector

L'officier de l'état civil :

L. Balif

Communiqué à Travers & à  
 la Chancellerie Cantonale (2)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 510  
Leder mann  
et  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leder mann Marius \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Voiturier \_\_\_\_\_  
originaire de Ruderswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Alfred-Louis Leder mann, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Alice née Favre, à Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

2. Dutoit Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Moudon et Neyruz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Neyruz \_\_\_\_\_ née à  
Neyruz \_\_\_\_\_ le cinq juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Philippe Dutoit, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Sophie née Pittet, à Neyruz \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Favre Ernst, plâtrier, à Lausanne  
2. Wehrli Edouard, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Ruderswil, à  
Moudon le 2 et à Neyruz le 4 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
M. Leder mann  
Mlle Dutoit

Les témoins :  
Ed Wehrli  
E. Favre

L'officier de l'état civil :  
E. Ballif

Communiqué à Ruderswil,  
Moudon & Denezey \_\_\_\_\_

M. le Jugeon du 24 décembre 1924  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que Leder mann, Marius,  
doigt être désigné comme fils  
de Leder mann, Alfred-Louis  
David, et non seulement  
d'Alfred-Louis...

Lausanne, le 26 décembre 1924.  
L'officier de l'état civil :  
E. Ballif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 511  
Gacon  
et  
Rubin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gacon Charles-Albert-Emmanuel \_\_\_\_\_  
veuf de Pauline-Philippine née Forestier des  
le 25 octobre 1923, \_\_\_\_\_ institutrice retraitée \_\_\_\_\_  
originaire de Neuchâtel et de Fréjus \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Frédéric Gacon \_\_\_\_\_ et de  
Caroline-Julie née Pagan, décédés \_\_\_\_\_  
2. Rubin Blanche-Juliette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Reichenbach (Bienne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Emile-Jean-François Rubin \_\_\_\_\_ et de  
Rosine née Bertsch, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Favre Ernest, plâtrier, à Lausanne  
2. Foretay Louis, commerçant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, Neuchâtel, Fréjus  
et Reichenbach le 15 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de \_\_\_\_\_  
l'époux \_\_\_\_\_  
acte de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Gacon  
Rubin Blanche

Les témoins :

L. Foretay  
E. Favre

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 6 octobre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> novembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1924.  
Lausanne, le 7 novembre 1924.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

R. du 6.3.28.

Communiqué à Neuchâtel, St-Aubin  
de Reichenbach \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 512

Moret

et  
Ifister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret Edouard-Émile

célibataire

négoiant

originaire de Ossertines / Rolle

domicilié à

Hiquinchor (Sénégal, Afrique) en séjour à Lausanne

né à

Lausanne

le vingt février

mil huit cent nonante-six

fils de

Joseph-Edouard Moret, employé aux S.B.

et de

Helène Marie née Bolomer, à Lausanne

2. Ifister Renée Berthe

célibataire

originaire de Mämedorf (Zürich)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux juillet

mil neuf cent un

fille de

Otto Ifister, négociant

et de

Bertha-Louise née Abrezol, à Lausanne

Comme témoins :

1. Schneebeli Paul, négociant, à Lausanne

2. Abrezol, Isaac, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Ossertines et à Mämedorf le 6 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

E. Moret

R. Moret

Les témoins :

Isaac Abrezol

P. Schneebeli

L'officier de l'état civil :

L. Baerly

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 12 décembre 1945 déclaré définitif et exécutoire le 21 janvier 1946 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21 janvier 1946, le délai pendant lequel les époux pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 28 février 1946.

L'officier de l'état civil :

P. Schneebeli  
Ch. Baerly



Registre des mariages A.

No 513  
Tschabold  
et  
Porchet

14-279

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschabold Ernest \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Orlenbach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Faoug \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

David-Pierre-Vincent Tschabold, employé de commerce et de  
Anna née Schneider, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Porchet Jeanne-Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Nîmes (France) \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Héli Porchet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Olina-Merminie-Susanne née Delavuelle, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Bruppacher Ferdinand, empl. comm., à Lausanne

2. Rutishauser Fritz, graveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 septembre, à Orlen-  
bach & à Corcelles-le-Jorat septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Tschabold.

Jeanne Tschabold.

Les témoins :

Bruppacher  
Rutishauser Fritz

L'officier de l'état civil :

I. Faug

Communiqué à Orlenbach &  
à Corcelles-le-Jorat. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 514  
Wüst  
et  
Offner

Par décision du 21 juillet 1924  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patrony-  
mique soit orthographié  
Wüst et non pas Wüst

Lausanne, le 24 juillet 1924  
L'officier de l'état civil

qui a Neudorf et Gurnels.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüst Emile-Lion  
célibataire  
vitrerie - encadreur  
originaire de Neudorf (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit juillet  
mil neuf cent deux fils de  
Emile Wüst, menuisier et de  
Louise-Aline née Méroz, à Lausanne

2. Offner Cécile-Catherine-Marie  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Petit Boesingen (Fribourg) domiciliée à  
Fribourg née à  
Fribourg le quinze mai  
mil neuf cent trois fille de  
Alexandre-Louis Offner, électricien et de  
Caroline-Catherine née Rothbasser, à Fribourg

Comme témoins :  
1. Wüst Emile, menuisier, à Lausanne  
2. Offner Louis, électricien, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Petit Boesingen  
le 11, à Neudorf et à Fribourg le 12 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

Wüst Lion  
Wüst Cécile

Les témoins :

Wüst Emile  
Offner L.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Neudorf, Gurnels  
& Fribourg

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 515  
Cotting  
et  
Savoie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cotting Joseph-Nicolas \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Villars y Glâne (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le dix-sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Nicolas-Edouard Cotting, cafetier \_\_\_\_\_ et de  
Hélène nie Gobet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Savoie Lina \_\_\_\_\_  
célébataice \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de Bonfol (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bolligen (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Josef-Casimir Savoie, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Elisa nie Eberhard, à Collion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Demarta Marie, ménagère, à Soissons  
2. Savoie Arnold, mécanicien, à Cossonay-gare.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Villars y Glâne  
et à Bonfol le 20 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Cotting

L. Cotting

## Les témoins :

Marie Demarta

Arnold Savoie

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Villars y Glâne  
& à Bonfol \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 516  
Bolomey  
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey Jules Louis  
Veuf de Juliette - Blanche - Louise née Gatabin  
dès le 24 septembre 1920  
originaire de Lutry et de Forel  
Lausanne né à Lausanne  
le premier juillet  
mil huit cent nonante - deux  
fils de Jules - Noël Bolomey, plâtrier - peintre et de Georgine - Marie - Rosine née Comberous, à Lausanne

2. Pellet Louise - Marguerite  
celibataire  
Couturière  
originaire de St. Leger  
Lausanne domiciliée à Lausanne  
née à Lausanne  
le deux mai  
mil neuf cent  
fille de Emile Pellet, manoeuvre, à Lausanne et de Marie née Bradet, d'ici

Comme témoins :  
1. Bolomey Jules, plâtrier - peintre, à Lausanne  
2. Pellet Emile, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry, à Forel et à St. Leger le 10 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux.  
actes de publication

Les époux :

Bolomey Louis  
d'ouse Bolomey

Les témoins :

Jules Bolomey  
Emile Pellet.

Communiqué à Lutry, Forel  
et Olbonne.

L'officier de l'état civil :

B. Gally

Registre des mariages A.

No 517  
Bolomey  
et  
Mingard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey Arnold-Alexis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manouvrier \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lutry \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Alexis-Frédéric Bolomey \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Maquelin, décédée \_\_\_\_\_

2. Mingard Rose-Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Chapelle et Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Chapelle \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Charles Mingard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Adèle née Pahr, à Martterenges \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Weller Aimé, chauffeur mécanicien, à Lausanne  
2. Mingard René, agriculteur, à Corcelles-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Savigny le 20  
à Forel le 21 et à Chapelle le 22 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Arnold Bolomey  
Rose Bolomey

Les témoins :

Vélan Louis  
Mingard René

L'officier de l'état civil :

H. Frauy

Communiqué à Savigny, à  
Forel & à St-Cierges. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 518  
Barbey  
et  
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Granges (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Granges \_\_\_\_\_ le quatre juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de  
Emile Barbey \_\_\_\_\_ et de  
Aline née Jolliquin, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Pernet née Dufaux Cécile \_\_\_\_\_  
veuve de Paul-Robert Pernet dès le 15  
décembre 1918, ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Devens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Dorzie (Châtelain-Montreux) \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Henri Dufaux, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Dufaux, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. de Siebenthal Louis, tapissier, à Lausanne  
2. Agassiz Henri, voyageur de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Granges le 11  
et à Devens le 12 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>er</sup> mari de  
l'épouse \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Barbey  
Cécile Barbey

Les témoins :

Agassiz Henri  
de Siebenthal Louis

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Communiqué à Granges et à  
Villars-sous-Mens. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 519  
Trottet  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trottet Samuel-Marc \_\_\_\_\_  
divorcé de Céline-Rosine dite Cécile Jaquier  
dès le 20 avril 1911, \_\_\_\_\_ servante \_\_\_\_\_  
originaire de Coteaux et La Toue de Peily \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
St-Légier \_\_\_\_\_ le vingt-mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Marc-Alfred Trottet \_\_\_\_\_ et de  
Victorine-Gemma née Combremont, les deux décédés.

2. Baud Rosa \_\_\_\_\_  
divorcée de Mathieu-François Afécos dès  
le 28 février 1914, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de nationalité française \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Oscar Baud \_\_\_\_\_ et de  
Jenny-Louise née Pache, les deux décédés

Comme témoins : { 1. Girardet Hervei, monteur-appareilleur, à Lausanne  
2. Bissat John, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à La Toue de Peily  
le 2 et à Coteaux le 3 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de 1<sup>er</sup> mariage des  
deux conjoints, avec divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Marc Trottet  
Rosa Baud

## Les témoins :

H. Girardet  
John Bissat

L'officier de l'état civil :

A. Bailly

Communiqué à Palézieux et à  
La Toue de Peily \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 520  
Pasche  
et  
Cevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Albert-Émile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

bouchee \_\_\_\_\_  
originaire de Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Émile-Louis Pasche, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Bertha née Caillet, à Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

2. Cevey-Violette-Lucie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Cheseaux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Julien-Alfred Cevey, batelier \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne née Vulliamy, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henérey Gustave, sergent de gendarmerie, à Orchy  
} 2. Cevey Alfred, batelier, à Orchy -

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Oron-la-Ville et  
à Cheseaux le 17 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Pasche Albert  
Pasche Lucie

Les témoins :

Cevey Alfred  
Henérey Gustave

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Oron & à Prilly



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 521  
Baud  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Charles-Edouard-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_  
originaire de Gimel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le treize février \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Marius-David Baud, employé postal \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Schmid, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marguerat Alice-Germaine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lutry et Villette \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Charles-François Marguerat, dévot \_\_\_\_\_ et de  
Odile-Hélène née Zuber, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Baud Marius, employé postal, à Lausanne  
2. Baud Auguste, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Lutry, à  
Pully le 25, à Gimel et à Villette le 26 septembre  
1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Ch. Baud  
Germaine Baud

Les témoins :

Baud  
Baud et

L'officier de l'état civil :

L. Baud

Communiqué à Gimel, Lutry  
Pully et Pully.

Registre des mariages A.

No 522  
Raccaud  
et  
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raccaud Olivier-Lion-André

célibataire

employé de banque

originaire de Lausanne et du Mont

Lausanne domicilié à Lausanne né à

Aubonne le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Jules-Emile Raccaud, pasteur et de

Thérèse née Dumand, à Aubonne

2. Liardet Jeanne-Cécile

célibataire

originaire de Belmont et Pully domiciliée à

Aubonne née à

Aubonne le treize janvier

mil neuf cent trois fille de

Paul-François-Henri Liardet, ancien boucher et de

Mortense-Eline-Gemma née Rochat, à Aubonne

Comme témoins : 1. Fellex Robert, stagiaire notaire, à Pully.

2. Margot Nelly, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Aubonne le 20, à Lausanne le 21, à Belmont et au Mont le 22 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

O. Raccaud.

Cécile Raccaud

Les témoins :

Robert Fellex

Nelly Margot.

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Pully, Pully et Aubonne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 523  
Tappy  
-et  
Voutat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappy Louis-Jacques \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

instituteur \_\_\_\_\_

originaire de Pency-le-Jorat \_\_\_\_\_ domicilié à  
Beccher \_\_\_\_\_ né à

Moudon \_\_\_\_\_ le six juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Maac-Louis-Emile Tappy, à Beccher \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Coquerand, décédée \_\_\_\_\_

2. Voutat Juliette-Marceline \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Sorvilier (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sierre (Valais) \_\_\_\_\_ née à

Sorvilier \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Abram Voutat, à Sorvilier \_\_\_\_\_ et de  
Hélène née Schaffer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Recordon Frank, candidat notaire, àully  
2. Diferens Charles, Secrétaire D<sup>é</sup>p<sup>t</sup> Instr. publique, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sierre le 21, à Court, à Beccher  
le 22 et à Pency-le-Jorat le 23 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de S<sup>t</sup>-Cerges \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Tappy  
M. Voutat

Les témoins :

Ch. Diferens

F. Recordon

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à Corcelles-le-Jorat,  
S<sup>t</sup>-Cerges, Court & Sierre

## Registre des mariages A.

No 524  
 Lauffer  
 et  
 Lehmann

Par jugement du Tribunal de la Savoie  
 de Chambéry, rendu  
 en date du 23 décembre 1923,  
 déclaré définitif et exécutoire le 23  
 décembre 1928 le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce  
 à Lausanne, le 17 février 1929.  
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lauffer Albert

célibataire

Commerçant

originaire de Ulster (et Zurich) domicilié à

Portharcourt (Nigeria, Afrique) né à

Ulster le vingt-cinq août

mil huit cent nonante-huit fils de

Albert Lauffer et de

Rosina née Ott, à Ulster

2. Lehmann Gertrud-Elisabeth

célibataire

maîtresse secondaire

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Ulster (Zurich) le cinq mars

mil neuf cent fille de

Johann-Friedrich-Walder Lehmann et de

Clara-Gertrud née Ritter, à Lausanne

Comme témoins: 1. Weber Hans, D<sup>r</sup> en droit, à Ulster

2. Bauböfen Elsa, sans profession, à Ulster

Les publications ont eu lieu à Ulster le 26, à Langnau le 27  
 et à Lausanne le 29 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
 d'Ulster

## Les époux:

Lauffer  
 G. Lauffer

## Les témoins:

Dr. Hans Weber  
 Bauböfen

L'officier de l'état civil:

D. Bauf

Communiqué à Ulster et à Langnau.

## Registre des mariages A.

No 525  
Spinnler

Wütrich

## RECTIFICATION

Par décision du 29 décembre 1961  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le patronyme de  
l'épouse et de son père soit or-  
thographié "Wütrich" et non  
"Wutrich".

Lausanne, le 2 janvier 1962

L'officier de l'état civil:



Communiqué aux offices de l'état ci-  
vil de Liestal, Trub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Spinnler Karl-Albert \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

Commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Seltisberg (Bâle-Campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Liestal \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Ferdinand Spinnler, agent d'affaires, à Liestal \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth née Graber, décédée \_\_\_\_\_

2. Wütrich Léa-Lucie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Trub (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Cheabres \_\_\_\_\_ née à

Veytaux \_\_\_\_\_ le quatorze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-un \_\_\_\_\_ fille de

Edouard-Gabriel Wütrich, horloger \_\_\_\_\_ et de

Anna née Host, à Cheabres \_\_\_\_\_

Comme témoins: { 1. Wütrich Fritz, horloger, à Cheabres  
2. Chauvet Robert, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Seltisberg,  
à Trub et à Cheabres le 20 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux:

Albert Spinnler

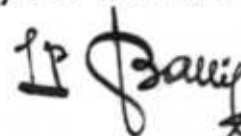
Lucy Spinnler

## Les témoins:

Fritz Wütrich

R. Chauvet

L'officier de l'état civil:


Communiqué à Liestal, Trub  
et Cheabres \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 326  
Logoz  
et  
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Logoz Robert-Émile  
celibataire  
Commerçant  
originaire de Goumoens-la-Ville domicilié à Lausanne né à Lausanne le dix-huit juin mil neuf cent fils de Louis Logoz, instituteur, et de Ida née Martin, à Lausanne.

2. Dufour Marguerite-Jeanne  
celibataire  
Sténodactylographe  
originaire de Oulens et Dommarin domiciliée à Lausanne née à Lavey le six avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de Jules-Louis Dufour et de Marie-Rose-Julie née Montandon-Girard, décédés

Comme témoins :  
1. Logoz Louis, instituteur, à Lausanne  
2. Bühlmann Louis, instituteur, à Forel (Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Goumoens-la-Ville, à Oulens et à Dommarin le 18 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
Logoz  
M. Logoz.

Les témoins :  
L. Logoz  
L. Bühlmann

Communiqué à Echallens et à Tollex-le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
H. Bailey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 527  
Lachat  
et  
Dubet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lachat Paul-Julien \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

cliqueur \_\_\_\_\_

originaire de Devèlier (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Lucien-Alcide Lachat, manoeuvre, à Lausanne, \_\_\_\_\_ et de

Fanny née Kneis, décédée \_\_\_\_\_

2. Dubet Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Beatenberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Beatenberg \_\_\_\_\_ le douze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Johann Dubet, cordonnier \_\_\_\_\_ et de

Emma née Schläfli, à Beatenberg \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Lodray Alois, manoeuvre, à Lausanne  
2. Hubert Eugène, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Devèlier le 28 avril, à Lau-  
sanne et à Beatenberg le 30 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Lachat

Emma Lachat

Les témoins :

Lodray Alois

E. Hubert

Communiqué à Devèlier et  
à Beatenberg \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

## Registre des mariages A.

No 525  
Hosslé  
et  
Staudenmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hosslé Lucien-Charles-Ernest \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

conducteur-typographe \_\_\_\_\_

originaire de Cully et Herznach (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Theodore-Alexis-Lucien Hosslé, décédé \_\_\_\_\_ et de

Blanche-Méline née Chave, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Staudenmann Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Jean Staudenmann \_\_\_\_\_ et de

Caroline née Fasnacht, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mond Harius, typographe, à Lausanne  
} 2. Nicolas Albert, employé au Télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cully, à Guggisberg  
le 29 et à Herznach le 30 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Lucien Hosslé

M. Hosslé

## Les témoins :

M. Harius

N. Albert

L'officier de l'état civil :

I. Baillif

Communiqué à Cully, Herznach  
& Guggisberg \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 529  
Buffat  
et  
Delmarco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Ernest - Saul \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'autos \_\_\_\_\_  
originaire de Nuarens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Paris (14<sup>e</sup> arrt) \_\_\_\_\_ le trente juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante - quatre \_\_\_\_\_ fils de

Gimé - Louis Buffat, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Nauthy, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Delmarco Marguerite dite Florence \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Castello - Cavalese (Tyrol, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante - deux \_\_\_\_\_ fille de

Corrado Delmarco \_\_\_\_\_ et de  
Agatha nie Krebs, tous deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Derameru Francis, Conducteur de travaux, à Orny  
2. Colindoz René, Commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nuarens le 1<sup>er</sup>, à  
Castello Cavalese le 24 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
déclaration de la Chancellerie can-  
tonale vaudoise constatant l'origine du  
fiancé (rendue) \_\_\_\_\_  
permis de publier du Départe-  
ment de Justice. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Nuarens et Castello-Cavalese.

Communiqué à Nuarens et  
à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Saul Buffat  
Florence Buffat

Les témoins :

H. Colindoz  
Francis Derameru

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 530  
 Jeanrenaud  
 et  
 Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenaud Louis-Edmond \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Veuve de Marie-Louise née Peretti des  
 le 20 avril 1922 \_\_\_\_\_ ébéniste \_\_\_\_\_

originaire de Môtiers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Môtiers \_\_\_\_\_ le neuf janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Auguste-Mémi Jeanrenaud \_\_\_\_\_ et de  
 Elise Eugénie née Fath, décédée. \_\_\_\_\_

2. Favez Irène Eugénie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ divorcée de Alfred-Mémi Pointet des le  
 10 juin 1924 \_\_\_\_\_

originaire de Echandens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Favez, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Barbara née Beerlingee, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Malazivlec Charles, négociant, à Lausanne  
 } 2. Valdiali Dominique, négociant, à Pully-

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Môtiers le  
 25 et à Echandens le 26 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
 avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
 autorisation du Président du Tri-  
 bunal en faveur de l'épouse.  
 actes de publication. \_\_\_\_\_

Communiqué à Môtiers &  
 à Echandens. \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Jeanrenaud  
 L. Jeanrenaud

## Les témoins :

D. Valdiali  
 J. Malazivlec

L'officier de l'état civil :

A. Gallig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 531  
 Aubée  
 et  
 Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubée Raoul-Henri-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Valet de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né \_\_\_\_\_  
 au Havre (France) \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Constant Aubée, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Emma-Louise née Seriaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Jaunin Suzanne-Augustine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Jeune de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de Fey et Nax \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Aigle \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Hyles Jaunin, cantonnier \_\_\_\_\_ et de  
 Suzanne-Louise-Adèle née Martin, à Yverdon \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Nicoud Samuel, instituteur, à Provenance  
 2. Kobi Victor, employé d'hôtel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Fey, à  
 Nax le 30 et à La Chaux-du-Milieu le 30 sep-  
 tembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Raoul Aubée  
 Suzanne Aubée

## Les témoins :

Victor Kobi  
 S. Nicoud

Communiqué à La Chaux-du-Milieu  
 & à Fey \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Bauf

## Registre des mariages A.

No 532  
Chofflon  
et  
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chofflon Robert - Pierre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

monteur \_\_\_\_\_  
originaire de Chérens et Noreaz (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Joseph - Maurice Chofflon, monteur \_\_\_\_\_ et de  
Natalia née Pfaffen, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Diserens Marguerite - Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Savigny \_\_\_\_\_ le dix-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Emile - Louis Diserens, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Hétraux, à Savigny \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Savillard Henri, jardinier, à Pully.  
2. Perdriat Albert, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Chérens, à  
Savigny le 20 et à Noreaz le 22 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

R. Chofflon  
M. Chofflon.

## Les témoins :

Perdriat  
Savillard

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Aubigny, Prez-  
vers Noreaz et Savigny.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 533  
Diday  
et  
Zahler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diday Georges-Jules  
célibataire  
portier d'hôtel  
originaire de Bourneuf domicilié à Lausanne né à Bourneuf le premier octobre mil neuf cent fils de Armand Diday, décédé et de Elisabeth née Wittwer, à Lausanne

2. Zahler Lina  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de St Etienne (Berne) domiciliée à Lausanne née à Rolle le vingt novembre mil huit cent nonante-sept fille de Jean-Louis-Samuel Zahler et de Louise-Emilia née Faquiere, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Auberson Gustave, jardinier, à Pully  
2. Schweizer Léa, ménagère, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à St Etienne le 20 et à Bourneuf le 22 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Diday Georges  
Lina Diday

Les témoins :

Gustave Auberson  
Léa Schweizer

Communiqué à Sullens et à St Etienne

L'officier de l'état civil :

H. Traut

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 531  
Thuillard  
et  
Borel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard Louis-Jean-Eugustave  
celibataire

boucher  
originaire de Froidville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois juin

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de  
Gustave Thuillard, voiturier, à Lausanne et de  
Marie-Victorine née Perroud, en France

2. Borel Cécile-Rose  
celibataire

modiste  
originaire de Neuchâtel & Couvet domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze août

mil neuf cent un fille de  
Fritz-Antoine Borel, employé communal, à Lausanne, et de  
Marie-Louise née Duvosin, décédée

Comme témoins : } 1. Meyer Ernest, magasinier, à Lausanne  
2. Decoppet Charles, forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Couvet le 26  
et à Froidville le 27 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Louis Thuillard  
Cécile Thuillard

Les témoins :  
E. Meyer  
Ch. Decoppet

Communiqué à Toloz-le-Grand,  
Neuchâtel & Couvet

L'officier de l'état civil :  
H. Jaun

Registre des mariages A.

No 535  
Cornalino  
et  
Martinelli

Par jugement du Tribunal du dis-  
trict de Lausanne rendu  
en date du 9 juillet 1946  
déclaré définitif et exécutoire le 24  
septembre 1946 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 7 octobre 1946  
L'officier de l'état civil:

10111 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cornalino Giuseppe - Secondo \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

négociant \_\_\_\_\_  
originaire de Calliano Monferrato (Alessandria, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Calliano Monferrato \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Marcello Cornalino, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Luigia née Sassone, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Martinelli Enrichetta - Marcellina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Aurano (Pallanza, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Aurano \_\_\_\_\_ le dix-neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Adamo Martinelli, maçon \_\_\_\_\_ et de  
Teresa née Francioli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Gamba Adolphe, maçon, à Lausanne  
2. Ruschetta Maurice, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Calliano -  
Monferrato le 24 août et à Aurano le 14 sep-  
tembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentements des père et mère  
des deux fiancés. \_\_\_\_\_  
permis de publier et autori-  
sation de mariage du  
Département de Justice & Po-  
lice \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale \_\_\_\_\_

Les époux:

Cornalino Joseph  
Cornalino Muecler

Les témoins:

Gamba Ad.  
Ruschetta Maurice

L'officier de l'état civil:

H. Jallat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 536

Corbaz

et  
JaquesA-15<sup>e</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Andrie-Éugène

célibataire

institutrice

originnaire de Lausanne et du Mont \_\_\_\_\_ domicilié à  
aux Clées \_\_\_\_\_ né àLausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils deJules-Maurice Corbaz, ancien concierge \_\_\_\_\_ et de  
Hélène-Alice née Salgas, à Pully \_\_\_\_\_

2. Jaques Odette-Madeleine

célibataire

receveuse au L. C.

originnaire de Lutry et Epesses \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née àLausanne \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille deJules Jaques, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Georgine Brièlaz née Pache, à Lausanne \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Larchod Alfred, jardinier, à Lausanne  
} 2. Corbaz Maurice, ancien concierge, à Pully.Les publications ont eu lieu aux Clées le 30 septembre, à Lau-  
sanne, Le Mont, Lutry et Epesses le 1<sup>er</sup> octobre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Romainmotier \_\_\_\_\_

Les époux :

Corbaz  
O. Corbaz

Les témoins :

Maurice Corbaz  
Alfred Larchod

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Pully, Ro-  
mainmotier, Lutry et Pully.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 537  
Grivaz  
et  
Woodtli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivaz Julien-Eugène

célibataire

géomètre

originaire de Payerne

domicilié à

S<sup>t</sup>. Jean de Luz (Basses Pyrénées, France)

né à

Olhon

le vingt-tix avril

mil huit-cent nonante-huit

fils de

Mme. Emile Grivaz, Chef de Service

et de

Emma - Caroline née Groux, à Lausanne

2. Woodtli Seline

célibataire

originaire de Stengelbach (Argovie)

domiciliée à

Lofingue

née à

Stengelbach

le quinze mai

mil neuf-cent trois

fille de

Adolf Woodtli

et de

Pauline née Himmiker

Comme témoins :

1. Grivaz Henri, chef de Service, à Lausanne

2. Key Edouard, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le 4, à Stengelbach et Lofingue le 5, et à S<sup>t</sup>. Jean de Luz le 27 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf-cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Payerne

Les époux :

J. Grivaz  
Seline Grivaz

Les témoins :

H. Grivaz  
Edouard Key

L'officier de l'état civil :

D. Haller

Communiqué à Payerne, Sten-  
gelbach et Lofingue.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 535  
Michel  
Hosslé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Saul-Frédéric \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

négociant \_\_\_\_\_

originaire de Bönigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt août \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Ulrich Michel, boulanger \_\_\_\_\_ et de

Rosine née Blasee, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Hosslé Lucie-Marguerite Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Cully et Herznach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le seize mars \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Marius Hosslé, négociant \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louisa née Musser, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Hosslé Charles, négociant, à Lausanne

2. Michel Ulrich, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Interlaken, Cully et Herznach le 24 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

F. Michel

L. Michel

Les témoins :

L. Hosslé

Ulrich Michel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Interlaken, Cully & Herznach \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 539  
Gaille  
et  
Crottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille Fritz \_\_\_\_\_  
divorcé de Clémentine Brusorio née Schaller  
dès le 28 décembre 1922, \_\_\_\_\_ épouse de ville \_\_\_\_\_  
originaire de Provençe \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Yammarcus \_\_\_\_\_ le vingt-trois décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Fritz Gaille, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Amanda née Grandier, à Genève \_\_\_\_\_

2. Crottaz Nelly-Edette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Chavannes-les-Forts (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Anne-Marie Crottaz, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Solenthaler Jean, boucher, à Lausanne  
2. Crottaz Louis, agriculteur, à Chavannes-les-Forts

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chavannes-les-Forts  
le 24 et à Provençe le 25 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé,  
avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gaille Fritz  
Nelly Gaille

## Les témoins :

Jean Solenthaler  
Louis Crottaz

L'officier de l'état civil :

L. J. Saugy

Communiqué à Provençe et  
à Sion \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 540

Jaques  
et  
Jorand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Henri-Émile

célibataire

limonadière

originaire de St-Croix (Vaud) domicilié à

Château-d'Oex né à

Chavannes le cinq novembre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Henri-Frédéric Jaques et de

Anna née Somard, décédés

2. Jorand Cécile-Émilie

célibataire

Couturière

originaire de Bottens domiciliée à

Lausanne née à

Bottens le dix-sept août

mil huit cent nonante fille de

Placide-Gustave-Joseph Jorand, à Bottens et de

Victorine-Louise née Hebeaux

Comme témoins :

1. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne
2. Hojonnies Berthe, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à St-Croix le  
18, à Lausanne le 19 et à Bottens le 20 septembre  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex

Les époux :

Jaques Henri  
Jaques Cécile

Les témoins :

F. Secretan  
B. Hojonnies

L'officier de l'état civil :

H. Franck

Communiqué à St-Croix, Châ-  
teau-d'Oex et Poliez-le-Grand

### Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 541  
Jan  
Oulevay<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan Alfred - Ernest  
célibataire

géomètre  
originaire de Payeme domicilié à  
St-Légier né à  
Mendon le trois février

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de  
Oscar - Alfred - Gustave Jan, instituteur et de  
Dora née Pittet, à Lausanne

2. Oulevay Marcelle  
célibataire

originaire de Bavois domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le douze septembre

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de  
John - Auguste Oulevay, fonctionnaire postal et de  
Clara - Mathilde née Stœcklin, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jan Oscar, instituteur, à Lausanne  
                              } 2. Oulevay John, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Légier, à Payeme le 2, à  
Bavois et à Lausanne le 3 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St-Légier.

Les époux :

Jan  
M. Jan

Les témoins :

Oscar Jan  
Oulevay

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Payeme,  
St-Légier et Chavornay

Registre des mariages A.

No 322  
Vindayer  
Hofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vindayer Auguste-Ulysse  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Cronay domicilié à  
Lausanne né à  
Cronay le six juillet  
mil huit cent nonante six fils de  
Auguste Vindayer, agriculteur et de  
Maline née Martin, à Cronay

2. Hofer Rose-Hélène  
célibataire  
ménagère  
originaire de Donatyrre domiciliée à  
Lausanne née à  
Sullens le vingt-un juin  
mil neuf cent fille de  
Jules-Auguste Hofer, maréchal ferrant et de  
Henriette-Léona née Bonzon, à Sullens

Comme témoins :  
1. Baudet Daniel, facteur postal, à Lausanne  
2. Seguiron Valentine, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Donatyrre le 1<sup>er</sup>,  
et à Cronay le 2 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Cronay & Donatyrre

Les époux :

Vindayer Ulysse  
Vindayer Rose

Les témoins :

D. Baudet  
V. Seguiron

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

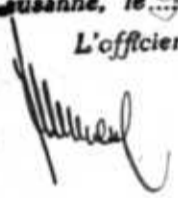
Communiqué à Ponnaloye et  
Attenches.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 543  
 Gaschen  
 et  
 Reymond

Par décision du 26 mars 1924, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'e. la famille Reymond se compose non seulement de Genevois, mais encore de Chêniv.

Lausanne, le 24 mars 1924  
 L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gaschen Paul-Edmond \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

monteur - électricien C.F.F. \_\_\_\_\_  
 originaire de Auet (Genève) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Auermier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Gaschen \_\_\_\_\_ et de  
 Anna née Ponet, décédée \_\_\_\_\_

2. Reymond Marcelle-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Rolle \_\_\_\_\_ le seize janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Camille-Adolphe Reymond, serurier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Hange, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Reymond Camille, serurier, à Lausanne  
 } 2. Gaschen Marguerite, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Auet et à Genève  
 le 26 septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

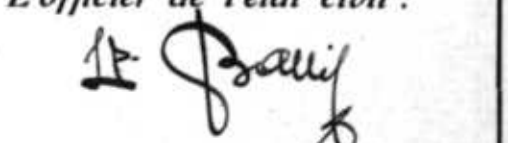
Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
 actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux:  
 Gaschen Paul  
 Gaschen Marcelle

Les témoins:  
 Camille Reymond  
 M. Gaschen

Communiqué à Auet & à  
 Genève (B.F.) \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:  


Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 514  
Lavanchy  
et  
Yannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Aloïs - Ami \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

inspecteur de la police de sûreté \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Cormur - Dequignot \_\_\_\_\_ le quatre juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Aloïs Lavanchy, retraité des douanes \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Lina née Joseph, aux Bréchet \_\_\_\_\_

2. Yannaz Susanne - Berthe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lutry et Forel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Samuel-Henri Yannaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julie-Virginie née Joutter à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Holzer Emile, sous-brigadier police de sûreté, à Lausanne  
2. Yannaz Henri, Relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry le 29, à Savigny  
le 30 septembre, à Forel le 1<sup>er</sup> octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Aloïs Lavanchy  
Susanne Lavanchy

Les témoins :

Holzer  
Holzer

L'officier de l'état civil :

L. Saunier

Communiqué à Savigny, Forel  
Lutry \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 545  
Pointet

Ducimetière alias Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet Ferdinand

Veuf de Lina Augusta née Chevalley des le

7 avril 1916

originaire de Echallens domicilié à

Rolle né à

Crassier le dix-neuf décembre

mil huit cent septante-huit fils de

Louis-Henri Pointet et de

Assaline née Morel, les deux décédés

2. Ducimetière alias Monod Eva-Aug

célibataire

institutrice

originaire de Corsier et St-Saphorin 7 Morges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois octobre

mil huit cent huitante-huit fille de

Louis-Florian-Auguste Ducimetière alias Monod et de

Alexandrine née Bachelard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Hélyse Marius, Concierge, à Lausanne

2. Emery Marie, Econome, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rolle, à Lausanne, à Corsier

le 29, à St-Saphorin et à Echallens le 30 septembre

1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Rolle.

Les époux :

F. Pointet

A. Poindel

Les témoins :

Hélyse M<sup>s</sup>

Marie Emery

L'officier de l'état civil :

H. J. Bailly

Communiqué à Echallens, Rolle,  
Chardonne et Villiers.

## Registre des mariages A.

No 546

Pittet

Sahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet René-Marius-Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Cuarnens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le premier mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fils de

Albert-Jean-David Pittet, facteur postal \_\_\_\_\_ et de

Justine-Luce ni Delapierre, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Sahud Alice-Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Biolley-Magnour \_\_\_\_\_ domiciliée à

Reballens \_\_\_\_\_ née à

Nyon \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Justave-François Sahud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Olma née Vincent, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Girardet Eugène, horticulteur, à Prilly \_\_\_\_\_

2. Treyer Maurice, télégraphiste, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Biolley-Ma-

gnour le 27, à Cuarnens le 28 et à Reballens le 29

septembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

René Pittet \_\_\_\_\_

Alice Pittet \_\_\_\_\_

## Les témoins :

Eugène Girardet \_\_\_\_\_

M. Treyer \_\_\_\_\_

## L'officier de l'état civil :

L. J. J. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'Isle, Don-  
neloye et Reballens. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 547  
Terrin  
et  
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrin Edouard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Fétigny \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt douze \_\_\_\_\_ fils de  
Charles Terrin, maréchal \_\_\_\_\_ et de  
Caroline Emma née Fixaz, ménagère à Vevey \_\_\_\_\_

2. Bovet Irène-Antoinette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

coiffeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Fleurier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Buttes \_\_\_\_\_ le vingt-mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Henri Bovet, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elise née Gorin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Roy Georges, étalagiste, à Vevey \_\_\_\_\_  
2. Roy Emma, ménagère, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Fleurier le 2, à Lau-  
sanne et à Vevey le 1<sup>er</sup> octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Vevey \_\_\_\_\_

Les époux :

Ed. Terrin  
Irène Perrin

Les témoins :

G. Roy.

G. Roy

L'officier de l'état civil :

J. Sauvy

Communiqué à Payerne, Vevey  
et Fleurier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 548  
 Mingard  
 et  
 Agnoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard Félix-Marc \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

signetier - maraîcher \_\_\_\_\_  
 originaire de Chapelle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Boubens \_\_\_\_\_ le vingt-trois août \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Benjamin-Louis Mingard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Ida née Regamey \_\_\_\_\_

2. Agnoli Nina Hedwige \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

pierriste \_\_\_\_\_  
 originaire de Hbels (St. Gall) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bième (Beme) \_\_\_\_\_ née à  
 Boujean (Beme) \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Jules Agnoli, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Rosa-Nina née Gooz, à Bième \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mingard Edmond, employé au Téléphone, à Lausanne  
 } 2. Bovey Julien, employé au Téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Hbels, à Bième  
 le 1<sup>er</sup> et à Chapelle le 2 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès du père de la  
 fiancée ; consentement de sa  
 mère ; promesse de la fiancée.  
 actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Mingard Félix  
 Hedwige Mingard

## Les témoins :

Mingard Edmond  
 Bovey Julien

L'officier de l'état civil :

H. Fraux

Communiqué à St. Pierre, Hbels  
 et Bième. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 549  
Brailard  
et  
Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brailard Paul \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Sottens et de Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à  
St. Cierges \_\_\_\_\_ né à  
Rancus \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Ulysse Brailard, agriculteur à Sévery \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne dite Thénocette née Favre, décédée \_\_\_\_\_

2. Genier née Freymond Ida \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ veuve de Louis Genier dès le 29 novembre  
1918, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Chivresud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
St. Cierges \_\_\_\_\_ née à  
St. Cierges \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Jean Freymond \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Forestier, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Messie Marius, Concierge, à Lausanne \_\_\_\_\_  
} 2. Regamey Henri, Huissier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St. Cierges, Moudon et Sottens  
le 7 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
St. Cierges \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Brailard  
Ida Brailard

Les témoins :

Messie M<sup>s</sup>  
Henri Regamey

Communiqué à St. Cierges et  
Moudon. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

H. Brailard

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 250  
Cuénoud  
Hirt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénoud Paul-Audré \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de Cully et Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Dullens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Edouard-Augustin Cuénoud, vigneron à Cully \_\_\_\_\_ et de  
Berthe née Schneider, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Hirt Augusta-Julie \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

originaire de Münchenbuchsee (Berno) et de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Hermann-Charles Hirt, contrôleur technique P.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Julie-Léa née Dubois, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hirt Hans, mécanicien, à Lausanne \_\_\_\_\_  
} 2. Hirt Hermann, empl. P.F.F. à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry, à Genève le 1<sup>er</sup>  
à Cully et à Münchenbuchsee le 2 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

P. Cuénoud  
A. Cuénoud

Les témoins :

H. Hirt  
C. Hirt

L'officier de l'état civil :

I. Bailly

Communiqué à Cully, à Lutry,  
à Münchenbuchsee et à Genève  
(B.F.) \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 551  
Sallaz  
Weisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sallaz Emmanuel Lucien \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Sévry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Marc Sallaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marianne-Marie née Catto, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Weisser Frida \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ divorcée de Gustave-Eugène Müllner des

le 12 mai 1922, \_\_\_\_\_ coiffeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Adolphe-Eugène-Albert Weisser \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth-Frederika née Weber, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Leubay Paul, voyageur de commerce, à Lausanne  
} 2. Boettcher Henriette, modiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Sévry le 25  
et à Neuchâtel le 26 septembre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Sallaz  
F. Sallaz

Les témoins :

Paul Leubay  
L. Boettcher

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Grany & à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 552

Urech

Meylan<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urech Henri Rodolphe \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Niederballwil (Argovie) et Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à

Binningen (Bâle Campagne) \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Rodolphe Urech \_\_\_\_\_ et de

Mathilde Odile née Fugère, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Meylan Eva Marguerite \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

maîtresse de couture à l'École normale \_\_\_\_\_

originaire de Chevrot \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bursins \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de

François-Louis Meylan \_\_\_\_\_ et de

Louise Marie née Dumarthey, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meylan Benjamin, agriculteur, à Bursins \_\_\_\_\_

} 2. Meylan Blanche, ménagère, à Bursins \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Binningen le 20, à Niederballwil  
Neuchâtel, au Jentier le 22 et à Lausanne le 23 sep-  
tembre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Binningen \_\_\_\_\_

## Les époux :

Henri Urech  
Eva Urech

## Les témoins :

Benj Meylan.  
Blanche Meylan.

## L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Binningen, Ne-  
derballwil, Neuchâtel & Jentier



Registre des mariages A.

No 553  
Viarengo  
et  
Jaccoud

de Lausanne  
Préf des fam. 1-329

1-329  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viarengo Domenico \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

poseur de linoléum \_\_\_\_\_  
originaire de Alba (Cuneo, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Alba \_\_\_\_\_ le vingt-tix mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-tix \_\_\_\_\_ fils de

Giovanni-Domenico Viarengo \_\_\_\_\_ et de  
Margherita née Tarasso, décédés \_\_\_\_\_

2. Jaccoud Hermance-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Ulysse Jaccoud, charpentier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise née Margot \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jaccoud Marcel, menuisier, à Lausanne  
2. Viarengo Jean, docteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Puidoux le 13  
et à Alba le 30 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du De-  
partement de Justice & Police  
actes de publication à Lau-  
sanne, Puidoux et Alba

Les époux :

Viarengo Dominique  
Jaccoud Hermance-Marie

Les témoins :

Jaccoud Marcel  
Jean Viarengo

L'officier de l'état civil :

J. Jaccoud

Communiqué à Chexbres et à  
la Chancellerie d'Etat \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 554  
Bos  
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bos Egbert  
veuf de Elisabeth Biece dès le 11 mai 1922  
commerçant  
originaire de Sujet néerlandais domicilié à  
Marseille né à  
Surmerend (Hollande) le huit octobre  
mil huit cent nonante-tix fils de  
Arnoldus-Jan Bos, Commerçant et de  
Dirkje née Van Dam, à Weerland (Hollande)

2. Weber Marguerite  
célibataire  
employée de banque  
originaire de Oberuzwil (St-Gall) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux octobre  
mil neuf cent deux fille de  
Jacob-Ernest Weber, représentant et de  
Maria née Baumann, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Weber Ernest, représentant, à Lausanne.  
                              } 2. Betty Louis, Commerçant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Oberuzwil le 17  
à Marseille le 19 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès M<sup>re</sup> femme du fiancé  
certificats de nationalité et de  
capacité matrimoniale du fiancé.  
permis de publier et autorisation  
de mariage du S<sup>ep</sup> de J. S.  
actes de publication.

Les époux :

E. B. S.  
M. W.

Les témoins :

M. Ernest Weber  
Betty Louis

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Oberuzwil &  
à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

No 555  
Zaugg  
et  
Décorvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaugg Paul-Émile  
célibataire

maître de gymnastique  
originaire de Röttenbach i/c. (Berno) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Croix le treize juin

mil huit cent nonante-six fils de  
Henri-Louis Zaugg, ébéniste et de  
Pauline née Röhre, à La Sagne y St-Croix

2. Décorvet Germaine  
célibataire

originaire de Villarzel domiciliée à  
Lausanne née à  
Ulrichen (Valais) le trente août

mil huit cent nonante six fille de  
Henri Décorvet, cafetier et de  
Elisabeth née Büchi à Lausanne

Comme témoins : } 1. Marchand Armin, machiniste, à St-Croix  
2. Rohrer Paul, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Röttenbach i/c. &  
à Villarzel le 12<sup>e</sup> octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

P. Zaugg  
Germaine Zaugg

Les témoins :

Armin Marchand  
Paul Rohrer.

L'officier de l'état civil :

D. J. Sallat

Communiqué à Röttenbach i/c  
& à Villarzel.

Registre des mariages A.

No 556  
Campiche  
et  
Contini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche Roger - Albert \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Conducteur - typographe \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
St-Croix \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

James-Jules Campiche, facteur postal \_\_\_\_\_ et de  
Nathalie-Henriette née Jaques, à St-Croix \_\_\_\_\_

2. Contini Joséphine - Hélène \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Gemonio (Côme Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

St-Pierre de Rumilly (H<sup>l</sup> Savoie) le vingt-neuf mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

reconnue de Dionigi Contini, absent \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elisabeth Bovey, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Rossi Charles, fondé de pouvoir, à Lausanne  
2. Carraro Elisabeth, Couturière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à St-Croix, à  
La Chaux le 14, à Gemonio le 21 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentement du tuteur de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_  
autorisation de publier du  
Département de Justice (Police) \_\_\_\_\_

Les époux :

Roger Campiche  
Hélène Campiche

Les témoins :

[Signature]

E. Carraro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à St-Croix & à  
la Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal...  
en date du 21 janvier 1924...  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
février 1924... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 24 mars 1924.  
Officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

15-125

No 557  
Stehle  
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stehle Albert

célibataire

coiffeur

originaire de Oran (Algérie) domicilié à

Lausanne né à

Oran le vingt-trois mai

mil huit cent nonante-six fils de

Albert Stehle, tailleur et de

Anna née Meignee, à Oran

2. Henry Albertine-Lia

célibataire

femme de chambre

originaire de Nullieux domiciliée à

Lausanne née à

Nullieux le huit février

mil huit cent nonante-un fille de

Charles-Constant Henry et de

Fanny Adèle née Henry, les deux décédés

- Comme témoins :
- 1. Marin François, boulanger, à Begnins
  - 2. Marin Lucie, ménagère, à Begnins

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Oran et à Nullieux le 11 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Albert Stehle  
Lia Stehle

Les témoins :

François Marin  
Lucie Marin

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Oran et à Nullieux

## Registre des mariages A.

No 555

Peyrot  
et  
Boyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyrot Jean-Baptiste  
divorcé de Corinne - M<sup>lle</sup> Henriette MarcelleNouveau dès le 7 mars 1918 — commerçant —  
originaire de Belmont / Lausanne — domicilié à  
Lausanne — né àLausanne — le dix-sept février —  
— mil huit cent quatre-vingt-sept — fils deJean-Baptiste Peyrot, décédé — et de  
Domenica née Giachetti, à Lausanne —2. Boyer Charlotte-Amélie  
célibataire —originaire de Nice (Alpes maritimes) France — domiciliée à  
Nice — née àNice — le premier février —  
— mil huit cent quatre-vingt-seize — fille deHenri-Adrien Boyer, propriétaire, à Nice — et de  
Susanne née Long, décédée —Comme témoins : } 1. Castinel Clovis, négociant, à Vevey  
2. Peissard Clovis, négociant, à VeveyLes publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Belmont le 17  
et à Nice le 18 Septembre 1924 —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance —  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec mention du divorce —  
promesse de la fiancée —  
certificats de nationalité et de domicile  
fournis de publier du Dép<sup>t</sup> de N.S.  
actes de publication. —  
certificat de capacité de l'épouse. —Communiqué à Tully et à la  
Chancellerie cantonale —

## Les époux :

Peyrot  
Boyer Charlotte

## Les témoins :

C. Castinel  
Dr. Peissard

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

## Registre des mariages A.

No 559  
Develey  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Develey Frank-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

linéaire \_\_\_\_\_

originaire de Maulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Maulion \_\_\_\_\_ né à

Maulion \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Emile Develey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Julie née Raymond, à Maulion \_\_\_\_\_

2. Guignard Valérie-Aline \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierreuse \_\_\_\_\_

originaire de Maulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Maulion \_\_\_\_\_ née à

Maulion \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Louis-Gabriel-David Guignard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Aline née Martignole, à Malorbe. \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Moysi Maxime, Comicege, à Lausanne  
2. Regamey Henri, Huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Maulion le 26 septembre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Maulion \_\_\_\_\_

## Les époux :

Frank Develey Guignard  
Valérie Develey Guignard

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey  
Moysi M<sup>r</sup>

Communiqué à Maulion. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 560  
Martin  
et  
Lienhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Francis-Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

negociant \_\_\_\_\_

originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à

L'Auberson, Granges de St-Croix \_\_\_\_\_ né à

L'Auberson \_\_\_\_\_ le vingt-un mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Eugène Martin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Anna née Jacard, à L'Auberson \_\_\_\_\_

2. Lienhard Hélène-Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Holziken (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Mouthey (Valais) \_\_\_\_\_ le neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Auguste-Alphonse Lienhard, géant d'immeubles \_\_\_\_\_ et de

Fanny née Perrotet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Lienhard Alphonse, géant, à Lausanne  
2. Martin Alfred, ingénieur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à La Chaux, à St-Croix le 21, à  
Lausanne et à Holziken le 23 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
La Chaux et St-Croix \_\_\_\_\_

Les époux :

Francis Martin  
Hélène Martin-Lienhard

Les témoins :

Lienhard  
Martin

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à St-Croix et à  
Holziken. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 561  
Daiber  
et  
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daiber Karl-Reinhold \_\_\_\_\_  
divorcé de Bertha Müller dès le 11 jan.  
Vier 1924, \_\_\_\_\_ agent général d'assurances \_\_\_\_\_  
originaire de Fribourg \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Albert-Ludwig Daiber \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Spengler, ses deux dédés \_\_\_\_\_  
2. Desarzens Marguerite-Jeanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sargens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Alais-Eugène Desarzens, pharmacien \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Olga-Jeanne née Brentano, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Colomb Maurice, inspecteur gén. d'assurances, à Lausanne  
2. Maget Charles, inspecteur gén. d'assurances, à Bully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Fribourg et  
à Sargens le 14 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce. \_\_\_\_\_  
actes de publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Charles Daiber  
Marguerite Daiber

## Les témoins :

Maurice Colomb  
Maget

L'officier de l'état civil :

L. Bailey

Communiqué à Fribourg & à  
Sargens \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 562  
Jaquet  
et  
Auderdet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Charles \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Granges de Nesin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Paul Jaquet, appareilleur, \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Lyna née Fauglevay, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Auderdet Séraphine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Alterswil (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
André Auderdet, coupeur de bois \_\_\_\_\_ et de  
Valentine née Pellet, à Fribourg \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pasche Henri, manoeuvre, à Porronay  
} 2. Blanc Emile, m<sup>r</sup> Justinus, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Granges de Nesin et  
à Alterswil le 6 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Jaquet Charles  
Auderdet Séraphine

## Les témoins :

Henri Pasche  
E. Blanc

## L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Communiqué à Aumont et à  
Alterswil \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 563  
Youga  
et  
Morier

14-206

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Youga René  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Cortaillod et de Bôle (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le Huit-<sup>en</sup> mars  
mil neuf cent un  fils de  
JAMES-ALBERT YOUGA, décédé  et de  
Thérèse-Constante née Kenff, à Lausanne

2. Morier Louise-Jeanne  
célibataire  
vendeuse  
originaire de Château-d'Oex. domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-trois février  
mil neuf cent trois fille de  
Jules-Louis-Daniel Morier, margeur  et de  
Jenny-Louise née Desponds, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dubois Louis, employé de commerce, à Lausanne  
2. Morier Jules, margeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bôle, à Château-  
d'Oex le 29 septembre et à Cortaillod le 1<sup>er</sup> octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

[Signature]  
Louise e Youga

Les témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Cortaillod, à Bôle  
et à Château-d'Oex.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 564  
Gygax  
Flückiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gygax Robert-Emil \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Casseroiice \_\_\_\_\_

originaire de Blümbach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Soleure \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Gottlieb Gygax, serurier \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Kohli à Soleure. \_\_\_\_\_

2. Flückiger Marie-Rosa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Rohrbachgraben (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à

Biberist (Soleure) \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de

Friedrich Flückiger, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Lüthi, à Soleure \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Kräber Ernest, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Andereggs Frida, employée d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Blümbach, à Rohrbach et à Pully le 17 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Gygax  
Marie-Rosa Flückiger

## Les témoins :

Ernest Kräber  
Frida Andereggs

L'officier de l'état civil :

L. J. Sallig

Communiqué à Blümbach, à  
Rohrbach et à Pully \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du dist.  
de Soleure, rendu  
en date du 21 mars 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 mars  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 mars 1924

L'officier de l'état civil :

L. Sallig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 565  
Bron  
et  
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron William-Auguste \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Auguste-Charles-Frédéric Bron \_\_\_\_\_ et de  
Régine née Détray, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Dupont Germaine-Macquerite \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Fontanexie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St Sulpice (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Hippolyte Dupont, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Adèle née Gaille, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Martinelli François, ferblantier, à Lausanne  
} 2. Martinelli Marie-Jeanne, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Lausanne le 3, à Ford  
et à Fontanexie le 4 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

William Bron  
Germaine Bron

## Les témoins :

Marie-Jeanne Martinelli  
François Martinelli

L'officier de l'état civil :

L. Prunif

Communiqué à Savigny, Forel,  
et Bonwillars \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 556  
Trélaz  
et  
Baeriswyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trélaz Pierre-Emile  
veuf de Lucie née Ding des le 12 août  
1923, employé C. F. F.  
originaire de Rue (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Rue le quatorze février  
mil huit cent nonante fils de  
Pierre-François Trélaz, décédé et de  
Marie-Louise née Bosson, à Rue.

2. Baeriswyl Martha-Adèle  
célibataire  
ouvrière  
originaire de Fribourg et Alterswil domiciliée à  
Lausanne née à  
Villaz-S-Pierre (Fribourg) le dix avril  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Pierre Baeriswyl, décédé et de  
Louise née Krattinger, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Baeriswyl Albert, emballer, à Lausanne  
2. Baeriswyl Roger, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rue, Fribourg et Al-  
terswil le 13 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
actes de publication

Les époux :  
Trélaz Emile  
Trélaz Martha

Les témoins :  
Baeriswyl Roger  
Baeriswyl Albert

L'officier de l'état civil :  
H. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Rue, Fribourg  
et Alterswil

Registre des mariages A.

No 557  
Allimann  
et  
Blanc

Par jugement du Tribunal...  
d'arrondissement de Lausanne, rendu  
en date du 26 juillet 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 juillet  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel l.e. marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 26 juillet 1924.

L'officier de l'état civil:

*L. Baillif*

1-1926  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Allimann Charles-Adolphe

divorcé de Maria-Anna née Kastner

dû le 2 juillet 1924, bottier

originaire de Clay (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Genève le huit mars

mil huit cent huitante-neuf fils de

David-Adolphe Allimann et de

Maria-Bertha née Treber, décédée

2. Blanc Lina-Emma

celibataire

veuve

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Romanel M Lausanne le quinze mars

mil neuf cent un fille de

François Blanc, décédé et de

Jenny-Emma née Blanchard, à Lausanne

Comme témoins: 1. Blanc Adrien, charcutier, à Lausanne

2. Blanc Louis, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 et à Vernes le 14

octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
acte du 1er mariage de l'époux,  
avec mention du divorce  
actes de publication

Les époux:

*C. Allimann*  
*L. Blanc*

Les témoins:

*Adrien Blanc*  
*Louis Blanc*

Communiqué à Vernes

L'officier de l'état civil:

*L. Baillif*

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 558  
Boulenaz  
Balestra

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz André

célibataire

ingénieur

originaire de Corse et Vevey domicilié à

Lausanne né à

Paris (6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le dix avril

mil huit cent nonante-sept fils de

Edmond Boulenaz, décédé et de

Rose-Ada née Sagon, à Lausanne

2. Balestra Rose-Louise-Jeanne

célibataire

vendeuse

originaire de Premia (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le neuf avril

mil huit cent nonante-trois fille de

Giovanni-Antonio-Bartolomeo Balestra et de

Maria-Rosa-Lugia née Kinghero, les deux décédés

Comme témoins : 1. Tenzel Oscar, musicien, à Lausanne

2. Tenzel Jeanne, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Corsier le 6, & à Premia le 21 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

André Boulenaz

Rose Boulenaz

Les témoins :

O. Tenzel

J. Tenzel

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Chardonne et à la Chancellerie Cantonale.



Registre des mariages A.

No 569  
Marmet  
et  
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmet Adolphe-Jean-Louis \_\_\_\_\_

célibataire

employé de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Granges (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Aubonne \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Adolphe Marmet, coiffeur \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Louise née Grise, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Dupraz Rose-Emma \_\_\_\_\_

célibataire

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de Villars M. J. \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

David-Henri Dupraz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Julie née Blanc, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Marmet Adolphe, coiffeur, à Lausanne  
2. Marmet Robert, bibeauteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Granges le 2<sup>e</sup> et à Villars M. J. le 3 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Marmet.

Rose Marmet.

Les témoins :

L. A. Marmet

R. Marmet.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Granges & à Villars M. J.

No 570  
Richard  
et  
Saley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Ernst-Adrian-Albert \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

maître d'hôtel \_\_\_\_\_

originaire de Wynau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Berne \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Ernst Richard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna-Josepha divorcée Diethelm née Scheerbaum, à Beckried

2. Saley Elias \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

téléphoniste \_\_\_\_\_

originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Chevres \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Henri Saley, employé C.F.F. \_\_\_\_\_ et de

Louisa née Bettes, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Baumgartner Justin, maître d'hôtel, à Lausanne

2. Helg Henri, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Wynau le

14 et à Puidoux le 16 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernst Richard

Elias Richard

Les témoins :

Henri Helg

Justin Baumgartner

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Wynau et à  
Chevres \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal...  
des trib. de Lausanne, rendu  
en date du 2 mai 1925...  
déclaré définitif et exécutoire le 8  
juillet 1925, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 22 juillet 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 571  
Golaz  
et  
Oswald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Ernest-Jules

célibataire

agriculteur

originaire de L'Abbaye

domicilié à

Tremblay rive Commugny

né à

Clarmont

le deux avril

mil huit cent huitante-un

fils de

Edouard-Emile Golaz, décédé

et de

Antoinette-Louise-Henriette née Horet, à Commugny

2. Oswald Monika-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Bürseeberg (Worlaberg, Autriche)

domiciliée à

Tremblay rive Commugny

née à

Bürseeberg

le vingt-quatre octobre

mil huit cent huitante-six

fille de

Josef Oswald

et de

Dabina née Fritske, décédé

Comme témoins :

1. Henikrey Gustave, nettoyeur, à Lausanne

2. Delourenzi Oscar, gypier-peintre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Commugny, à L'Abbaye, le 17 mai et à Bürseeberg le 18 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Coppet

Les époux :

Ernest Golaz  
Monika Gold

Les témoins :

Henikrey Gustave  
P. Delourenzi

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Communiqué à Coppet à  
l'abbaye et à la  
Mairie Cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 572  
Boraley  
et  
Chofflon

Par jugement du Tribunal de la  
canton de Lausanne, rendu  
en date du 4 novembre 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 3 janvier  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 8 octobre 1924

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Boraley Louis Henri \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

garçon, laïque \_\_\_\_\_

originaire de Monay \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_

Cojonnex & St-Légier \_\_\_\_\_

le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_

François David Boraley, jardinier \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Marie Odile née Dufey, à Clarey \_\_\_\_\_

2. Chofflon Victorine Marie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Chérens et Noirax (Fribourg) \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

le vingt-deux janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

Joseph Maurice Chofflon, appareilleur \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Natalia née Pfaffen, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins:

1. Demarex Edmond, jardinier, à Lausanne

2. Bolomey Robert, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chérens, à Noirax  
et à Monay le 10 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux:

Louis Boraley

Marie Boraley

Les témoins:

Robert Bolomey

Edmond Demarex

L'officier de l'état civil:

H. Gallif

Communiqué à Autigny, St-Légier  
et Prez-vey-Noirax \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 573  
Henny  
et  
Freitag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny Adolphe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire du Mont Y Lausanne et de Gurzelen (Bienne) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Pully \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Alexandre Henny, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Vittoz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Freitag Julia Marie Eugénie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Kerzers (Tribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Jacob Freitag, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Eugénie née Ferrer, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Favre Alois, sergent de police, à Lausanne  
} 2. Magnin René, inspecteur police suéto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Gurzelen, à  
Kerzers le 4 et au Mont le 6 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ad. Henny  
Julia Henny

## Les témoins :

Favre  
R. Magnin

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Pully, Gurzelen  
et Kerzers. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 574  
Aubert  
et  
Rosnoble

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Henri Louis  
célibataire  
Commerçant  
originaire de Pampigny domicilié à  
Lausanne né à  
Comblémont - le Petit le neuf avril  
mil huit cent nonante - six fils de  
Jean - David Aubert, décédé et de  
Rose - Bertha née Guissaz, à Lausanne

2. Rosnoble Blanche Rose  
célibataire  
Repasseuse  
originaire de d'origine française (Arenthon, H<sup>te</sup> Savoie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rolle le vingt - cinq mars  
mil neuf cent trois fille de  
Francis Rosnoble et de  
Céline née Quaylin, les deux décédés

Comme témoins : 1. Kramer Charles, topographe, à Lausanne  
2. Huguenin Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pampigny le  
16 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt - quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des père et  
mère de la fiancée  
permis de publier du Département de Justice & Police  
certificat de capacité de la fiancée  
actes de publication.

Les époux :

Aubert  
B. Aubert.

Les témoins :

Ch. Kramer  
Ch. Huguenin

L'officier de l'état civil :

J. Prally

Par jugement du Tribunal...  
distric. de Lausanne, rendu  
en date du 30 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juillet  
1928... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 juillet 1928.  
Lausanne, le 2 août 1928.

L'officier de l'état civil:

J. Prally

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 575  
Parisod  
et  
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Benjamin-Louis

célibataire

employé de Commerce

originaire de Nilette et Lutry domicilié à

Lausanne né à

Lutry le quinze février

mil huit cent nonante-neuf fils de

Benjamin-Louis Parisod, décédé et de

Françoise née Budry, à Cully

2. Perret Marguerite-Anna

célibataire

tricoteuse

originaire de Corsinettes M. Gordon domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept mars

mil neuf cent trois fille de

Paul-Jules-Alexandre Perret, absent et de

Elzina-Julianne-Marie née Guignard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Perret Jules, appareilleur, à Lausanne

2. Marguerat Gustave, horticulteur, à Cully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Nilette, à Lutry

et à Corsinettes M. Gordon

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication.

## Les époux :

Parisod Benjamin

Marguerite Parisod

## Les témoins :

Jules Perret

Gustave Marguerat

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Cully, à Lutry  
& à Marrens

Registre des mariages A.

No 576  
Tille  
Schmied

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tille Henri-Benjamin \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chesières \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Henri Tille, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
Rosine-Marie née Delapierre, à Chesières \_\_\_\_\_

2. Schmied Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Nidau (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Chevbres \_\_\_\_\_ née à  
Chevbres \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Samuel Schmied, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Olma-Rosina née Gutmacher, à Chevbres \_\_\_\_\_

- Comme témoins :
- 1. Eggler Adolphe, expéditeur, à Berne
  - 2. Tille Lucie, couturière, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nidau le 8, à  
Ormont-dessous le 9 et à Chevbres le 10 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Tille \_\_\_\_\_

M<sup>e</sup>. Tille \_\_\_\_\_

Les témoins :

Ad. Eggler \_\_\_\_\_

L. Tille \_\_\_\_\_

Communiqué à Ormont-dessous, \_\_\_\_\_  
à Nidau et à Chevbres \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Le Bailif \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.



Registre des mariages A.

No 577  
Basler  
Bürkli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basler Arnold  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Bottemwil (Argovie) domicilié à Lausanne né à Sutz (Argovie) le trois mai mil neuf cent deux fils de Arnold Basler, employé C. F. F. à Buchs et de Emma née Stammbach, décédée

2. Bürkli Maria  
célibataire  
couturière  
originaire de Gontlebuck (Lucerne) domiciliée à Lausanne née à Adligenswil (Lucerne) le deux mai mil neuf cent fille de Alfred Bürkli, agriculteur et de Aloïsia née Jemp, à Heggen (Lucerne)

Comme témoins :  
1. Fister Alfred, mécanicien, à Lausanne  
2. Bernhard Rose, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Bottemwil et à Gontlebuck le 17 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

Arnold Basler  
Maria Basler

Les témoins :

Alfred Fister  
Rose Bernhard

L'officier de l'état civil :

J. Salif

Communiqué à Bottemwil & à Gontlebuck

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 578  
Badoux  
et  
Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux Eugène Auguste  
célibataire

employé de commerce  
originaire de Moudon, Curtelles et Cremin domicilié à  
Lausanne né à  
Aubonne le cinq novembre

mil neuf cent un fils de  
Charles-Louis Badoux, tapissier, à Lausanne et de  
Elisa-Maria-Julie dite Louisa née Porchet, décedée

2. Tahud Adrienne Louise  
célibataire

pierriste  
originaire de St Cierges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lucens le six janvier

mil neuf cent quatre fille de  
Henri-Jean-Louis Tahud, mécanicien et de  
Rosine née Bachmann, à Moudon

Comme témoins : 1. Badoux Charles, tapissier, à Lausanne  
2. Tahud Henri, mécanicien, à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Moudon, à  
Curtelles, à Cremin le 14, et à St Cierges le 15 octobre  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
Eug. Badoux  
Adrienne Badoux.

Les témoins :  
Charles Badoux  
Tahud.

Communiqué à Moudon, Lucens  
& St Cierges.

L'officier de l'état civil :  
Ballif

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
du en date du 5 décembre 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 28  
janvier 1925  
mariage inscrit et publié : dit par le  
Tribunal de Lausanne le 28  
janvier 1925  
pourra contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 24 février 1925

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 579  
Favre  
et  
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Jules Ernest  
célibataire

maréchal

originaire de Provence domicilié à

Provence né à

Provence le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre vingt-cinq-sept fils de

Jules-Louis Favre, décédé et de

Emma née Favre, à Provence

2. Jeanmonod Lucie-Aline  
célibataire

ménagère

originaire de Provence domiciliée à

la Prise sur Provence née à

la Prise sur Provence le trente avril

mil neuf cent un fille de

Maurice-Ami Jeanmonod, agriculteur et de

Marie-Louise née Delay, à la Prise sur Provence

Comme témoins :  
1. Hilbert Georges, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne  
2. Roulet Clément, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Provence le dix-huit octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Provence

Les époux :

Ernest Favre  
Aline Favre

Les témoins :

Hilbert  
Roulet

Communiqué à Provence

L'officier de l'état civil :

J. Prally

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 580

Caspar  
Hübcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caspar Pierre  
divorcé de Frida Pasche née Zimmermann  
dès le 9 novembre 1922, négociant  
originaire de Schmitten (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
Schmitten le vingt-un février  
mil huit cent septante-trois // fils de  
Barbara Caspar, décédée et de

2. Hübcher Emma  
célibataire  
négociante  
originaire de Wahlen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Salavaux rue Dellerise le vingt-huit mars  
mil huit cent huitante-un fille de  
Frédéric Hübcher et de  
Elisabeth née Ingold, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne  
2. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Schwarzenburg  
le 17 et à Schmitten le 19 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce  
actes de publication.

Les époux :

P. Caspar  
E. Caspar

Les témoins :

Heysé M.  
Rahm V.

L'officier de l'état civil :

L. Prally

Communiqué à Schmitten et  
à Schwarzenburg.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 581  
Delesert  
et  
Grivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delesert Albert-Henri  
célibataire

Cordonnier  
originaire de Pency-le-Jorat domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept juillet  
mil neuf cent trois fils de

Robert-Auguste Delesert, employé C.F.F. et de  
Louise-Romana née Gavillet, à Lausanne

2. Grivaz Marie-Thérèse  
célibataire

ménagère  
originaire de Siviriez (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Siviriez le six octobre  
mil neuf cent quatre fille de

Jean-Baptiste Grivaz, à Billens et de  
Marie-Elisabeth née Groux, décédée

Comme témoins : 1. Delesert Robert, empl. C.F.F. à Lausanne  
2. Delesert Louise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Siviriez le 14  
et à Corcelles-le-Jorat le 16 octobre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

Albert Delesert  
Marie-Thérèse Delesert

Les témoins :

Delesert Robert  
Delesert Louise

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
& à Siviriez

L'arrêté du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 11 mars 1947  
déclaré définitif et exécutoire le  
24 mars 1947  
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à dix-huit mois  
un an, dès le 24  
mars 1947, le délai pendant  
lequel le mari  
la femme  
pourront contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 5 avril 1947

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 583  
Reymond  
et  
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Lucien  
Célibataire

mécanicien  
originaire de Naulion domicilié à  
Lausanne né à

Arzier le vingt-deux janvier  
mil neuf cent deux fils de

Lucien Reymond, professeur et de  
Ada-Fenny née Baroggi, à Lausanne

2. Jaques Marguerite  
Célibataire

ménagère  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le neuf avril  
mil huit cent nonante-huit fille de

Louis-Félix Jaques, typographe, à Lausanne et de  
Marie-Aline née Sonnard, décédée

Comme témoins : 1. Gottfrey Henri, agriculteur, à Ceballens  
2. Rex Emile, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Naulion, à St-Croix et à La Chaux le 25 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

Reymond  
Marguerite Reymond

Les témoins :

Gottfrey  
Emile Rex

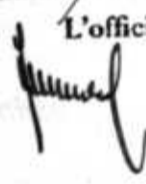
L'officier de l'état civil :

Leclercq

Communiqué à Naulion & à  
St-Croix

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 1 juillet 1924  
déclaré définitif et exécutoire le  
septembre 1924  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, dès le \_\_\_\_\_  
lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 25 septembre 1924

L'officier de l'état civil :  


Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 584  
Franceschini  
Köstinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franceschini Jérôme-Anselme  
célibataire

employé d'hôtel  
originaire de Isolella (Tovare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Veuhâtel le huit décembre  
mil huit cent nonante

fil de  
Limone-Gerolamo-Francesco Franceschini gypsiere-peintre et de  
Adeline Louise née Huguenin-Vuillermier, demeurant à Veuhâtel

2. Köstinger Marie-Aurèlie  
célibataire

repasseuse  
originaire de Dirlaret et St Urs (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Belfaux (Fribourg) le vingt-six janvier  
mil huit cent nonante-quatre

fille de  
Pierre-Joseph Köstinger, journalier et de  
Marie née Berset à Fribourg

Comme témoins :  
1. Frei Joseph, négociant, à Pully  
2. Huguenin Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dirlaret et St Ursen  
le 12 septembre et Isolella le 5 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication, avec  
certificat de capacité du fiancé  
permis du publier et de marier

Les époux :

Franceschini Jérôme  
Franceschini Aurélie

Les témoins :

Jos. Frei  
Ch. Huguenin

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Rehhalten, St  
Ursen et à La Chancellerie  
cantonale



## Registre des mariages A.

No 585  
Duboc  
Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboc Adolphe-Amable-Fulgence  
 veuf de Anna-Elise née Guédou, des  
 le 17 octobre 1918, employé de bureau  
 originaire de Rouen (Seine-Inférieure, France) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Rouen le trois mars  
 mil huit cent huitante-un fils de  
 Jules-Adolphe Duboc et de  
 Adolphine née Lorquer, les deux décédés

2. Moser Rosa  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Biglen (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-neuf septembre  
 mil neuf cent un fille de  
 Louise Moser, à Lausanne et de

Comme témoins : { 1. Jay Jules, pasteur, à Renens  
 2. Corbaz Jules, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Biglen le 17  
 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte de mariage du fiancé  
 acte de décès de 1<sup>re</sup> femme  
 actes de publication  
 certificat de capacité du fiancé  
 permis de publier et de marier

Communiqué à Biglen et à la  
 chancellerie cantonale.

## Les époux :

Duboc  
Rosa Duboc

## Les témoins :

Jules Jay  
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

N<sup>o</sup> 286

Manera

Traslet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manera Michel-Angelo

veuf de Serafina Berzuolo, dès le 19  
janvier 1917, sellier  
originaire de Venaria Reale (Vénise, Italie) domicilié à  
Lausanne né àVenaria Reale le vingt août  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Giovanni Manera et de

Ellena née Dominica, les deux décédés

2. Traslet née Fayet Lina-Eugénie

veuve de Alfred Robert Traslet, dès le 27 mai 1923  
ménagèreoriginaire de Vinelz (Berne) domiciliée à  
Lausanne née àGraboyz rière Grandvaux le dix-sept avril  
mil huit cent huitante-huit fille deSamuel-Henri Fayet et de  
Charlotte née Bastian, les deux décédésComme témoins :  
1. Chevalley Victor, agriculteur, à Buidoray  
2. Bergerand Charles, modéleur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 12 et à Vinelz le  
13 septembre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de décès des précédents  
conjointes.actes de publication avec  
certificat de capacité du fiancé  
permis de publier et marier.

## Les époux :

Manera Michel

Traslet

## Les témoins :

Bergerand Ch<sup>s</sup>

Chevalley Victor

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

sans

Communiqué à Vinelz et à  
la chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 587  
Perret  
Beck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Léon-Albert  
célibataire  
commerçant  
originaire de Essertines sur Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre octobre  
mil huit cent nonante-cinq fils de  
Henri-Daniel Perret et de  
Lina-Elisa née Lamson, les deux décedés

2. Beck Blanche-Marie  
célibataire  
originaire de Cottens domiciliée à  
Pully née à  
Lausanne le dix juillet  
mil neuf cent deux fille de  
Léopold-Rodolphe Beck, commerçant et de  
Marie-Virginie née Welty, à Pully

Comme témoins :  
1. Beck Léopold, négociant, à Pully  
2. Perret Henri, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Grancy le  
8 et à Tuarrens le 9 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
Léon Albert  
Blanche Perret

Les témoins :  
Beck Welty  
Henri Perret

L'officier de l'état civil :  
A. Luchant

Communiqué Tuarrens, Grancy  
et Pully

Par décision du 12 septembre 1924  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom de famille  
orthographe par Lausanne  
Welty soit orthographié  
Welty

Lausanne, le 28 septembre 1924  
L'officier de l'état civil :  
Luchant  
suppl  
Cqui à Tuarrens  
et Pampigny

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 338  
Chevalier  
et  
Duperré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Louis

célibataire

employé à la P. E. N.

originaire de Belépens, Lussery et Tufflens-la-Ville — domicilié à  
Lausanne — né à

Lourtice (Pragns, Valais) — le sept février

mil huit cent nonante-neuf — fils de

Charles-Louis Chevalier, menuisier-ébéniste — et de  
Marie-Elise née Broillet, à Lausanne

2. Duperré Bertha-Rosine

célibataire

repasseuse

originaire du Mont et de Rougemont — domiciliée à  
Mont 7 Lausanne — née à

Mont 7 Lausanne — le quatre décembre

mil huit cent nonante-huit — fille de

Charles-Louis Duperré, décédé — et de  
Lina-Menciette née Belet, au Mont

Comme témoins : } 1. Chevalier Alfred, employé de banque, à Lausanne  
2. Duperré Violette, au Mont 7 Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Rougemont le 28,  
à Lussery le 28, à Belépens le 28, à Tufflens le 29 et au Mont  
le 29 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

L Chevalier  
Bertha Chevallier

## Les témoins :

Chevallier Alfred  
Violette Duperré

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à La Sarraz, Sully  
Trilly & Rougemont \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 589  
Brochon  
et  
Stoudmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brochon Edouard-Jules \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Sugnens et de Naz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Fey \_\_\_\_\_ né à  
Fey \_\_\_\_\_ le treize septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Alfred-Aimé Brochon, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Augusta née Jaumin, à Fey \_\_\_\_\_

2. Stoudmann Léonie-Hélène \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Naz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Naz \_\_\_\_\_ née à  
Naz \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène Stoudmann, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Suzette née Jaumin, à Naz \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hysé Marius, comicege, à Lausanne.  
} 2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sugnens, à Naz & à Fey le dix-sept  
octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Fey. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Edouard Brochon  
Léonie Brochon

Les témoins :  
Hysé M<sup>r</sup>  
Regamey

Communiqué à Fey \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
A. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 590  
Maurhofer  
Roland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurhofer Maurice-Charles  
célibataire

Sellier  
originaire de Trub (Borne) domicilié à  
Gollion né à  
Gollion le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Charles-Frédéric Maurhofer, Sellier, à Gollion et de  
Rosine Fanny née Bonzon, décédée

2. Roland Fanny-Charlotte  
célibataire

menagère  
originaire de Mawraz domiciliée à  
Echichens née à  
Echichens le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Baptiste Roland, agriculteur et de  
Marie-Elisa née Kirschmann, à Echichens

Comme témoins : 1. Simonet Emile, agent de police, à Lausanne  
2. Maurhofer Octave, Sellier, à Gollion

Les publications ont eu lieu à Gollion, à Mawraz, à Trub le  
25 et à Echichens le 27 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Cossonay

Les époux :

Maurhofer Maurice  
Maurhofer Fanny

Les témoins :

E. Simonet  
C. Maurhofer

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Par décision du 16 février 1950  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom patronymique.....  
Maurhofer soit orthographié : ..  
Maurhofer.

Lausanne, le 12 février 1950  
L'officier de l'état civil:

Communiqué à Trub (Borne) et Pampigny

## Registre des mariages A.

No 591

Conne

Cuénoud<sup>et</sup> née Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne Albert

Veuf de M<sup>lle</sup> Hortense - Alice née Broloz dès le  
 19 juin 1922 — cultivateur —  
 originaire de Guidoux — domicilié à  
 La Rivaz rière Villeneuve — né à  
 Corsice — le quatre décembre —  
 mil huit cent quatre-vingt — fils de  
 Marc - Henri - Samuel Conne — et de  
 Georgine née Pasche, tous deux décédés

2. Cuénoud née Chavan Léa

Veuve de Jules - Fernand - Emile Cuénoud dès  
 le 26 février 1908 —  
 originaire de Lutry et de Grandvaux — domiciliée à  
 Lausanne — née à  
 Lutry — le quinze juillet —  
 mil huit cent septante-huit — fille de  
 Jean - Louis Chavan, décédé — et de  
 Daphnie née Girod, à Lutry

Comme témoins :  
 1. Conne Paul, ébéniste, à Lausanne  
 2. Croci François, entrepreneur, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le 23, à Lutry, à Lausanne  
 le 24, à Guidoux et à Grandvaux le 25 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Villeneuve.

Les époux :

Albert Conne  
 Léa Couve

Les témoins :

Paul Conne  
 F. Croci

L'officier de l'état civil :

H. Sebaut  
 1924

Communiqué à Chexbres, à  
 Villeneuve, à Lutry & à Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3492  
 Manassero  
 et  
 Grimm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manassero Emanuele

célibataire

musicien

originaire de Santhia (Novare, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Santhia le huit août

mil huit cent huitante-huit fils de

Ignazio Manassero, commerçant et de

Emalia née Carolino, à Lamagna

2. Grimm Henriette-Bertha dite Betty

célibataire

coiffeuse

originaire de Loffenau (Wurttemberg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre juin

mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles-Gottfried Grimm, en Allemagne et de

Henriette-Mathilde née Schnorf, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paschoud curé, avocat, à Lausanne

2. Grimm Charles, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 juillet et à Santhia le 11 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

certificat de capacité p<sup>re</sup> fiancée

permis de publier et autorisation

de mariage du Dép<sup>t</sup>. de J. & P.

actes de publication.

## Les époux :

Emanuele Manassero

Betty Manassero

## Les témoins :

Dr. Paschoud

Grimm Charles

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud

Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale. (2 extraits)



Registre des mariages A.

No 593  
Bichet  
et  
Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bichet Charles-Lucien \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Burtigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Burtigny \_\_\_\_\_ né à  
Burtigny \_\_\_\_\_ le six mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Olivier Bichet \_\_\_\_\_ et de  
Marguerite née Haupt, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Ramel Mina-Henriette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
aux Granges M Mont M Rolle \_\_\_\_\_ née à  
aux Granges \_\_\_\_\_ le seize septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
John-Félix Ramel \_\_\_\_\_ et de  
Jenny-Augustine née Seewec, aux Granges \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Häberli Jean, agriculteur, à Mont M Rolle  
} 2. Ramel Andrée, à Mont M Rolle

Les publications ont eu lieu à Burtigny, à Rolle le 24 et à Châ-  
teau d'Oex le 25 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Gilly \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Bichet.  
Mina Bichet.

Les témoins :

Jean Häberli  
Andrée Ramel

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
comp

Communiqué à Gilly, à Rolle  
& à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 304  
 Klägly  
 et  
 Gardaz

Par décision du 20 août 1953  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que le nom patronymique  
 "Klägly" soit orthographié:  
 "KLÄGLI"

Lausanne, le 24 août 1953  
 L'officier de l'état civil:  
 Guin et Echallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klägly Ernest-Léon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Relieur \_\_\_\_\_  
 originaire de Südingen (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_  
Fribourg \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Maria-Philomena Klägli, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

2. Gardaz Madeleine-Angélique \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 négociante \_\_\_\_\_  
 originaire de Villars-le-Terroir \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_  
Echallens \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Placide-Elie Gardaz \_\_\_\_\_ et de  
Méline-Cécile-Victorine née Ollaz, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 Comme témoins : } 1. Bindschedler Otto, commis, à Lausanne  
 } 2. Hämi Albert, expéditeur, à Lausanne.  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Südingen et à  
Villars-le-Terroir le 14 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Ernest Klägly  
Madeleine Klägly

Les témoins :  
Otto Bindschedler  
A. Hämi

Communiqué à Südingen & à  
Echallens.

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 595  
Caretti

Huguenin-Vuillemenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caretti Antoine  
célibataire

boulangier  
originaire de Pallanza (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Domeloze le vingt-un septembre

mil neuf cent un fils de  
Jacques-Charles Caretti, décédé et de  
Anna née Taubini, à Berche

2. Huguenin-Vuillemenet Yvonne  
célibataire

couturière  
originaire de Loche et La Briègne (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix août

mil neuf cent fille de  
Adolphe Huguenin-Vuillemenet, employé de commune et de  
Alice née Bulloz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Caretti Pierre, maçon, à Berche  
2. Huguenin-Adolphe, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, au Loche le 4, à La  
Briègne le 5 septembre et à Pallanza le 12 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement de la mère du fiancé  
acte de décès du père du fiancé  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département  
de Justice & Police  
actes de publication

Les époux :

A. Caretti  
Caretti Yvonne

Les témoins :

A. Huguenin  
Caretti Pierre

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué au Loche, à La  
Briègne & à la Chancellerie  
Cantonale

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 586  
Savoy  
et  
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy Alphonse-Séraphin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Morges \_\_\_\_\_ né à  
Attalens \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Casimir-Nicolas Savoy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Catherine née Pesse, à Attalens \_\_\_\_\_

2. Barman Alphondine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

cuinière \_\_\_\_\_  
originaire de St Maurice (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St Maurice \_\_\_\_\_ le quatre juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
César Barman, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Sylvie née Morisod, à St Maurice \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Chiappella Joseph, cordonnier, à Lausanne  
2. Welter Robert, bottier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Morges, à  
St Maurice le 18 et à Attalens le 19 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Morges \_\_\_\_\_

Les époux :  
Savoy Séraphin  
Savoy Alphondine

Les témoins :  
Chiappella Giuseppe  
Welter Robert.

Communiqué à Attalens, à  
Morges et à St Maurice \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Bouilly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 597  
 Ledergerber  
 et  
 Pfäuti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ledergerber Alfons \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Oberbüren et Andwil (St-Gall), \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Hérisau (Appenzell) le cinq mars \_\_\_\_\_  
 mil huit-cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

August. Alfons Ledergerber \_\_\_\_\_ et de  
 Anna Katharina née Harzenmosec, à Rosebach \_\_\_\_\_

2. Pfäuti Frida-Martha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employée d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Wabern (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chebres \_\_\_\_\_ née à

Madretsch (Berne) le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit-cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Adolf Pfäuti, boulanger \_\_\_\_\_ et de  
 Rosette née Walthec, à Berne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Marin Antoine, chauffeur d'auto, à Lausanne  
 } 2. Margarete Louise, employée d'hôtel, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Ober-  
 büren, à Andwil, à Wabern et à Chebres le  
 1<sup>er</sup> novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-  
 quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Alfons Ledergerber  
 Martha Ledergerber

Les témoins :

J. Antoine Marin-Cubraz  
 Margarete Haugart

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à Oberbüren, à  
 Andwil, à Schynarzenburg  
 et à Chebres. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 355

Freymond  
et  
Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Edmond-Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de St. Cierges \_\_\_\_\_ domicilié à

St. Cierges \_\_\_\_\_ né à

St. Cierges \_\_\_\_\_ le treize juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Lucien-Henri Freymond, agriculteur à St. Cierges \_\_\_\_\_ et de

Lydie née David, décédée \_\_\_\_\_

2. Groux Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Biolley-Magnour \_\_\_\_\_ domiciliée à

Biolley-Magnour \_\_\_\_\_ née à

Biolley-Magnour \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Lucien-Alphonse Groux, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Anna née Pauli, à Biolley-Magnour \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Groux Alphonse, agriculteur, à Biolley-Magnour

2. Groux Anna, ménagère, à Biolley-Magnour

Les publications ont eu lieu à St. Cierges, le 29 et à Biolley-

Magnour le 31 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St. Cierges \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert Freymond  
Alice Freymond

Les témoins :

Groux  
Anna Groux

L'officier de l'état civil :

Bailly

Communiqué à St. Cierges et  
à Domeloge \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 599  
Gasser  
et  
Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Louis-Jules \_\_\_\_\_  
veuf de Louise-Marguerite née Rammingen  
dès le 16 octobre 1923, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Vuarens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vuarens \_\_\_\_\_ né à  
Vuarens \_\_\_\_\_ le trente avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Gasser \_\_\_\_\_ et de  
Fanny née Buffat, décédée \_\_\_\_\_  
2. Buffat Fanny \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Vuarens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vuarens \_\_\_\_\_ née à  
Vuarens \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Jean Buffat, agriculteur, à Vuarens \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Jacoud, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Laurent Henri, employé retraité, à Lausanne  
} 2. Magninat Eugène, agriculteur, à Vuarens.

Les publications ont eu lieu à Vuarens le 4 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état  
civil de Vuarens. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Jules Gasser  
Fanny Gasser

Les témoins :  
Maurice  
Eugène Magninat

Communiqué à Vuarens. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 600  
Laurent  
et  
Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

journalier \_\_\_\_\_  
originaire de Fey \_\_\_\_\_ domicilié à  
aux Monts de Pully \_\_\_\_\_ né à  
Savigny \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante trois \_\_\_\_\_ fils de  
Georges Laurent \_\_\_\_\_ et de  
Odèle née Gavin, décédés \_\_\_\_\_

2. Delisle née Guignet Lucie \_\_\_\_\_  
veuve de Louis Delisle dès le 9 mars  
1916, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
aux Monts de Pully \_\_\_\_\_ née à  
Servion \_\_\_\_\_ le vingt mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Guignet \_\_\_\_\_ et de  
Rosine née Gillieron \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Delisle Jules, journalier, à Savigny  
2. Delisle Frédéric, journalier, aux Monts de Pully

Les publications ont eu lieu à Fey, à Pully le 23 et à Froi-  
deville le 24 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Pully. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Laurent Henri  
Lucie Laurent

Les témoins :  
Delisle Jules  
Delisle Frédéric

Communiqué à Fey, à Pully  
et à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Bailly



Registre des mariages A.

N° 601  
Dénériaz

Grandchamp

Par jugement du Tribunal de la Suisse romande de Lausanne, rendu en date du 2 octobre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 15 décembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 décembre 1930. Lausanne, le 16 décembre 1930.

L'officier de l'état civil:  
H. Lohaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz Alois

célibataire

mécanicien

originaire de Chardonne et Tuidoux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux septembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Paul Dénériaz, décédé et de

Marie-Julie née Herminjard, à Lausanne

2. Grandchamp Rose-Emilie

célibataire

ménagère

originaire de Chevres domiciliée à

Lausanne née à

Tuidoux le vingt-neuf avril

mil huit cent nonante-dix fille de

Louis Grandchamp, agriculteur et de

Elye née Chevalley, à Tuidoux

Comme témoins :

1. Gottfrey Henri, agriculteur, à Echallens

2. Constantin Joseph, bouvier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Chardonne, à Chevres et à Tuidoux le 2 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Dénériaz Alois

Grandchamp Rose

Les témoins :

Gottfrey Henri

Constantin Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 602  
Aegertter  
et  
Tutzet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aegertter Paul  
divorcé de Marie-Louise née Chapatte rés  
le 14 janvier 1921, marchand de combustibles  
originaire de Oberwil i/S. (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bulle le trois septembre  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Jacques Aegertter, décédé et de  
Léonore née Andrey, à Lausanne

2. Tutzet Berthe Lina  
divorcée de Emile Schenkkel dès le 11  
avril 1922, ménagère  
originaire de Dierenswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ins (Berne) le premier décembre  
mil huit cent septante-six fille de  
François Tutzet et de  
Caroline née Gutmann, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Meyse Marius, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Oberwil i/S. et  
à Munchembuchsee le 30 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de mariage des précédents  
conjointes, avec divorce  
actes de publication

Les époux :

Aegertter  
Tutzet

Les témoins :

Meyse  
Regamey

L'officier de l'état civil :

Le Gall

Imprimerie Vaudouze, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Oberwil et à  
Munchembuchsee

Registre des mariages A.

No 603  
Cavin  
et  
Chave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cavin Marcel-Louis

célibataire

ouvrier de ville

originaire de Vuchetens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le huit juillet

mil neuf cent-un fils de

Jules Cavin, décédé et de

Louise Rosa née Chappuis, à Lausanne, Montblesson

2. Chave Marguerite-Miéry

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize juillet

mil neuf cent un fille de

Victor-Léon Chave, décédé et de

Louise-Rosalie née Favrat, à Lausanne, Chailly

Comme témoins: 1. Chave Marcel, employé C.F.F. à Lausanne  
2. Chappuis Armand, agriculteur, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Vuchetens le 21 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication

Les époux:

Cavin Marcel

Chave Marguerite

Les témoins:

Chave Marcel

Chappuis Armand

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Moudon

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 604  
Chard  
et  
Dauphin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chard Arthur-Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur \_\_\_\_\_  
originaire de Sarnboing (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste - Arthur Chard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Anna - Louise née Juillerat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Dauphin Soline-Félicie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de origine française \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Paris (8<sup>e</sup> arrt) \_\_\_\_\_ née à  
Rignosot (Soub, France) \_\_\_\_\_ le onze mai \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène Dauphin, veuve \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Vermelinger, à Braune-les-dames (Soub)

Comme témoins : } 1. Perriaz Charles, mécanicien, à Lausanne  
2. Tröbler Auguste, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sierre et à Paris le  
27 août 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Chard  
Soline

Les témoins :

Tröbler Auguste  
Perriaz Charles

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Sierre & à la  
Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 605  
Maumary  
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maumary Maurice-Henri \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien - dentiste \_\_\_\_\_

originaire de Dombresson, Savagnier et le Saquier domicilié à  
Marseille (France) \_\_\_\_\_ né à

La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-six \_\_\_\_\_ fils de

Henri Maumary, horloger \_\_\_\_\_ et de

Juliette - Alice née Curtit, à Marseille \_\_\_\_\_

2. Rubattel Julia \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Villarzel \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Villarzel \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Henri Rubattel, employé C.F.F. \_\_\_\_\_ et de

Valentine née Pittet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Stef Ernest, employé à l'hôtel, à Lausanne  
2. Pataroni Paul, garçon boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dombresson le 30, à Lausanne, à  
Savagnier, à Villarzel le 31 octobre et à Marseille le 3  
novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Dombresson. \_\_\_\_\_

Les époux :

Maurice Maumary  
Julia Maumary

Les témoins :

M. Pataroni Paul

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à Dombresson, à  
Savagnier et à Villarzel. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 606  
Mayland  
et  
Piaget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayland Frédéric \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

batelier \_\_\_\_\_  
originaire de Allaman \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Rolle \_\_\_\_\_ le vingt-octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste Mayland, appareilleur \_\_\_\_\_ et de  
Aline-Charlotte née Harguerot, à Lausanne, veuve \_\_\_\_\_

2. Piaget Laure-Julie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bayards et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

aux Bayards \_\_\_\_\_ le quatre janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil Neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
John-Léo Piaget, horloger \_\_\_\_\_ et de  
Cécile-Adèle née Gizard, aux Bayards \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Perrin Alois, batelier, à Lausanne  
} 2. Schopfer P. pêcheur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Allaman, aux  
Bayards et à La Côte aux Fées le 30 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Frédéric Mayland  
Laure Mayland

Les témoins :

Alois Perrin  
Oscar Schopfer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à Rolle, aux Bay-  
ards et à La Côte aux Fées \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 607  
Bugnion  
et  
Foretay-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bugnion Georges-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Belmont / Pully \_\_\_\_\_ domicilié à

Belmont / Pully \_\_\_\_\_ né à

Belmont / Pully \_\_\_\_\_ le douze juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Louis Bugnion, décédé \_\_\_\_\_ et de

Hélène née Abetel, à Belmont / Pully. \_\_\_\_\_

2. Foretay Marguerite-Jenny \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Sans profession \_\_\_\_\_

originaire de St-Sulpice (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Maurice-Louis Foretay, cimenteur \_\_\_\_\_ et de

Alice née Novozak, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Meyse Maxime, concierge, à Lausanne  
} 2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont le 18, à St-Sulpice le  
19, et à Lausanne le 20 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil de  
Pully. \_\_\_\_\_

Les époux:  
G. Bugnion  
M. Bugnion

Les témoins:  
M. Meyse  
M. Regamey

L'officier de l'état civil:  
L. Josanig

Communiqué à Pully & à  
Veules. \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 15 janvier 1945  
déclaré définitif et exécutoire le 30  
janvier 1945  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30  
janvier 1945, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 15 février 1945.

Officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 608

Chevalley  
et  
Regamey

10-16 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Marius - Henri  
célibataire

Commerçant  
originaire de Puidoux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux janvier  
mil huit cent nonante-trois fils de

Monsieur Henri Chevalley, ancien boulanger et de  
Madame Elise née Felix, à Lausanne

2. Regamey Berthe - Marguerite  
célibataire

Demoiselle de magasin  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier septembre  
mil neuf cent fille de

Charles - Louis Regamey, décédé et de  
Louisa - Marie - Fanny née Blam

Comme témoins :  
1. Chevalley Henri, ancien boulanger, à Lausanne  
2. Regamey Marius, fonctionnaire cantonal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et à Puidoux  
le 8 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
Chevalley  
B. Chevalley

Les témoins :  
M. Chevalley  
Marius Regamey témoins

Communiqué à Cheveux

L'officier de l'état civil :  
J. Fraey



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 609  
Dind

Leuba<sup>et</sup> dit Galland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind Pierre-Edmond \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de S<sup>t</sup> Cierges \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Chevaux \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Max-Emile Dind, instituteur \_\_\_\_\_ et de

Anna-Bertha née Penveyre, à S<sup>t</sup>-Léon \_\_\_\_\_

2. Leuba dit Galland Juliette-Alice \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Buttes (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) le vingt-deux mars \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Albert Leuba dit Galland, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Alice née Cornu, à S<sup>te</sup>-Croix \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Parizod Charles, fonctionnaire retraité, à Lausanne  
2. Penveyre Félix, fonctionnaire retraité, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Buttes le 24 et à S<sup>t</sup>-Cierges le 25 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Pierre Dind

Juliette Dind

Les témoins :

Parizod

Penveyre

L'officier de l'état civil :

Le Gallier

Communiqué à S<sup>t</sup>-Cierges & à Buttes \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 610  
 Debard  
 et  
 Steininger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debard Joseph-Claudius \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de d'origine française \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Andrevieux (Loire, France) \_\_\_\_\_ né à  
 Andrevieux \_\_\_\_\_ le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Regis Debard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Marguerite née Revelon, à Andrevieux \_\_\_\_\_

2. Steininger Jeanne-Anna \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Villars-sous-Yens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lyon (6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de

Fritz-Almand Steininger, dentiste \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne-Marie née Billand, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Steininger Fritz, dentiste, à Lausanne  
 } 2. Steininger Mathilde, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Villars-sous-  
 Yens le 9 et à Andrevieux le 11 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 certificat de nationalité du fiancé  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département  
 de Justice & Police \_\_\_\_\_  
 certificat de capacité du fiancé  
 acte de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Debard  
 J. Debard

## Les témoins :

F. Steininger  
 M. Steininger

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Villars-sous-Yens  
 à la Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 611  
Denier  
et  
Formica

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Denier Jean-Robert-Camille  
célibataire

commerçant

originaire de Liddes (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Martigny-ville le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt neuf fils de

Héphyrim Denier et de

Emilie née Gay-Crosier, les deux décedés

2. Formica Marguerite-Catherine-Marie

célibataire

couturière

originaire de Grugliasco (Turin, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq décembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Joseph Formica, viticier et de

Louise-Vincenza-Marie née Luchino, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Bloch Henri, négociant, à Lausanne  
2. Denier Paul, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Liddes le 12, & à Grugliasco le 31 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier du Département de Justice & Police

Registre des familles vol. 23 fol. 992.

Communiqué à Liddes et à la Chancellerie cantonale

## Les époux :

Denier

M. Denier.

## Les témoins :

Henri Bloch

P. Denier

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 612  
 Cherpit  
 Telet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpit Marc-Joseph  
 célibataire

employé de commerce  
 originaire de Etagnières domicilié à  
 Lausanne né à  
 Assens le douze avril  
 mil huit cent huitante-six fils de  
 Xavier-Emile Cherpit et de  
 Josephine née Lesbas, les deux décédés

2. Telet Lydie  
 célibataire

négociante  
 originaire de Peyres-Gossens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Assens le dix-neuf décembre  
 mil huit cent huitante-quatre fille de  
 Edouard Telet, décédé et de  
 Adèle née Telet, à Assens

Comme témoins :  
 1. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne  
 2. Zundel Théodore, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Etagnières le 7 et  
 à Peyres-Gossens le 8 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 actes de naissance  
 actes de publication

Les époux :  
 Cherpit  
 Lydie Cherpit

Les témoins :  
 F. Secretan  
 Théodore

L'officier de l'état civil :  
 J. Ballif

Communiqué à Seballens et à  
 St-Cierges

Registre des mariages A.

No 613  
Frantschi  
Séchaud

15-76

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frantschi René-Gustave

célibataire

employé de banque

originaire de Gessenay (Bern) domicilié à

Lausanne né à

Lonay le quatorze mai

mil neuf cent trois fils de

Gustave-Louis Frantschi et de

Ada née Pasche, à Lausanne.

2. Séchaud Marthe

célibataire

originaire de Paudex et Sullens domiciliée à

Pully née à

Pully le vingt-six avril

mil huit cent nonante-huit fille de

Henri-Louis Séchaud, retraité C.F.F. à Pully et de

Gasparine née Neryine, divorcée

Comme témoins :

1. Frantschi Hermann, employé B.L. à Lausanne

2. Séchaud Henri, retraité C.F.F. à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Gessenay le 25, à Paudex et à Sullens le 27 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

M. Frantschi *Frantschi*

Les témoins :

*Séchaud Henri*  
*Frantschi H*

L'officier de l'état civil :

*H. Pully*

Registre des mariages A.

No 524  
von Siebenthal  
et  
Burger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Siebenthal Ernest-Gottlieb  
célibataire

Chauffeur d'autos  
originaire de Saanen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Orbe le vingt-huit novembre  
mil huit cent nonante-sept fils de

Christian von Siebenthal, agriculteur et de  
Elisabeth-Madelaine née Kirjen, à Orbe

2. Burger Hulda  
célibataire

employée de magasin  
originaire de Burg (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Menziken (Argovie) le dix-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Gottlieb Burger, décédé et de  
Anna-Maria née Herz, à Menziken

Comme témoins :  
1. Borgeaud Edouard, typographe, à Lausanne  
2. Antonietti Georges, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Saanen le 15,  
et à Burg le 16 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

E. de Siebenthal  
H. de Siebenthal

Les témoins :

E. Borgeaud  
G. Antonietti

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d. - 1913.

Communiqué à Saanen et à  
Burg.

Registre des mariages A.

N° 615  
Chiesa  
et  
Chaillet

Par jugement du Tribunal...  
en date du 6 octobre 1936,  
déclaré définitif et exécutoire le 29  
octobre 1936 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce,  
Lausanne, le 4 novembre 1936.  
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chiesa Silvio-Emile-Dominique

célibataire

employé de bureau

originaire de Yverdon (Tessin) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre décembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Silvio Chiesa, Stucateur et de

Suzanne-Louise-Elise née Hansjacob, à Lausanne

2. Chaillet Eugénie-Henriette

célibataire

employée de commerce

originaire de Chavornay domiciliée à

Lausanne née à

Dâles (Châtelard-Montreux) le dix-sept septembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Leopold Chaillet, décédé et de

Marguerite née Ellen, à Lausanne

Comme témoins :

1. Desarzens Justin, employé de banque, à Lausanne

2. Dillon Charles, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chavornay le 13  
et à Yverdon le 15 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Emile Chiesa

Eugénie Chiesa

Les témoins :

Desarzens

Dillon

L'officier de l'état civil :

L. Jallat

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 616

Bühlmann  
et  
Blauenstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühlmann : Hans - Ernst  
divorcé de Pauline - Marie née Hefliger  
dès le 15 janvier 1923. — commerçant  
originaire de Grosshöchstetten (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quatre septembre  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Edouard - Friedrich Bühlmann, décédé et de  
Elisabeth - Mathilde née Good, à Berne

2. Blauenstein : Marie  
célibataire  
originaire de Wangen b/ Olten (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wangen b/ Olten le quatre-vingt-un juillet  
mil neuf cent quatre fille de  
Anton Blauenstein, cante-maître et de  
Marie née Gysi à Schönmatten

Comme témoins : 1. Stul-Ruchat Edouard, commerçant, à Lausanne  
2. Stul Olga, ménagère, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten le 1<sup>er</sup>, à Lausanne  
le 3 et à Wangen b/ Olten le 4 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce.  
actes de publication

Les époux :  
H. Bühlmann  
M. Blauenstein  
Les témoins :  
Ed. Stul  
Olga Stul

Communiqué à Grosshöchstetten  
& à Wangen b/ Olten

L'officier de l'état civil :  
L. Jallat

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement  
de Berne en date du 25 avril 1926  
déclaré définitif et exécutoire le 14  
juin 1926  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 14  
juin 1926, le délai pendant  
lequel les époux  
peuvent contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 19 juillet 1926

Officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 617  
Bécherraz  
et  
Charbon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bécherraz Otto  
libataire

agriculteur  
originaire de Cuarny domicilié à  
Digneux né à  
Neyruz le dix-sept septembre

mil neuf cent un fils de  
François-Jéat Bécherraz, agriculteur, à Neyruz et de  
Mary née Pavin, décédée

2. Charbon Rose-Elisa  
libataire

ménagère  
originaire de Treytorrens domiciliée à  
Digneux née à  
Treytorrens le quatre mars

mil neuf cent trois fille de  
Daniel Denis Charbon, décédé et de  
Caroline-Elisa née Cachelin, à Digneux

Comme témoins : 1. Heysé Maria, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Albert, buissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Digneux le 7, à Treytorrens le 8 et  
à Cuarny le 10 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Villarszel

Les époux :  
Bécherraz Otto  
Rose Bécherraz

Les témoins :  
Heysé Maria  
Regamey Albert

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Communiqué à Villarszel, Com-  
mune de Myronand

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 518  
Currian  
et  
Drapel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Currian Paul \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Aigle \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de

Henri Currian \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Marguerite née Rouze, décédée \_\_\_\_\_

2. Drapel Julie-Adèle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ divorcée de François-Louis-Rodolphe

Currian dès le 29 avril 1922, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Aigle \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_ fille de

David-Samuel Drapel \_\_\_\_\_ et de

Amélie-Sylvie née Borloz, \_\_\_\_\_ décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Belet Marcel, primeur, à Lausanne.

2. Baumeyer Victor, manœuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 octobre et à  
Château-d'Oex le 1<sup>er</sup> novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de

l'épouse, avec mention du

divorce. \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Currian Paul

Adèle Currian

Les témoins :

Belet Marcel

Baumeyer Victor

L'officier de l'état civil :

J. Franck

Communiqué à Château-d'Oex

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 619  
Matthey  
et  
Eugster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey- Gaston- Alexis  
célibataire

employé de commerce  
originaire de Reverolle domicilié à  
Lausanne né à  
Revens le vingt-un février  
mil neuf cent six fils de

Louis- Alfred Matthey, décédé et de  
Julia- Octavie née Cornu, à Lausanne

2. Eugster Lina- Berthe  
célibataire

couturière  
originaire de Alvaschein (Grisons) domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le trois juillet  
mil neuf cent six fille de

Giovane- Giacomo Eugster, employé d'hôtel et de  
Berthe née Fayet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugster Jean, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Bovet François, ouvrier C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Reverolle le 6  
et à Alvaschein le 7 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement de la mère du fiancé  
acte de décès de son père  
consentement des père et mère de la fiancée ; déclaration de grossesse  
autorisation de mariage du Département de Justice & Police  
actes de publication.

Communiqué à Jullierant & à Alvaschein.

Les époux :

Matthey  
L. Matthey.

Les témoins :

Eugster  
Bovet François

L'officier de l'état civil :

Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 520  
Amdutz  
et  
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amdutz Georges-Félix \_\_\_\_\_  
veuf de Louisa-Jeanne Triban née Laurent des  
le 13 février 1919, Domicile aux S. N. \_\_\_\_\_  
originaire de Sigriswil (Suisse) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Philippe-Henri Amdutz \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Elise née Hérimat, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Rouge née Brügger Isabelle \_\_\_\_\_  
veuve de Alfred-Louis Rouge des le 14  
septembre 1918, ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Lutry et Yvette \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Blasleib (Triboueg) \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Christophe-Johann Brügger \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Maria née Harro, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Perret Louis, électricien, à Lausanne  
2. de Siebenhal Emile, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Sigriswil,  
à Yvette le 1<sup>er</sup> et à Lutry le 2 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès des précédents  
conjointes (reg. 21, folio 327, 2  
reg. 20, folio 369) \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Amdutz Georges  
Rouge Isabelle

Les témoins :

Perret Louis  
de Siebenhal Emile

L'officier de l'état civil :

Baillif

Registre des mariages A.

No 621  
Gysler  
et  
Fatio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler Emile \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

coiffeur \_\_\_\_\_

originaire de Unterlangenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Châtelard - Montreux \_\_\_\_\_ le dix juillet \_\_\_\_\_

mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Gysler, cordonnier, à La Toue-de-Peilz \_\_\_\_\_ et de

Anna-Louise née Schellenberg, décédée \_\_\_\_\_

2. Fatio Elisabeth-Ida \_\_\_\_\_

divorcée de Marcel Schmedee dès le 10 février

1922. \_\_\_\_\_ repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Vevin près Biglen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_

mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Numa-Ulysse Fatio, à Renens \_\_\_\_\_ et de

Jenny-Hélène née Rey, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Paggi Eugène, gypcier-peintre, à Lausanne

2. Negri Rose, blanchisseuse, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schwarzenegg le 8

et à Biglen le 9 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'é-

pouse, avec divorce \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Emile Gysler.

Elisabeth Gysler

Les témoins :

Eug. Paggi

Rose Negri

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Schwarzenegg  
& à Biglen. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 622  
Linder  
et  
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder Edouard-Émile  
célibataire

boucheur  
originaire du Chatelet près Gersney (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Olon le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt un fils de  
Charles-François Linder décédé et de  
Elise née Duperron, à Lausanne.

2. Zbinden Cécile  
célibataire

caissière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Corcelles et Chavornay le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jean Zbinden, décédé et de  
Sabine née Margelisch, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gonseth Marcel, mécanicien, à Genève  
2. Trobosc Nicolas, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Guggisberg  
le 21 et à Gsteig le 22 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication

Les époux :

E. Linder  
C. Zbinden

Les témoins :

M. Trobosc,  
M. Gonseth.

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Gsteig et Saanen  
et à Guggisberg

Registre des mariages A.

No 623  
Stalder  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder Ferdinand-Joseph \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Marbach (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Perrefitte (Bâle) \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit-cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Ferdinand-Théodore-Urbain Stalder, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Philomène née Steulet, à Perrefitte \_\_\_\_\_

2. Rey Mimosa-Florence-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Cogné (Aoste, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Regimo \_\_\_\_\_ le trente-un août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Edouard Rey, Securice, en Portugal \_\_\_\_\_ et de  
Blanche-Joséphine née Hargot, d'indée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Rey Edouard, employé de banque, à Lausanne  
2. Quinzani Charles, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Marbach le 8 et à  
Cogné le 21 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publicité du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

F. Stalder  
M. Stalder

Les témoins :

E. Rey  
Quinzani

L'officier de l'état civil :

D. Gallig

Communiqué à Marbach et  
à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 621  
Narbel  
et  
Daccord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Narbel François-Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Goumoens-la-ville, Goumoens-le-Jux et Penthaix domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Goumoens-la-ville \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_ fils de

François-Emanuel Narbel \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Louise née Chaillet, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Daccord Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ divorcée de Lucien Rossel dès le 19  
avril 1916, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Cerniat \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Nevey \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Daniel-Louis Daccord \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Julie née Blanchoud, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Briand Félicien, journaliste, à Lausanne  
} 2. Corchet Gustave, nettoyeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Goumoens-la-ville, à  
Goumoens-le-Jux le 14, à Penthaix et à Cerniat le 15  
novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée, avec mention du  
divorce.  
actes de publication.

Les époux :

Narbel François  
Daccord Marie.

Les témoins :

Briand Félicien  
Corchet

L'officier de l'état civil :

L. Dally

Communiqué à Seballens, à  
Sullens & à Villarzel.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 625  
Coigny  
et  
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coigny Jacques \_\_\_\_\_  
employé de commerce \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Champtauroz (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à

Bâle \_\_\_\_\_ né à

Morges \_\_\_\_\_ le sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Paul Coigny, employé C.F.F. \_\_\_\_\_ et de

Blaise Hortense née Blanchard, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Sandoz Lucie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Loèche et de Dombresfon (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

James-Paul Sandoz, employé de banque, à Lausanne et de

Marie-Augusta née Berclée, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Coigny Paul, employé C.F.F. à Lausanne  
2. Cornaz-Sandoz, Marie, à Pompaples.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 24, à Dombresfon, au  
Loèche le 25, à Lausanne le 27 et à Champtauroz le 28  
octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Bâle \_\_\_\_\_

Les époux :

Coigny-Sandoz  
J. Coigny

Les témoins :

Coigny Paul  
M. Cornaz.

L'officier de l'état civil :

J. Paulif

Communiqué à Bâle, à  
Comblément, au Loèche et à  
Dombresfon \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 623

Chamot

et Job

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot Félix-Armand

célibataire

employé de bureau

originaire de La Chaux domicilié à

Lausanne né à

La Chaux le vingt-un octobre

mil huit cent nonante-sept fils de

Adolphe-Eugène Chamot, agriculteur et de

Emma-Sophie née Zurbuchen, à Dailles

2. Job Berthe

célibataire

Couturière

originaire de Chavannes Morges domiciliée à

Lausanne née à

Chavannes le onze octobre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Félicia Job et de

Louise-Marguerite née Crottaz, décédés

Comme témoins : 1. Delavigne Louis, agriculteur, à Dailles

2. Regamey Marie, ménagère, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à La Chaux et

à Chavannes le 12 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

F. Chamot

B. Job

Les témoins :

L. Delavigne

M. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Communiqué à Cossonay & à Ecublens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 627  
Savioz  
et  
Bélaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savioz Jean-Romain \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ vannier \_\_\_\_\_  
originaire de Nissoye et Ayer (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Final (Valais) \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante deux \_\_\_\_\_ fils de

Théodule Savioz \_\_\_\_\_ et de  
Julienne née Epiney, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Bélaz Méry-Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Mont-la-Ville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Mont-la-Ville \_\_\_\_\_ le dix-huit mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Auguste Bélaz \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Stöckely, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Zimmermann Jovato, serurier, à Lausanne  
} 2. Martin Joachim, ouvrier de fabrique, à Servières

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Mont-la-Ville  
le 18 et à Nissoye le 19 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

\_\_\_\_\_ +  
Méry Alice Savioz

Les témoins :

Ewald Zimmermann  
Joachim Martin

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

L'épouse ne sachant pas  
écrire, (aveugle) signe par  
une Croix

L'atteste:  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Baillif

Communiqué à Nissoye et à  
Lausanne \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

12-302

No 625

Blanc

et  
Gottiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Gérard - Arthur  
célibataire

ouvrier de ville  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-neuf juillet mil neuf cent deux fils de

Élie-Louis Blanc, fabricant et de Rosine-Louise née Sony, à Lausanne

2. Gottiaux Berthe-Cécile  
célibataire

sommelière  
originaire de Chavannes-le-Chêne, et Ursins domiciliée à Lausanne née à Gossens le vingt-un juin mil neuf cent un fille de

Henri-Constant Gottiaux, agriculteur et de Hermance née Carrard, à Moirand

Comme témoins : 1. Basset Roger, employé au téléphone, à Lausanne  
2. Gottiaux Henri, agriculteur, à Gossens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ursins le 29 et à Chavannes-le-Chêne le 30 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication

Les époux :  
Gérard Blanc  
Berthe Blanc

Les témoins :  
Henri Gottiaux  
Roger Basset

Communiqué à Moirand & à Ursins

L'officier de l'état civil :  
L. Prally

Registre des mariages A.

N° 629  
Zuiblier  
et  
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuiblier Charles-Jules-Henri  
célibataire

Vigneron  
originaire de S<sup>t</sup>. Oyens et de S<sup>t</sup>. George domicilié à  
Famoleus rive Essexines M Rolle né à  
Monthecod le diez-neuf mars  
mil huit cent huitante-quatre fils de  
Jules-François-Henri Zuiblier, et de  
Henriette-Sophie née Piquet, à Famoleus

2. Monnard née Delévaux Cécile-Amélie  
veuve de Fernand-Eugène Monnard des  
le 27 novembre 1918, ménagère  
originaire de Mont M Rolle domiciliée à  
Mont M Rolle née à  
Mont M Rolle le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
John-Auguste Delévaux et de  
Augustine-Marie-Julie née Rosset, à Mont

Comme témoins : } 1. Delévaux John, vigneron, à Mont M Rolle  
                              } 2. Messé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essexines, à Mont le 1<sup>er</sup>, à S<sup>t</sup>. Oyens  
et à S<sup>t</sup>. George le 3 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Gilly

Les époux :  
Zuiblier  
C. Zuiblier

Les témoins :  
John Delévaux  
Messé M<sup>s</sup>

Communiqué à Gilly, à Rolle,  
à Gimel & à Songiroz

L'officier de l'état civil :  
P. Sauly

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 530

Savary  
et  
Quattini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Charles-Emile  
divorcé de Frida Stoll dès le 19 janvier  
1922 peintre - décorateur  
originaire de Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf mai  
mil huit cent huitante fils de  
Jules Savary, décédé et de  
Hélène née Althaus, à Plainpalais

2. Quattini Elisabeth  
libataire  
infirmière  
originaire de Focia (Abodane, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Andermatt (Uci) le seize décembre  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
Heinrich Quattini, maçon et de  
Paulina née Righi, décédée

Comme témoins :  
1. Appiano Raymond, gyprie-peinte, à Lausanne  
2. Keller Ernest, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Payerne le 6, à  
Focia le 19 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1er mariage de l'époux,  
avec divorce  
permis de publier du Départe-  
ment de Justice & Police  
actes de publication

Les époux :

Charles-Emile Savary  
Elisabeth Savary

Les témoins :

Keller Ernest  
Appiano Raymond

L'officier de l'état civil :

P. Bally

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne rendu  
en date du 27 juin 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septembre  
1922 le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 23 septembre 1922.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

supp.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 631  
Terry  
et  
Deppieraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terry- Jules dit Constant \_\_\_\_\_  
Veuf de Hortense- Albertine- Sophie née Mo-  
rel dès le 27 décembre 1911, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de St. George \_\_\_\_\_ domicilié à  
Epalinges, (les Croisettes) \_\_\_\_\_ né à  
Nyon \_\_\_\_\_ le huit janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-André Terry, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Elise née Duplan, à Genève. \_\_\_\_\_

2. Deppieraz née Crisinel Marguerite-Arma  
\_\_\_\_\_ veuve de Emile Deppieraz dès le  
10 octobre 1923 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Denezy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Epalinges (les Croisettes) \_\_\_\_\_ née à  
Denezy \_\_\_\_\_ le cinq avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Louis Crisinel \_\_\_\_\_ et de  
Sylvie née Olivier, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hertig Gaston, mécanicien C.F.F. à Prilly  
} 2. Guittfard Antoine, employé T.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges le 9, à St. George le 10  
et à Denezy le 11 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Epalinges \_\_\_\_\_

Les époux :  
Terry Constant  
Marguerite Terry

Les témoins :  
Guittfard Antoine  
G. Hertig

Communiqué à Longirod, Epal-  
linges et Denezy \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Baillif

Registre des mariages A.

No 632

Basset

et  
Cretin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset Armand-Ulysse

libataire

cordonnier

originaire de Goumoens-la-ville domicilié à

Lausanne né à

St-Ezérey le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Mme. Clémé Basset, journalière et de

Mme. Hélène née Resin, à St-Ezérey

2. Cretin Céline-Emma-Alexandrine

divorcée de Marius Monachon dès le 14

septembre 1922, ménagère

originaire de Seyres-Tossens domiciliée à

Lausanne née à

Bois d'Amont (Jura, France) le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Joseph-Lucien Cretin, journalier à Bois d'Amont et de

Mme. Clémentine née Cretin, décédée

Comme témoins : 1. Ulysse Marius, comicege, à Lausanne

2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Goumoens-la-ville

le 21 et à Seyres-Tossens le 22 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1er mariage de l'époux, avec mention du divorce

actes de publication

Les époux :

Ob. Basset.

Emma Basset

Les témoins :

Ulysse M.

Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Geballens et à St-Cierge



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 633  
Gonthier  
et  
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonthier Camille \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Paris (M<sup>me</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ né à

St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Gustave-Félix Louis-Marie Gonthier \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elixe née Jaccard, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Leresche Jeanne-Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de banque \_\_\_\_\_

originaire de Ballaigues \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Ballaigues \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Auguste-Louis Leresche, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Alice née Leresche, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gonthier Marcel, mécanicien, à St<sup>e</sup> Croix  
2. Jaccard Robert, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix le 10, à La Chaux le 11,  
à Lausanne le 12, à Ballaigues le 13 et à Paris le  
15 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

Les époux :

Camille Gonthier

J. Gonthier

Les témoins :

R. Jaccard

M. Gonthier

L'officier de l'état civil :

D. Baur

Communiqué à St<sup>e</sup> Croix, &  
à Ballaigues \_\_\_\_\_

No 334  
Tschanz  
et  
Tacheron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschanz Gottfried \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ramoneur \_\_\_\_\_  
originaire de Sigriswil (Bâle) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Morat \_\_\_\_\_ le vingt-sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Julius Tschanz \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Elisabeth née Bula, à Mauterive \_\_\_\_\_

2. Tacheron Céline \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Molondin \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Molondin \_\_\_\_\_ le vingt-un septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit // \_\_\_\_\_ fille de  
Lina Tacheron \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Heyste Edouard, étalagiste, à Lausanne  
} 2. Solman Louisa, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Sigriswil le 7 et à Domeloye le 8 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

G. Tschanz  
M<sup>lle</sup> Tschanz Céline

Les témoins :

Heyste  
Louisa Solman

L'officier de l'état civil :

Baillif

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 15 mars 1938 déclaré définitif et exécutoire le 22 avril 1938 le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22 avril 1938, le délai pendant lequel les mariés ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 30 avril 1938.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Sigriswil et à Domeloye \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 635

Crot

Voisin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot Charles-Audré \_\_\_\_\_

divorcé de Bertha-Jeanne Chappuis dès le  
18 avril 1921, exisite \_\_\_\_\_  
originaire de Forel (Lavaux) et Davigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cully \_\_\_\_\_ le dix novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Henri Crot \_\_\_\_\_ et de  
Lydie Marfaut née Mercanton, décédée \_\_\_\_\_

2. Voisin Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Repassense \_\_\_\_\_

originaire de origine française \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Belfort (France) \_\_\_\_\_ le dix-huit décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jean Moisin \_\_\_\_\_ et de

Françoise née Laufenbourg, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Cuénoud Emile, chiffonnier, à Lausanne  
2. Bottani Oreste, cordonnier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Davigny le 4  
et à Forel le 5 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec divorce \_\_\_\_\_permis de publics du Départe-  
ment de Justice et Police \_\_\_\_\_certificat de capacité pour la  
fiancée \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à Forel et à

Davigny \_\_\_\_\_

## Les époux :

Audré Crot

Louise Crot

## Les témoins :

Cuénoud Emile

Bottani Oreste

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

No 536  
Erbs  
et  
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erbs Oscar - Walter \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Serviteur-mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Leipzig (Saxe) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Leipzig \_\_\_\_\_ le neuf février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Emil-Oscar Erbs, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Martha-Beckla née Seydler, à Leipzig \_\_\_\_\_

2. Jaccard Elvina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Montaubion-Chardonney et Villars-Biercelin domiciliée à  
Rotoy \_\_\_\_\_ née à

Chardonney \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Jaccard, charbon \_\_\_\_\_ et de  
Jenny née Lechaire, à Villars-Mendraz \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Blanche Henri, typographe, Lausanne  
2. Baillens Ernest, contrôleur C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Villars-Biercelin, à Rotoy le 1<sup>er</sup>, à Montaubion-Chardonney et à Leipzig le 3 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
certificat de capacité du fiancé \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisation \_\_\_\_\_  
de mariage du Département \_\_\_\_\_  
de Justice et Police \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Walter Erbs  
Elvina Jaccard

Les témoins :

H. Blanche  
E. Baillens

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à St. Cierges, à  
Poliez-le-Grand, à Rotoy et  
à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 637  
Muller  
Wetli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller Ernest-Adolphe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

agent d'affaires patenté \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Payerne \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Adolphe-Frédéric Muller, conjugué \_\_\_\_\_ et de  
Julia née Willommet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Wetli Elisabeth-Menga-Anna \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ négociante \_\_\_\_\_  
originaire de Männedorf (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Charles Wetli, marchand, à Lons-le-Saulnier \_\_\_\_\_ et de  
Menga née Janett, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hoginiec Georges, secrétaire, à Lausanne  
} 2. Corboz Henri, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne et Männedorf le  
5 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

\_\_\_\_\_ Elisabeth Muller

Les témoins :

\_\_\_\_\_ Corboz

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne, \_\_\_\_\_  
rendu en date du 22 février 1924 \_\_\_\_\_  
déclaré définitif et exécutoire le 7  
mai 1924, \_\_\_\_\_  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans à d. s. l. \_\_\_\_\_  
mai 1924, \_\_\_\_\_ le délai pendant  
lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 18 mai 1924, \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 635  
Gresser  
et  
Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gresser Anton \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

foniste \_\_\_\_\_  
originaire de Zürich \_\_\_\_\_ domicilié à  
La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ né à  
Zürich \_\_\_\_\_ le cinq juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Anton Gresser, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Magdalena née Müller, à Zürich \_\_\_\_\_

2. Bezençon Alice-Renée \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Domeloye \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Bezençon, relieur \_\_\_\_\_ et de  
Jenny-Louise-Constance née Moutby, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bezençon Alfred, relieur, à Lausanne  
2. Bezençon Robert, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 20, à Zürich  
à Lausanne le 26 et à Domeloye le 27 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
La Chaux-de-Fonds. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Antoine Gresser

Alice Gresser

## Les témoins :

Alf. Bezençon  
H. R. Bezençon

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Communiqué à La Chaux-de-Fonds,  
à Zürich & à Domeloye.

Antoine Gresser  
H. Gresser

## Registre des mariages A.

No 639  
Vittoz  
Yoney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vittoz Marc-Auguste** \_\_\_\_\_  
 divorcé de **Céline née Henry** dès le  
 4 mai 1921 \_\_\_\_\_ appareillé \_\_\_\_\_  
 originaire de **Froidewille** \_\_\_\_\_ domicilié à  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ né à  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
**Théophile-Auguste Vittoz** \_\_\_\_\_ et de  
**Fanny née Chappuis**, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. **Yoney née Petter Georgine** \_\_\_\_\_  
 veuve de **Jean Yoney** dès le 6 août  
 1909 \_\_\_\_\_ cafetière \_\_\_\_\_  
 originaire de **Richenthal (Lucerne)** \_\_\_\_\_ domiciliée à  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ née à  
**Môtiers (Fribourg)** \_\_\_\_\_ le quatre juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_ fille de  
**Jean-Louis Petter** \_\_\_\_\_ et de  
**Mademoiselle née Krähenbühl**, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. **Schmidt Charles**, négociant, à **Lausanne**  
 } 2. **Fehlmann Jean**, ferblantier, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 21, à **Richenthal**  
 le 22 et à **Froidewille** le 24 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de mariage de l'époux,  
 avec mention du divorce  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'é-  
 pouse : \_\_\_\_\_  
 acte de décès 1<sup>er</sup> mari de l'épouse.  
 actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

**Auguste Vittoz**  
**Georgine Vittoz**

## Les témoins :

**Ch. Schmidt**  
**Fehlmann**

L'officier de l'état civil :

**L. Dullif**

Communiqué à **Poliez-le-Grand**  
 & à **Richenthal** \_\_\_\_\_

No 540

Frigerio  
Schüpbach

Par jugement du Tribunal de la...  
District de Lausanne, rendu  
en date du 10 octobre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 28 décembre  
1924... la mariage contracté ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 28 décembre 1924.  
Lausanne, le 24 janvier 1925.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par décision du 14 juin 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
que de l'épouse soit ortho-  
graphié Frigerio  
et non pas Frigeri.

Lausanne, le 17 juin 1946  
L'officier de l'état civil

Cqui. à Buganza et Bross.  
Höchstetten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frigerio Emile Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvrier \_\_\_\_\_  
originaire de Biogno (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Numbâtel \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Pascal Emile Frigerio, cardeur, à Fribourg \_\_\_\_\_ et de  
M<sup>lle</sup> Alice Clara née Pasche, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Schüpbach Antoinette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

menagère \_\_\_\_\_  
originaire de Obertal (Bern) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Nugelles-la-Motte \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Schüpbach, S<sup>r</sup>ieur \_\_\_\_\_ et de  
Anna Marie née Cordice, à Nugelles-la-Motte \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Heysé Marie, concubine, à Lausanne  
2. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Grosshöchstetten  
le 27 et à Biogno le 30 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit décembre mil neuf cent vingt-  
quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Emile Frigerio  
Antoinette Frigerio

Les témoins :  
Heysé Marie  
Regamey Henri

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Biogno et à  
Grosshöchstetten. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 641  
Magnenat  
et  
Knecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat André-Georges \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

étudiant \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Maurice Magnenat, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie-Aline-Emilie née Raymond, à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Knecht Blanche \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bellevue (Genève) et Wald (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Ferney-Voltaire (France) le deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Mathieu Knecht, décédé \_\_\_\_\_ et de

Augustine-Jenny née Roux, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Knecht Jean, Docteur-médecin, à Lausanne

2. Magnenat Louis, commerçant, à Vaulion.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bellevue, à Wald et

à Vaulion le 5 décembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Vaulion \_\_\_\_\_

Les époux :

André Magnenat

Blanche Magnenat

Les témoins :

J. Knecht

Louis Magnenat

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Bellevue (BC)  
à Wald et à Vaulion

Registre des mariages A.

8-388

N° 642  
Brot  
et  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cantonnier \_\_\_\_\_  
originaire de Vuarrens et de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vuarrens \_\_\_\_\_ né à  
Vuarrens \_\_\_\_\_ le vingt-six juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Alimé Brot, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosine-Louise née Michoud, à Vuarrens \_\_\_\_\_

2. Jaton Hélène-Berthe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Pény-le-Jorat \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Millecuve \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Jaton, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Pauline-Berthe née Roemy, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jaton Edmond, cuisinier, à Lausanne  
2. Grin Alois, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le 23, à Lausanne et  
à Pény-le-Jorat le 24 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Vuarrens. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Charles Brot  
Hélène Brot

Les témoins :  
Jaton Edmond  
Alois Grin

Communiqué à Vuarrens & à  
Corcelles-le-Jorat. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Bally

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 543  
Menétrey  
et  
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey Frédéric-Charles  
veuf de Lima née Panchaud d'ès le 7  
avril 1923 agriculteur  
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à  
Poliez-le-Grand né à  
Poliez-le-Grand le trois mars  
mil huit cent septante-sept fils de  
Jean Menétrey et de  
Rosine-Marguerite née Panchaud, les deux décédés

2. Panchaud Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Poliez-le-Grand née à  
Poliez-le-Grand le trente juillet  
mil huit cent septante-six fille de  
Charles Panchaud et de  
Méry née Guébo, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Meysse Marius, Concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand le 28 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil, à  
Poliez-le-Grand

Les époux :

Ch. Menétrey  
Marie Menétrey

Les témoins :

Meysse M.  
Régamey H.

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à l'état civil de  
Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 543  
Menétrey  
et  
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey Frédéric-Charles  
veuf de Lina née Panchaud d<sup>s</sup> le 7  
avril 1923 agriculteur  
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à  
Poliez-le-Grand né à  
Poliez-le-Grand le trois mars  
mil huit cent septante-sept fils de  
Jean Menétrey et de  
Rosine-Marguerite née Panchaud, les deux décédés

2. Panchaud Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Poliez-le-Grand née à  
Poliez-le-Grand le trente juillet  
mil huit cent septante-six fille de  
Charles Panchaud et de  
Méry née Guichod, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Meyse Marius, Concierge, à Lausanne  
2. Régamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand le 28 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil, à  
Poliez-le-Grand

Les époux :

Ch. Menétrey  
Marie Menétrey

Les témoins :

Meyse M<sup>r</sup>  
Régamey H<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

Ballif

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Abele	Lida	33			
Aegester	Paul	359			
Agnoli	Mina. Hedwige	305			
Allmann	Charles. Adolphe	324			
Amanduz	Charles. Edouard	189			
Amstutz	Georges. Felix	377			
id.	Helene. Jeanne. Juliette	174			
Annen	Augusta	142			
Arnandi	Lorita. Marguerite	152			
Aubée	Paul. Henri. Louis	288			
Aubert	Henri. Louis	331			
id.	Lucie. Marie	150			
Auderet	Seraphine	319			
Angsbürger	Alice	9			
Ayer	Alfred. Léon	234			

Le volume se termine par le n° 643 de l'année 1934.

La suite se trouve dans le volume n° 57, commençant par le n° 644.

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police conformément à la loi.

Ce que nous certifions.  
Lausanne le 19 décembre 1934.  
L'officier de l'état civil:



H. Ballif



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Badan	Paul. Marcel	43	Bidiville	Elise. Henriette	218
Badoux	Louis. Emile	242	Bidlingmeyer	Jules. Samuel	68
id.	Eugène. Auguste	335	Birbaum	Marie. Marguerite	52
Baciszowl	Marta. Adèle	323	Blanc	Philippe	76
Balestra	José. Louise. Jeanne	325	id.	Marius. Benjamin	83
Ballisti	Fulvio. Gregorio	16	id.	Charles. Alot	133
Bally	Georges. Alfred	204	id.	Lina. Emma	334
Balma	Leonilde. Felicità. Giovanni	196	id.	Gerard. Arthur	385
Balziger	Lina. Gertrude	227	Blaser	Samuel. Auguste	98
Bauderet	Jean. Georges	36	Blauenstein	Marie	373
Barber	Eric. Arthur	135	Blösch	Blanche. Alodie. Pauline	176
Barbey	Charles	275	Blum	Albert. Leonhard	11
Barbezat	Constant. Felix	107	id.	Henri. Emile	24
Barlatay	Marie. Hedwige	339	id.	René. Emile	125
Barman	Alphonsine	353	Blumenstein	Paul	148
Barrand	Paul	160	Bochatey	Ida	219
Barrond	Emma	264	Bolomey	Marie. Germaine	249
Barler	Rosa. Hélène. Lina	17	id.	Paul. Eugène	253
id.	Arnold	334	id.	Jules. Louis	273
Basset	Armand. Ulysse	382	id.	Arnold. Alexis	274
Bättig	Marie. Anna. Marguerite	99	Bonclande	Marcel. Léon	193
Baud	Felix. Louis	66	Bonnemain	Paul. Justin	102
id.	Rosa	276	Bonzon	Henri. Samuel	92
id.	Charles. Edouard. Alfred	278	Bopp	Louis. Auguste	208
Baudin	Eugénie. Louise. Fanny	241	Boraley	Louis. Henri	329
id.	Marguerite. Blanche	261	Borel	Jacques. Lucien	57
Baumeyer	Jacques. Victor	185	id.	Lucien. Edouard	139
Bécherras	Ette	374	id.	Cécile. Rose	291
Beck	Yvonne. Louise	262	Borjeand	Violette. Augusta	18
id.	Blanche. Marie	344	Bornos	Rose. Lophik	137
Beckmann	Thérèse. Alice	265	Boss #	Louise. Gertrude	189
Beel	Emile. Frédéric	60	Botkine	Basile	40
Bélas	Méry. Alice	384	Boulénaz	Louis. Oscar	214
Belet	Lina. Eva	200	id.	André	325
Belwald	Julius	217	Bourgeois	Ernest	1
Benuziglio	Ino	73	Bovet	Treine. Antoinette	204
Bérard	Alice. Marguerite	51	Bovey	Rose. Marie	257
Berdez	Jacqueline. Henriette. Françoise	82	Broyer	Charlotte. Amélie	215
Berger	Rose	138	Bos #	Robert	311
Beriond	Jean. Théodore	5	Braillard	Paul	206
Bertschy	Cécile. Ernestine	32	Braissant	Aimée. Annette	112
Besson	Hélène. Léa	205	Brand	Robert	128
Bezençon	Alice. Renée	395	id.	Jean	78
Bichel	Charles. Lucien	350			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

B

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Brechbühl	Marthe - Frida	129			
Bielaz	Ferdinand - Ernest	155			
Breziani	Angeline - Antoinette dite Pina	46			
Bretton	Félicis - Marius	42			
Brewiard	François	259			
Brochard	Jeanne - Marie	211			
Brochon	Edouard - Jules	346			
Bron	Marie - Jeanne	121			
id.	William - Auguste	322			
Brot	Charles	399			
Brunner	Charles - Félix	247			
id.	Isabelle	377			
Burkhardt	Franziska dite Marie	91			
Bryand	Blémence - Blanche	105			
Bucher	François - Victor	114			
Bucherer	Max - Werner	191			
Buchi	Aimé - François	122			
Buchs	Frang - Camier	96			
Buenzod	Fritz - André	137			
Buffat	Charles - Alois				
id.	Ernest - Paul	286			
id.	Fanny				
Bugnion	Georges - Louis	364			
Buhlmann	Hans - Ernst	373			
Burdet	Ulysse	90			
Burger	Christine	161			
id.	Hulda	371			
Burkin	Marie	163			
Bürkli	Maria	334			
Burkand	André	216			
Burri	Elise - Aline - Emilie	50			
Burkhofer	Fritz	8			
id.	Marcelle - Faustine - Lina	78			



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Cagna (Kotto)	Dominique - Maurice	181	Claude	Blanche - Lusanne	128
Campiche	Roger - Albert	313	Clément	Ferdinand - Louis	232
Cantin	Marie - Louise	238	Clerc	John - Eugène	188
Caretti	Antoine	352	Clot	Lina - Ferny	94
Caspar	Pierre	337	Coeytaux	Alfred - Joseph	157
Callin	Maria - Seraphine	157	Coigny	Jacques	382
Cavadini	Edgardo - Curio	108	Coindet	Marie	163
Casin	Marcel - Louis	360	Conne	Albert	348
Celcier	Marie - Thérèse	84	Contini	Josephine - Hélène	313
Coppi	Lydia - Maria	65	Corbaz	Berthe - Elisabeth	14
Céven	Violette - Lucie	277	id.	Marie - Léonie	146
			id.	Marie - Louise	172
Chaillet	Philippe - Auguste	132	id.	André - Eugène	293
id.	Eugénie - Henriette	372	Corboz	Jeanne - Louise - Henriette	66
Chalet	Julia	86	Corden	Georges - Maurice - André	243
Chamol	Félix - Armand	383	Cornalino	Giluseppe - Secondo	292
Chappuis	Edmond - Marcel	252	Cornuz	Hélène - Anna	156
Châpuit	Marc	49	Cozandey	Marquerite	248
id.	Angèle - Blanche - Julia	93	Cottier	Edette - Marie - Louise	217
id.	Adrien - Jean	94	Cotting	Joseph - Nicolas	272
Charbon	Rose - Elisa	374	Couvozier	Elisa - Marie	250
Charbonnier	Jean - Guillaume dit William	62			
Chard	Arthur - Georges	361	Crauss	Adrien - Frédéric - Louis	218
Chardonnet	Marie - Lina	118	Cretin	Béatrice - Emma - Alexandrine	389
Charrière de Sévern	Gaul - Henri - William	228	Crot	Rose - Marie	251
Chavan	Léa	248	id.	Charles - André	392
Chave	Marquerite - Méry	360	Crottas	Nelly - Edette	296
Chenesier	Albert - Edouard	100	Cruchon	Marie - Louise	202
Cherpillod	Léa - Ida - Louise	127	Cuenoud	Gaul - André	307
Chepit	Marc - Joseph	369	id.	Léa	341
Chevalier	Louis	345	Czerwinski	Maximilian	161
Chevalley	Rose	209			
id.	Marius - Henri	365			
Chizza	Silvio - Emile - Dominique	372			
Ching	Gertrude - Lusanne	71			
Chofflon	Robert - Pierre	289			
id.	Victorine - Marie	329			
Christinet	Marie - Felise	19			
Chuard	Emma - Augusta	3			
Cicoletti	Curio - Vittorio	196			
Cima	Marie - Madeleine	266			
Ciocca	Charles - Albert	46			

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Oaccord	Marie	381			
Oaiber	Karl. Reinhold	38	Orapel	Julie. Adèle	375
Oaiz	Marie. Violette	106	Oriey	Jean. Robert	27
Oaloz	Gabriel. Olivier	174	id.	Henri. Frédéric	203
Oamz	Adèle. Mathilde Léonie. Josephine. Albert	354			
Oauphin	Coline. Félicie	361	Ouber	Emma	284
			Ouboc	Adolphe. Amable. Fulgence	342
Oebard	Joseph. Claudius	367	Oubois	Louis	130
de Charrière de Sévigny	Toul. Henri. William	228	Oubois dit Bronclande	Marcel. Léon	193
Oécosterd	Frédéric	59	Oubres	Melina. Louise	39
Oécovet	Germaine	312	Oubuis	Hélène	136
Oecransat	Julia. Emma	187	Oucimetière alias: Nonod Eva. Amy		303
Oelacrausaz	Berthe. Annette	246	Oucrot	Frieda. Madeleine	177
Oelessert	Henri	197	id.	Marc. François. Adrien. Auguste	256
id.	Albert. Henri	338	Oudan	Alfred. Jules. Louis	21
Oelévauz	Cécile. Amélie	387	Oufaux	Cécile	275
Oelisle	Lucie	357	Oufey	Edette	255
Oeller	Marie. Josephine. Louise	102	Oufour	John. Jules. Daniel	50
Oelmarco	Marqu Shore dite Florence	286	id.	Margherite. Jeanne	283
Oemarta	Carzio	29	Oumur	Louis. Gustave	14
id.	Maria	29	Oupercet	Bertha. Josine	345
Oemartines	Josine	215	Oupont	Germaine. Marguerite	322
Oemieere	Achille. Edmond	212	Oupras	Rose. Emma	226
Oenieraz	Marc. Lincion. François	219	Outoit	Elisa	123
id.	Alois	358	id.	Justine	213
Oenier	Jean. Robert. Camille	268	id.	Constance	261
Oeppierraz	Marqu Shore. Anna	388	id.	Alie	267
de Rham	Jacqueline. Agnès	228			
Oezarsenz	Marqu Shore. Jeanne	318			
Oezpondz	Charles. Frédéric	158			
Oezangesz	Robert. Edouard	41			
Oétriaz	Toul. Auguste	230			
Oevantay	Jeanne. Henriette	242			
de Wardenes	Marsuel	141			
Oeveley	Frank. Louis	316			
Oéverin	Aline. Louise	116			
Oiday	Georges. Jules	290			
Oigoin	Linon. Ernest	167			
Oind	Pierre. Edouard	366			
Oionitch	Dragomir	77			
Oizerens	Marqu Shore. Adèle. Louise	151			
id.	Marguerite. Louise	289			
Oomy	Henri. Aimé. Constance	53			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Eggenberg	Clarisse. Julie	98			
Egger	Emil	154			
Eich	Justin	239			
Emery	Henriette - Lophie	206			
Erbs	Oscar. Walther	393			
Ehrenberger	Theresia	155			
Ettér	Ida. Henriette. Jenny	70			
Eugster	Lina - Berthe	376			
Eyacher	Robert. Oscar	241			

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Faignanx	Charles. Louis. Julien	65			
Failletaz	Marthe. Edith	88			
För	Marquerite. Berthe. Ida	47			
Fantini	Robert. Henri	138			
Fatio	Alise. Rose	92			
id.	Elisabeth. Ida	378			
Favez	Treine. Eugénie	287			
Favre	Hélène. Berthe	86			
id.	Charles. Louis	115			
id.	Blara. Emma	185			
id.	Alise. Verina	252			
id.	Jules. Ernest	336			
Fayet	Lina. Eugénie	343			
Feldmann	Max. Jean. Henri	250			
Félix	Marquerite. Emilie	79			
Fianaux	Jenny	61			
Fillon	Jeanne. Berthe	114			
Fischer	Julius	2			
Flückiger	Marie. Rosa	321			
Forctay	Marquerite. Jenny	364			
Formica	Marquerite. Catherine. Marie	368			
Fornerod	Serge. Christophe	194			
id.	Charles. Jules. Louis	248			
id.	Alexandre. Ernest	257			
Fortis	Amalia Lucia dite Antonette	16			
Fossali	Treine. Esterine	180			
Fouvy	Mévy	57			
Franceschini	Jérôme. Anselme	341			
Franchi	René. Gustave	370			
Freiss	Berthe. Germaine	55			
Freitag	Julia. Marie. Eugénie	330			
Frey	Gertrude. Marie	80			
Freymond	Ida	306			
id.	Edmond. Robert	355			
Frigerio	Emile. Henri	397			
Frioud	Marie. Philomène	178			
Fubres	Ida	95			

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Gacon	Charles - Albert - Emmanuel	268	Grimm	Henriette - Bertha dite Betty	349
Gaille	Fritz	296	Gringet	Alfred	31
Galland	Juliette - Alice	366	Gridas	Julien - Eugène	294
Gallico	Maria - Rosa	74	id.	Marie - Thérèse	338
Galloppini	Alfred - Paul	58	Groux	Arthur - Jules	192
id.	Francesco - Giuseppe - Antonio	184	id.	Alice	255
Gamba	Arturo - Cesare	152	Gubcran	Emilie - Yvonne	63
Gamper	Albert	163	Gudet	Jeanne - Sophie	67
Gardas	Madeline - Angélique	351	Guex	Marcel - Henri	165
Gaschen	Paul - Edmond	300	Gugel	Rosa	10
Gasser	Alfred - Charles	45	Guignard	Valérie - Aline	316
id.	Louis - Jules	356	Guignet	Alexis - Frédéric	166
Gaudard	Alice - Madeleine	135	id.	Henri - Alfred	171
Gaudin	Louis - Jules - Adrien	105	id.	Lucie	357
Gaulis	Madeline - Juliette - Suzanne	73	Guillarmod	Jacot - Jules	18
Geissbühler	Emil	70	Guillaume - Gentil	Jeanne - Henriette	216
Genier	Ida	306	Gygax	Robert - Emile	321
Genoud	Anne - Philomène	59	Gyger	Lucie - Alice	175
Georget	Violette - Aimée	26	Gyöler	Philippe - Henri	37
Gex	Juliette - Louise - Henriette	111	id.	Emile	378
Gillard	Marie - Agnès	203			
Gillieron	Charles - Alfred	142			
Giovannides	Hélène	199			
Giuliani	Mario - Giuseppe	55			
Gisol	Rachel - Bertha	171			
Glänzelin	Alfred	120			
Goar	Joseph - Gustave	74			
Godio	Dionisia - Rosa	58			
Golas	Charles - Henri - Auguste	180			
id.	Jules	328			
Gonthier	Camille	390			
Gottfrey	Auguste - Antoine	339			
Gottkand	Berthe - Béatrice	385			
Graf	Juliette - Augusta	258			
Grand	Yvonne - Martha	226			
Grandchamp	William - Charles - François	172			
id.	Rose - Emilie	358			
Grand-Quillaume	Berrenand - François - Paul - Louis	177			
Greppin	Emile - Louis	22			
Grezer	Anton	395			

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Haller	Maria	87			
Hänni	Anna	148			
Hanest	Alfred - Nikolaus	4			
Henchos	José - Germaine	2			
id.	Aimée - Annette	112			
Hennard	Florence	35			
Henny	Berthe - Lucie	42			
id.	Adolphe	330			
Henry	Marius - Jean - Léon	109			
id.	Albertine - Léa	314			
Hertel	Ida - Clara	103			
Hirsbrunner	Johannes - Ernst - Otto	32			
id.	Anna - Margharita	113			
Hirt	Augusta - Julie	307			
Hoffer	Rose - Hélène	299			
Hornstein	Clemente	187			
Hosslé	Lucien - Charles - Ernest	285			
id.	Lucie - Marguerite - Louise	295			
Hubacher	Emma	337			
Hug	Bertha - Ida	107			
Hügli	Elisabeth - Blanche	147			
Huguenin	Germaine - Fernande	36			
id. Duillamend	Yvonne	352			
Hurlimann	Angèle - Wilhelmine	48			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Jaccard	Louise - Adolphe	69			
Jaccard	Clémence	393			
Jaccard	Constance - Eugène	147			
id.	Hermance - Marie	310			
Jacot	Clara - Alice - Bertha	240			
id. Guillaumod	Jules	18			
Jan	Charles	95			
id.	Alfred - Ernest	298			
Jaques	Thérèse - Madeleine	293			
id.	Henri - Emile	297			
id.	Marquise	340			
Jaquet	Charles	319			
Jaquier	Bertha - Lucie	153			
Jaton	Rose	27			
id.	Thérèse - Bertha	339			
Jaunin	Suzanne - Augustine	286			
Jeanmonod	Lucie - Aline	336			
Jeanmeret	Maurice - Auguste	156			
Jeannet	Louise - Adèle	236			
Jeanrenaud	Louis - Edmond	287			
Jelmini	Pierre - Louis - François	266			
Jngold	Alfred	134			
Job	Bertha	383			
Jomini	Charles - François - Edmond	80			
Jorand	Georges - Emile	297			
Jotterand	Jeanne - Yvonne	238			
Junod	Adolphe - Arnold	119			
id.	Gabriel - Edouard	220			
Jutzet	Bertha - Lina	359			
Judet - Salient	Louis - Emile	20			

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

J

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Veller	Fritz - Hermann	71			
id.	Josef	233			
id.	Alfred - Edouard	249			
Vienle	Alma - Maria	134			
Klägli	Ernest Léon	351			
Kläglin	Ernest - Léon	357			
Klein	Elisabeth	133			
Vnecht	Blanche	398			
Vohler	Bertha - Lucia	153			
Vöstinger	Marie - Ausélie	341			
Vrebe	Charles - Albert	235			
Vunysf	Violette - Julia	7			

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Eachat	Paul. Julien	284			
Eafond	Louis	264			
Eambélet	Henriette. Louise	195			
Eandis	Hedwige. Angélique. Alexandrine	4			
Eauffer	Albert	281			
Eaürent	Blémons. Adrienne. Alexandrine	260			
id.	Henri	257			
Eavanchy	Paul. Ernest	9			
id.	Marie. Louise	90			
id.	Charles. Henri	182			
id.	Alois. Amis	301			
Eavenex	Amélie. Julie	186			
Eecoultrie	William. Emile	233			
Eedergerber	Alfons	354			
Eedermann	Marius	267			
Eégeret	Charles. Jean	262			
Eehmann	Gertrud. Elisabeth	281			
Ee Kener	Cécile. Louise	20			
Eepage	Alis. Gustave	145			
Eerèche	Armand. Alfred	82			
id.	Jeanne. Alice	290			
Eenba	Natalie. Louise	210			
id. dit Galland	Juliette. Alice	266			
Eiardet	Félix. Henri	265			
id.	Jeanne. Cécile	279			
Eienhard	Philène. Emma	217			
Einder	Edouard. Emile	272			
Eogoz	Robert. Emile	283			
Eongchamp	Léon	31			
Eugeon	Jean. Frédéric. David	47			
Euginbühl	Bertha	159			
Eüni	Josephine. Germaine	207			
Eukap	Aurelia	11			

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Kage	Jean. Jules	146	Kayor	Edouard	106
Kagnenat	André. Georges	398			
Kanassero	Emmanuel	349	Kedici	Gaston - Robert	149
Kändig	Jean. Sidore	140	Kenckey	Frédéric - Charles	400
Kancia	Michel. Angelo	343	Kengold	Johann. Karl	164
Karet	Yvonne. Fida	76	Kenz	Maria. Augusta	122
id.	Arthur. Gustave	110	Kermod	Marthe. Marguerite	165
Kargairaz	André	81	Keszmer	Georges. François	118
Kargot	Charles. Arthur	6	Kennier	Henriette	24
id.	Rose. Louise	108	Kenoly	Pierre. Maurice. Jules	101
id.	Anna	109	Keyer	Maria. Eugénie	179
Karquerat	Alice. Germaine	278	Keylan	Germaine	193
Karioni	Jean. Charles	338	id.	Aimé	205
Kark	Lina. Ursule	64	id.	Eva. Marguerite	309
Karmet	Adolphe. Jean. Louis	326			
Karmillod	Marguerite	235	Kichel	Paul. Frédéric	295
Karquiz	Marie. Thérèse	35	Kichod	Arnold	157
id.	Adolphe. Victor. Henri	35	Kingard	Louise	222
Karti	Jean. Daniel	200	id.	Rose. Henriette	274
id.	Henri. Constant	206	id.	Félix. Marc	305
Kartignier	Méry	57	Kischler	Marc	12
Kartin	Marguerite	33			
id.	Alice. Eugénie	31	Koginier	Lucie. Pauline. Louise	104
id.	Alice dite Constance	49	Kohard	Anna. Maria	183
id.	Marie. Louise	75	Koller	Georges. Eugène	209
id.	Robert. Jules. Marius	179	Konachon	Angèle. Jehny	119
id.	Marie. Jemmy	239	id.	Jedme. Léa	253
id.	François. Jules	317	Konnard	Maria. Anna	83
Kartinelli	François. Jules	121	id.	Josephine. Hélène	263
id.	Emichetta. Marcellina	292	id.	Cécile. Arnelie	386
Kartinet	Fénel. Fernande	38	Konnerat	Henri. Donain. Joseph	27
id.	Alice dite Constance	49	Konney	Marie. Anne	34
id.	Adèle. Louise	131	Konnier	Emmanuel. Rodolphe	150
Kassard	Lina. Germaine	117	id.	Marguerite	235
Kathey	Henri. Jean	87	Konod	Barben	56
Kathéy	Gaston. Alois	376	id. Oucimelière	alias Eva. Amy	202
Kaunmaly	Louis. Paul	170	Koverod	Robert. Edouard	44
id.	Maurice. Henri	362	Koret	Edouard. Emile	269
Kawer	Lophie. Marie	5	Korier	Marguerite. Alice	130
id.	Rose. Augusta	167	id.	Louise. Jeanne	320
id.	Anna. Clara	193	id.	Cécile. Constance	97
Kawhofer	Maurice. Charles	247	Koser	Rosa	342
Kawny	Robert. Louis	195	id.	Emil	29
Kayland	Frédéric	263	Kotto. Cagna	Dominique. William	181
Kayor	Cécile. Charlotte. Marie	77			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Maona	Pierre. Joseph	78			
Marbel	François. Henri	381			
Key	Alfred. Albert	10			
Nicola	Paul. Tsihe	178			
Nicollier	Paul	104			
id avec 1 p.	Guille	162			
Tomy	Jeanne. Marie	211			
Rosarina	Alfred. Joseph	15			
Roseras	Fibre. Aime	64			
Muzobaum	Jeanne. Henriette	216			

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Bache	Marquerite - Aline	214	Beyrot	Jean - Baptiste	315
id.	Rosine - Eugénie	231			
Bahud	Ernest - John	246	Béanti	Frida - Martha	354
id.	Alice - Louise	303	Bécherle	Etienne - Joseph - Emile	202
id.	Adrienne - Louise	335	Bézier	Genès - Berthe	269
Balaz	Marquerite - Marie - Joseph	243	Bérand	Auguste - Louis	237
Baleu	Lilas	327	Biaget	Léone - Julie	363
Bamblanc	Henriette - Madeleine	30	Biccard	Elise - Melanie	239
id.	Louise - Antoinette - Henriette	69	Biccoli	Nathalie	40
Banchand	Elise - Marie - Louise	232	Bilet	Violette	168
id.	Marie	400	Billard	Marcel - Eugénie	117
Bangalo	Constantin	199	Biot	Julien - Eugénie	61
Bariod	Benjamin - Louis	332	Bistoletti	Pierre - Charles	131
Barche	Ida	173	Bitteloud	Celestine - Claudine	44
id.	Charles - Auguste	186	Bittet	Frederica - Adelaide dite Lucien	259
id.	Rose - Alice	201	id.	Genès - Marius - Louis	203
id.	Albert - Emile	277			
Barquier	Jeanne - Marie	140	Boffet	Maria - Elisabeth	124
Barzerini	Bernardo	153	Bointet	Ferdinand	302
Batient (Gudet)	Louis - Emile	20	Bolini	Egidio	33
Baux	Adrienne - Marquerite	13	Borchet	Oscar - Henri	67
Bavillard	Henri - Jules - Laurent	88	id.	Justine	213
id.	Gabrielle - Julia - Marie	204	id.	Jeanne - Alice	270
Bayot	Lusane - Elise	21	Boyet	Osaline - Louise dite Eveline	169
Belet	Lydie	369	Béclaz	Pierre - Emile	323
Belichet	Rosine	215			
Bellet	Georgette - Berthe - Jeanne	191			
id.	Loïse Marquerite	273			
Beneuxes	Henri	144			
Benzel	Marc - Oscar	211			
Berillard	Juliette - Irène	101			
Bernet	Charles - Louis - Horace	227			
id.	Cécile	275			
Berrenard (de Guillaume)	François - Paul - Louis	177			
Berret	Lina - Anna	43			
id.	Marquerite - Anna	332			
id.	Leon - Albert	344			
Berrin	Emile - Samuel - Odet	38			
id.	Edouard	304			
Berriraz	Auguste - Henri	85			
Berroulaz	Marie - Anna Marquerite	29			
Beter	Wilhelm	198			
Better	Georgine	396			
Betitpierre	André - Blaise	210			

P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Raccand	Olivier - Léon - André	279	Ruedin	Eugénie - Adèle	144
Rahm	Emile - Oscar	169	Rüttimann	Jedw. Casimir	129
Ramel	Mina - Henriette	350	Rutz	Charles - Adolphe	17
Ramseyer	Aline	143	Ryser	Madeline	188
Rapas	Mina - Louise	160			
Räpp	Benjamin - Charles	13			
Räsper	Julien - Laurent	124			
Regamey	Charles - Eugène	34			
id.	Gaspard - Auguste	111			
id.	Martha - Julie	120			
id.	Marie - Jeanne	234			
id.	Rosa	256			
id.	Berthe - Marguerite	365			
Reuceier	Marc - Louis	86			
Rey	Rose	198			
id.	Ernest	240			
id.	Mimosa - Florence - Louise	380			
Reymond	Julien - Auguste	263			
id.	Marcelle - Louise	300			
id.	Lucien	340			
Rham (de)	Jaqueline - Agnès	228			
Richard	Albert - Louis	231			
id.	Ernest - Adrian - Albert	327			
Rienr	Alfred - Jules	255			
Rime	Gaston - Noël	116			
Rion	Denis - Auguste	236			
Robin	Pierre - François - Xavier	26			
Rochat	Adèle - Lucie - Hélène	8			
id.	Blanche - Yvonne	257			
Roland	Fanny - Charlotte	347			
Roznoblet	Blanche - Rose	331			
Ross	James - Hamilton	72			
Rozzi	Emilio - Andrea	23			
Rott	Christina	54			
Rouge	Ulysse	222			
id.	Isabelle	377			
Rougemont	Elise	223			
Rouze	Marcel	226			
Rubattel	Julia	362			
Rubin	Berthe - Louisa	62			
id.	Blanche - Juliette	268			
Ruchet	Jules - Edmond	48			

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sala	Emile - Olga	190	Spahr	Laul	79
Salama	Lris	187	Spie	Jean - Charles	57
Sallas	Emmanuel - Lucien	308	Spinnler	Karl - Albert	282
Sandos	Marie - Anna	212			
id.	James - Paul	213	Staiger	Hilda	145
id.	Lucie	382	Stalder	Ferdinand - Joseph	380
Saaray	Charles - Emile	387	Staudemann	Marie	285
Savioz	Jean - Romain	384	Stauffler	Werner	201
Savoy	Alphonse - Seraphin	353	Steffanini	Ernesto - Ernesto	28
Savoys	Lina	272	Stehle	Albert	314
			Steininger	Jeanne - Anna	367
Schaeer	Louise - Sophie	85	Stoudmann	Leone - Helene	346
Schärer	Adèle - Augustine	53	Stiebel	Jules - Louis	112
Scheerer	Helene	157	Stoumza	Lina	73
Schenk	Bertha	166	Stucker	John	35
Schläppi	Marguerite	115	Studer	Hda - Albertine	110
id.	Fridol - Madeleine	177			
Schlesinger	Hedwig	60	Subilia	Pierre - Maurice - Henri	168
Schmid	Mathilde - Emilie	245	Surber	Beile - Louise	20
Schmied	Marie	333			
Schneider	Jean - Jules	133			
Schneuwly	Marie - Philomine	178			
Scholz	Martha	149			
Schraner	Fridolin	143			
Schuchardt	Edmond - Frederic	84			
Schuhmacher	Arnold - Samuel - Jean	30			
Schulthess	Robert	244			
Schüpbach	Antoinette	397			
Schwaiger	Emma - Alice	22			
Schwizer	Etto - Ludwig	221			
Séchaud	Martha	370			
Shahnasar	Shnorig	41			
Simon	Emilie - Lina	45			
id.	Madeline - Louise	61			
Simond	Philippe - Georges	63			
Simoncini	Ernesto - Dabite	207			
Siebenthal (son)	Ernest - Gotthel	371			
Sinclair	Frances - Dorothy	141			
Smith	Julius - Esquire	7			
Sonntag	Marie	181			

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Wacherson	Céline	391			
Wamburini	Antonio - Michelina	126			
Wappu	Jacques	280			
Wartufo	Florio - Quinto - Cesare	173			
Wauze	Félic	3			
Wawerney	Charles - François	260			
Wedeschi	Marie	184			
Wercier	Marie - Marceline	170			
Werry	Jules dit Constant	388			
Wetzlar	Elise	81			
Wielin	Louis - Alexis	159			
Wisenas	Marcel - Louis	53			
Wuillard	Louis - Jean - Gustave	291			
Wille	Henri - Benjamin	333			
Wilmann	Helène	237			
Wornay	Jeanne - Germaine	1			
Wraschel	Blanche - Gabrielle	100			
id.	Ida	182			
Wrasfelet	Lina - Eugénie	343			
Wraschetti	Jules - William - Jean	176			
Wrottel	Samuel - Marc	276			
Wroyon	Henriette - Marguerite	12			
Wschabold	Ernest	270			
Wschanz	Gottfried	391			
Wurbine	Albina - Marie	15			
Wurrian	Paul	375			
Wzand	Louis - Alfred	215			

T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sacheron	Aimé	329	Stiet	Emile - Léon	371
Sallat	Adrien - Jules	54	Stürich	Léa - Lucie	282
Saney	Nelly - Blanche	6			
Sannaz	Lusanne - Berthe	301			
Sardener (de)	Maxwel	141			
Sazem	Rose	164			
Weber	Albert - Henri	99			
id.	Eugen	225			
id.	Marguerite	311			
Weibel	Louis - Georges	304			
Weiss	Hermann	113			
Weisser	Frida	308			
Velin	Daniel - Jean	19			
Wenk	Lila - Julia	132			
Vernaz	Ami - Jules - Louis	75			
Versoy	Marguerite - Hélène	194			
Wetli	Elisabeth - Marga - Anna	394			
Viarengo	Domenico	310			
Vifian	Jean	127			
Vinand	Thomas - Georges	56			
Vindayer	Auguste - Ulysse	299			
Vriet	Delise - Juliette - Louise	244			
Viscardi	Lina - Louise	89			
Vitali	Carmela	28			
Vittoz	Marc - Auguste	396			
Vögeli	Albert	126			
Voizin	Louise	392			
Wölflé	Emma - Bertha	208			
von Büren	Julia - Marie	139			
Voney	Georgine	396			
von Siebenthal	Ernest - Gotthelf	371			
Woodthli	Léline	294			
Vouga	René	320			
Voutat	Juliette - Marceline	280			
Voutaz	Anna	109			
Vuagniaux	Nadine	125			
id.	Renée - Ida	221			
Vuilleminet	Emile - Léon	271			
id.	Augustin - Yvonne	352			
Vuillennier	Georges - Albert	175			
Vulliens	Tréne - Hélène	225			
Würgler	Rudolf	258			

V  
X  
Y  
Z



NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

X  
Y  
Z





NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Zahler	Lina	290			
Zaugg	Paul. Emile	312			
Zbinden	Josephina	37			
id.	Beate	379			
Zeender	Lisette. Amélie	220			
Zimmer	Jean-Henri-Louis	254			
Zollinger	Alfred	183			
Zufferey	Caroline	230			
Zutlauf	Alga. Marie	162			
Zumsteg	Auguste	136			
Zumstein	Fernand. Eugène	257			



